



2014
Rapport Annuel

Table des matières

A PROPOS DE UBA



Profil du Groupe	2
Notre présence dans le monde	3
Administrateurs	4
Equipe de Direction	9

REVUE DE STRATÉGIE ET DES ACTIVITÉS



Message du Président	14
Rapport du Directeur Général du Groupe	17
Revue de la performance financière du Groupe	20
Gamme des produits et services électroniques	24

RESPONSABILITÉ ET DURABILITÉ



Rapport sur la durabilité et la responsabilité sociale du Groupe	30
------------------------------------------------------------------	----

GOUVERNANCE



Rapport du Conseil d'administration	34
Rapport sur les plaintes de la clientèle	41
Rapport sur la gouvernance du Groupe	43
Rapport du Comité d'audit	47
Rapport d'évaluation du Conseil d'administration	48
Déclaration sur la responsabilité des administrateurs	49

ETATS FINANCIERS



Rapport du commissaire aux comptes	52
États financiers consolidés et individuels du résultat global	54
États financiers consolidés et individuels de la situation financière	55
États financiers consolidés et individuels des variations des capitaux propres	56
États financiers consolidés et individuels des flux de trésorerie	60
Notes afférentes aux états financiers	61
Etats sur la valeur ajoutée	170
Résumé des états financiers des cinq derniers exercices	171

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES INVESTISSEURS



Informations à l'attention des investisseurs	176
Avis de convocation de l'Assemblée générale annuelle	180
Formulaire d'information sur les actionnaires	181

INFORMATIONS SUR LE GROUPE



Filiales avec leurs contacts	195
------------------------------	-----





Notre vision

Être l'institution leader incontestée et dominante des services financiers en Afrique.

Notre mission

Être un modèle pour les entreprises africaines, en créant une valeur supérieure à toutes nos parties prenantes, dans le respect des normes éthiques et déontologiques les plus élevées, tout en bâtissant une institution pérenne.

Nos services

En passant du modèle de banque universelle à celui de banque commerciale classique, conformément aux exigences réglementaires, UBA fournit à travers ses divers canaux, des services de banque commerciale, de dépositaire de fonds de pension et des services financiers connexes, à plus de huit millions de clients comprenant des institutions, des entreprises et des particuliers.



Profil du Groupe

UBA Plc est un groupe leader de services financiers en Afrique subsaharienne, opérant dans 19 pays africains, au Royaume Uni, aux Etats-Unis et en France.

Les origines de UBA remontent à 1949, sous la dénomination de "British and French Bank Limited (BFB)". UBA avait repris les actifs et passifs de la BFB, et fut immatriculée comme une société anonyme le 23 février 1961, conformément au Chapitre 37 de l'Ordonnance de Conformité de 1922 (CAP 37). UBA fut la première banque nigériane à effectuer une Offre Publique Initiale (OPI), suite à son introduction à la Bourse du Nigeria en 1970. C'est également la première banque à émettre des Certificats Globaux de Dépôts (GDRs).

En 2005, UBA réalisa l'une des plus importantes fusions de l'histoire du marché des capitaux du Nigeria, à travers le rapprochement avec la Standard Trust Bank (STB) Plc. Depuis lors, elle a commencé sa stratégie d'expansion panafricaine, qui a abouti à sa présence dans les pays suivants: Ghana, Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée, Tchad, Cameroun, Kenya, Gabon, Tanzanie, Zambie, Ouganda, Libéria, Sierra Léone, Mozambique, Sénégal, République Démocratique du Congo et Congo Brazzaville. UBA est présente aux États-Unis ainsi qu'en France et au Royaume Uni.

UBA est cotée à la Bourse du Nigeria. Elle dispose d'une base d'actionnaires très diversifiée.

Nos valeurs partagées

Humilité

L'existence de notre Groupe est fondée sur la relation avec nos clients.

Empathie

Nous nous mettons toujours à la place de nos clients.

Intégrité

Nous mettons la transparence au cœur des relations avec nos clients.

Résilience

Notre esprit entrepreneurial nous permet d'exceller en dépit de toute difficulté.

Les produits

UBA est une institution financière qui offre des services bancaires, financiers et de dépôtaire de fonds de pension.

Le marché

UBA dispose de plus de 8 millions de clients, répartis sur les segments de marchés suivants : particuliers, entreprises et institutions. La banque opère dans 22 pays, à savoir le Nigeria, 18 pays africains, les États-Unis d'Amérique, le Royaume Uni et la France.

Les canaux de distribution

UBA possède l'un des plus vastes réseaux de distribution en Afrique. Au 31 décembre 2014, ce réseau comprend 605 agences et points de services, 1.738 guichets automatiques de banque et 13.452 terminaux de paiement électronique. Tous ces canaux sont opérationnels.

Personnel

Au 31 décembre 2014, l'effectif du Groupe est de 12.699 employés.



Notre présence dans le monde



Sur UBA

Administrateurs et équipe de direction



Tony O. ELUMELU, C.O.N.
Président du Conseil d'administration

Nommé Président du Conseil d'administration en août 2014.

Monsieur Tony O. ELUMELU est Président de Heirs Holdings Limited, une société africaine d'investissement spécialisée dans les services financiers, le domaine énergétique, pétrolier et gazier, le secteur immobilier et l'hôtellerie.

Il est également Président de Seadrill Nigeria and Transcorp Plc, le plus grand conglomérat nigérian coté en bourse, et l'initiateur de la Fondation Tony ELUMELU dont la mission est d'œuvrer pour la responsabilisation de la future génération d'entrepreneurs en Afrique. M. ELUMELU est l'initiateur et principal partisan de la philosophie de l'"Africapitalisme", qui milite pour l'engagement du secteur privé dans le développement de l'Afrique.

Il est membre de nombreux conseils d'administration d'institutions telles que l'Organisation des Nations Unies, l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), l'Institut Aspen et le Conseil National de la Compétitivité du Nigeria. Il est également Président de la Commission Santé du Gouvernement fédéral, créée pour l'établissement d'hôpitaux de classe internationale au Nigeria, et Vice-Président du Conseil présidentiel sur l'emploi, dont la mission est de créer des emplois au Nigeria.



Amb. Joe KESHI, O.O.N.
Vice-Président

Nommé administrateur non exécutif en 2010, il est Vice-Président du Conseil d'administration.

Diplômé en sciences politiques de l'Université d'Ibadan (Nigeria), l'Ambassadeur Joe KESHI est titulaire d'un diplôme post universitaire en diplomatie et relations internationales de l'Institut nigérian des Relations internationales, et d'un Master en administration et développement de l'Institut des études sociales de la Haye aux Pays-Bas. Il est membre de John Kennedy School of Government de l'Université de Harvard et membre de Harvard Business School. Depuis qu'il a intégré le Conseil d'administration, Amb. Joe KESHI a participé à plusieurs programmes de formation. Il a intégré l'administration publique nigériane en 1975, et possède une expérience professionnelle de plus de 37 ans en tant que diplomate de carrière. Il a servi dans plusieurs missions diplomatiques du Nigeria et en a dirigé certaines. Il a également dirigé le Service national de volontariat du Nigeria, et occupé le poste de Secrétaire permanent au Secrétariat général du Gouvernement à la Présidence de la République, et celui de Secrétaire permanent du Ministère des affaires étrangères. Il est administrateur de "South Strategy" et Président de la Fondation Afrigrowth.



Phillips ODUOZA, F.C.I.B.
Directeur général du Groupe

Nommé administrateur exécutif en 2005 et Directeur général du Groupe en août 2010.

Avant sa nomination en qualité de Directeur Général du Groupe, il occupait le poste de Directeur Général Adjoint chargé de la direction des opérations de UBA Plc dans le Sud du Nigeria. Il a occupé plusieurs postes de direction avant de rejoindre Standard Trust Bank en 2004. Sa carrière bancaire s'étend sur plus de deux décennies, avec des expériences professionnelles dans plusieurs secteurs, notamment : crédit et marketing, trésorerie, gestion de la relation clientèle, banque commerciale et de détail, technologie de l'information, planification stratégique, contrôle financier, ressources humaines, contrôle interne et opérations internationales.

Monsieur ODUOZA est titulaire d'un MBA en Finances, et d'un diplôme d'ingénieur en génie civil avec mention très bien, de l'Université de Lagos. Il a suivi le Programme supérieur de gestion de Harvard Business School. Par ailleurs, il a participé à plusieurs programmes de formation en banque, gestion et leadership dans de prestigieux centres de formation dans le monde. Il est connu pour sa grande capacité d'exécution et d'intégration de la technologie, et sa gestion des compétences et des relations.

Il est membre honoraire de l'Institut des banquiers du Nigeria.



Rose OKWECHIME
Administrateur non exécutif

Nommée de nouveau administrateur non exécutif en juillet 2012.

Madame Rose OKWECHIME est titulaire d'un MBA en banque et finances. Elle est Directrice générale d'Abbey Building Society Plc. Elle est membre de l'Institut des experts banquiers du Nigeria, et de l'Institut des experts banquiers de Londres. Elle a été formée à l'IMD (International Institute for Management Development) de Lausanne en Suisse. Elle a reçu plusieurs distinctions honorifiques, dont le Prix de la Femme d'Excellence.



Kennedy UZOKA
Directeur général adjoint du Groupe
Directeur général UBA Africa
Nommé administrateur exécutif en 2010.

Monsieur UZOKA est titulaire d'un "BSc" (Licence) en génie mécanique de l'Université du Bénin, et d'un MBA de l'Université de Lagos. Il a reçu plusieurs prix et son expérience bancaire professionnelle s'étend sur plus de deux décennies dans les domaines ci-après : opérations et finances, marketing, stratégie commerciale et gestion des ressources humaines.

Il est actuellement responsable des opérations du Groupe dans 18 pays d'Afrique en qualité de Directeur général de UBA Africa. En outre, il supervise deux secteurs stratégiques à savoir, la banque électronique et la technologie de l'information.

Avant ses fonctions actuelles, M. UZOKA a supervisé les opérations des agences de New York et de Londres. Il fut également responsable de secteurs stratégiques d'appui tels que : ressources humaines, conseils juridiques, passation des marchés et gestion des fournisseurs, marketing et relations publiques. Il s'occupa aussi de fonctions commerciales clé telles que : trésorerie du Groupe, institutions financières internationales et banque des transactions, banque électronique, dépositaire de fonds de pension, banque des particuliers et gestion de la trésorerie.

Monsieur UZOKA fut Directeur de la stratégie et de la transformation commerciale du Groupe UBA ; Directeur Région Sud couvrant plus de 17 Etats au sud du Nigeria. Avant la fusion entre STB (Standard Trust Bank) et UBA (United Bank for Africa) en 2005, il exerça à STB en tant que Directeur Zone Sud-Est, Vice-Président Zone Nord, Directeur Marketing en charge du Territoire de la capitale fédérale, Directeur Marketing Lagos et Directeur exécutif.

Monsieur UZOKA a suivi des programmes de formation dans des institutions telles que la Harvard Business School à Boston, aux États-Unis ; l'IMD (International Institute for Management Development) à Lausanne en Suisse ; et la London Business School au Royaume Uni.



Apollos IKPOBE
Directeur général adjoint
(Secteur Banque Domestique)
Nommé Directeur général adjoint chargé du Secteur Banque Domestique en 2013.

Monsieur Apollos IKPOBE est titulaire d'un Master en Banque et Finances de l'Université de Lagos, et d'un diplôme supérieur (tableau d'honneur) en comptabilité de Yaba College of Technology.

Avant d'intégrer UBA Plc, il était Administrateur exécutif à Zenith Bank Plc. Avec une expérience professionnelle de plus de deux décennies dans le domaine bancaire, il a exercé dans des secteurs comme l'audit et le contrôle interne, le contrôle financier, le développement des affaires et la gestion des relations.

Monsieur IKPOBE est membre de l'Institut des experts comptables du Nigeria (ICAN), de l'Institut de la fiscalité du Nigeria (CITN), de l'Institut de la gestion des crédits (ICA) et membre honoraire de l'Institut des experts banquiers du Nigeria (CIBN).

Il a participé à plusieurs formations en gestion et leadership dont :

le chef d'entreprise de Harvard Business School (États-Unis) ; programme supérieur de gestion de l'INSEAD (France) ; leadership et efficacité d'équipe de Yale Business School (États-Unis) ; et programme supérieur de gestion de Lagos Business School.



Foluke K. ABDULRAZAQ
Administratrice non exécutive
Nommée administratrice non exécutive en 2007.

Madame ABDULRAZAQ est titulaire d'un "MSc" (Maîtrise) en Banque et Finances de l'Université d'Ibadan. Elle a également suivi des programmes de formation à Harvard Business School (Boston). Son expérience bancaire pratique de plus de 15 ans a atteint son point culminant avec sa nomination, en septembre 1995, au poste de Présidente Directrice Générale du Conseil Intérimaire de Gestion de Credit Bank Nigeria Limited par la Banque centrale du Nigeria (CBN) et la Nigerian Deposit Insurance Corporation (NDIC).

Madame ABDULRAZAQ dispose également d'une riche expérience en administration publique. En effet, elle a servi en qualité de Commissaire aux finances et aux affaires féminines de l'État de Lagos. A son actif, la formulation, pendant son mandat, des grandes lignes des politiques ayant conduit au Programme accéléré de génération de revenus (ARGP) de l'Etat de Lagos. Elle fut Présidente du Conseil des marchés publics de l'Etat de Lagos, membre de la Commission d'allocation des comptes fédéraux (FAAC) et membre du Conseil exécutif de l'Etat de Lagos.

Madame ABDULRAZAQ a occupé plusieurs postes importants d'administrateur, notamment à Julius Berger Plc. Membre du Conseil de l'Association des administrateurs de banques du Nigeria (BDAN), membre de l'Institut des administrateurs (IOD), elle est lauréate, en 1999, du prix « Femme d'excellence de l'État de Lagos » et du titre d'Artisan de paix. Elle dirige actuellement Bridge House College d'Ikoyi à Lagos. En six ans de formation, ce collège donne aux élèves, de solides bases pré-universitaires de référence, et prépare aux diplômes d'entrée à l'université aussi bien au Nigeria qu'à l'étranger.



Femi OLALOKU
Administrateur exécutif
(Trésorerie et opérations internationales)
Nommé administrateur exécutif en 2010.

Monsieur OLALOKU est titulaire d'un "BSc" (Licence) en génie civil et d'un MBA de l'Université de Lagos. Son expérience professionnelle bancaire s'étend sur plus de deux décennies, à des postes de direction dans les domaines de la trésorerie, des opérations internationales, de la gestion des risques et de la technologie de l'information.

Directeurs et administrateurs (suite)



Dan OKEKE

Administrateur exécutif (chargé de: Abuja et Zone Est)

Nommé administrateur exécutif en 2011.

Monsieur OKEKE est titulaire d'un "BSc" (Licence) en Géographie et Planification de l'Université de Nsukka (Nigeria), et d'un MBA (Finance) de l'école de commerce ESUT de Lagos. Il est membre de l'Institut nigérian de gestion (NIM) et a suivi diverses formations sur le plan national et international, dont le programme « Concurrence et stratégie » de la Harvard Business School. Il a acquis une expérience professionnelle diversifiée dans l'industrie manufacturière avant d'intégrer le secteur des services financiers. Il dispose d'une expérience de plus de 17 ans dans le secteur bancaire, et a acquis des compétences dans le domaine des opérations nationales et internationales, du crédit et du marketing. Il est présentement responsable des services bancaires aux particuliers et aux entreprises à Abuja et dans la Zone Est du Nigeria.



Emeke IWERIEBOR

Administrateur exécutif (Directeur général adjoint UBA Africa)

Nommé administrateur exécutif en 2013.

Monsieur IWERIEBOR est titulaire d'un "BSc" (Licence) et d'un "MSc" (Maîtrise) en Sciences politiques (relations internationales) ainsi que d'un MBA de l'Université de Lagos. Il a également suivi le programme de développement des cadres de la Wharton Business School. Il dispose d'une expérience de plus de deux décennies dans le secteur des services bancaires.

Il occupe actuellement le poste de Directeur général adjoint de UBA Africa. Avant ce poste, il fut Directeur général de région en Afrique centrale ; Directeur général de UBA Afrique Centre, Est et Sud ; et Directeur général de UBA Afrique de l'Ouest. Il a également été responsable des services bancaires aux entreprises à Lagos et dans la zone Ouest du Nigeria.

Monsieur IWERIEBOR fut le premier Directeur général de UBA Cameroun.



Owanari DUKE

Administratrice non exécutive

Nommée administratrice non exécutive en juillet 2012.

Madame DUKE est titulaire du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat ("LLB") de l'Université Ahmadu Bello de Zaria, obtenu en 1983. Elle a intégré le Barreau nigérian l'année suivante. Elle fut première dame de l'Etat de Cross River du Nigeria. Entrepreneur, praticienne du droit, consultante agréée en médiation et résolution de conflits, elle est business coach et philanthrope.

Madame DUKE est la Directrice nationale de la Fondation EMPRETEC Nigeria, une initiative d'appui au secteur privé de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED). Elle est également Présidente de l'Organisation pour le développement et la survie de l'enfant au Nigeria (CS-DON), une initiative d'appui à la santé maternelle et infantile. Elle est Directrice associée au Cabinet d'avocats Duke & Bobmanuel. Elle est aussi Présidente de Empretec Africa Forum regroupant tous les centres Empretec de la CNUCED en Afrique.



Kola JAMODU, C.F.R.
Administrateur non exécutif
Nommé administrateur non exécutif en 2007.

Expert comptable accrédité CGMA ("Chartered Global Management Accountant"), Chief JAMODU est également membre de l'Institut des experts comptables de Londres (CIMA) ; de l'Institut des experts comptables du Nigeria (ICAN) ; de l'Institut fiscal du Nigeria (CITN) et de l'Institut des secrétaires et administrateurs agrés du Nigeria (ICSAN). Il a exercé dans le secteur des multinationales au Nigeria dont UAC, Unilever et PZ Industries. Dans cette dernière, il fut promu au poste de Directeur général, puis nommé en qualité de Président du conseil, occupant ainsi la position de Président Directeur général du Groupe.

Ancien étudiant de la Harvard Business School à Boston (États-Unis), et ancien ministre de l'industrie de la République fédérale du Nigeria, Chief JAMODU est le Président sortant de l'Association des Manufacturiers du Nigeria (MAN). Il est actuellement Président du Conseil d'administration des sociétés ci-après : Nigerian Breweries Plc, PZ Cussons Nigeria Plc et Nutricima Limited. Il est membre du Conseil d'administration d'Ashaka Cement Plc. Il a reçu plusieurs distinctions honorifiques nationales : Membre de l'Ordre de la République fédérale du Nigeria (MFR), Officier de l'Ordre de la République fédérale du Nigeria (OFR) et Commandant de l'Ordre de la République fédérale du Nigeria (CFR). Il est également récipiendaire du Prix du mérite de la productivité nationale (NPMA) en tant que Directeur général le plus performant.



Obi IBEKWE
Administratrice exécutive (chargée des ressources)
Nommée administratrice exécutive en 2013.

Admise au Barreau nigérian en 1986, elle a exercé au Cabinet Olaniwun Ajayi & Co avant d'intégrer le secteur bancaire où elle dispose d'une expérience professionnelle de 12 ans en tant que responsable de crédit et du marketing. Elle a commencé sa carrière bancaire à Universal Trust Bank (actuellement Union Bank), puis intégré Diamond Bank Plc. Au début de sa carrière, Mme IBEKWE a travaillé à Accenture en mai 2003. Elle est titulaire d'un "BA" (Licence) en relations internationales de l'Université Tufts en 1980, d'un "LLB" (diplôme d'avocat reçu avec honneur) de l'Université de Lagos en 1985, et d'un MBA de la Ross School of Business de l'Université du Michigan en 2002. Mme Obi IBEKWE a exercé en tant que cadre supérieur ("General Manager") à Zenith Bank Plc avant d'intégrer UBA Plc. Elle occupe actuellement le poste d'Administratrice exécutive chargée des ressources humaines et du service clientèle.



Ja'afaru PAKI
Administrateur non exécutif
Nommé administrateur non exécutif en 2008.

Il est titulaire d'un "DSc" (Doctorat) en administration des affaires de l'Université de Bradley aux États-Unis. Il a eu une carrière remarquable, dans les sociétés Mobil Oil Nigeria, Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) et Unipetrol Nigeria. Dans cette dernière, il a occupé le poste de Directeur général de 1999 à 2001. Il a occupé des postes d'administrateur dans plusieurs

institutions dont l'Autorité de développement des logements et de la propriété de l'Etat de Kaduna, le Conseil d'industrialisation de l'Etat de Kaduna, les sociétés African Petroleum et Stallion Property and Development. Il a été Assistant spécial aux affaires pétrolières du Président Olusegun OBASANJO de 2003 à 2007. Il a également été membre du groupe de travail national des acteurs de l'initiative de transparence des industries extractives du Nigeria. Il est actuellement Président du conseil d'administration de Nymex Investment Limited, d'Oxygen Manufacturing Company Limited, d'Al-Shifa Nigeria Limited et administrateur de la société Advance Link Petroleum Limited.

Directeurs et administrateurs (suite)



Adekunle OLUMIDE, O.O.N.
Administrateur non exécutif

Nommé administrateur non exécutif en 2007.

Diplomate chevronné et fonctionnaire émérite, Monsieur OLUMIDE est également un professionnel accompli du secteur privé formel. Il est diplômé (avec tableau d'honneur) en Histoire de l'ex University College d'Ibadan. Il fut Secrétaire fédéral permanent et Président du Conseil d'administration de Nigerian Social Insurance Trust Fund (NSITF). Il a représenté le Nigeria dans plusieurs organisations internationales, notamment en qualité de Ministre-Conseiller à la Mission permanente du Nigeria auprès du Bureau des Nations Unies à Genève, d'administrateur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de Président du Comité d'emploi de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de premier Chargé d'affaires de l'Ambassade du Nigeria au Gabon, après la guerre civile du Nigeria. Il fut le premier Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Lagos jusqu'en 2005.



Yahaya ZEKERI
Administrateur non exécutif

Nommé administrateur non exécutif en 2010.

Expert-comptable et banquier de renom, il dispose d'une expérience bancaire de plus de 35 ans dans des institutions financières de premier plan. Il est membre associé de l'Institut des experts banquiers (ACIB) de Londres, et membre associé de l'Institut des experts comptables du Nigeria (ICAN). Il est également membre de l'Association des experts comptables certifiés de Londres (FCCA).



Samuel ONI, F.C.A.
Administrateur non exécutif

Nommé administrateur non-exécutif en Janvier 2015.

High Chief Samuel ONI est titulaire d'un MBA (finance) de l'Université d'Ilorin.

Avant sa nomination, il s'est engagé dans le secteur privé, suite à son départ à la retraite après ses fonctions de directeur de la commission de supervision bancaire à la Banque centrale du Nigeria (CBN). A ce poste, il a joué un rôle très important dans le processus d'intervention de la Banque centrale pendant la crise financière de 2009. Cette intervention a permis de restaurer la stabilité dans le système bancaire. A cet effet, il a reçu une distinction spéciale du Conseil d'administration de la Banque Centrale du Nigeria.

High Chief ONI fut aussi Président du Comité mis en place par la Banque centrale pour superviser la création de la Société de gestion des actifs du Nigeria (AMCON). Il est expert comptable chevronné, membre de l'Association des experts comptables agréés de Londres, et de l'Institut des experts comptables du Nigeria. Il dispose d'une expérience professionnelle de plus de 30 ans.



Equipe de Direction



Oliver ALAWUBA
Directeur, chargé du département secteur public

Monsieur ALAWUBA est titulaire d'un "BSc" (Licence) en sciences et technologie alimentaire de l'Université de l'État d'Abia (Uturu), d'un MSc (Maîtrise) en technologie alimentaire de l'Université d'Ibadan, et d'un MBA en banque et finance de l'Université d'Olabisi Onabanjo (Ago-Iwoye). Il cumule plus de deux décennies d'expérience professionnelle dans les secteurs de banque de détail, de banque commerciale et d'entreprise, ainsi que l'enseignement et la recherche.

Membre clé de l'équipe fondatrice de Standard Trust Bank (actuellement UBA Plc), il fut promu au grade d'"Assistant General Manager" avant d'intégrer Finbank Plc (actuellement First City Monument Bank Plc), où il occupa le poste d'administrateur exécutif en 2009.

Il a participé à plusieurs programmes de formations au Nigeria et à l'étranger, dont celui des cadres supérieurs (SEP'66) de la London Business School (Royaume-Uni) ; le Programme supérieur de gestion (AMP) de l'INSEAD Business School (France). Il est membre de l'Institut nigérian de gestion, de l'Institut nigérian des administrateurs, et de l'Association des administrateurs de banque du Nigeria.



Johnson AGOREYO
Directeur, Zone Lagos Island

Titulaire d'un "MSc" (Maîtrise) en finance de l'Université de Lagos, Monsieur AGOREYO dispose d'une expérience professionnelle de plus de deux décennies dans le secteur des services financiers, notamment en banque commerciale et de détail, en banque des entreprises et banque institutionnelle. Il a occupé des postes de direction à Zenith Bank Plc, Stanbic IBTC et First Bank avant d'intégrer UBA Plc. Il a participé à divers programmes de formation au Nigeria et à l'étranger.

Membre clé de l'équipe fondatrice de Standard Trust Bank (actuellement UBA Plc), il fut promu au grade d'"Assistant General Manager" avant d'intégrer Finbank Plc (actuellement First City Monument Bank Plc), où il occupa le poste d'administrateur exécutif en 2009.

Il a participé à plusieurs programmes de formations au Nigeria et à l'étranger, dont celui des cadres supérieurs (SEP'66) de la London Business School (Royaume-Uni) ; le Programme supérieur de gestion (AMP) de l'INSEAD Business School (France). Il est membre de l'Institut nigérian de gestion, de l'Institut nigérian des administrateurs, et de l'Association des administrateurs de banque du Nigeria.



Tari Jeffrey EKPEBU
Directeur, Zone Sud du Nigeria

Monsieur EKPEBU est titulaire d'un "BSc" (Licence) en gestion, et d'un MBA en marketing de l'Université des sciences et technologie de l'État de Rivers, Port Harcourt.

Avec une expérience bancaire de plus de 23 ans à des postes de direction dans plusieurs banques nigérianes, Monsieur EKPEBU exercit au grade de "General Manager" à Zenith Bank Plc, avant d'intégrer UBA en mars 2014.

Il est, entre autres, membre de l'Institut nigérian de gestion (NIM), membre honoraire principal de l'Institut des experts banquiers du Nigeria (CIBN) et membre de l'Institut de gestion des crédits. Il est également membre du Conseil de gouvernance de l'Institut nigérian de gestion (NIM), et du Conseil de gouvernance du Business School de l'Université Port Harcourt.

Il a participé aussi bien au Nigeria qu'à l'étranger, à plusieurs programmes de gestion destinés aux cadres supérieurs, notamment à Harvard Business School, Judge Business School (Université de Cambridge), INSEAD, Manchester Business School et Columbia Business School (New York).



Emem ETUK USORO
Directrice, Zone Abuja

Titulaire d'un "BSc" (Licence) en Biochimie et d'un MBA de l'Université Obafemi Awolowo d'Ile Ifé, elle a été aussi formée à Lagos Business School et Harvard Business School.

Elle dispose d'une expérience bancaire de plus de 15 ans, avec une expertise en matière de gestion de la relation clientèle, de marketing et de services bancaires aux entreprises. Avant d'intégrer UBA en 2011, elle était Directrice régionale à Bank PHB Plc (aujourd'hui Keystone Bank), et responsable du développement des activités commerciales de la banque dans la région de Victoria Island.

Sur UBA

Equipe de Direction (suite)



Ayoku A. LIADI
Directeur, Zone Lagos Mainland

Titulaire d'un "BSc" (Licence) en gestion des entreprises de l'Université du Nigeria à Nsukka, Monsieur LIADI est également expert comptable et membre de l'Institut des experts comptables du Nigeria (ICAN).

Avant d'intégrer UBA Plc en 2014, il dispose d'une expérience bancaire de plus de deux décennies dans les domaines ci-après : transformation commerciale, gestion de la relation clientèle, opérations bancaires, gestion des risques, contrôle financier et stratégie commerciale.

Il a été Directeur général de Guaranty Trust Bank Sierra Leone Limited, qu'il amena à obtenir le prix de banque la plus rentable de la Sierra Leone en 2013, de l'institution financière de l'année 2013, et de la meilleure banque de service à la clientèle décerné en 2012 par KPMG. Il exerça aussi à Zenith Bank où il accéda en 2006 au grade de "Deputy General Manager".

Monsieur LIADI a participé à plusieurs sessions de formation, au Nigeria et à l'étranger, en services bancaires, stratégie et leadership.



Puri IBRAHIM
Directeur, Zone Centre-Nord

Monsieur IBRAHIM est titulaire d'un "BSc" en comptabilité et d'un "MSc" en banque et finance de l'Université de Bayero, Kano.

Il dispose d'une expérience bancaire de plus de deux décennies dans les domaines ci-après : opérations, commerce et financement structuré, banque de détail, services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Il est responsable des opérations et services bancaires aux particuliers et aux entreprises dans la zone Nord (Centre). Avant son poste actuel, il a été Directeur, grandes entreprises et institutions (Zone Nord), Directeur régional (Zone Abuja) et Responsable de Région (Nord-Ouest). Avant d'intégrer UBA, il a été Contrôleur régional (Zone Nord du Nigeria), responsable des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux institutions à Universal Trust Bank Plc (actuellement intégrée à Union Bank Plc). Il a participé à plusieurs formations au plan national et international.



Adesola YOMI-AJAYI
Directrice, Banque internationale et secteur des entreprises

Madame YOMI-AJAYI est titulaire d'un MBA en finance internationale de l'Aberdeen Business School, et d'une licence en Anglais de l'Université d'Ife.

Banquière chevronnée, elle dispose d'une expérience bancaire de plus de vingt ans dans divers secteurs : développement commercial (gestion des relations avec les entreprises et institutions), financement structuré, transactions, banque des entreprises, banque des correspondants et opérations.

Actuelle Directrice du département banque internationale et secteur des entreprises à UBA Plc, elle gère les opérations internationales de UBA ainsi que le secteur phare des entreprises, comprenant les entreprises importantes et stratégiques dans tous les secteurs clés de l'économie tels que le secteur du pétrole et du gaz, des entreprises de négoce, et des institutions financières et organisations multilatérales.

Madame YOMI-AJAYI a également suivi le programme de formation des cadres de Judge Business School de l'Université de Cambridge, et participé à plusieurs formations spécifiques en banque et gestion. Elle est membre de l'Institut des experts en gestion du Royaume-Uni.



Emmanuel ONOKPASA
Directeur de la Trésorerie du Groupe

Titulaire d'un "BSc" (Licence avec tableau d'honneur) en comptabilité de l'Université du Bénin, Monsieur ONOKPASA est membre de l'Institut des experts comptables du Nigeria (ICAN) et membre associé de l'Institut de la Fiscalité du Nigeria (CITN). Il a suivi des programmes de formation à Harvard Business School (Boston) et à Lagos Business School. Il dispose d'une expérience diversifiée en banque, marchés financiers, opérations, commerce international, stratégie commerciale et financement structuré.

Au cours de sa riche carrière, Monsieur ONOKPASA a servi en qualité de Directeur de la trésorerie de Diamond Bank, de First Inland Bank (actuellement intégrée à FCMB), après avoir travaillé dans la consultance, l'audit et la fiscalité.



Rasheed ADEGOKE
Directeur, Technologie de l'information

Monsieur ADEGOKE est diplômé en informatique de l'Université d'Ibadan (avec mention très bien), en même temps récipiendaire du prix du meilleur étudiant de la Faculté de science. Il est titulaire d'un MBA pour cadres de l'Ecole internationale de gestion (IESE) de l'Université de Navara de Barcelone (Espagne). Membre professionnel de l'organisation nigériane d'informatique (FNCS) et de l'organisation britannique d'informatique (FBCS CITP), Monsieur ADEGOKE est aussi membre de l'Institut nigérian de gestion, et membre honoraire de l'Institut des experts banquiers du Nigeria (CIBN). Il dispose d'une expérience professionnelle de plus de deux décennies, dont plus de 14 ans dans plusieurs banques en tant que directeur chargé de la transformation des systèmes d'information.

Il avait exercé au département Stratégie et transformation commerciale de UBA où il a dirigé, entre février 2008 et janvier 2009, l'équipe ayant établi le Centre des services partagés du Groupe. Ceci lui a valu le prix d'excellence du Directeur Général ("CEO Award") en décembre 2008. Il a également exercé à Unity Bank Plc, NNB International Bank, First City Monument Bank (FCMB), PricewaterhouseCoopers, Computer Systems Associates et Fidelity Bank.



Ayodeji ADIGUN
Directeur, Stratégie et transformation institutionnelle

Titulaire d'un "BSc" (Licence avec mention très bien) en comptabilité de l'Université de Lagos, Monsieur ADIGUN est membre de l'Institut des experts comptables du Nigeria (ICAN), membre associé de l'Institut des experts comptables gestionnaires (CIMA) du Royaume-Uni et membre de l'Institut de la Fiscalité du Nigeria (CITA).

Monsieur ADIGUN a exercé en milieu universitaire, au sein de sociétés d'audit et de consultance et dans plusieurs banques, dont NAL Merchant Bank, Diamond Bank et Standard Trust Bank.

Il dispose d'une expérience bancaire et financière de plus de deux décennies, et des compétences avérées dans les domaines ci-après : contrôle financier, gestion financière, gestion de la performance, gestion de projet, planification stratégique d'audit et transformation institutionnelle.



Uche IKE
Directeur des risques du Groupe

Titulaire d'un diplôme "BSc" (Licence en comptabilité et d'un MBA de l'Université du Bénin, il est membre associé de l'Institut des experts comptables du Nigeria (ICAN).

Monsieur IKE dispose d'une expérience bancaire de plus de deux décennies dans les domaines ci-après : opérations, audit interne, gestion des risques opérationnels, gestion de la fraude et conformité à la réglementation. En qualité de Directeur des risques du Groupe, il est responsable de la coordination des activités de gestion des risques de la banque. Avant ce poste, il était le Directeur de l'Agence UBA New York, et avait dirigé les opérations dans les régions Est et Sud de UBA Nigeria.



Ugo A. NWAGHODOH
Directeur financier du Groupe

Titulaire d'un "BSC" (Licence) de l'Université d'Ibadan (Nigeria) et d'un "MSc" en finances et gestion de l'Université de Cranfield au Royaume-Uni, il est membre de l'Institut des experts comptables du Nigeria (ICAN) et de l'Institut de gestion des crédits. Il est également membre honoraire principal (HCIB) de l'Institut des experts banquiers du Nigeria (CIBN) et membre de l'Association de Cranfield.

Analyste financier et comptable expérimenté, Monsieur NWAGHODOH dispose d'une expérience professionnelle de près de deux décennies dans divers domaines dont : assurance, conseil, contrôle financier, stratégie et transformation institutionnelle, relations avec les investisseurs, fusions et acquisitions, intégration institutionnelle et gestion des projets. Avant son poste actuel, il a successivement occupé les fonctions de Contrôleur financier du Groupe, Directeur de la conformité du Groupe, et responsable de la gestion des performances à UBA. Avant d'intégrer UBA en 2004, il a exercé pendant près de dix ans à Deloitte et PricewaterhouseCoopers.

Equipe de Direction (suite)



Feyi OGOJI
Directeur des opérations du Groupe

Titulaire d'un BSc en comptabilité et d'un MBA de l'Université de Lagos, Monsieur OGOJI est un expert comptable et

membre associé de l'Institut des experts comptables du Nigeria (ICAN), disposant de plus de deux décennies d'expérience professionnelle en pratique comptable et dans le secteur bancaire.

Monsieur OGOJI a exercé à divers postes de direction, tels que Directeur adjoint des opérations du Groupe, Directeur régional Zone Centre-Ouest, premier Directeur régional Zone Ouest après la fusion entre UBA et STB. En tant qu'agent pionnier du développement de Standard Trust Bank Plc en 1997, il a occupé divers postes dont ceux de Directeur du contrôle interne et des rapprochements bancaires.



Udoch A. NWAODU
Directeur de l'audit interne du Groupe

Titulaire d'un "BSc" (Licence avec mention très bien) en comptabilité et gestion de l'Université Obafemi Awolowo d'Ile-Ife (Nigeria), et d'un MBA de l'Université de Navarra (IESE) de Barcelone (Espagne), Monsieur NWAODU est membre de l'Institut des experts comptables du Nigeria (ICAN), membre associé de l'Institut des experts banquiers du Nigeria et ancien étudiant de l'Université d'Oxford, au Royaume-Uni.

Monsieur NWAODU dispose d'une expérience professionnelle de plus de deux décennies en développement commercial stratégique, et de grandes compétences en leadership de changement, avec des capacités avérées dans les secteurs ci-après : opérations bancaires, planification stratégique, fusions et acquisitions, start-up et intégration commerciale, gestion des risques institutionnels, gestion de projet, audit et contrôle. En tant que Directeur de l'audit interne, il est chargé de l'orientation stratégique et de l'audit des risques opérationnels du Groupe aussi bien au Nigeria, dans les 18 filiales africaines, au Royaume-Uni qu'aux États-Unis d'Amérique. Il coordonne également les fonctions d'audit interne.



Bili ODUM
Secrétaire Général

Titulaire d'un certificat d'aptitude à la profession d'avocat (LLB), avec tableau d'honneur, de l'Université de l'Etat d'Edo, Ekpoma (Nigeria), Monsieur ODUM a été engagé comme avocat à la Cour suprême du Nigeria en 1990. Il est membre de l'Institut des experts arbitres du Royaume Uni, de l'Association des avocats du Nigeria et de l'Association internationale des avocats. Il a suivi le programme de formation des cadres (programme 18) à Lagos Business School, et fut aussi formé à l'Institut de finance de New York.

Monsieur ODUM a occupé des postes stratégiques dans des institutions financières majeures au Nigeria, dans divers domaines dont: gestion des actifs, financement structuré, conseil juridique, gouvernance d'entreprise, gestion des ressources humaines, administration, gestion du savoir et communication commerciale.



Samuel ADIKAMKWU
Directeur juridique du Groupe

Titulaire d'un diplôme certificat d'aptitude à la profession d'avocat (LLB) de l'Université de l'Etat de Bendel (actuellement Université Ambrose Alli), Ekpoma dans l'Etat d'Édo (Nigeria), et d'un diplôme "LLM" de la même université et de l'Université de Lagos, il est membre de l'Institut des experts arbitres du Royaume Uni.

Avant d'intégrer l'industrie bancaire en 1997, il a exercé en qualité de professeur à l'Université Ambrose Alli, où il a occupé le poste de Directeur par intérim du Département de droit commercial de la Faculté de Droit.

Il a été nommé Secrétaire général & Conseiller juridique de Standard Trust Bank (STB) Plc en 1997. Suite à la fusion entre STB Plc et UBA Plc, il est devenu le Directeur juridique adjoint de UBA. En 2007, il fut nommé au poste de Directeur juridique du Groupe. Monsieur Samuel Adikamkwu a participé à plusieurs sessions de formation aussi bien au Nigeria qu'à l'étranger.



Revue de strategie et des activites



Message du Président

INTRODUCTION

Chers actionnaires,

J'ai le privilège et le plaisir de vous présenter le rapport annuel de notre Banque, UBA Plc, pour l'exercice financier 2014.

L'année 2014 a été marquée par de nombreux événements, et une évolution macroéconomique significative tant sur le plan national qu'international, susceptibles d'avoir de fortes répercussions sur nos activités.

Mesdames et Messieurs, la résilience de notre modèle commercial nous a permis de faire face avec succès à ces aléas économiques.

J'aimerais maintenant mettre l'accent sur les principaux événements qui ont marqué l'environnement international et national et leur impact sur nos activités ainsi que les réalisations marquantes de notre Banque au cours de l'exercice 2014.

LA CROISSANCE MONDIALE STIMULEE PAR L'ECONOMIE DES PAYS DEVELOPPES

En 2014, les économies des États-Unis et du Royaume-Uni ont enregistré une augmentation des dépenses de consommation et une baisse des taux de chômage, grâce aux politiques d'assouplissement monétaire adoptées depuis 2009, suite à la crise économique mondiale. Le PIB de ces économies est estimé respectivement à 2,4% et 2,6% en 2014.

L'amélioration des résultats économiques a conduit à l'arrêt du programme d'assouplissement quantitatif (QE3) de la Réserve fédérale américaine en octobre 2014, et a suscité la perspective d'une augmentation des taux d'intérêt afin de normaliser le régime monétaire à mesure que l'économie s'améliore. Toutefois, la Zone Euro est demeurée une source de préoccupation majeure en 2014, en raison de la stagnation de la croissance au fil des trimestres et un taux de croissance du PIB estimé à 0,8%.



En 2014, l'économie chinoise a progressé à son rythme le plus lent en 24 ans, avec un taux de croissance du PIB réel de 7,4% contre un taux prévisionnel de 7,5%, en raison du repli des investissements immobiliers, du portefeuille de crédits et de la production industrielle. Dans le but de stimuler la croissance, la Banque Populaire de Chine (la Banque centrale de Chine) a assoupli sa politique monétaire pour la première fois en deux ans, en baissant les taux d'intérêt, mais cette action n'a pas encore produit les résultats escomptés.

L'effondrement des cours du pétrole brut sur le marché mondial a également été un facteur économique d'importance en 2014. Le prix du baril du Brent a chuté de plus de 40% en 2014, particulièrement en raison de la défense des parts de marché par les membres de l'OPEP, de la production accrue du pétrole schiste aux États-Unis et de la baisse de la demande mondiale, résultant du ralentissement économique en Chine et dans la Zone Euro. Les conséquences de cette chute du prix du pétrole sont de deux ordres : tandis qu'elle a un impact négatif sur la situation budgétaire des pays exportateurs de pétrole, elle est censée stimuler la croissance économique des pays importateurs grâce à la diminution de leurs dépenses énergétiques.

L'AFRIQUE: PROGRESSE EN DEPIT DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

En 2014, l'Afrique a connu sa pire épidémie du virus Ebola, qui a infecté plus de vingt mille personnes, causant la mort de près de huit mille personnes au 31 Décembre 2014 (selon le Centre pour le contrôle des maladies des États-Unis). Le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée ont été les pays les plus gravement touchés. L'impact négatif cumulé sur l'économie de ces pays est estimé à 32,6 milliards de dollars en 2014 et 2015.

Le ralentissement économique de la Chine et de l'Europe, plus grands partenaires commerciaux de l'Afrique, a entraîné une baisse sensible du prix des matières premières, y compris du pétrole brut, affectant de manière négative les revenus des pays africains exportateurs de matières premières, et exposant leurs monnaies à l'impact négatif du renforcement du dollar américain, après la fin du programme incitatif d'achats d'obligations de la Réserve Fédérale (QE3). À la fin de l'année, le Cedi ghanéen s'est déprécié de 36,81%, le Naira nigérian de 14,45% et le Shilling kényan de 5,02%. La dépréciation de la monnaie nationale a amené les banques centrales de nombreux pays africains à adopter des mesures de resserrement monétaire au cours de l'année.

Malgré ces défis, l'économie du continent n'a cessé de croître. Le Fonds monétaire international (FMI) estime la croissance du PIB en Afrique subsaharienne à 4,8% en 2014, un taux qui excède celui de la plupart des marchés émergents et des économies

développées. Cela favorise l'afflux continu de capitaux étrangers sur le continent, quoiqu'à un rythme plus lent.

Au Nigeria, la réévaluation du PIB a fait apparaître un chiffre de 510 milliards de dollars, incluant des activités économiques telles que le commerce électronique et le secteur du divertissement, auparavant exclus. En conséquence, le Nigeria a dépassé l'Afrique du Sud et devient la plus grande économie d'Afrique. Le taux de croissance du PIB réel était de 6,2% en 2014 contre 5,5% en 2013.

Toutefois, l'économie nigériane demeure confrontée à des défis majeurs, dont de faibles gains de change dus à la réduction du prix mondial du pétrole, les effets inflationnistes de la dévaluation du Naira, un marché de changes instable ainsi que le risque accru découlant de l'insécurité dans la partie Nord-Est du pays. Ces défis ont encore été exacerbés pendant la période précédant les élections générales de 2015.

Afin de soutenir le Naira, la Banque centrale du Nigeria a renforcé, au cours de l'année, les exigences de la réglementation en matière de réserves de trésorerie, tant pour les fonds du secteur public que privé, à hauteur de 75% et 20% respectivement, et augmenté le taux directeur de 100 points de base. Cette mesure vient en appui à diverses politiques visant à modifier la structure du marché des changes, dans le but de stabiliser la monnaie locale et endiguer la baisse des réserves de change, qui ont diminué de 9,1 milliards de dollars pour se chiffrer à 34,5 milliards de dollars vers la fin de l'année.

PERFORMANCE FINANCIÈRE DE UBA

C'est un plaisir de présenter notre performance financière de l'exercice 2014, qui renforce la résilience de votre Banque. Malgré l'instabilité macro-économique et réglementaire de nos marchés, notre Banque a réalisé des revenus de 290 milliards de Nairas au cours de l'exercice 2014, soit une croissance de 10% par rapport aux résultats de l'exercice 2013. La performance globale reflète à la fois la croissance des revenus d'intérêts et hors intérêts, qui ont augmenté respectivement de 6% et 18%, en dépit de l'impact de la croissance des réserves de trésorerie sur les revenus d'intérêts, et l'effet net de la réduction des commissions sur les transactions (fixées à 2 Naira/mille en 2014) sur le revenu des commissions.

UBA EXCELLE DANS L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

En ce qui concerne le secteur de la responsabilité sociale, la Banque a mené diverses initiatives, allant de projets axés sur le capital humain à des projets centrés sur le développement économique, ce qui a eu un impact direct et positif sur nos communautés d'accueil.

La Banque a mené une initiative de développement des capacités des praticiens de la médecine au Nigeria, et parrainé un programme visant à susciter la prise de conscience sur les effets du cancer de la prostate dans plusieurs pays africains. En outre, UBA a continué à appuyer l'éducation par la mise en place de son initiative annuelle « L'Afrique qui lit» et son concours national de rédaction dans d'autres pays africains, dont le Ghana et le Sénégal.

Le bénéfice avant impôts s'est stabilisé à 56,2 milliards de Naira, et le bénéfice net a augmenté de 3%, se chiffrant à 47,9 milliards de Naira, soit un rendement de 1,56 Naira par action. Le Conseil d'administration a proposé le versement d'un dividende en espèces de 10 Kobo par action de valeur nominale 50 Kobo (sous réserve d'approbation par les actionnaires). Cette proposition est faite en tenant compte à la fois des dividendes escomptés par les actionnaires, des exigences de fonds propres pour permettre à votre Banque de profiter des opportunités de croissance et, enfin, des exigences réglementaires accrues sous Bâle II.

NOMINATIONS AU CONSEIL

En adéquation avec l'engagement de la Banque à soutenir une forte structure de gouvernance, et approfondir les connaissances institutionnelles, votre humble serviteur, Tony O. Elumelu, CON, a été nommé Président du Conseil d'administration, en remplacement de l'ambassadeur Joe Keshi, O.O.N., qui est actuellement Vice-président.

PERSPECTIVES

Les facteurs clés qui impacteront les perspectives économiques, nationale et internationale en 2015, sont une croissance et une consommation durables dans les pays développés, l'efficacité des politiques budgétaires et monétaires révisées dans les marchés émergents, et les prix mondiaux des matières premières (notamment du pétrole).

En maintenant le cap de la croissance dans les pays développés, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni, les prix des matières premières pourront se stabiliser en raison d'une augmentation de la demande mondiale. Toutefois, une croissance plus lente en Chine (6,8% prévu pour la période 2015 - 2019, le taux le plus bas des dernières années) et dans la Zone Euro (1,2% prévu pour 2015) pourrait se poursuivre en 2015 et modérer la croissance des prix des matières premières en 2015. Compte tenu de ces facteurs, les prix des matières premières, notamment du pétrole brut, pourraient diminuer légèrement en 2015, sauf en cas de crise majeure d'approvisionnement.

Par ailleurs, une normalisation de la politique monétaire expansionniste, à travers l'augmentation des taux d'intérêt aux États-Unis et, ou au Royaume-Uni est susceptible de produire une certaine instabilité mondiale des marchés financiers, ce qui entraînera une vulnérabilité accrue des monnaies locales.

Selon le Fonds Monétaire International, le taux de croissance en Afrique subsaharienne resterait stable, estimé à 4,9% en 2015. Cette croissance pourra devenir plus inclusive au fur et à mesure du développement du secteur des services. La baisse des revenus provenant de l'exploitation des matières premières, et la vulnérabilité des monnaies nationales amèneront les gouvernements à adopter des réformes visant à diversifier l'économie nationale et à réduire la dépendance vis-à-vis des matières premières.

La croissance des pays africains affectés par le virus Ebola, à savoir le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée, pourrait rester faible au fur et à mesure du redressement de ces économies.

Enfin, une collaboration régionale contre les insurrections, comme au Kenya et au Nigeria, sera essentielle pour que ces situations n'affectent pas négativement les perspectives économiques de ces pays.

En réponse à ces perspectives économiques, nous avons pris des mesures pour assurer la diversification de nos sources de revenus, tout en exploitant les opportunités liées aux perspectives économiques, en vue d'une croissance continue des revenus. Nous poursuivons également le renforcement de nos capacités de gestion des risques, pour atténuer de manière efficace les facteurs de risque existants et émergents dans nos opérations partout où nous opérons.

REMERCIEMENTS

En conclusion, l'exercice 2014 a été à la fois intéressant, stimulant et prospère pour la banque. Néanmoins, les efforts concertés de toutes les parties prenantes nous ont permis de soutenir notre rentabilité au cours de cet exercice.

Par conséquent, j'aimerais exprimer ma reconnaissance à nos clients dont la loyauté est notre plus grand atout ; à notre personnel dont le dévouement assidu à la tâche nous conduira vers l'excellence ; aux membres du Conseil d'administration et à l'équipe de direction dont la vision et le soutien font que notre mission d'être la "Africa's Global Bank" demeure la véritable essence de notre entreprise.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite la bienvenue dans l'exercice 2015, tout en gardant la parfaite conviction d'une meilleure performance de notre Banque au cours de cet exercice.

Je vous remercie.



TONY O. ELUMELU, C.O.N.

Président du Conseil d'administration



Rapport du Directeur Général



Chers actionnaires,

L'année 2014 a été une année remarquable pour notre Banque, et a réaffirmé la solidité de notre modèle d'affaires diversifié à travers les zones géographiques, les segments de marchés et les industries.

Avant d'analyser les aspects financiers, je tiens à souligner nos priorités au début de l'exercice 2014, ainsi que les principaux événements qui ont impacté l'industrie et notre Banque au cours de cet exercice.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2014

Les impératifs stratégiques de notre Banque pour l'exercice 2014 ont été guidés par notre vision d'être l'institution leader incontestée et dominante des services financiers en Afrique, en tirant parti des avantages compétitifs inhérents à notre base élargie de clientèle, à notre large présence géographique, à la main-d'œuvre hautement qualifiée et à notre infrastructure technologique de pointe.

Ces objectifs sont, entre autres, la croissance de notre base de dépôts à faible coût, l'amélioration du service clientèle au sein de la Banque, l'accroissement de notre part de marché dans le secteur de la banque électronique, et la consolidation de la compétitivité de nos filiales en Afrique.

EVENEMENTS MAJEURS DANS L'INDUSTRIE

Au cours de l'année, les banques centrales de certains pays africains où nous opérons, ont pris des décisions clés visant à maintenir la stabilité monétaire afin de contrecarrer les tendances nationales et internationales affectant leurs économies.

Au Nigeria, la Banque centrale a renforcé son régime de resserrement monétaire, en augmentant le taux des réserves de trésorerie des banques à 75% pour les dépôts du secteur public, et à 20% pour les dépôts du secteur privé. Elle a également augmenté le taux directeur de 12% à 13%. Ces actions visaient à protéger les réserves de change nationales et à freiner la dépréciation du Naira.

En outre, la Banque centrale du Nigeria (CBN) a limité les produits éligibles pour les opérations de change de devises au taux officiel du système "Retail Dutch Auction", et a réduit la position ouverte nette pour les banques nigérianes. Ces

Rapport du Directeur Général (suite)

mesures ont eu une incidence négative sur les revenus du secteur bancaire au Nigeria, et ont augmenté la concurrence pour les dépôts bancaires.

Toutefois, en comparaison aux autres banques nigérianes, nos larges opérations régionales et internationales ont limité l'impact de ces mesures sur notre performance. En dépit de l'instabilité du marché (ce qui représente près d'un cinquième des revenus du Groupe), les contributions des revenus générés par nos filiales africaines en dehors du Nigeria se sont accrues à 64 milliards de Naira en 2014, comparé à 56,8 milliards de Naira en 2013. En outre, en atteignant une masse critique de clientèle, et en renforçant la pénétration de notre marque dans ces marchés africains, nous nous attendons à une croissance des revenus enregistrés par ces filiales. Ces bénéfices de diversification renforcent notre statut unique de banque panafricaine.

De même, en 2014, certains de nos concurrents ont acquis deux des trois banques détenues par AMCON. Toutefois, cela n'est pas susceptible d'impacter notre compétitivité et notre position de leader sur le marché.

EVENEMENTS CLÉS A UBA

Afin de consolider davantage nos activités dans les pays de présence, concentrer notre attention sur le marché nigérian et renforcer nos centres d'excellence, nous avons apporté certaines modifications à la structure organisationnelle de notre Banque en 2014, qui se présente actuellement comme suit:

- **UBA Africa:** Elle comprend nos 18 filiales africaines en dehors du Nigeria et est dirigée par un Directeur général;
- **Secteur Banque domestique:** Il s'agit de la consolidation de nos opérations régionales au Nigeria, exception faite de la zone Sud-Est et Abuja;
- **Zone Est et Abuja:** Ce démembrement couvre Abuja et la Zone Sud-Est du Nigeria;
- **Secteur Banque des entreprises:** Il s'agit du centre d'excellence pour les services bancaires aux entreprises des secteurs tels que l'industrie manufacturière, les télécommunications, les biens de grande consommation, l'industrie du ciment et du bâtiment, etc.;
- **Secteur Energie:** Il s'agit du centre d'excellence du Groupe, dédié à nos clients des domaines de l'énergie, du pétrole et du gaz;
- **Secteur public:** Centre d'excellence des services bancaires au secteur public au sein du Groupe ; il collabore avec les diverses entités de la Banque afin de cibler les opportunités du secteur public ;
- **Secteur Trésorerie et banque internationale:** Cette division est responsable des activités de trésorerie au sein du Groupe et de la supervision de nos agences internationales.

RÉCOMPENSES MAJEURES

En reconnaissance du rôle de leader de notre Banque dans le secteur des services financiers, des récompenses majeures ont été reçues d'organisations internationales et nationales prestigieuses. Certains de ces prix sont:

- Meilleure Banque de transactions en Afrique », prix décerné par le magazine britannique «The Banker»;
- «Meilleure banque de détail» et «Meilleure banque en matière de responsabilité sociale» dans le classement des prix annuels accordés au secteur bancaire par la publication Business Day;
- Prix prestigieux «Sectoral Leadership Award» dans le classement Pearl Awards 2013;
- «Banque de l'année 2013» au Libéria, prix accordé par le journal News;
- «Meilleure Banque du marché émergent de l'année 2014» au Cameroun pour la quatrième année consécutive, prix décerné par le magazine Global Finance;
- «Meilleure banque de l'année 2014» au Sénégal pour la troisième année consécutive, prix accordé par le magazine The Banker;
- «Meilleure banque de l'année 2014» au Burkina Faso, prix décerné par le magazine Global Finance;
- «Meilleure marque qui utilise efficacement les médias sociaux», prix décerné par le Rapport Alder sur les médias sociaux en 2014;
- «Top 100 des entreprises les plus respectées au Nigeria», prix décerné par Business Day.

RESUME DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

En 2014, nous avons défendu notre part de marché à travers l'Afrique, en dépit de la concurrence accrue et de l'instabilité macro-économique. Nous avons augmenté notre portefeuille de prêts de 14% pour franchir la barre de 1000 milliards de Naira. Nous avons continué à nous concentrer sur la création d'actifs de qualité, comme en témoignent le coût de dépréciation modéré et le coût global des risques. En outre, le taux des prêts non productifs de 1,6% est l'un des meilleurs taux de cette catégorie dans le secteur, renforçant la qualité de nos actifs, au fur et à mesure que nous exploitons de manière responsable les opportunités de croissance afin d'augmenter notre part de marché. Dans l'ensemble, le total des actifs du Groupe a augmenté de 5%, s'élevant à 2.76 trillions de Naira.

Reflétant notre effort tenace de mobiliser les dépôts stables à faibles coûts auprès des particuliers, notre coût de financement est resté l'un des plus bas dans le secteur, assurant de cette façon la stabilité de nos marges nettes d'intérêt, et cela en dépit de l'augmentation réglementaire des réserves de trésorerie. Nous sommes satisfaits du volume accru de transactions



effectuées par nos clients fidèles dont le nombre s'élève à plus de huit millions, d'autant plus que cette croissance se traduit par une augmentation de 10% de nos revenus bruts, estimés à 290 milliards de Naira.

Bien que l'accroissement des charges en Afrique ait eu des répercussions sur nos dépenses opérationnelles, notre modèle d'affaires a montré sa solidité, de sorte que nous avons enregistré un bénéfice net après impôts de 47,9 milliards de Naira en 2014. Ce résultat se traduit par un rendement moyen des capitaux propres de 19,2% pour nos actionnaires. Après un examen minutieux des facteurs pertinents, le Conseil d'administration a proposé un dividende de 10 Kobo par action. Nous utiliserons de façon optimale le capital levé récemment, et tirerons parti des opportunités du report à nouveau pour accroître nos activités, et offrir finalement une rentabilité attrayante à nos actionnaires dans les années à venir.

2015: UNE ATTENTION PLUS ACCRUE SUR LA CROISSANCE

Grâce à une restructuration interne de notre Banque, nous avons posé une fondation solide pour notre performance financière au cours de l'exercice 2014. Convaincus de ce fait, nous avons fixé des objectifs spécifiques pour l'exercice 2015. Les initiatives clés pour atteindre ces objectifs sont énumérées ci-dessous:

- Excellence dans les services bancaires aux entreprises:** Nous renforcerons nos services bancaires aux entreprises à l'échelle internationale, avec pour objectif de dominer les principaux secteurs de croissance dans nos marchés cibles, tout en exploitant de manière constante les chaînes de valeur de nos entreprises clientes et nos clients du secteur pétrolier et gazier.
- Promotion du leadership dans le secteur public:** Notre nouvelle division dédiée au secteur public a pour rôle de cibler les immenses opportunités des chaînes de valeur dans les activités gouvernementales, et aider la Banque à élargir l'offre et la part de ce segment de marché.
- Services bancaires personnalisés:** Au cours de l'exercice 2015, nous nous concentrerons davantage sur le secteur de services bancaires personnalisés, en accordant une attention particulière aux principaux segments de clients, à savoir étudiants, professions libérales, entrepreneurs indépendants et communauté d'expatriés.
- Trésorerie:** Nous augmenterons la part de marché de nos opérations de trésorerie, et la part des dépôts à faibles coûts et en devise étrangère, afin de dominer les marchés financiers en Afrique.
- Leadership sur le marché de Lagos:** En tant que carrefour commercial du Nigeria, Lagos est un marché que nous devons gagner. Par conséquent, nous renforcerons notre rôle à Lagos et exploiterons les opportunités qui

se présenteront dans ce segment important du marché nigérian.

- Accent sur le commerce régional en Afrique:** Nous augmenterons la productivité en exploitant les opportunités régionales, et en tirant parti de notre réseau bancaire régional, afin de dominer le commerce transfrontalier et les opportunités de banque de transactions.
- Technologie et support:** Nous continuerons de tirer parti de la technologie, de notre large présence géographique et de la gestion des relations pour assurer un soutien efficace à nos entités commerciales, et fournir d'excellentes prestations de service clientèle dans tous les points de contact au sein de la Banque.

J'ai la conviction que l'accomplissement indéfectible de ces initiatives clés permettra à notre Banque de satisfaire aux attentes de toutes ses parties prenantes au cours de l'exercice 2015.

CONCLUSION

En 2015, notre objectif demeure la consolidation des bénéfices réalisés au cours des trois derniers exercices, et le positionnement de la Banque comme une véritable institution financière panafricaine. Nous continuerons à mener nos activités de la manière la plus transparente et déontologique que possible, en nous appuyant sur la confiance de nos parties prenantes au cours des années.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier nos clients pour leur fidélité constante et leur croyance en notre capacité à répondre à leurs besoins bancaires ; nos actionnaires pour le soutien inébranlable apporté au Conseil d'administration de la Banque ; et notre équipe de direction. Pour conclure, je voudrais également remercier nos employés pour leur engagement continu et leur dévouement à la Banque.

Mesdames et Messieurs, je suis convaincu qu'avec votre soutien, l'exercice 2015 sera de loin plus brillante et prospère que l'exercice 2014.

Je vous remercie.

Phillips Oduoza

Directeur Général du Groupe

Revue de stratégie et des activités

Revue de la performance financière du Groupe

Environnement opérationnel

- En 2014 l'environnement a été caractérisé par des difficultés macroéconomiques, notamment au Nigeria et au Ghana, où l'instabilité du taux de change a conduit au resserrement de la politique monétaire. Le rendement sur les notes souveraines a atteint le taux de 16% et 25%, respectivement au Nigeria et au Ghana, en raison des taux réglementaires élevés de 13% et 21% respectivement. Étant donné que la monnaie locale, le Franc CFA, est dépendante de l'Euro, le taux de change dans les pays francophones de l'Afrique Occidentale est resté relativement stable.
- Les coûts relativement faibles des matières premières ont affaibli la fiscalité de la plupart des pays africains, ce qui a eu une forte incidence sur les dépenses du secteur public, et le revenu des ménages. Bien que les difficultés macroéconomiques aient ralenti le développement des affaires, et les créances du secteur privé dans quelques uns de ces pays, l'augmentation des prêts du secteur public a partiellement couvert ce déficit financier de revenus.
- Les difficultés liées à la sécurité au Nigeria et le déclenchement du virus Ébola dans certains pays de l'Afrique Occidentale comme le Libéria et la Sierra Leone ont entraîné l'affaiblissement du secteur des affaires et l'augmentation de ses coûts dans ces pays.
- L'environnement des affaires au Nigeria a été impacté par certains changements réglementaires importants, dont:
 - Le taux de la politique monétaire (MPR), qui a augmenté de 100 points de base, se situant à 13%, entraînant l'augmentation du coût de financement pour les banques ;
 - Le taux des réserves de trésorerie (CRR) pour les dépôts du secteur public et privé, qui a augmenté respectivement à 20% et 75% (auparavant de 15% et 50%), entraînant la croissance des actifs non productifs des banques ;
 - Le placement individuel de fonds dans le cadre des facilités permanentes de dépôt instaurées par la Banque Centrale du Nigeria (CBN), limité à 7.5 milliards de nairas en 2014, affaiblissant ainsi l'opportunité des revenus potentiels ;
 - La position nette ouverte des banques sur les opérations commerciales (NOTP), réduite à 0% (même si elle a enregistré une hausse ultérieure), limitant par la suite le volume des opérations commerciales de change et le revenu potentiel des banques ;
 - La limitation, par la CBN, de l'accès de certains clients à son système d'enchères inversées (Retail Dutch Auction System – RDAS), et de la période d'utilisation des devises étrangères par les banques ;
 - La position nette ouverte globale des banques (qui reflète l'exposition nette au risque de change), également limitée en 2014, entraînant la diminution des lignes de crédit en devises étrangères ;
 - La dépréciation du Naira de 8,4% en vertu du système d'enchères inversées, de 155 Naira / USD à 168 Naira / USD, avec une augmentation de la bande gérée de 3% à 5% (à savoir de 155 Naira / USD ± 3% à 168 Naira / USD ± 5%). Cette dépréciation a entraîné une réduction des soldes de dépôts dans les comptes en devises étrangères étant donné que les clients ont eu recours au remboursement anticipé du fait de leur préoccupation pour la dépréciation du Naira.

Analyse de l'état des revenus

- Les revenus bruts ont augmenté de 10% en glissement annuel, s'élevant à 290 milliards de Naira en raison de la croissance des revenus d'intérêts et hors intérêts respectivement de 6% et 18%. La croissance des revenus bruts a éclipse l'augmentation modeste de 5% des actifs globaux, entraînant par la suite l'augmentation du rendement sur les actifs et l'amélioration de l'efficacité de nos voies de services.
- actifs globaux, entraînant par la suite l'augmentation du rendement sur les actifs et l'amélioration de l'efficacité de nos voies de services.
- Bien que l'augmentation des réserves de trésorerie ait entraîné la diminution des actifs productifs d'intérêt, et ait éliminé la hausse potentielle des revenus d'intérêts, la croissance de 14% de notre portefeuille de prêts ainsi que le rendement plus élevé de notre portefeuille global ont compensé les contraintes réglementaires sur les revenus. Les revenus d'intérêts des prêts et des avances ont augmenté de 25%.
- En conséquence de la liquidité réduite du marché et des taux d'intérêt élevés, les dépenses d'intérêts ont augmenté de 10%, ce qui reflète partiellement l'augmentation de 30 points de base du taux des dépôts d'épargne (en raison de la croissance de 100 points de base du taux de la politique monétaire, celui-ci se situant à 13% au cours de l'année). Dans l'ensemble, le revenu d'intérêts global a légèrement augmenté de 3%, reflétant une marge nette d'intérêts relativement stable.
- Malgré la croissance de notre portefeuille de prêts, les coûts de dépréciation des prêts ont baissé de manière significative, se situant à 6.6 milliards de Naira (13.1 milliards de Naira en 2013), ce qui signifie un coût du risque inférieur de 0,7% (1,4% en 2013). Ce coût du risque modéré reflète la qualité des actifs et la prudence des dispositions prises par la Banque.
- La croissance des revenus hors intérêts a été influencée par l'augmentation des frais liés aux prêts et des revenus provenant du commerce, respectivement à hauteur de 62% et 55%. Nos services de dépositaire de fonds de pension ont continué à générer des revenus substantiels, soit une croissance de 25% des revenus comme résultat de la croissance des actifs de pension. Compte tenu des limites de la position nette ouverte réglementaire sur les opérations commerciales dans des pays comme le Nigeria et le Ghana, la Banque a exploité l'instabilité des marchés de change, ce qui a entraîné une forte croissance des revenus provenant du commerce.
- Même si le ratio de rotation des comptes courants a augmenté de 35%, en raison d'une nouvelle diminution de la COT imposée par la CBN, la commission sur le chiffre d'affaires (COT) a baissé de 10%. Bien que la COT sera progressivement éliminée d'ici 2016, l'augmentation des revenus provenant du commerce, les frais liés aux prêts, les services de banque électronique et les remises entraîneront une forte croissance des revenus hors intérêts.
- En dépit de la croissance des dépenses opérationnelles, partiellement due à l'environnement réglementaire (coûts AMCON et prime NDIC accus), le bénéfice avant impôts s'élève à 56.2 milliards de Naira. Dans l'ensemble, les bénéfices après impôts ont augmenté de 3% en glissement annuel, s'élevant à 47.9 milliards de Naira, ce qui se traduit par une rentabilité moyenne des capitaux propres de 19%.

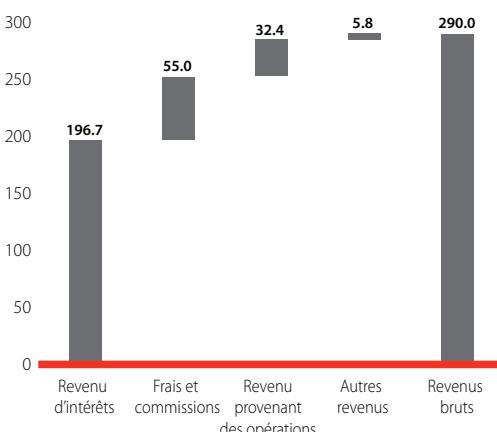


Analyse des états des revenus

En millions de Naira nigérians

Analysé des bénéfices	2014	2013	% Diff.
Revenus bruts	290,019	264,687	9.6
Revenu d'intérêts	196,680	185,700	5.9
Dépenses d'intérêts	(90,547)	(82,469)	9.8
Revenu d'intérêts net	106,133	103,231	2.8
Revenu hors intérêts	93,330	78,987	18.2
Revenu opérationnel	192,455	185,700	3.6
Dépenses opérationnelles	(129,686)	(107,851)	20.2
Bénéfice avant impôts	56,200	56,058	0.3
Taxation	(8,293)	(9,457)	(12.3)
Bénéfice net 2014	47,907	46,601	2.8

Composition du revenu brut (en milliards de Naira):



Analyse par segments

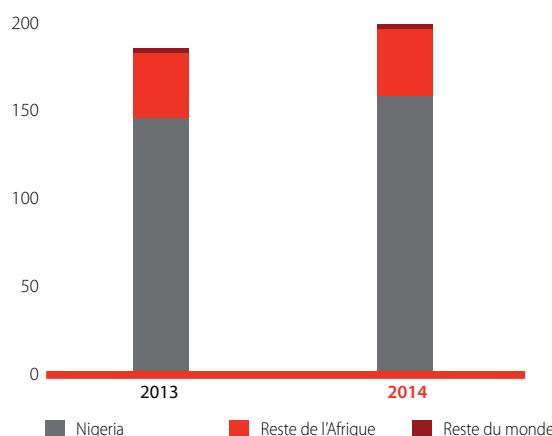
- Bien que l'activité au Nigeria soit restée dominante, avec une contribution de 77% aux revenus bruts, nous sommes satisfaits de la croissance constante de notre activité en Afrique, qui a généré de 21% de notre revenu. Mais plus important encore, UBA Africa (à savoir l'Afrique en dehors du Nigeria) a contribué à plus d'un cinquième du bénéfice global, étant donné que la plupart des filiales africaines sont passées dans le noir et présentent une forte perspective d'augmentation des revenus et de contribution accrue aux bénéfices dans les années à venir.
- La croissance de notre activité en Afrique se manifeste également par une contribution accrue aux dépôts et à la base d'actifs de la Banque, représentant un cinquième des actifs et passifs du Groupe. Le soutien stratégique que nous apportons à nos clients régionaux offre pour le futur des opportunités de croissance dans nos filiales en Afrique,

en plus d'une attitude, orientée vers la croissance des parts de marché des dépôts et prêts.

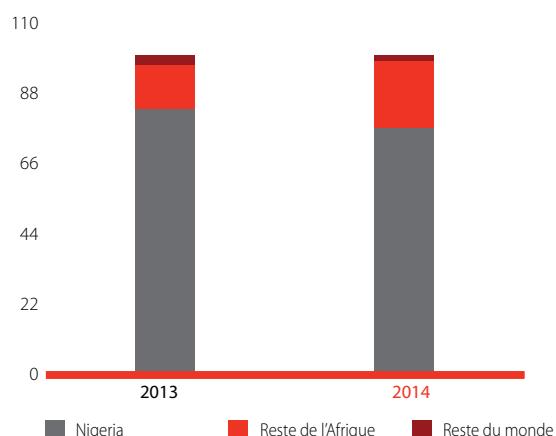
- Étant donné l'augmentation de notre masse critique visant à nous faire acquérir une position de leader sur les principaux marchés en Afrique, nous nous attendons à une croissance des revenus et des contributions au bénéfice générés par ce segment d'activité du Groupe. Nous tirerons parti du processus d'intégration et des nouvelles offres transfrontalières pour augmenter notre part sur le marché africain, et nous disposons d'une perspective de croissance du revenu généré par une fidèle clientèle.
- Nous sommes satisfaits de la diversification des revenus générés par notre activité en Afrique, compte tenu de sa contribution croissante aux revenus enregistrés et à la taille de notre bilan.

Analyse par segments

Contribution aux revenus par zone géographique



Répartition des actifs par zone géographique



Revue de stratégie et des activités

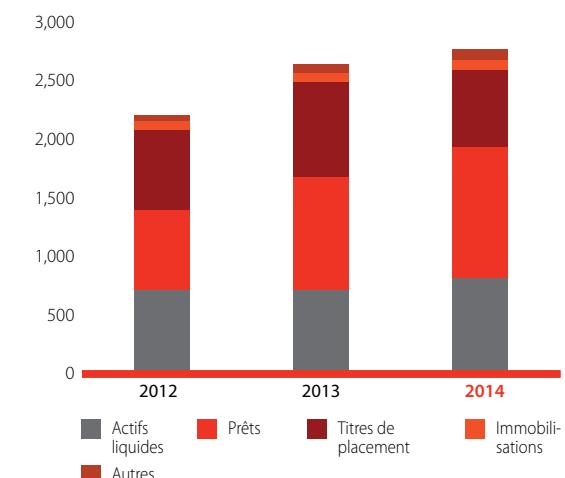
Revue de la performance financière du Groupe (suite)

Analyse du bilan

- Le bilan du Groupe a augmenté de 5%, de 2.64 trillions de Naira en 2013 à 2.76 trillions de Naira en 2014. La croissance modeste des actifs globaux reflète l'appétit de la Banque sur des marchés comme le Nigeria et le Ghana, où les difficultés macroéconomiques ont renforcé notre appétit pour le risque modéré. La croissance des actifs globaux a été principalement due à la croissance des prêts et des avances de 14% en glissement annuel et à l'augmentation des réserves de trésorerie réglementaires au Nigeria.
- La croissance de notre portefeuille de prêts reflète l'élargissement du portefeuille de prêts destinés aux entreprises, notamment dans les secteurs de l'énergie des biens de grande consommation et du commerce général. Nous continuerons à nous concentrer sur les actifs de qualité et rentables, mais aussi à soutenir nos clients fidèles dans tous les segments de marché, notamment les clients régionaux qui poursuivront la recherche d'opportunités de croissance dans de nouveaux marchés, où nous jouissons d'une vaste présence.
- Suite à l'échéance des obligations AMCON zéro-coupon cette année, le portefeuille des titres de placement a été réduit de 19%. Une partie considérable des revenus a été orientée vers des prêts plus productifs, conduisant à l'accroissement du rendement global.
- S'appuyant sur les chaînes de services robustes et l'efficacité accrue des offres de produits centrées sur la clientèle, nos stratégies de mobilisation des dépôts de détail ont fait preuve de solidité face à la concurrence croissante. Les comptes courants et d'épargne, qui restent notre principale source de financement, ont augmenté respectivement de 31% et 15%.

Analyse du bilan

Répartition des actifs (en milliards de Naira)

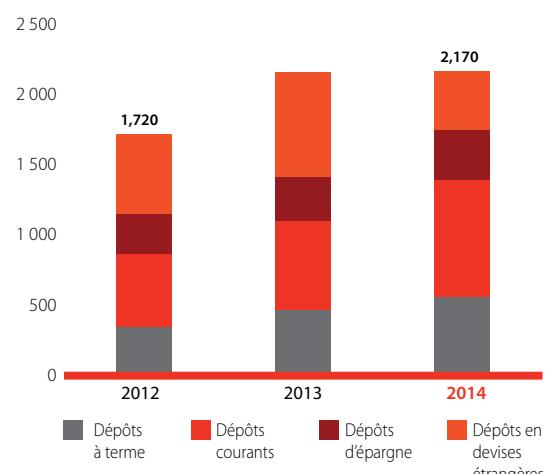


Liquidité et financement

- Le Groupe a maintenu un niveau élevé de liquidité au cours de l'exercice. En plus des exigences réglementaires, la Banque maintient des seuils de liquidité adéquats, conformément aux limites d'orientation internes.
- Grâce à des fonds stables à faible coût qui représentent trois quarts du total des dépôts, nous tireront parti de l'efficacité accrue de nos services pour augmenter notre part de marché dans le secteur des dépôts d'épargne et courants stables à faible coût.
- Nos dépôts de détail ont augmenté de 18% en 2014, ce qui reflète la pénétration croissante de notre marque à travers l'Afrique.
- Bien que notre portefeuille de prêts ait augmenté de 14% en glissement annuel, le ratio prêts-dépôts (LTD) de la Banque est resté de 49%, laissant une marge suffisante pour la croissance dans les années à venir.

Liquidité et financement

Composition des dépôts (en milliards de Naira)



En millions de Naira nigérians

Analyse du bilan	2014	2013	Différence %
Actifs liquides et équivalents	812,359	716,803	13.3
Prêts et avances	1,119,952	963,871	16.2
Titres de placement	657,523	811,206	(18.9)
Immobilisations	89,517	75,409	18.7
Autres	83,222	75,007	11.0
Total des actifs	2,762,573	2,642,296	4.7



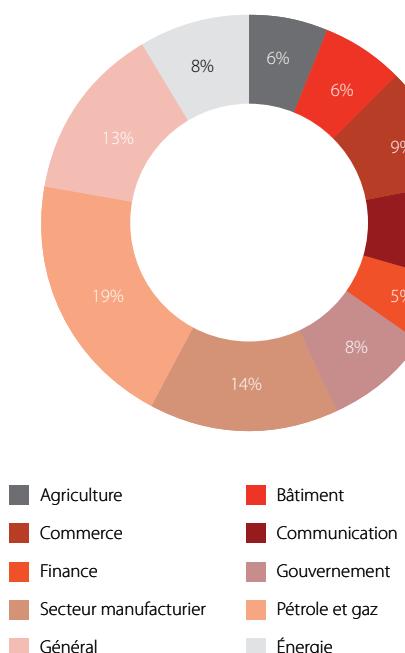
Qualité des actifs

- Le niveau de qualité des actifs de la Banque demeure l'un des meilleurs dans le secteur, avec un taux de prêts non productifs (NPL) de 1,55% au mois de Décembre 2014. Ce taux est impressionnant, comparé au niveau de référence réglementaire de 5% au Nigeria (notre marché de base), ce qui représente 80% de nos actifs à risque.
- Notre portefeuille d'actifs à risque est très diversifié dans tous les secteurs ainsi que du point de vue des débiteurs. Au-delà des réglementations concernant les expositions aux risques des débiteurs et des divers secteurs, notre cadre interne de gestion des risques continue à contrôler

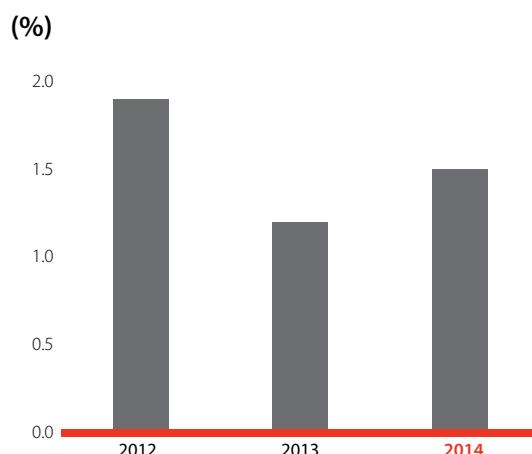
les expositions aux risques, assurant par la suite un portefeuille d'actifs à risque très diversifié, avec un faible risque de concentration.

- Notre Banque a continué à se concentrer sur les actifs de qualité dans le secteur commercial ainsi que celui des entreprises. En outre, la qualité de nos actifs est assurée par le contrôle actif de notre portefeuille et notre approche proactive de l'engagement des clients.
- Tout en améliorant la qualité des actifs, la Banque a pris des mesures prudentes concernant tous les actifs dépréciés, et pourrait être susceptible de bénéficier de recouvrements potentiels.

La qualité des actifs: un portefeuille diversifié d'actifs de qualité



Le taux des prêts non-productifs demeure l'un des meilleurs dans l'industrie bancaire



Adéquation des fonds propres

- UBA (la Banque) maintient un capital adéquat, disposant de 282 milliards de Naira de capitaux propres (fonds des actionnaires) en fin d'exercice 2014. Ce niveau de capitalisation est considéré suffisant pour soutenir les risques actuels et la croissance prévue à court terme.
- La croissance de 13% des fonds des actionnaires du Groupe est attribuable aux capitaux propres générés au sein de la Banque à travers les réserves comptables. Grâce à notre perspective de rentabilité, nous envisageons des avantages potentiels pour la croissance des fonds propres, compte tenu de la politique de distribution des dividendes établie par la Banque.

- En 2014 notre Banque a levé des fonds propres complémentaires à hauteur de 30.5 milliards de Naira (emprunt obligataire à sept ans) pour augmenter ses capitaux propres. Après la clôture de l'exercice, la Banque a également émis 11.5 milliards de Naira en vertu du droit préférentiel de souscription à une action pour 10 actions existantes.

Revue de stratégie et des activités

Gamme des services et produits électroniques

Revue des ressources de banque électronique de UBA

Les produits bancaires électroniques sont devenus des moyens privilégiés de prestation de services bancaires, permettant à la fois d'encaisser des fonds et d'effectuer des paiements. La préférence pour les voies électroniques s'explique par le taux élevé de la jeunesse de la population, l'utilisation croissante d'internet, la facilité à effectuer les transactions et la disponibilité 24 heures/24 des canaux.

À titre d'exemple, 87% des transactions de paiement effectuées par nos clients se réalisent à présent par voie électronique, contre 13% représentant le taux des opérations effectuées aux guichets bancaires.

En conséquence, nous avons développé notre capacité dans le secteur des produits bancaires électroniques pour transformer les caractéristiques des produits destinés aux particuliers et aux entreprises. Nous avons lancé de nouveaux produits électroniques et amélioré la capacité de paiement et d'encaissement de fonds dans toutes les opérations en Afrique.

Les produits et services bancaires électroniques de UBA sont conçus pour décongestionner nos agences par l'orientation des clients vers des plateformes en libre-service. Par conséquent, nos agences, en plus d'être des voies de services qui offrent à nos clients de la valeur ajoutée, serviront aussi de points de contact efficaces pour le développement des relations bancaires avec la clientèle (telles que la consultation des clients). UBA utilise actuellement le service de banque électronique, qui bénéficie d'une présence dans 19 pays africains, pour offrir des opportunités à la population démunie du Nigeria et stimuler l'utilisation des services et produits bancaires chez les personnes non bancarisées et sous-bancarisées en Afrique.

Débit (LCY, USD, GBP, Euro)
Cartes prépayées (LCY, USD)
Crédit (LCY)

GABs: Guichets automatiques de banque
Bornes interactives

Terminaux de Paiements Electroniques

Commerce par téléphonie mobile: U-Mobile
Alerte par SMS / Twitter

Commerce électronique: U-Direct Detail
Alerte par email
Relevé de compte électronique
Banque via Facebook
(U-social)

U-Pay HR

Paiements: U-Direct Entreprise
TTUM

Encaissement de fonds: U-Direct Entreprise
U-Collect Web
EduPortal: Sites web pour encaissements scolaires
Inter-Agences

La liste ci-dessous comprend les produits et les canaux électroniques de notre banque de détail et d'entreprise.

Canaux et produits électroniques bancaires destinés aux particuliers

UBA dispose de 20 produits électroniques bancaires, pour compléter et faciliter la vente des produits de détail et des canaux de services. Les produits, canaux et services sont présentés ci-dessous.

Les détails de certains de ces produits sont présentés ci-dessous.

Cartes de débit

En 2012, UBA a lancé de nouvelles cartes Visa, MasterCard et Verve pour faciliter l'accès des clients aux liquidités au plan national et international.

Les cartes Visa émises par UBA sont des cartes à puce EMV et des cartes à code PIN, avec une sécurité extrême.

En segmentant notre base de clientèle, nous avons lancé des cartes de débit pour le marché de masse et les clients nantis.

Carte de débit Verve

La carte de débit Verve a été lancée au Nigeria comme carte locale, destinée aux clients qui ne souhaitent pas utiliser leurs cartes en dehors du Nigeria. Elle est offerte à faible coût, et utilisable sur les distributeurs bancaires automatiques, les terminaux électroniques de paiement et le Web local. Par conséquent, Verve est une carte de débit à faible coût, destinée aux clients du marché de masse. Étant donné que Verve est une carte locale à puce EMV, nous n'avons enregistré aucun cas frauduleux de clonage en dehors du Nigeria.

Carte de débit Visa

Nous continuons à émettre la carte de débit Visa classique dans toutes nos agences au Nigeria, ainsi que dans les 18 autres pays de présence ; elle est émise sous forme de carte à devise unique, mais nos clients peuvent l'utiliser pour effectuer des paiements dans n'importe quelle devise, localement ou à l'étranger. Le montant des paiements en devise étrangère, effectués par carte est réglémenté par la banque centrale de chaque pays. Par exemple, la Banque Centrale du Nigeria autorise des dépenses dans la limite de 150.000 de dollars par an.

Carte de débit Visa à double devise (Visa Dual Currency Debit Card – DCDC)

Le nombre de cartes de débit Visa à double devise a également augmenté. Cette carte permet aux clients disposant de comptes en devises étrangères et en monnaie locale, de lier les deux types de comptes à une seule carte de débit. La carte permet aux clients d'avoir accès au compte en monnaie locale que lorsqu'ils sont à l'intérieur du pays d'émission ; elle permet d'effectuer globalement des dépenses à partir du compte en devises, en dehors du pays d'émission. Il n'y a pas de limites concernant le montant des dépenses effectuées à partir du compte en devises étrangères.



Carte de débit MasterCard : Standard, Gold, Platinum et World

La carte International MasterCard est destinée au marché de masse, la carte Gold MasterCard à la classe moyenne, Platinum MasterCard aux clients nantis et la carte World MasterCard est émise sur demande spéciale. Ces cartes ont été lancées comme des cartes à devise unique, associées aux comptes en monnaie locale, mais les clients peuvent effectuer des transactions dans toute monnaie sur les GABs, les terminaux électroniques de paiements ou sur Internet. Elles évitent de faire des opérations de change avant tout paiement.

À présent les cartes de débit MasterCard sont émises uniquement au Nigeria, mais elles sont également prévues pour les 18 autres pays de présence en Afrique.

MasterCard: USD, EURO et Livres sterling

Nous avons également lancé la carte MasterCard au Nigeria pour les comptes en dollars US, en livres Sterling et en euros. L'émission des cartes de débit MasterCard nous a permis de renforcer nos propositions de valeur pour les comptes en devises.

Ces cartes seront lancées en d'autres pays africains très bientôt.

Cartes prépayées

En 2012 UBA a lancé des cartes prépayées Visa. La carte prépayée UBA a été lancée dans tous les 19 pays de présence. À la fin de 2014, UBA a également lancé la carte prépayée MasterCard. Toutes les cartes prépayées peuvent être chargées en monnaie locale.

La carte prépayée Visa a également été lancée en dollars US au Nigeria, au Liberia et en République Démocratique du Congo.

Voies de paiements

La banque par téléphonie mobile (U-Mobile), la banque par Internet (U-Direct), les GABs, les TPEs et le paiement sur Internet sont des services offerts par UBA aux titulaires de comptes, afin de leur permettre d'avoir accès aux comptes et de les gérer (U-Mobile et U-Direct), retirer des espèces (les GABs) et effectuer des paiements (les terminaux électroniques de paiements et le paiement sur Internet).

Guichets automatiques de banque (GABs)

Les GABs sont installés dans tous les 19 pays de présence. Les GABs ont été conçus pour accepter tous les systèmes de cartes,

quel que soit le pays d'émission. La grille tarifaire, applicable aux services de retrait sur les GABs, a changé de manière significative au Nigeria. Les banques ont supprimé les frais de 65 Naira, prélevés sur les clients qui utilisent des cartes émises par la même banque et les frais associés aux trois premières transactions (effectuées au cours d'un mois) prélevés sur ceux qui utilisent des cartes émises par d'autres banques.

En 2014, UBA a acquis la licence MasterCard qui couvre l'ensemble des opérations en Afrique et tous les distributeurs automatiques UBA peuvent actuellement accepter toute carte MasterCard et Visa, locale ou internationale.

La tendance croissante des retraits qui ne sont pas en espèces sur les distributeurs automatiques bancaires a constamment augmenté, de 1% en Janvier 2013 à 10% en Décembre 2014. Cela a entraîné l'utilisation des bornes interactives, qui seront consacrées aux services de paiement qui ne sont pas en espèces. Quelques exemples de services de paiement qui ne sont pas en espèces : la vente de cartes de recharge de téléphone, le paiement de factures, les dons, le transfert de fonds etc. Les bornes interactives seront lancées par notre Groupe en 2015.

Nous avons également constaté le fait que près de 80% des dépôts sont effectués dans les agences, ce qui entraîne des risques d'affluence. Le volume de dépôts d'une valeur inférieure à 20,000 Naira étant très élevé, nous avons prévu de lancer en 2015 des distributeurs automatiques qui acceptent les billets.

Terminaux de paiements électroniques et canaux de paiement sur internet:

En 2012 UBA a obtenu la licence MasterCard permettant d'effectuer des opérations MasterCard sur les TEPs et sur Internet. En 2013, UBA a également obtenu la licence Visa pour les opérations effectuées sur les TEPs et sur Internet. En 2014, UBA a mis en place le droit acquis en vertu des licences Visa et MasterCard destinées aux opérations effectuées sur les TPEs et via les canaux Web.

Depuis l'acquisition de ces licences, UBA a entrepris de lancer les TPEs et les canaux Web dans tous les pays de présence en Afrique.

Services bancaires par téléphonie mobile (U-Mobile)

UBA a investi dans une plateforme bancaire par téléphonie mobile qui fonctionne au Nigeria et dans tous les pays

Gamme des services et produits électroniques (suite)

africains. Le canal de banque par téléphonie mobile permet aux clients d'accéder aux services bancaires de base tels que la consultation des soldes, la confirmation des chèques, le transfert de fonds, l'achat de cartes de recharge de téléphone, le paiement de factures et l'envoi de réclamations aux centres de satisfaction de la clientèle.

Étant donné le fort potentiel de cette offre, UBA continue à investir dans une plateforme plus flexible et conviviale pour faciliter l'accès des clients à ce genre de services.

Banque par Internet (U-Direct)

UBA a lancé des services bancaires par Internet dans tous les 19 pays de présence.

La plateforme de services bancaires par Internet permet au client d'avoir accès aux services bancaires de base, tels que la consultation des soldes, la confirmation des chèques, le transfert de fonds, l'achat de cartes de recharge téléphonique, le paiement de factures et l'envoi de réclamations aux centres de satisfaction de la clientèle.

Banque via Facebook (U-social)

En 2015, UBA envisage de lancer les services bancaires via Facebook dans tous les pays. Ces services sont destinés à la population plus jeune qui utilise les médias sociaux à grande échelle.

Services (SMS, e-mail, alerte Twitter, relevé électronique périodique)

UBA offre également d'autres services de notification, dont l'alerte par SMS ou e-mail et des relevés électroniques périodiques.

Les alertes par SMS et e-mail sont envoyées aux clients lorsqu'une opération de débit ou de crédit est effectuée sur leur compte. Les alertes par SMS et e-mail sont envoyées aux numéros de téléphones mobiles et aux adresses e-mail fournis par les clients et figurant dans la base de données de la banque.

Alerte Twitter

L'alerte Twitter a été lancée au Nigeria en 2014; elle sera lancée dans tous les pays en 2015.

L'alerte Twitter sert à informer les clients lorsqu'une opération de débit ou de crédit est effectuée sur leur compte.

Produits de banque électronique destinés aux entreprises

U-Direct Entreprise: la plateforme internationale de paiement destinée aux entreprises

En 2015, toutes les plateformes de paiement ont été regroupées en une seule plate-forme, U-Direct Corporate, qui présente un module d'authentification unique. U-Direct Entreprise est une plateforme de paiement destinée aux entreprises, institutions, PMEs et organismes gouvernementaux.

Elle leur permet d'effectuer des paiements à partir de leurs comptes bancaires. U-Direct Entreprise est une application sécurisée, basée sur le web, qui permet aux compagnies, entreprises, aux sociétés de petite taille et aux gouvernements d'effectuer des paiements électroniques (en monnaie locale ou en devises étrangères) à tout bénéficiaire, quelle que soit sa banque et partout sur Internet. Elle permet des paiements électroniques et présente une fonctionnalité unique basée sur des règles permettant le traitement direct intégral.

Le système permet aux clients de maîtriser leur compte et d'effectuer divers paiements (par exemple, salaires du personnel, paiements aux fournisseurs, dividendes, pensions, etc.). Ces services sont offerts à l'aide d'un module unique, à enregistrement rapide, disposant d'une configuration simple et flexible, des règles d'autorisation et d'une procédure de validation à plusieurs niveaux.

U-Direct Entreprise permet des paiements à une ou plusieurs personnes, des flux de traitement prédéfinis et des formats à fichier multiple. Elle permet également les crédits directs et les paiements par débit direct.

La solution peut être utilisée pour effectuer des paiements individuels aux fournisseurs, approvisionner la caisse de menues dépenses et offrir des avantages sociaux aux employés. Les paiements peuvent être effectués en monnaie locale ou en devises étrangères. La solution U-Direct Entreprise est disponible dans tous les 19 pays de présence.

Le service U-Direct Entreprise, entre autres, a valu à UBA le titre de Banque de transactions de l'année 2014 ».

U-Pay : Paiement groupé de salaires

La plateforme de paiement U-Pay est conçue pour gérer les dossiers des employés, payer les avantages sociaux, les impôts, calculer et verser les salaires. U-Pay est destinée aux entreprises,



institutions, PMEs et gouvernements et peut être utilisée pour gérer les bases de données des employés, payer les salaires, régler les avantages sociaux et verser les impôts aux autorités gouvernementales. Ces paiements sont directement effectués par les clients à partir de leur compte bancaire.

U-Pay est une application web sécurisée qui permet le paiement électronique par un processus d'approbation des transactions facilitant le traitement direct intégral depuis le confort des bureaux.

Ces services sont offerts à l'aide d'un module unique, à enregistrement rapide, disposant d'une configuration simple et flexible, des règles d'autorisation et d'une procédure de validation à plusieurs niveaux. U-pay permet également les crédits directs et les paiements par débit direct. La version client de la solution U-Pay utilisable sur le web est disponible dans les 19 pays de présence.

Agence U-Collect (BankCollect) : Encaissement de fonds provenant de l'étranger

Le service BankCollect UBA est proposé aux entreprises pour faciliter leur recouvrement de créances auprès des clients à travers le réseau d'agences UBA. Ce produit, marque déposée de UBA, est utilisé par les caissiers des agences de UBA pour recueillir des informations de nature professionnelle et financière provenant de ceux qui effectuent des paiements dans le compte du client. A titre d'exemple, nous pouvons citer les impôts payés aux autorités gouvernementales, l'encaissement des recettes de ventes, les factures d'eau et d'électricité, etc.

Le produit BankCollect permet aux entreprises de contrôler les paiements en ligne afin de satisfaire leurs clients. Le système est flexible et peut être intégré dans le système de facturation de l'entreprise bénéficiaire d'encaissements.

Même si le système BankCollect peut être utilisé uniquement pour les encaissements et à travers le réseau de nos agences bancaires, UBA accepte également les plateformes interbancaires qui permettent l'encaissement provenant d'agences spécialement désignées.

Le produit BankCollect est utilisé pour encourager à travers notre réseau d'agences, la collecte de dépôts, étant destinée aux entreprises qui disposent d'un ou de plusieurs points de vente.

BankCollect est disponible dans les 19 pays de présence.

En 2015, la Banque souhaite lancer le produit BankCollect pour d'autres banques de l'étranger pour faciliter les services d'encaissement dans les 18 pays où UBA est leader sur le marché.

U-Collect Web : Encaissements par Internet

La plateforme U-Collect est un portail d'encaissement par Internet, marque déposée de UBA, qui permet d'effectuer des paiements en ligne sur les sites de commerçants. Le portail permet aux commerçants d'encaisser des fonds en utilisant tout type de carte, y compris MasterCard, Visa et toute carte locale.

À présent UBA offre gratuitement les services U-Collect Web aux concepteurs et aux commerçants afin d'encourager le développement du commerce électronique.

Lorsqu'elle est utilisée pour l'encaissement des frais de scolarité par les écoles secondaires, la version U-Collect est nommée SchoolOnline et lorsqu'elle est utilisée pour les institutions d'enseignement supérieur, elle est intitulée EduPortal. En ce qui concerne EduPortal et SchoolOnline, UBA fournit également le contenu en ligne de programmes scolaires et académiques en plus des services d'encaissement des frais de scolarité.

En 2014, UBA a mis en place les licences Visa et MasterCard destinées à permettre des services d'encaissement par Internet dans tous les pays. La plateforme U Collect Web permet l'utilisation en ligne des cartes MasterCard et Visa locales et internationales.





Durabilité et responsabilité sociale du Groupe

Rapport sur la durabilité et la responsabilité sociale du Groupe

Suite à l'adoption par UBA des principes de durabilité bancaire au Nigeria (NSBPs), émis par le Comité des banquiers en juillet 2012, la Banque a pris des engagements en matière de promotion de l'activité bancaire pérenne et de développement d'une Banque plus pérenne qui continuera à satisfaire aux principes de responsabilité sociale, par la gestion de son impact opérationnel direct et indirect, tout en contribuant au développement durable et responsable.

En adéquation avec l'un des protocoles des NSBPs concernant la nécessité de fournir un rapport sur l'activité bancaire durable jusqu'à la fin de l'exercice 2014, voici le rapport sur le progrès enregistré par UBA dans le processus de mise en place des neuf principes NSBPs pendant la période mentionnée ci-dessus:

- Principe n° 1: Nos activités commerciales et la gestion des risques sociaux et environnementaux:**

Pour renforcer notre système de gestion des risques, et notre processus d'octroi de prêts, la Banque a nommé en 2014 des directeurs de gestion des risques environnementaux du Groupe qui exercent en tant que promoteurs du processus de contrôle du respect des principes de durabilité et de leur mise en œuvre dans les secteurs suivants: finance agricole, contrôle des crédits, risque opérationnel, financement des projets, secteur public, institution financière et prêts destinés aux entreprises. Nous avons également lancé le questionnaire d'évaluation de l'impact social et environnemental destiné à nos clients de crédits, notamment ceux des secteurs du bâtiment, pétrolier, gazier, énergétique, agricole et manufacturier. Les réponses aux questions figurant dans le questionnaire sont analysées et intégrées dans le processus de la décision de financement afin de déterminer la validité de la transaction.

- Principe n° 2: Nos activités commerciales respectueuses de l'environnement et de la société:**

Pour réduire notre apport en carbone, nous nous appuyons sur les pratiques durables que nous avons lancées au cours des années précédentes, visant à réduire l'apport en carbone découlant des opérations de la Banque. À titre d'exemple, nous réduisons la consommation d'énergie dans toutes nos agences en adoptant les horaires de fermeture obligatoire pour les bureaux où se déroulent des activités non urgentes ainsi que pour notre direction générale. Dans le même esprit, l'utilisation du système de climatisation dans notre direction générale est périodiquement limitée, pendant la semaine et le week-end.

Nous avons poursuivi notre effort de réduire l'utilisation de papier pour l'ensemble de nos opérations. Nous encourageons nos membres du personnel à utiliser l'email, les flux de travail, les portails et autres voies électroniques comme outils de travail. Les informations sont envoyées aux clients par voie électronique, messages, appels téléphoniques et e-mails. À titre d'exemple, les relevés de compte bancaire sont envoyés par e-mail, exception faite des cas où les clients exigent une version imprimée. Nous avons également remanié et / ou développé divers produits par voies électroniques, tels que U-direct, U-Mobil, U-social et Alerter Twitter, visant à réduire l'utilisation de papier découlant des opérations de notre Banque.

Étant donné l'ampleur de nos opérations qui se déroulent dans plus de 444 agences au Nigeria et notre présence dans 18 autres pays africains, nous sommes confrontés à la nécessité croissante d'entreprendre des voyages fréquents au sein du Groupe. Toutefois, nous avons limité cette nécessité et l'apport en carbone qui en découle, en investissant dans des infrastructures de pointe permettant des conférences téléphoniques, ce qui nous permet de réduire le nombre de voyages tout en maintenant les mêmes résultats dans des délais plus courts.

En termes de soutien apporté à la communauté, nous avons continué à investir dans les communautés où nous sommes présents, grâce à notre division de responsabilité sociale – la Fondation UBA. À titre d'exemple, nous pouvons citer des projets annuels comme le Concours national de rédaction de la Fondation UBA, lancé au Nigeria, au Sénégal et au Ghana ; Marchez, faites du jogging et du cyclisme, projet dédié à la lutte contre le cancer du sein et de la prostate, lancé en 2014 ; le parrainage des programmes étrangers de développement des capacités professionnelles, destinés aux praticiens de la médecine nigérians ; divers dons, y compris le fourgon d'incendie offert à l'Université Fédérale de Technologie, à Akure ; le don de plus de 1 million de dollars, destiné à la lutte contre le virus Ébola au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée et le don accordé à la « Mission de soutien de l'Union Africaine pour la riposte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA). Certains de ces projets sont analysés de manière détaillée ci-dessous, en vertu de la responsabilité sociale du Groupe.

- Principe n° 3: Les Droits de l'Homme:**

En appliquant les procédures existantes relatives au respect des lois et réglementations contre le blanchiment d'argent et le financement des actions terroristes, la Banque veille à ne pas s'engager dans des transactions qui portent préjudice aux droits de l'homme, telles que le travail des enfants, le trafic et l'exploitation d'êtres humains et les formes de discrimination, y compris celles relatives au sexe et à la religion. Nous n'avons enregistré aucun cas de violation de ce principe au cours de l'année 2014.

- Principe n° 4: Autonomisation économique des femmes:**

Depuis le retrait du Conseil d'administration de la dernière administratrice exécutive en 2011, UBA a nommé en 2013 une autre femme en la même qualité. Cette même année, la banque a lancé le compte bancaire Ruby (destiné uniquement aux femmes), qui a continué d'attirer une clientèle accrue.

- Principe n° 5: L'inclusion financière:**

En adéquation avec la politique à trois niveaux « Connaître votre client » (KYC) de la Banque Centrale du Nigeria visant à promouvoir l'inclusion des personnes non bancarisées dans le secteur financier formel, nous avons continué à promouvoir l'ouverture de comptes Tiers 1 et 2 pour la clientèle provenant d'un milieu économique défavorisé. Au cours de l'année 2014, un total de 533.749 comptes bancaires a été ouvert pour ce groupe de personnes. La Banque a maintenu simultanément

sa politique concernant l'offre de services bancaires destinée à répondre aux besoins spécifiques des personnes défavorisées sur le plan éducatif et physique.

- **Principe n° 6: Gouvernance environnementale et sociale:**

En Septembre 2014, notre équipe d'audit interne a effectué un contrôle de la gouvernance environnementale et sociale des banques et les recommandations formulées ont toutes été intégralement respectées.

- **Principe n° 7: Développement des capacités:**

Le développement des capacités dans le domaine de la durabilité est un processus continu à UBA Plc. Nous avons récemment achevé le cours annuel de conformité 2014 pour les membres du personnel – un cours de formation et d'évaluation assisté par ordinateur, comprenant un module relatif à la durabilité.

En outre, nous avons publié l'Aperçu mensuel des règlements de conformité, qui traite du sujet de la durabilité ; nous avons distribué ce document via email à tous les membres du personnel. Nous avons également poursuivi notre collaboration avec d'autres banques et institutions financières de développement, telles que la Société financière internationale, en participant à des réunions régulières et à des ateliers de développement des capacités.

- **Principe n° 8: Partenariats de partage:**

UBA est membre de l'Initiative commune de sauvetage en cas de catastrophe (PRDJ), constituée de la Banque Centrale du Nigeria, la First Banque, l'Union Bank et la Wema Bank. Chaque fois qu'un incendie se déclare dans le voisinage de la ville de Marina, PRDJ fournit soutien et assistance. La Banque a également établi une collaboration avec le Service de lutte contre les incendies de l'État de Lagos, le Service fédéral des incendies et l'Autorité nigériane de gestion des urgences (NEMA).

- **Principe n° 9: Déclarations:**

Nous avons commencé à déclarer les rapports à la Banque Centrale de Nigeria. Nous avons débuté par des rapports trimestriels pour l'année 2014 et nous soumettrons conséquemment un rapport biennal et annuel. Les problèmes relatifs à la durabilité sont signalés au Conseil d'administration de la Banque par le biais de son Comité de gestion des risques, qui se réunit trimestriellement. En conséquence, le Conseil d'administration est informé sur le progrès enregistré dans le processus de mise en œuvre de la politique de durabilité approuvée par le Conseil d'administration, comme une partie de sa responsabilité de promotion de la durabilité au sein du Groupe.

La mise en œuvre des principes NSBPs et de la politique de durabilité de la Banque restent une responsabilité courante, consistant à enracer la culture de la durabilité au sein de la banque, dans la mesure où nous nous efforçons de regagner notre position de leader dans le secteur bancaire par des méthodes économiquement viables, socialement pertinentes et écologiquement responsables.

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DU GROUPE



Le Groupe UBA est attaché aux principes et aux pratiques de responsabilité sociale ; il représente avec fierté un modèle de société citoyenne dans tous les pays de présence. Le Group UBA poursuit ses objectifs de responsabilité sociale par le biais de la Fondation UBA. La Fondation UBA assume ce rôle en intervenant dans trois domaines stratégiques, extrêmement importants pour le développement de la communauté : l'éducation, l'environnement et l'autonomisation économique. Dans l'éventualité d'un besoin d'intervention, la Fondation s'implique également dans des projets spéciaux, en dehors de ces trois domaines d'intervention. La Fondation UBA puise son inspiration dans les valeurs intrinsèques du Groupe : l'humilité, l'empathie, l'intégrité et la résilience (HEIR).

Le Groupe UBA reconnaît que faire des affaires de façon durable signifie agir de manière à habiliter la génération africaine actuelle sans compromettre l'avenir. Ainsi ce principe se reflète-t-il dans les activités de la Fondation UBA.

Comme dans les années précédentes, en 2014 la Fondation UBA a continué d'intervenir dans les domaines cruciaux de l'environnement socio-économique, susceptibles d'améliorer de façon significative les moyens de subsistance durables et de renforcer la durabilité à long terme dans les pays de présence de UBA.

ÉDUCATION

Une jeune génération hautement éduquée et bien informée est essentielle pour l'avenir de l'Afrique. Une éducation de qualité est par la suite essentielle pour la main-d'œuvre nécessaire, destinée à amener l'Afrique sur le chemin des nouvelles opportunités et à propulser le continent vers la prospérité.

La Fondation UBA s'implique de manière active dans des initiatives et des projets éducatifs, notamment ceux destinés non seulement à améliorer le degré l'alphabétisation, mais aussi à encourager le développement intellectuel des enfants africains. À titre d'exemple nous pouvons citer le Concours de rédaction destiné aux écoles secondaires en Afrique.

Concours national de rédaction

Le concours national de rédaction complète l'initiative «L'Afrique qui lit» de la Fondation UBA. Ce concours annuel est destiné aux élèves des écoles secondaires de deuxième cycle, qui répondent aux appels d'offre en traitant un sujet de rédaction donné. En 2014, les élèves des écoles secondaires de deuxième cycle ont traité le sujet suivant: «Les médias sociaux sont-ils le bon endroit pour se faire des amis?»

Pour la première fois en 2014, le concours de rédaction a eu lieu simultanément au Ghana, au Sénégal et au Nigeria. Au Nigeria, Fabelurin Fehintoluwa, le lauréat âgé de 15 ans, élève de l'école *Maverick College* d'Ibadan, État d'Oyo, a gagné le prix très convoité d'une bourse d'une valeur de 1 million de Naira. Obi Daniel Chukwudum, âgé de 16 ans, de l'école secondaire *St. Thomas*, de Kano, classé deuxième, a remporté une bourse de 750.000 Naira, tandis que le troisième prix, une bourse de 500.000 Naira, a été attribué à Sunday Kenneth Ikemsinachi, âgé de 15 ans, de l'école *Dority International Secondary School*, d'Aba, Etat d'Abia. Les trois gagnants bénéficieront, grâce à l'amabilité de la Fondation UBA, d'une bourse leur permettant d'étudier dans une université africaine de leur choix.

Durabilité et responsabilité sociale du Groupe

Rapport sur la durabilité et la responsabilité sociale du Groupe (suite)



Titre : De gauche à droite : Apollos Ikpobe, Directeur général de la Banque Nationale ; Fabelurin Fehintoluwa, lauréate du premier prix du Concours national de rédaction 2014 destiné aux écoles secondaires au Nigeria et Kennedy Uzoka, Directeur Général de UBA Africa, lors de la grande finale du Concours national de rédaction 2014 au Nigeria.

Au Ghana, la lauréate du Concours national de rédaction est Paulina Mensah Boadiwaa, une élève de 17 ans du Lycée Wesley Girls High School. Elle a reçu une bourse de 17.700 Cedi. Makafui Ama Tse Esther, élève du lycée Mawuli Senior High School, deuxième, et Dorcas Nuku Darko, élève du lycée Keta Senior High School, troisième, ont reçu des bourses de 12.390 Cedi et 7.080 Cedi respectivement, des fonds destinés à leur formation universitaire.



Titre : De gauche à droite : Ijeoma Aso, Directeur Général de la Fondation UBA ; Nku Darko Dorcas, deuxième finaliste ; l'honorable Samuel Okudzeto Ablakwa, Ministre Adjoint de l'Éducation au Ghana ; Paulina Boadiwaa Mensah, lauréate du Concours national de rédaction 2014 au Ghana et Makafui Ama Tse Esther, première finaliste à la grande finale de l'édition destinée aux jeunes filles du Concours national de rédaction organisé au Ghana par la Fondation UBA.

PROJETS SPÉCIAUX

La prise de conscience sur les effets du cancer de la prostate

Chaque année, UBA organise une campagne d'action contre le cancer de la prostate visant à susciter une prise de conscience sur les effets néfastes de ce problème sérieux de santé et offrant la possibilité à la population de sexe masculin de faire effectuer gratuitement des tests de dépistage. Afin de susciter une prise de conscience sur les risques du cancer de la prostate, la Fondation UBA a organisé en 2014 une course cycliste ayant comme point de départ le Bureau Central de la Banque nationale et comme point d'arrivée le Stade National de Surulere, à Lagos.

En même temps, la Fondation a parrainé des tests de dépistage du cancer de la prostate. La campagne a entraîné une diminution de la stigmatisation associée au cancer de la prostate.



Titre : De gauche à droite : Ijeoma Aso, Directeur Général de la Fondation UBA ; Aïssatou Ndiaye, deuxième finaliste ; Fatima Zahra Ndoye, lauréate du Concours national de rédaction au Sénégal ; Aminatou Aïdara, première finaliste, et Amie Semez, Directeur général UBA Sénégal, lors de la grande finale du Concours national de rédaction au Sénégal.

Au Sénégal, Fatima Zahra Ndoye, une élève âgée de 17 ans de l'école Cours sainte Marie de Hann a gagné le Concours national de rédaction organisé par la Fondation UBA et destiné aux élèves des écoles secondaires de deuxième cycle. Elle recevra une bourse de 453.000 de francs destinée à financer ses frais de scolarité à l'université. Aminatou Aïdara et Aïssatou Ndiaye, élèves de la Maison d'éducation Mariama Bâ, ont été les deux premières finalistes du concours. Elles recevront respectivement 1.717.000 CFA et 981.000 CFA, des bourses destinées à financer leurs frais de scolarité à l'université.



Titre : Campagne de prise de conscience sur les effets du cancer de la prostate organisée par la Fondation UBA en 2014

Soutien au Service national de l'immigration

En 2014, la Fondation UBA a fait don d'un équipement moderne au Service de l'immigration du Nigeria (NIS) d'Ikoyi, à Lagos. Cette action correspond à l'objectif du Groupe UBA de soutenir les institutions importantes du gouvernement.



Gouvernance

Rapport du Conseil d'Administration

Les administrateurs présentent leur rapport ainsi que les états financiers audités du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2014.

1. LES RÉSULTATS EN BREF

	Groupe		Banque	
	2014 (En millions de Naira)	2013 (En millions de Naira)	2014 (En millions de Naira)	2013 (En millions de Naira)
Bénéfice avant impôt	56,200	56,058	42,378	51,841
Impôt	(8,293)	(9,457)	(2,295)	(5,358)
Bénéfice après impôt	47,907	46,601	40,083	46,483
Autres éléments du revenu global	(2,562)	7,101	(1,197)	9,167
Total du revenu global	45,345	53,702	38,886	55,650
Total résultat global attribuable:				
– aux actionnaires de la Banque	44,911	53,445	38,886	55,650
– à l'intérêt minoritaire	434	257	–	–
	45,345	53,702	38,886	55,650

2. DIVIDENDE

Pour l'exercice en cours, le conseil d'administration propose qu'un dividende de 10 Kobo par action ordinaire de 50 Kobo, soit versé aux actionnaires, après approbation de l'assemblée générale. Le dividende proposé est soumis à la taxe sur les valeurs mobilières, au taux approprié, et payable aux actionnaires dont les noms figurent sur le registre des actionnaires en fin de journée du 02 avril 2015. Le registre des actionnaires sera clos du 07 avril 2015 inclusive au 09 avril 2015 inclusive.

3. FORME JURIDIQUE

UBA a été immatriculée le 25 février 1961 au Nigeria, sous forme d'une société anonyme conformément à l'ordonnance de 1922 (Chapitre 37) sur les sociétés commerciales. La banque a hérité des actifs et passifs de la British and French Bank S.A. qui exerçait des activités bancaires au Nigeria depuis 1949. UBA est la première banque nigériane à lancer un appel public à l'épargne à la suite de sa cotation en bourse en 1970. Elle est également la première banque à lancer un programme de certificats globaux de dépôt (GDR). À la suite des réformes de consolidation mises en route et exécutées par la Banque Centrale du Nigeria, en 2004, la Banque a fusionné avec Standard Trust Bank le 1er août 2005 et a repris la Continental Trust Bank Limited le 31 décembre 2005.

4. ACTIVITÉS PRINCIPALES

UBA Plc exerce des activités bancaires et offre ses services aux entreprises, institutions, particuliers, et des services bancaires internationaux. Elle offre également des services de soutien aux échanges commerciaux, de gestion de la trésorerie et de marché de capitaux, ainsi que des produits de services bancaires électroniques. Les services de change et de dépositaire de fonds de pension sont fournis par le biais de ses filiales.

5. REVUE DES ACTIVITÉS ET PERSPECTIVES

La banque exerce ses activités bancaires conformément aux dispositions de ses statuts. Une analyse détaillée des activités de l'exercice et les perspectives pour l'exercice suivant sont présentées dans le rapport du Directeur Général du Groupe.

6. LES ADMINISTRATEURS

Les noms des administrateurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont présentés ci-dessous.

NO	NOMS DES ADMINISTRATEURS	NOMINATION
1	Mr. Tony O. Elumelu, CON	Administrateur non exécutif (Président du Conseil d'administration)
2	Ambassador Joe Keshi, OON	Administrateur non exécutif (Vice-président du Conseil d'administration)
3	Mr. Phillips Oduoza	Directeur général
4	Mr. Kennedy Uzoka	Directeur général adjoint
5	Mr. Apollos Ikpobe	Directeur général adjoint
6	Mr. Femi Olaloku	Administrateur exécutif
7	Mr. Dan Okeke	Administrateur exécutif
8	Mr. Emeke Iweriebor	Administrateur exécutif
9	Ms. Obi Ibekwe	Administratrice exécutive
10	Mrs. Rose Okwechime	Administratrice non exécutive
11	Chief Kola Jamodu, CFR	Administrateur non exécutif
12	Mr. Yahaya Zekeri	Administrateur non exécutif
13	Alhaji Ja'afaru Paki	Administrateur non exécutif
14	Mrs. Foluke Abdulrazaq	Administratrice non exécutive
15	Mrs. Owanari Duke	Administratrice non exécutive
16	Mr. Adekunle Olumide, OON	Administrateur non exécutif

Conformément aux dispositions des articles 84 (c) et 97 des Statuts de la Banque, un tiers des administrateurs non exécutifs se retireront du Conseil d'administration au cours de l'assemblée générale. Les administrateurs suivants se retireront du Conseil d'administration, en vertu du principe de rotation, étant rééligibles pour un nouveau mandat :

Mme Rose Okwechime

Ambassadeur Joe Keshi, OON

Depuis la dernière assemblée générale, High Chief Samuel Oni, FCA et M. Tony O. Elumelu, CON ont été nommés Administrateurs et en conformité avec la section S. 249 (2) de la Loi relative au droit des sociétés commerciales et affaires connexes et l'article 75 des Statuts de la Banque, ils se retireront du Conseil d'administration et se présenteront pour un nouveau mandat.

7. RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers, qui doivent refléter fidèlement et sincèrement les activités de la Banque et du Groupe et du résultat de l'exercice. Ces états doivent être conformes aux dispositions de la Loi relative au droit des sociétés commerciales et affaires connexes (Cap.20, Lois de la

République Fédérale du Nigeria 2004), et de l'Acte relatif aux banques et autres institutions financières (Cap. B3, Lois de la République Fédérale du Nigeria 2004). Ce faisant, ils veillent :

- à la bonne tenue des documents comptables ;
- au respect des normes comptables applicables ;
- à l'adoption et à l'application de manière cohérente d'une politique comptable appropriée ;
- à ce que les jugements et les estimations adoptés soient raisonnables et prudents ;
- à l'application du principe de continuité des affaires, à moins qu'il soit inapproprié de présumer que la Banque continuera ses activités ;
- à la mise en place de procédures de contrôle interne qui permettent, raisonnablement, de sauvegarder les actifs de la Banque, de prévenir et détecter les cas de fraude et autres irrégularités.

Rapport des administrateurs (suite)

8. ACTIONNARIAT DES ADMINISTRATEURS

The Interests of the Directors in the issued share capital of the Bank are recorded in the register of Director's Shareholding as at 31 December 2014 as follows:

NO	Noms des administrateurs	31 Décembre 2014		31 Décembre 2013	
		Direct	Indirect	Direct	Indirect
1	Mr. Tony O. Elumelu, CON	116,067,153	1,432,429,576	SO	SO
2	Ambassador Joe Keshi, OON	127,500	–	127,500	–
3	Mr. Phillips Oduoza	104,512,499	17,254,234	101,452,499	17,254,234
4	Mr. Kennedy Uzoka	35,403,723	–	35,403,723	–
5	Mr. Apollos Ikpobe	12,851,100	–	12,851,100	–
6	Mr. Femi Olaloku	8,645,482	–	7,943,391	–
7	Mr. Dan Okeke	10,352,146	–	10,352,146	–
8	Mr. Emeke Iweriebor	1,626,627	–	1,626,627	–
9	Ms. Obi Ibekwe	267,510	–	267,510	–
10	Mrs. Rose Okwechime	–	20,113,961	–	20,113,961
11	Chief Kola Jamodu, CFR	484,015	53,811	484,015	53,811
12	Mr. Adekunle Olumide, OON	2,981,413	–	2,635,014	–
13	Mrs. Foluke Abdulrazaq	3,000,000	6,120,000	3,000,000	6,120,000
14	Mr. Yahaya Zekeri	11,704	–	11,704	–
15	Mrs. Owanari Duke	86,062	–	–	–
16	Alhaji Ja'afaru Paki	–	22,950,000	–	22,950,000

SO – Sans objet

NO	Noms des administrateurs	Société(s)	Indirect	Total Indirect
1	Mr. Tony O. Elumelu, CON	HH Capital HEIRS HOLDINGS	103,173,976 1,329,255,600	1,432,429,576
2	Mr. Phillips Oduoza	BOP Integrated Inv.	17,254,234	17,254,234
3	Mrs. Rose Okwechime	Infant Jesus Academy	20,113,961	20,113,961
4	Chief Kola Jamodu, CFR	JAMKOL Inv. Limited	53,811	53,811
5	Mrs. Foluke Abdulrazaq	Bridge House College	6,120,000	6,120,000
6	Alhaji Ja'afaru Paki	NYMEX Inv. Limited	22,950,000	22,950,000



9. ANALYSE DE L'ACTIONNARIAT

Catégories de participation	Nombre d'actionnaires	% du total des actionnaires	Total	Nombre d'actions	% du capital	Total des actions
1 – 1,000	26,879	9.71	26,879	12,824,951	0.04	12,824,951
1,001 – 5,000	121,878	44.02	148,757	304,922,161	0.92	317,747,112
5,001– 10,000	46,693	16.86	195,450	318,801,417	0.97	636,548,529
10,001 – 50,000	58,232	21.03	253,682	1,220,332,613	3.70	1,856,881,533
50,001 – 100,000	11,533	4.17	265,215	775,942,391	2.35	2,632,823,533
100,001 – 500,000	9,208	3.33	274,423	1,853,567,824	5.62	4,486,391,357
500,001 – 1,000,000	1,209	0.44	275,632	833,265,473	2.53	5,319,656,830
1,000,001 – 5,000,000	979	0.35	276,611	1,913,784,967	5.80	7,233,441,797
5,000,001– 10,000,000	111	0.04	276,722	766,529,099	2.32	7,999,970,896
10,000,001 – 50,000,000	104	0.04	276,826	2,289,358,775	6.94	10,289,329,671
50,000,001 – 100,000,000	20	0.01	276,846	1,386,077,662	4.20	11,675,407,333
100,000,001– 500,000,000	35	0.01	276,881	7,596,592,601	23.03	19,271,999,934
500,000,001 – 1,000,000,000	7	0.00	276,888	4,559,090,037	13.82	23,831,089,971
1,000,000,001 and above	5	0.00	276,893	9,150,297,594	27.74	32,981,387,565
	276,893	100		32,981,387,565	100	

10. PARTICIPATION À HAUTEUR DE 5% ET PLUS

Il n'y a pas de participation à hauteur de 5% et plus.

11. ACTIONS DE UBA ECHANGÉES EN BOURSE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Trimestre	Moyenne journalière	Total actions échangées
Mars	18,734,658	1,180,283,472
Juin	28,829,196	1,758,580,960
Septembre	11,101,345	688,283,359
Décembre	21,277,000	1,297,896,980

12. RACHAT D'ACTIONS PROPRES

La Banque n'a pas acquis d'actions propres au cours de l'exercice 2014. Le Groupe dispose d'une politique d'investissement personnel global, approuvée par son Conseil d'administration et destinée aux administrateurs, au personnel et aux parties liées. La politique interdit aux employés, administrateurs et parties liées (particuliers ou entreprises), de commettre des délits d'initié sur les actions de UBA Plc et des parties liées. Cette politique vise à prévenir l'abus des informations non publiques et confidentielles qui pourraient être acquises au cours de l'exercice de l'activité de la Banque. La politique a également le rôle d'assurer le respect des lois nationales et / ou des exigences réglementaires.

Néanmoins, nous n'avons enregistré aucun cas de violation de cette politique au cours de l'exercice 2014.

Rapport du Conseil d'administration (suite)

13. DONS

Pour partager les aspirations de la communauté et de l'environnement dans lequel le Groupe opère, un montant total de 388.055.794 Naira (421.107.900 Naira en 2013) a été distribué comme don et contributions caritatives au cours de l'exercice 2014. Il s'agit des dons aux organisations caritatives et non caritatives. Les détails de ces dons et contributions caritatives se présentent comme suit:

SECTEUR	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT EN NAIRA
ÉDUCATION	Federal University of Technology Akure (FUTA)	41,225,000
	Ladoke Akintola University of Technology	12,180,000
	Obafemi Awolowo University, Ile-Ife.	10,000,000
	University of Ilorin	5,775,000
	Al-Hikmah University, Ilorin	5,197,500
	Federal Polytechnic, Nasarawa	4,950,000
	Covenant University (CU)	2,000,000
	Babcock University	2,000,000
	Ebonyi State University	1,000,000
	University of Benin	1,000,000
SANTÉ	Social Science Academy of Nigeria	500,000
	Chartered Institute of Bankers of Nigeria (CIBN)	8,000,000
	University of Abuja	900,000
	Enugu State University of Science and Technology	500,000
	University of Lagos	452,544
	Lagos University Teaching Hospital	6,631,250
	Victims of Terror Fund	250,000,000
	Nigerian Immigration Service	13,974,000
	Nigerian Economic Summit Group (NESG)	10,000,000
	Financial Reporting Council of Nigeria	5,000,000
AUTRES	National Youth Service Corps (NYSC)	2,255,000
	Delta North Community	2,000,000
	Anambra State Civil Servants and Pensioners	1,175,500
	Institute of Directors of Nigeria	1,000,000
	Niger State Ministry of Transportation	340,000

14. BIENS ET ÉQUIPEMENT

Selon les administrateurs, la valeur marchande des biens et de l'équipement de la Banque ne s'est pas dépréciée.

15. EMPLOI ET PERSONNEL

Emploi des personnes handicapées

UBA conduit une politique de non discrimination dans l'examen des demandes d'emploi, y compris celles reçues de personnes handicapées. La politique de recrutement vise les personnes les plus qualifiées pour occuper des emplois appropriés, indépendamment du statut des postulants, de leur ethnie, religion, origine et condition physique.

Hygiène, sécurité au travail et bien-être des employés

La Banque dispose de locaux prévus pour garantir la sécurité et des conditions de vie saines, tant pour son personnel que pour sa clientèle. Les employés sont assurés de manière adéquate contre les dangers professionnels et autres. En outre, la Banque fournit à ses frais, des facilités médicales à ses employés et à leurs proches.

Participation des employés et formation

La Banque encourage la participation de ses employés dans le processus de prise de décision sur les questions relatives à leur bien-être. A cette fin, la Banque offre des opportunités aux employés de se prononcer sur des questions affectant la Banque et leurs intérêts, afin de leur permettre d'apporter des contributions à la prise de décision. La Banque attache beaucoup d'importance au développement de son personnel.



Recherche et développement

La Banque réalise en permanence des recherches dans le secteur de nouveaux produits et services bancaires.

Répartition géographique de l'effectif

Au cours de l'exercice 2014 la Banque a employé 12.699 employés dans les diverses zones géographiques où elle opère.

Répartition du personnel par nationalité et par zone géographique au cours de l'exercice 2014

Nationalité	Lieu de travail	Effectif	% du total
Nigérians	Nigeria	9,896	77.93
	18 autres pays africains	40	0.31
	États-Unis	5	0.04
	Europe (Londres)	6	0.05
Afrique Francophone	18 autres pays africains	1,569	12.36
	18 autres pays africains	1,071	8.43
Mozambique	Mozambique	81	0.64
Sud Africains	Nigeria	1	0.01
Indiens	Nigeria	4	0.03
Américains/US	New-York	23	0.18
Européens	Europe (Londres/Paris)	2	0.02
Autres nationalités	Europe (Londres)	1	0.01
Total		12,699	100

Répartition du personnel selon le genre au cours de l'exercice 2014

Description	Genre	Effectif	% du total
Groupe	Masculin	6,931	55
	Féminin	5,768	45
	Total	12,699	100
Banque	Masculin	5,428	54
	Féminin	4,565	46
	Total	9,993	100

Analyse moyenne du genre des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale au cours de l'exercice 2014

Description	Genre	Effectif	% du total
Conseil d'administration	Masculin	12	75
	Féminin	4	25
	Total	16	100
Direction Générale	Masculin	67	76
	Féminin	21	24
	Total	88	100

Gouvernance

Rapport du Conseil d'administration (suite)

Analyse moyenne détaillée du genre des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale au cours de l'exercice 2014

Classification	COUNT			PERCENTAGE	
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Administrateurs non exécutifs	6	3	9	67	33
Administrateurs exécutifs	6	1	7	86	14
Directeurs Généraux	21	4	25	84	16
Directeurs généraux adjoints	17	6	23	74	26
Assistants Directeurs généraux	29	11	40	73	28
Total	79	25	104	76	24

16. ÉVÉNEMENTS INTERVENUS APRES LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers de la banque ou ses bénéfices n'est survenu après la clôture de l'exercice le 31 décembre 2014.

17. COMITÉ D'AUDIT

En vertu de la section 359(3) de la Loi sur les sociétés commerciales et affaires connexes (Cap.20, Lois de la République Fédérale du Nigeria 2004), la Banque dispose d'un comité d'audit composé de trois administrateurs non exécutifs et de trois actionnaires comme suit :

1. Mr. Matthew Esonanjor – Président/Actionnaire
2. Mr. Valentine Ozigbo – Actionnaire
3. Alhaji Umar Al-Kassim – Actionnaire
4. Mrs. Foluke Abdulrazaq – Administrateur non exécutif
5. Mrs. Owanari Duke – Administrateur non exécutif
6. Mr. Adekunle Olumide, OON – Administrateur non exécutif

Les fonctions du Comité d'Audit sont telles que précisées à la Section 359(6) de la Loi relative aux sociétés commerciales et affaires connexes (Cap.20, Lois de la République Fédérale du Nigeria 2004).

18. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le cabinet PricewaterhouseCoopers a indiqué sa volonté de poursuivre ses fonctions, conformément aux dispositions de la section 357(2) de la Loi relative aux sociétés commerciales et affaires connexes (Cap.20, Lois de la République Fédérale du Nigeria 2004).

Une résolution sera proposée à l'Assemblée Générale pour autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION & P.O.,



Bili A. Odum

Secrétaire Général

57 Marina, Lagos

Rapport sur les réclamations de la clientèle

Introduction

United Banque for Africa Plc, "Africa's Global Bank", considère ses clients comme parties prenantes de ses activités. Par conséquent, la Banque s'efforce de fournir d'excellents services à la clientèle, des services financiers de grande qualité qui répondent aux normes internationales et surpassent l'attente des clients. C'est ainsi que nous considérons les commentaires des clients comme un facteur essentiel dans notre effort à leur faire plaisir à l'occasion de leurs interactions avec la Banque.

En adéquation avec la politique de la Banque et notre constante quête d'amélioration, les produits de la Banque, les processus et cadres opérationnels sont révisés régulièrement en vue du renforcement de la satisfaction de la clientèle.

Partout dans le monde, le personnel de UBA est formé de manière à se concentrer sur la qualité des services et la satisfaction de la clientèle dans tous les aspects des opérations de la Banque, respectant ainsi la promesse de la Banque aux clients, telle que déclarée dans notre charte comme suit :

- Être respectueux – nous savons que « Le Client est Roi » et ce principe constitue l'objet de notre activité ;
- Être courtois et amical dans toutes les interactions avec les clients ;
- Traiter les transactions sans retard et réagir promptement aux demandes de renseignements ;
- Se renseigner et répondre promptement aux réclamations de la clientèle ;
- Écouter attentivement ;
- Communiquer honnêtement et de façon proactive ;
- Utiliser les connaissances techniques pour répondre pleinement aux besoins financiers du client ;
- Témoigner de la reconnaissance à tout moment.

Canaux d'échanges avec la clientèle:

Pour accomplir cette promesse, la Banque a mis en place divers canaux qui permettent à nos clients de nous contacter, quelles que soient leurs questions : demandes de renseignements/réclamations/demandes de service/commentaires. Ces canaux incluent :

- **Centre de suivi de la satisfaction du client (CSC)** – Notre centre multilingue de contact client, disponible 24/24, auquel les clients peuvent s'adresser pour déposer des réclamations ou des demandes, ou se renseigner sur nos produits et services.
- **Adresse email dédiée** – Une adresse email dédiée **cfc@ubagroup.com** est mise à la disposition des clients 24 heures sur 24, leur permettant de déposer des réclamations/demandes de service. Cette adresse email est gérée par des agents compétents et efficaces, capables de fournir des services précis et de grande qualité aux clients actuels ou potentiels de UBA.
- **Lignes vertes dans les agences** – Des téléphones spécialement conçus, appelés « Lignes vertes de UBA », ont été installés dans des agences désignées, pour permettre aux clients d'appeler le Centre de suivi de la satisfaction de la clientèle, et exprimer leurs réclamations, demandes de service et de renseignements. Les appels reçus par ce canal sont gérés par des agents chargés de gérer les appels entrants.

- **Boîte à suggestions/réclamations** – Des boîtes pour le dépôt des réclamations sont disponibles dans toutes les agences pour faciliter le suivi, la résolution, la déclaration et la diffusion des leçons tirées de la gestion de situations spécifiques.
- **Site Internet** – Le site Internet de UBA permet également aux clients de se connecter et soumettre leurs réclamations par le biais du lien intitulé Avez-vous des commentaires. Ces réclamations sont acheminées automatiquement au Centre de suivi de la satisfaction du client pour résolution. Les clients ont également la possibilité de s'adresser en ligne à nos agents hautement qualifiés en utilisant l'option Live chat.
- **La Poste** – Une boîte postale dédiée, 5551, est également disponible pour recevoir exclusivement des réclamations de la clientèle par la Poste.
- **Télécopie** – Une ligne de fax, 01 2808 448, est disponible pour joindre directement le responsable chargé de la gestion des réclamations de la clientèle.

Service chargé du traitement des requêtes

Pour s'assurer que les réclamations, demandes de renseignement et de services sont résolues promptement, la Banque a mis en place une unité de gestion des réclamations, dirigée par un cadre supérieur de la Banque, chargé des investigations sur les réclamations des clients et de leur résolution rapide, dans les délais convenus. L'unité de gestion des réclamations est gérée par un personnel compétent, très expérimenté et capable de résoudre promptement les réclamations des clients. La Banque dispose d'un système performant de gestion des réclamations, géré par un personnel bien formé, rattaché au Centre de suivi de la satisfaction de la clientèle ; les rapports produits par ce Centre sont examinés périodiquement par la Direction générale pour permettre des opportunités d'amélioration des services.

Le système de gestion des réclamations veille à ce que les questions des clients soient traitées promptement, comme précisé dans le cadre de gestion et les délais de traitement.

Le processus de traitement des réclamations et leur résolution se présente comme suit :

- Le point de contact de la Banque qui reçoit la réclamation du client en accuse réception et procède à son enregistrement dans le système automatique de gestion des réclamations de la Banque, CCM (Customer Contact Manager).
- La réclamation est examinée et une décision est prise pour savoir si elle peut être résolue au premier niveau.
- Au cas où elle peut être résolue au premier niveau, une solution est proposée au client.
- Si la réclamation ne peut être résolue au premier niveau, le point de contact la transmet aux spécialistes du service chargé de la résolution des requêtes.
- Dès résolution de la réclamation, le client est contacté et la réponse appropriée lui est communiquée.
- La réclamation est close dans le système.



Rapport sur les réclamations de la clientèle (suite)

Description	Nombre de réclamations		Montant requis		Montant accordé	
	2014	2013	2014 (millions de Naira)	2013 (millions de Naira)	2014 (millions de Naira)	2013 (millions de Naira)
Cas en attente	2,823	7,676	44,311	19,559		0
Réclamations reçues	295,398	152,561	163,779	118,550		0
Réclamations résolues	293,125	157,391	204,696	89,454	268	235
Cas non résolus, transmis à la CBN pour intervention	50	23	1,061	4,344		0
Cas non résolus, en attente de résolution	5,046	2,823	2,333	44,311		0
% du volume de réclamations/transactions	0.167%	0.105%				

Compte rendu des réclamations des clients à la Banque

Des comptes rendus des réclamations des clients sont faits à la Direction générale et aux départements appropriés de la Banque afin de remédier aux causes ayant entraîné les réclamations et les questions posées par les clients.

Les comptes rendus recueillis permettent :

- d'identifier rapidement les opportunités d'amélioration des services ;
- d'améliorer et d'uniformiser la qualité du service clientèle dans tous les points de contact avec le client de la Banque ;
- de garantir la fidélisation de la clientèle par le renforcement de sa satisfaction.

Rapport sur la gouvernance d'entreprise

United Bank for Africa Plc (UBA Plc) considère la bonne gouvernance comme l'une de ses valeurs fondamentales et confirme son engagement à la mise en œuvre efficace des principes de gouvernance d'entreprise dans ses opérations commerciales. Les administrateurs approuvent les principes des meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise énoncés dans le Code of Corporate Governance For Banks in Nigeria Post Consolidation », émis par la Banque centrale du Nigeria (CBN) et le Code de gouvernance d'entreprise de la Commission des valeurs mobilières (SEC).

Le Conseil est d'avis que UBA Plc agit à tous les égards importants, conformément aux exigences du code CBN, du code SEC et de ses propres chartes de gouvernance, au cours de l'exercice financier 2014.

Le conseil d'administration d'UBA Plc a la responsabilité générale de veiller à ce que les normes les plus élevées de gouvernance d'entreprise soient maintenues et respectées par la Banque. Afin de promouvoir une gouvernance efficace du Groupe UBA, les structures suivantes ont été mises en place pour l'exécution de la stratégie de gouvernance d'entreprise d'UBA Plc :

1. Conseil d'administration ;
2. Comités du conseil d'administration ; et
3. Comités de gestion exécutive.

Au 31 Décembre 2014, le conseil d'administration comprend un président non exécutif, un vice-président non exécutif, cinq (5) administrateurs non exécutifs, deux (2) administrateurs indépendants non exécutifs et sept (7) administrateurs, apportant tous un large éventail de compétences et d'expérience au Conseil.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité par le biais de ses comités permanents, à savoir le Comité d'Audit du Conseil, le Comité de Gestion des risques du Conseil, le Comité des finances et de but général, le Comité des nominations et de la gouvernance le Comité du Conseil de crédit et le Comité d'audit statutaire. Grâce aux travaux de ces comités, le Conseil fixe les grandes orientations des politiques et assure la gestion correcte et la direction de la Banque.

En plus des comités du Conseil, il y a un certain nombre de comités de gestion qui garantissent une gouvernance efficace et correcte au niveau de la gestion.

A. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil est actuellement composé de 16 membres, dont sept, y compris le GMD / CEO, sont des administrateurs exécutifs et de neuf administrateurs non exécutifs. Les administrateurs non exécutifs possèdent l'intégrité nécessaire, les compétences et l'expérience pour porter un jugement indépendant sur les délibérations et les discussions du Conseil.

Responsabilité

Les rôles de président et de directeur général sont séparés et clairement définis. Le président est principalement responsable du fonctionnement de la commission, tandis

que le directeur général est responsable de la gestion de l'entreprise et de la mise en œuvre de la stratégie et de la politique du Conseil. Le directeur général est assisté dans la gestion des affaires de la Banque sur une base quotidienne par le Comité exécutif de gestion, qu'il préside et qui comprend tous les administrateurs. La responsabilité principale du Conseil est d'accroître la richesse des actionnaires. Le Conseil est responsable devant les actionnaires et est responsable de la gestion des relations avec les différentes parties prenantes.

La Direction exécutive est responsable devant le Conseil pour le développement et la mise en œuvre de la stratégie et des politiques. Le Conseil examine régulièrement la performance du groupe, les questions d'intérêt stratégique et toutes les autres questions qu'il considère comme importantes.

Le Conseil se réunit tous les trimestres et, au besoin, d'autres réunions sont convoquées. En 2014, le Conseil s'est réuni six fois.

Le Conseil est également responsable de la structure et des zones d'exploitation, de l'information financière de la Banque, s'assurant que le système de contrôle interne, de gestion des risques et des nominations au conseil se fasse d'une façon efficace. Le Conseil a le pouvoir de déléguer des dossiers aux administrateurs, aux comités du conseil d'administration et au comité de direction exécutive.

Nominations et retraites

Au cours de l'année, M. Tony O. Elumelu, CON a été nommé en tant que directeur non exécutif et président du conseil d'administration. Mme Rose Okwechime a quitté son poste de vice-président, mais est restée un directeur non exécutif, tandis que l'ambassadeur Joe Keshi, OON a été nommé vice-président.

Conseils professionnels indépendants

Tous les administrateurs sont conscients de pouvoir consulter des conseillers professionnels indépendants aux frais de la Société, dans le cadre de leurs fonctions. Ils ont tous accès aux conseils et aux services de la Secrétaire de la Société, qui est responsable devant le conseil d'administration à ce que toutes les questions de gouvernance soient respectées et aide au développement professionnel si besoin est.

B. RAPPORT FINANCIER

Rapport financier

Le Conseil a présenté une évaluation équilibrée de la situation et des perspectives de la Société. Le Conseil, conscient de ses responsabilités, est convaincu, d'avoir rempli, lors de la préparation de son rapport financier, son obligation en vertu du Code de gouvernance d'entreprise du Groupe.



Gouvernance

Rapport de gouvernance d'entreprise (suite)

Les administrateurs informent les actionnaires par l'entremise de la publication régulière de la performance financière et des rapports annuels du Groupe.

Le Conseil d'administration veille à ce que la procédure de rapport du Groupe soit transmise sur l'infrastructure la plus récente pour en garantir l'exactitude. En plus de la déclaration mensuelle des indicateurs clés de performance, cette procédure implique la surveillance de la performance tout au long de l'année financière.

PricewaterhouseCoopers a agi à titre de vérificateur externe du groupe au cours de l'exercice 2014. Leur rapport est reproduit aux pages 52 et 53 du présent rapport annuel.

Contrôles internes

Le Groupe a constamment amélioré son système de contrôle interne pour garantir une gestion efficace des risques. Les administrateurs examinent l'efficacité du système de contrôle interne des rapports et des examens réguliers aux réunions du Conseil et des Comités de gestion des risques.

C. ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE

Le Conseil n'a eu de cesse de souligner la gestion des risques comme un outil essentiel pour atteindre les objectifs du Groupe. À cette fin, il a veillé à ce que le Groupe dispose de politiques et de mécanismes de gestion de risque influents pour garantir l'identification du risque et un contrôle efficace.

Le Conseil approuve le budget annuel du Groupe et veille à ce qu'un processus budgétaire solide soit utilisé avec des niveaux d'autorisation adéquats mis en place pour réguler les dépenses d'investissement.

D. DROITS DES ACTIONNAIRES

Le Conseil d'UBA Plc a toujours accordé une importance considérable à la communication efficace avec ses actionnaires. Elle garantit la protection des droits des actionnaires en tout temps. Les avis de réunion, ainsi que tous les autres avis réglementaires et les informations sont régulièrement communiqués aux actionnaires.

Les actionnaires sont invités à communiquer leurs opinions et recommandations chaque fois que nécessaire, soit au Responsable des relations avec les investisseurs soit au Secrétaire général de la Société. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site Web de la Banque et sont reproduites en quatrième de couverture du présent rapport annuel.

E. COMITES DU CONSEIL

Le Conseil d'UBA Plc a les comités suivants, à savoir, le Comité d'Audit du Conseil, le Comité de gestion des risques du Conseil, le Comité des finances et de but général, le Comité de nominations et de gouvernance, le Comité de crédit de conseil et le Comité d'audit statutaire.

Comité d'audit du conseil

Le Comité d'audit du conseil est constitué

1. Mr. Adekunle Olumide, OON	Président
2. Mrs. Foluke Abdulrazaq	Membre
3. Chief Kola Jamodu, CFR	Membre
4. Mr. Kennedy Uzoka	Membre
5. Mrs. Rose Okwechime	Membre
6. Mrs. Owanari Duke	Membre

Le Comité d'Audit du Conseil a été créé pour renforcer les contrôles internes au sein du Groupe. Il assiste le Conseil d'administration dans l'accomplissement de ses responsabilités de vérification en veillant à ce que des systèmes efficaces de contrôles financiers et internes soient en place au sein du Groupe.

Les réunions ont lieu au moins une fois par trimestre, en présence de l'Inspecteur en chef de la Banque.

MEMBRES	REUNIONS TENUES	PRÉSENCE
Mr. Adekunle Olumide	4	4
Mrs. Foluke Abdulrazaq	4	4
Chief Kola Jamodu	4	2
Mr. Kennedy Uzoka	4	4
Mrs. Rose Okwechime	4	4
Mrs. Owanari Duke	4	4

Comité de gestion des risques

Le Comité de gestion des risques du Conseil est composé des administrateurs suivants :

1. Chief Kola Jamodu, CFR	Président
2. Mr. Phillips Oduoza	Membre
3. Mr. Femi Olaloku	Membre
4. Alhaji Ja'afaru Paki	Membre
5. Mrs. Rose Okwechime	Membre
6. Mr. Adekunle Olumide, OON	Membre

Les réunions ont lieu au moins une fois par trimestre et les responsabilités du Comité sont d'examiner et de recommander des stratégies de gestion des risques, les politiques et la tolérance au risque à l'approbation de la Commission ; d'examiner les rapports périodiques de la direction sur l'exposition au risque, composition de portefeuille de risque et de gestion des risques des activités; et de considérer et d'examiner les autres questions que la Commission exige, le Comité juge approprié, ou qui sont portées à son attention, et fait des recommandations ou des rapports au Conseil en conséquence.



MEMBRES	REUNIONS TENUES	PRESENCE
Chief Kola Jamodu, OFR	4	4
Phillips Oduoza	4	3
Alh. Ja'Afaru Paki	4	4
Adekunle Olumide	4	4
Femi Olaloku	4	4
Rose Okwechime	4	3

Comité de crédit du conseil

Le Comité de crédit du Conseil est composé de quatre administrateurs non exécutifs et est responsable de l'approbation des facilités de crédit de la Société. Il passe en revue tous les crédits accordés par la Société et les réunions ont lieu au moins une fois par trimestre. Les membres du Comité de crédit du Conseil sont les suivants :

- | | |
|---------------------------|-----------|
| 1. Mrs. Foluke Abdulrazaq | Président |
| 2. Alhaji Ja'Afaru Paki | Membre |
| 3. Mrs. Owanari Duke | Membre |
| 4. Mr. Yahaya Zekeri | Membre |

Le Comité de crédit du Conseil a été créé pour aider le conseil d'administration à assumer sa responsabilité de faire preuve de prudence, de diligence et de compétence pour superviser, diriger et examiner la gestion du portefeuille de crédit du Groupe. Ses termes de référence comprennent la détermination et la définition des paramètres de risque de crédit et la concentration de l'actif et d'en examiner la conformité au sein de ces limites ; déterminer et fixer les limites de prêt, l'examen et l'approbation de la stratégie de crédit du Groupe et de la tolérance au risque de crédit. Le Comité examine également le portefeuille de prêts de la Banque. Il examine et approuve les limites d'exposition aux pays à risque. Le Directeur du risque du Groupe est présent à chaque réunion du Comité.

MEMBRES	REUNIONS TENUES	PRESENCE
Mrs. Foluke Abdulrazaq	4	4
Alh. Ja'Afaru A. Paki	4	4
Mr. Yahaya Zekeri	4	4
Owanari Duke	4	3

Comité de nominations et de gouvernance

Le comité de nominations et de gouvernance est composé de quatre administrateurs non exécutifs à savoir:

- | | |
|---------------------------|-----------|
| 1. Mrs. Rose Okwechime | Président |
| 2. Mrs. Foluke Abdulrazaq | Membre |
| 3. Mr. Yahaya Zekeri | Membre |
| 4. Mrs. Owanari Duke | Membre |

Les réunions se tiennent au moins une fois par trimestre et les responsabilités du comité comprennent l'examen, la considération et la détermination de la rémunération appropriée, payable aux administrateurs de la Banque.

MEMBRES	REUNIONS TENUES	REUNIONS
Mrs. Rose Okwechime	4	4
Mrs. Foluke Abdulrazaq	4	4
Mr. Yahaya Zekeri	4	4
Mrs. Owanari Duke	4	3

Comité des finances et des affaires générales

Le but du Comité des finances et des affaires générales est, entre autres, de décharger le Conseil de ses responsabilités en regard de l'orientation stratégique et de la budgétisation et d'assurer une surveillance des questions financières et de la performance du Groupe.

Les membres du Comité des Finances et des Affaires générales sont les suivantes :

- | | |
|------------------------------|-----------|
| 1. Mrs. Owanari Duke | Président |
| 2. Mr. Adekunle Olumide, OON | Membre |
| 3. Alhaji Ja'Afaru Paki | Membre |
| 4. Mr. Phillips Oduoza | Membre |
| 5. Mr. Kennedy Uzoka | Member |

MEMBRES	REUNIONS TENUES	PRESENCE
Mrs. Owanari Duke	5	4
Mr. Adekunle Olumide,OON	5	5
Alhaji Ja'Afaru Paki	5	4
Mr. Phillips Oduoza	5	4
Mr. Kennedy Uzoka	5	4

Comité statutaire d'audit

Ce Comité a été mis en place en conformité aux dispositions du «Companies and Allied Matters Act, CAP20, 2004». Il se compose à la fois d'administrateurs non exécutifs et d'actionnaires simples élus à l'assemblée générale annuelle. Ses termes de référence comprennent la surveillance des processus visant à garantir le respect par le Groupe des exigences légales et réglementaires, sous toutes ses formes, y compris l'information, les contrôles et les procédures et l'impact (ou l'impact potentiel) des développements qui s'y rapportent. Il évalue chaque année, l'indépendance et la performance des auditeurs externes. Le Comité examine également, avec la direction et les auditeurs externes, les états financiers annuels vérifiés avant leur soumission au Conseil.

Les membres du Comité d'audit statutaire en 2014 sont les suivants :

- | | |
|------------------------------|-----------------------|
| 1. Mr. Matthew Esonanjour | Président/actionnaire |
| 2. Mr. Valentine Ozigbo | Actionnaire |
| 3. Alhaji Umar Al-Kassim | Actionnaire |
| 4. Mrs. Foluke Abdulrazaq | Administrateur |
| 5. Mr. Adekunle Olumide, OON | non-exécutif |
| 6. Mrs. Owanari Duke | Administrateur |
| | non-exécutif |

Gouvernance

Rapport de gouvernance d'entreprise (suite)

Participation aux réunions du Conseil

L'adhésion et la participation aux réunions du Conseil sont exposées ci-après :

MEMBRES	REUNIONS TENUES	PRESENCE
Tony O. Elumelu, CON*	6	3
Joe. C. Keshi, OON	6	5
Phillips Oduoza	6	6
Kennedy Uzoka	6	5
Femi Olaloku	6	6
Apollos Ikpobe	6	6
Emeke Iweriebor	6	6
Obi Ibekwe	6	6
Chief Kola Jamodu, CFR	6	6
Alhaji Ja'Afaru Paki	6	6
Adekunle Olumide, OON	6	6
Yahaya Zekeri	6	6
Foluke Abdulrazaq	6	5
Dan Okeke	6	6
Rose Okwechime	6	6
Owanari Duke	6	6

* Nommé au Conseil d'administration le 25 août 2014.

Comités de direction

Ce sont des comités comprenant des cadres supérieurs de la Banque. Les comités comportent également des risques car ils sont essentiellement mis en place pour identifier, analyser, synthétiser et faire des recommandations sur les risques découlant des activités quotidiennes de la Banque. Ils garantissent également que les limites de risque figurant dans le conseil d'administration et les politiques réglementaires soient respectées en tout temps. Ils fournissent des intrants pour les comités respectifs et garantissent également que les recommandations des comités du conseil soient efficacement mises en œuvre. Ils se réunissent aussi souvent que les problèmes de risques se produisent afin de prendre immédiatement des mesures et des décisions dans les limites de leurs pouvoirs. Certains de ces comités de gestion des cadres comprennent le Comité de l'actif et du passif du groupe (GALCO), le Comité exécutif de Crédit (ECC), le Comité d'efficacité opérationnelle (OEC) / IT Comité directeur (CSTI), le Comité de gestion des risques du Groupe (GRMC) et le Comité exécutif de gestion (EMC).

Rémunération des administrateurs

La Banque veille à ce que la rémunération versée à ses administrateurs soit conforme aux dispositions des codes de gouvernance d'entreprise émis par les organismes de réglementation.

En conformité avec l'article 34 (5) des codes de gouvernance d'entreprise pour les entreprises publiques telles que publiées par la Securities and Exchange Commission, la Banque communique la rémunération versée à ses administrateurs comme suit :

PAQUET	TYPE	DESCRIPTION	PERIODICITE
Salaire de base	Fixe	Cela fait partie du paquet de salaire brut pour les cadres administrateurs uniquement Il reflète le paquet salarial compétitif de l'industrie bancaire et la mesure dans laquelle les objectifs de la Banque ont été respectés pour l'exercice	Payé mensuellement pendant l'exercice
Treizième mois de salaire	Fixe	Cela fait partie du paquet de salaire brut pour les cadres administrateurs uniquement Il reflète le paquet salarial compétitif de l'industrie bancaire et la mesure dans laquelle les objectifs de la Banque ont été respectés pour l'exercice	Payé au mois dernier de
Tantièmes	Fixe	Cette somme est versée trimestriellement uniquement aux administrateurs non exécutifs	Payée trimestriellement
Indemnités de séance	Fixe	Des allocations de séance sont versées aux administrateurs non exécutifs uniquement pour participation à des réunions du Conseil et du Comité	Payé après chaque réunion

Rapport du Comité d'audit

AUX ACTIONNAIRES DE UNITED BANK FOR AFRICA Plc

Conformément aux dispositions de l'article 359 [6] de l'acte portant droit des sociétés (« Companies and Allied Matters Acts, CAP 20 », Lois de la République Fédérale du Nigeria 2004), Nous, membres du comité d'audit présentons notre rapport ainsi qu'il suit:

- Nous confirmons avoir vu le plan et l'étendue d'audit, la lettre d'observations à la Direction générale sur l'audit et les comptes de la Banque ainsi que les réponses de la Direction générale à ces observations ;
- À notre avis, le plan et l'étendue de l'audit pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 étaient appropriés. Nous avons examiné les conclusions des auditeurs et nous sommes satisfaits des réponses de la direction à ce sujet; Nous confirmons également que les politiques de comptabilité et d'information financière de la Banque sont conformes aux exigences légales et aux pratiques éthiques;
- Tel que requis par les dispositions de la Circulaire 85D / 1 // 2004 en date du 18 février 2004 de la Banque centrale du Nigeria sur la « Communication des crédits octroyés aux dirigeants et administrateurs dans les états financiers », nous avons examiné les crédits à ces personnes visées et confirmons que ces crédits ont été présentés et analysés en l'état dans les états financiers au 31 Décembre 2014.



MATTHEW ESONANJOR
Président

Comité d'Audit

LES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT SONT:

1. Mr. Matthew Esonanjour	Président/actionnaire
2. Mr. Valentine Ozigbo	Actionnaire
3. Alhaji Umar Al-Kassim	Actionnaire
4. Mrs. Foluke Abdulrazaq	Administrateur non exécutif
5. Mr. Adekunle Olumide	Administrateur non exécutif
6. Mrs. Owanari Duke	Administrateur non exécutif



Rapport d'évaluation du Conseil

Akintola Williams Deloitte
235 Ikorodu Road, Ilupeju
PO Box 965, Marina
Lagos
Nigeria
Tel: +234 (1) 271 7800
Fax: +234 (1) 271 7801
www.deloitte.com/ng

le 12 Mars 2015

Conseil d'administration
United Bank for Africa Plc
UBA House
57 Marina
Lagos

Messieurs,

RAPPORT AUX ADMINISTRATEURS D'UBA Plc SUR LES RESULTATS D'EVALUATION DU CONSEIL

Akintola Williams Deloitte a été engagé pour procéder à une évaluation du conseil d'administration de United Bank for Africa Plc (« UBA ou la Banque ») au 31 Décembre 2014, en conformité avec les exigences du Code de Gouvernance d'entreprise des banques et structures d'escompte, de la Banque centrale du Nigeria (CBN), en date du 1er Octobre 2014 (« Code »). Le Code exige qu'il y ait une évaluation annuelle du Conseil et des administrateurs couvrant tous les aspects de la structure du Conseil et sa composition, les responsabilités, processus et relations, ainsi que les compétences et rôles respectifs des administrateurs pris individuellement, dans la performance du Conseil.

Notre évaluation a été réalisée sur la base d'informations fournies par la Banque. Notre responsabilité est de déterminer le niveau de performance du Conseil au regard du Code, sur la base du travail effectué dans le cadre de notre lettre de mission en date du 20 janvier 2015 ; et d'identifier les domaines d'amélioration devant permettre au Conseil de veiller à l'amélioration continue de la gouvernance d'entreprise.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la performance du Conseil est matériellement conforme aux normes contenues dans le Code. La Banque a pris d'autres initiatives visant à améliorer ses pratiques de gouvernance d'entreprise, à la lumière de l'environnement réglementaire dynamique de l'industrie bancaire.

Salutations distinguées.



Joseph Olofinso
Partenaire, Consultant
Akintola Williams Deloitte

Déclaration sur la responsabilité des administrateurs

DECLARATION DES RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEURS SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Conformément aux dispositions des articles 334 et 335 de l'Acte portant droit des sociétés commerciales (« Companies and Allied Matters Acts, CAP 20 », Lois de la République Fédérale du Nigeria 2004) et des articles 24 et 28 de l'Acte relatif aux banques et autres institutions financières (Cap. B3, Lois de la République Fédérale du Nigeria 2004), les administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers, qui reflètent une image fidèle de la situation de la Banque et du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et, ce faisant, ils garantissent que:

- Les registres comptables appropriés sont maintenus ;
- Les normes comptables applicables sont respectées ;
- Les politiques comptables appropriées sont adoptées et appliquées de manière uniforme ;
- Les jugements et estimations faites sont raisonnables et prudents ;
- La continuité d'exploitation est utilisée comme base d'analyse, à moins qu'il soit inapproprié de présumer que la Banque continuera son activité; et
- Les procédures de contrôle interne sont engagées qui, autant que raisonnablement possible, sauvegardent les actifs de la Banque et préviennent et détectent les fraudes et autres irrégularités.

Les administrateurs assument la responsabilité des états financiers annuels, qui ont été préparés à l'aide de politiques comptables adéquates, appuyés par les jugements raisonnables et prudents et les estimations, conformément aux déclarations des normes comptables ; aux dispositions de l'acte portant droit des sociétés commerciales (« Companies and Allied Matters Acts, CAP 20 », Lois de la République Fédérale du Nigeria 2004), l'Acte relatif aux banques et autres institutions financières (Cap. B3, Lois de la République Fédérale du Nigeria 2004), aux directives prudentielles de la Banque centrale du Nigeria et autres circulaires pertinentes émises par la Banque centrale.

Les administrateurs sont d'avis que les états financiers de 2014 donnent une image fidèle de l'état de la situation financière de la Banque et du Groupe.

Les Administrateurs assument la responsabilité de la tenue des registres comptables qui peuvent être invoqués dans la préparation des états financiers ainsi que des systèmes adéquats de contrôle financier.

Aucune information n'a été portée à l'attention des administrateurs, indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de poursuivre ses activités pendant au moins 12 mois à compter de la date de la présente déclaration.

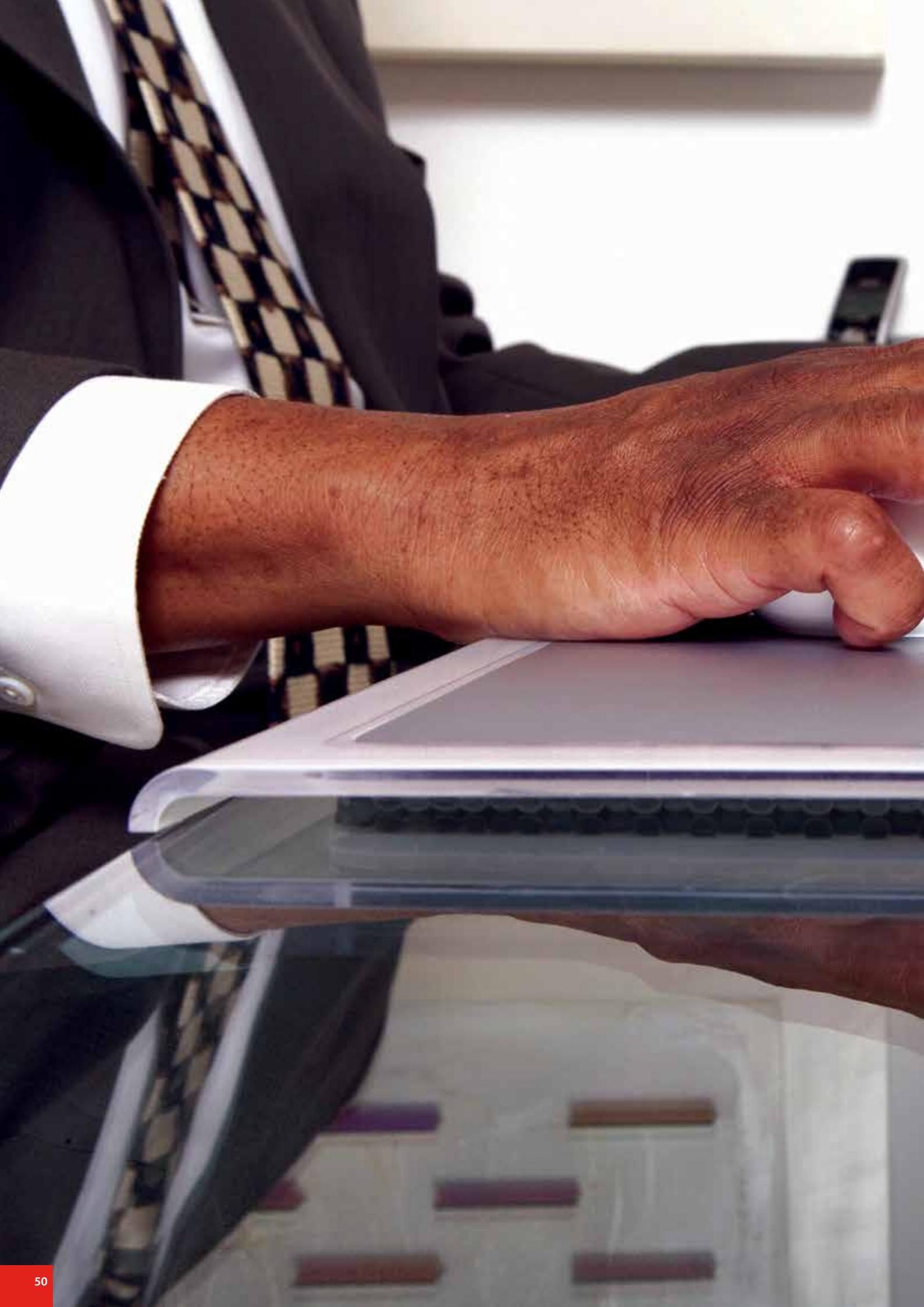
Pour les administrateurs & p.o.,



Phillips Oduoza



Gouvernance





Rapport du Commissaire aux comptes	52
Etats consolidés et individuels du résultat étendu	54
Etats consolidés et individuels de la situation financière	55
Etats consolidés et individuels des variations globales de capitaux propres	56
Etats consolidés et individuels de flux de trésorerie	60
Notes sur les états financiers	61
Déclarations de la valeur ajoutée	170
Résumé des états financiers des cinq derniers exercices	171
Informations à l'attention des investisseurs	176

Etats financiers

Rapport du Commissaire aux comptes aux actionnaires de United Bank for Africa Plc

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014



REPORT OF THE INDEPENDENT AUDITOR TO THE MEMBERS OF UNITED BANK FOR AFRICA PLC

Report on the financial statements

We have audited the accompanying separate and consolidated financial statements of United Bank for Africa Plc ("the bank") and its subsidiaries (together "the group"). These financial statements comprise the statements of financial position as at 31 December 2014 and the statements of comprehensive income, changes in equity and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory notes.

Directors' responsibility for the financial statements

The directors of the bank are responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards and with the requirements of the Companies and Allied Matters Act and the Banks and Other Financial Institutions Act and for such internal control, as the directors determine is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an independent opinion on the financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform our audit to obtain reasonable assurance that the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by the directors, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Opinion

In our opinion the accompanying financial statements give a true and fair view of the state of the financial affairs of the bank and the group as at 31 December 2014 and of their financial performance and cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards and the requirements of the Companies and Allied Matters Act, the Banks and Other Financial Institutions Act and the Financial Reporting Council of Nigeria Act.

Rapport du Commissaire aux comptes aux actionnaires de United Bank for Africa Plc

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014



Report on other legal requirements

The Companies and Allied Matters Act and the Banks and Other Financial Institutions Act require that in carrying out our audit we consider and report to you on the following matters. We confirm that:

- i) we have obtained all the information and explanations which to the best of our knowledge and belief were necessary for the purposes of our audit;
- ii) the bank has kept proper books of account, so far as appears from our examination of those books and returns adequate for our audit have been received from branches not visited by us ;
- iii) the bank's statement of financial position, statement of comprehensive income and statement of changes in equity are in agreement with the books of account;
- iv) the information required by Central Bank of Nigeria Circular BSD/1/2004 on insider related credits is disclosed in Note 41 to the financial statements; and
- v) to the best of our information, there were no penalties for contraventions of relevant circulars issued by the Central Bank of Nigeria except as disclosed in Note 44 to the financial statements.

For: PricewaterhouseCoopers
Chartered Accountants
Lagos, Nigeria
Engagement Partner: Daniel Asapokhai
FRC/2013/ICAN/ooooooooo946



25 March 2015

Etats financiers consolidés et individuels du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

		Groupe	Banque		
En millions de Naira Nigérian	Notes	2014	2013	2014	2013
Gains bruts		290,019	264,687	228,757	214,273
Revenu d'intérêt	7	196,680	185,700	160,158	147,702
Intérêts débiteurs	8	(90,547)	(82,469)	(78,033)	(71,526)
Revenu net d'intérêts		106,133	103,231	82,125	76,176
Perte de la valeur nette sur les prêts et créances	9	(6,578)	(13,078)	(3,073)	(181)
Revenu net d'intérêt après dépréciation sur prêts et créances		99,555	90,153	79,052	75,995
Honoraires et commissions perçus	10	54,974	50,099	36,631	36,731
Frais et commissions versés	11	(7,008)	(5,225)	(6,047)	(4,803)
Négociation net et revenus de change	12	32,411	17,650	24,250	12,662
Gains (pertes) nets sur titres de placement	13	154	(225)	154	(225)
Autres produits d'exploitation	14	5,791	10,513	7,564	10,305
Charges de personnel	15	(55,461)	(50,655)	(42,082)	(37,987)
Dépréciation et amortissement	16	(5,736)	(6,169)	(4,051)	(3,759)
Autres charges d'exploitation	17	(68,489)	(51,027)	(53,093)	(44,176)
Gain sur actifs non courants distribué aux propriétaires	18	—	950	—	7,098
Part du bénéfice (perte) de société émettrice de mise en équivalence	27(c)	9	(6)	—	—
Résultat avant impôt sur le revenu		56,200	56,058	42,378	51,841
Frais d'imposition	19	(8,293)	(9,457)	(2,295)	(5,358)
Bénéfice de l'exercice		47,907	46,601	40,083	46,483
Autre éléments du résultat étendu					
Articles qui seront reclassés en résultat :					
Ecarts de conversion de devises étrangères		(1,352)	(2,066)	—	—
Réserve de juste valeur (actifs financiers disponibles à la vente):					
Variation nette de la juste valeur		(1,239)	9,167	(1,226)	9,167
Montant net transféré en résultat		29	—	29	—
Autre résultat global pour l'exercice ¹		(2,562)	7,101	(1,197)	9,167
Total du résultat global pour l'année		45,345	53,702	38,886	55,650
Bénéfice attribuable aux :					
Propriétaires de la société mère		47,021	45,917	40,083	46,483
Actionnaires sans contrôle		886	684	—	—
Bénéfice de l'exercice		47,907	46,601	40,083	46,483
Total du résultat global attribuable aux :					
Propriétaires de la société mère		44,911	53,445	38,886	55,650
Actionnaires sans contrôle		434	257	—	—
Total du résultat global pour l'année		45,345	53,702	38,886	55,650
Total du résultat global attribuable aux actionnaires découlé de:					
– Continuation des opérations		44,911	53,445	38,886	55,650
Total du résultat global pour l'année		44,911	53,445	38,886	55,650
Bénéfice par action attribuable aux propriétaires de la société mère au cours de l'année					
Bénéfice de base et dilué par action (Naira)	20	1.56	1.52	1.22	1.41
Total du résultat global pour l'année		1.56	1.52	1.22	1.41

¹Les éléments divulgués dans les autres éléments du résultat étendu n'ont pas d'incidence sur les impôts basés sur une législation fiscale pertinente..

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés et individuels.

Etats consolidés et individuels de la situation financière

au 31 Décembre 2014

En millions de Naira Nigérian	Notes	Groupe		Banque	
		Déc. 2014	Déc. 2013	Déc. 2014	Déc. 2013
ACTIFS					
Soldes de trésorerie et de banque	21	812,359	716,803	749,716	620,426
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	22	1,099	784	1,099	777
Actifs dérivés	32(a)	6,534	3,265	6,534	3,265
Prêts et avances aux banques	23	48,093	26,251	48,991	26,251
Prêts et avances à la clientèle	24	1,071,859	937,620	884,587	796,942
Titres de placement	25	657,523	811,206	442,909	585,445
Autres actifs	26	30,057	30,436	21,136	19,069
L'investissement dans l'émettrice de mise en équivalence	27	2,986	2,977	1,770	1,770
Investissements dans les filiales	28	—	—	65,767	65,767
Biens et équipements	29	89,517	75,409	81,050	67,661
Actifs incorporels	30	9,430	7,356	3,446	1,401
Actifs d'impôts différés	31	33,116	30,189	31,853	28,643
TOTAL DE L'ACTIF		2,762,573	2,642,296	2,338,858	2,217,417
PASSIFS					
Passifs dérivés	32(b)	943	31	943	31
Dépôts des banques	33	59,228	60,582	1,526	—
Dépôts des clients	34	2,169,663	2,161,182	1,812,277	1,797,376
Autres passifs	35	63,566	78,071	41,209	54,351
Passifs d'impôts courants	19	4,615	2,861	1,858	1,602
Emprunts	36	113,797	48,866	113,797	48,866
Passifs subordonnés	37	85,315	55,653	85,315	55,653
Passifs d'impôts différés	31	40	14	—	—
TOTAL DU PASSIF		2,497,167	2,407,260	2,056,925	1,957,879
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	38	16,491	16,491	16,491	16,491
Prime d'émission	38	107,932	107,932	107,932	107,932
Bénéfices non répartis	38	87,047	70,480	84,230	67,443
Autres réserves	38	48,460	32,746	73,280	67,672
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE		259,930	227,649	281,933	259,538
Participations sans contrôle		5,476	7,387	—	—
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		265,406	235,036	281,933	259,538
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		2,762,573	2,642,296	2,338,858	2,217,417

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés et individuels.

Les états financiers consolidés et individuels ont été approuvés par les administrateurs le 5 Mars à 2015.

Ugo A. Nwaghodoh
Chef des finances du Groupe

FRC/2012/ICAN/00000000272

Tony O. Elumelu , CON
Président, Conseil d'administration

FRC/2013/CIBN/00000002590

Phillips Oduoza
Directeur général/chef de la direction du Groupe

FRC/2013/CIBN/00000001955

Etats consolidés et individuels des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

(a) 31 Décembre 2014

(i) Groupe

En millions de Naira Nigérian	Attribuable aux actionnaires de la société mère										
	Capital Social	Prime d'émission	Réserve De crédit	Réserve réglementaire	Réserve De juste valeur	Actions Propres	Réserve Légale	Bénéfices Retenus	Particip-ation Sans Contrôle		
									Total		
Solde au 1er Janvier 2014	16,491	107,932	(3,153)	4,413	24,453	(32,996)	40,029	70,480	227,649	7,387	235,036
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	47,021	47,021	886	47,907
Virement à la réserve légale	-	-	-	-	-	-	16,262	(16,262)	-	-	-
Transfert à la réserve de risque réglementaire	-	-	-	867	-	-	-	(867)	-	-	-
Autres éléments du résultat étendu											
Déférence de conversion de devises	-	-	(900)	-	-	-	-	-	(900)	(452)	(1,352)
Variation de la juste valeur des actifs financiers (disponibles à la vente)	-	-	-	-	(1,239)	-	-	-	(1,239)	-	(1,239)
Montant net transféré au profit ou perte	-	-	-	-	29	-	-	-	29	-	29
Autre résultat global pour l'exercice	-	-	(900)	-	-	-	-	-	(2,110)	(452)	(2,562)
Total du résultat global pour l'année	-	-	(900)	867	(1,210)	-	16,262	29,892	44,911	434	45,345
Transactions avec les propriétaires, inscrits directement en capitaux propres											
Contributions et distributions aux propriétaires											
Diminution des actions propres	-	-	-	-	-	695	-	-	695	-	695
Modification en participations dans des filiales	-	-	-	-	-	-	-	2,138	2,138	(2,138)	-
Dividendes aux détenteurs de capitaux propres/sans contrôle	-	-	-	-	-	-	-	(15,463)	(15,463)	(207)	(15,670)
Contribution totale et distributions aux propriétaires	-	-	-	-	-	695	-	(13,325)	(12,630)	(2,345)	(14,975)
Solde au 31 décembre 2014	16,491	107,932	(4,053)	5,280	23,243	(32,301)	56,291	87,047	259,930	5,476	265,406

(ii) Banque

	Attribuable aux actionnaires de la société mère							
	Capital Social	Prime d'émission	Réserve de réserve	Réserve de risque de crédit	Réserve De juste valeur	Réserve Légale	Bénéfices Retenus	Total
<i>En millions de Naira Nigérian</i>								
Solde au 1er Janvier 2014	16,491	107,932	–	4,413	25,063	38,196	67,443	259,538
Bénéfice de l'exercice	–	–	–	–	–	–	40,083	40,083
Virement à la réserve légale	–	–	–	–	–	6,012	(6,012)	–
Transfert à la réserve de risque réglementaire	–	–	–	793	–	–	(793)	–
Autres éléments du résultat étendu								
Déférence de conversion de devises	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation de la juste valeur des actifs financiers (disponibles à la vente)	–	–	–	–	(1,226)	–	–	(1,226)
Montant net transféré au profit ou perte	–	–	–	–	29	–	–	29
Autre résultat global pour l'exercice	–	–	–	–	(1,197)	–	–	(1,197)
Total du résultat global pour l'année	–	–	–	793	(1,197)	6,012	33,278	38,886
Transactions avec les propriétaires, inscrits directement en capitaux propres								
Contributions et distributions aux propriétaires								
Dividendes aux détenteurs de capitaux propres/sans contrôle	–	–	–	–	–	–	(16,491)	(16,491)
Contribution totale et distributions aux propriétaires	–	–	–	–	–	–	(16,491)	(16,491)
Solde au 31 décembre 2014	16,491	107,932	–	5,206	23,866	44,208	84,230	281,933



Etats consolidés et individuel des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

(b) 31 Décembre 2014

(i) Groupe

Attribuable aux actionnaires de la société mère

En millions de Naira Nigérian	Capital Social	Prime d'émission	Reserve De Conservation	Réserve de risque de crédit réglementaire	Réserve De Juste valeur	Actions Propres	Réserve Légale	Bénéfices Retenus	Total	Participation Sans Contrôle	Total Capitaux Propres
Solde au 1er Janvier 2014	16,491	107,932	(1,514)	1,113	15,223	(32,831)	33,120	49,572	189,106	3,361	192,467
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	45,917	45,917	684	46,601
Virement à la réserve légale							6,972	(6,972)	-	-	-
Transfert à la réserve de risque réglementaire	-	-	-	3,300	-	-	-	(3,300)	-	-	-
Autres éléments du résultat étendu											
Différence de conversion de devises	-	-	(1,639)	-	-	-	-	-	(1,639)	(427)	(2,066)
Variation de la juste valeur des actifs financiers (disponibles à la Perte nette transférée des capitaux propres à la cession d'instruments disponibles à la vente	-	-	-	-	9,167	-	-	-	9,167	-	9,167
Autre résultat global pour l'exercice	-	-	(1,639)	-	9,230	-	-	-	7,591	(427)	7,164
Total du résultat global de l'exercice	-	-	(1,639)	3,300	9,230	-	6,972	35,645	53,508	257	53,765
Transactions avec les propriétaires, inscrits directement en capitaux propres											
Contributions et distributions aux propriétaires											
Diminution des actions propres	-	-	-	-	-	(165)	-	-	(165)	-	(165)
Modification en participations dans des filiales	-	-	-	-	-	-	(63)	733	670	4,037	4,707
Dividendes aux détenteurs de capitaux propres/sans contrôle	-	-	-	-	-	-	-	(15,470)	(15,470)	(268)	(15,738)
Contribution totale et distributions aux propriétaires	-	-	-	-	-	(165)	(63)	(14,737)	(14,965)	3,769	(11,196)
Solde au 31 Décembre 2013	16,491	107,932	(3,153)	4,413	24,453	(32,996)	40,029	70,480	227,649	7,387	235,036

(ii) Banque

Attribuable aux actionnaires de la société mère

En millions de Naira Nigérian	Capital Social	Prime d'émission	Réserve de risque credit de réserve	Réserve De juste valeur	Réserve légale	Bénéfices earnings	Total
Solde au 1er Janvier 2013	16,491	107,932	1,113	15,834	31,224	47,723	220,317
Bénéfice de l'exercice	–	–	–	–	–	46,483	46,483
Virement à la réserve légale					6,972	(6,972)	–
Transfert à la réserve de risque réglementaire	–	–	3,300	–	–	(3,300)	–
Autres éléments du résultat étendu							
Variation de la juste valeur des actifs financiers (disponibles à la vente)	–	–	–	9,167	–	–	9,167
Perte nette transférée des capitaux propres à la cession d'instruments disponibles à la vente	–	–	–	62	–	–	62
Autres résultat global pour l'exercice	–	–	–	9,229	–	–	9,229
Total du résultat global pour l'exercice	–	–	3,300	9,229	6,972	36,211	55,712
Transactions avec les propriétaires, inscrits directement en capitaux propres							
Contributions et distributions aux propriétaires							
Dividendes aux actionnaires	–	–	–	–	–	(16,491)	(16,491)
Contribution totale et distributions aux propriétaires	–	–	–	–	–	(16,491)	(16,491)
Solde au 31 décembre 2013	16,491	107,932	4,413	25,063	38,196	67,443	259,538



Etats consolidés et individuels des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

En millions de Naira Nigérian	Notes	Groupe		Banque	
		Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation					
Bénéfice avant impôt sur le revenu		56,200	56,058	42,378	51,841
Ajustements pour :					
Amortissement des immobilisations corporelles	16	5,001	5,255	3,395	3,025
Perte nette de dépréciation sur titres de placement	16	735	914	656	734
Perte nette de valeur sur prêts et avances	13	—	181	—	181
Radiation de prêts et avances	9	5,033	11,093	2,292	(264)
Dépréciation nette sur autres actifs	9	726	1,471	538	123
Variations de juste valeur reconnues en profits et pertes	9	819	514	243	322
Gain de la juste valeur sur la participation précédemment détenue dans l'émettrice de mise en équivalence		(2,357)	(3,274)	(2,357)	(3,294)
Gain sur actifs non courants destinés la distribution		—	(2,422)	—	—
Revenu de dividendes	14	(1,289)	(1,101)	(5,967)	(7,622)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	14	(204)	(821)	(204)	(821)
Gain sur cession de titres de placement	13	(154)	20	(154)	20
Revenu net d'intérêt		(106,133)	(103,231)	(82,125)	(76,176)
Partage de (profit)/perte de valeur de consolidation en équivalence	27	(9)	6	—	—
Variation des actifs financiers détenus à des fins de transaction		(41,632)	(36,307)	(41,305)	(39,030)
Variation du solde de la réserve de trésorerie		(267)	(118)	(274)	345
Variation des prêts et avances à des banques		(64,448)	(126,565)	(63,405)	(127,154)
Variation des prêts et avances à la clientèle		(21,842)	2,262	(22,740)	1,627
Variation des autres actifs		(139,998)	(291,262)	(90,475)	(226,087)
Variation des dépôts des banques		(440)	(12,352)	(2,310)	(2,651)
Variation des dépôts des clients		(1,354)	2,802	1,526	(22,875)
Variation de placement avec les banques		8,481	441,174	14,901	336,245
Variation des autres provisions et passifs		71,696	(139,007)	47,729	(139,007)
Intérêts reçus		(14,505)	(3,367)	(13,142)	9,959
Intérêts payés		196,680	185,700	160,158	147,702
Impôts payés	19(c)	(7,629)	22,960	(9,337)	(60,926)
Trésorerie nette (utilisée dans) / provenant des activités d'exploitation		(107,616)	(64,202)	(92,619)	(136,104)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement					
Produit de valeurs mobilières de placement		177,511	39	166,377	39
Acquisition de titres de placement		(24,776)	(105,551)	(24,776)	(48,271)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(21,095)	(10,772)	(19,031)	(7,930)
Acquisition d'une participation dans une filial		—	—	—	(810)
Dividende reçu		1,289	1,101	5,967	2,041
Produit de la vente d'immobilisations corporelles		2,611	1,406	2,465	1,183
Acquisition d'actifs incorporels	30	(1,550)	(702)	(1,442)	(557)
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		133,990	(114,479)	129,560	(54,305)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement					
Produit des emprunts		93,696	3,529	93,696	3,529
Remboursements d'emprunts		(29,537)	(69,183)	(29,537)	(69,183)
Intérêts payés sur les emprunts à long terme		(1,160)	(1,741)	(1,160)	(1,741)
Produit de l'émission de titres de créance		29,400	—	29,400	—
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	39	(15,463)	(15,470)	(16,491)	(16,491)
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôle		(207)	(268)	—	—
Réduction / (augmentation) des titres d'autocontrôle		695	(165)	—	—
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		77,424	(83,298)	75,908	(83,886)
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie					
Effets des variations des taux de change sur trésorerie et équivalents de trésorerie		103,798	(261,979)	112,849	(274,295)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'année r	21	(946)	(238)	813	(255)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'année	21	317,719	579,937	223,538	498,088

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés et individuels.

Notes afférentes aux états financiers

for the year ended 31 December 2014

1. ENTITÉ DÉCLARANTE

United Bank for Africa Plc (la « Banque ») est une société nigériane enregistrée avec adresse au 57 Marina, Lagos, Nigeria. Les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014 comprennent la Banque (Parent) et de ses filiales (collectivement appelées le Groupe et individuellement désignées entités du Groupe). La Banque et ses filiales sont principalement impliquées dans la banque d'entreprise, commerciale et de détail, les services commerciaux, la gestion de trésorerie, services de trésorerie et de garde

2. BASE DE PRÉPARATION

(a) Base de préparation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux interprétations Norme internationale d'information financière et de l'IIFRIC applicables aux sociétés déclarantes en vertu des IFRS.



(b) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du groupe sont mesurés à l'aide de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité fonctionne (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers sont présentés en Naira nigérien (N), qui est la monnaie fonctionnelle de la Banque et la monnaie de présentation du groupe.

(c) Utilisation d'estimations et jugements

La préparation des états financiers exige que les administrateurs prennent des jugements, des estimations et des hypothèses qui influent sur l'application des politiques et des montants des actifs et des passifs, des revenus et des charges. Les estimations et hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience historique et de divers autres facteurs qui sont censées être raisonnables dans les circonstances, dont les résultats forment la base de prise de décisions sur la valeur comptable des actifs et passifs qui ne sont pas facilement disponibles d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues sur une base continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée, si la révision affecte uniquement cette période ou dans la période de révision et les périodes futures, si la révision affecte les deux périodes actuelles et futures.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) Base de consolidation

(i) Filiales

Les filiales (y compris les entités structurées) sont des entités contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe est exposé – ou a des droits – à des rendements variables de sa participation dans une entité et a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels actuellement exercables sont pris en compte. Le Groupe évalue également l'existence de contrôle où il n'a pas plus de 50% des droits de vote, mais est capable de diriger les politiques financières et opérationnelles, en vertu de facto le contrôle. Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date à laquelle le contrôle cesse.

Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées, le cas échéant, à s'aligner sur les politiques adoptées par le groupe. Les pertes applicables pour les participations sans contrôle dans une filiale sont allouées pour les participations sans contrôle, même si cela provoque donc un solde déficitaire pour les participations sans contrôle.

Dans les états financiers individuels, les investissements dans les filiales sont comptabilisées au coût diminué.

(ii) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition à la date d'acquisition, soit la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme le total de :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- le montant de toute participation sans contrôle dans l'entreprise acquise reconnue ; de plus, si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de la participation existante dans l'entreprise acquise ; et
- moins le montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge.

Lorsque ce total est négatif, un gain d'achat avantageux est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le groupe reconnaît des actionnaires sans contrôle dans l'entreprise acquise sur une base de l'acquisition par acquisition à la juste valeur ou aux participations sans contrôle des quotes-parts des montants reconnus des actifs nets identifiables pour les composants qui COMPTES sont les intérêts de propriété actuels et leur donnent droit à une part proportionnelle de l'actif net en cas de liquidation. Tous les autres composants des participations sans contrôle sont évalués à leur juste valeur.

La contrepartie transférée n'inclut pas les montants reliés à l'établissement de relations préexistantes. Ces montants sont généralement reconnus dans le résultat. Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à la question de la dette ou de titres de participation que le groupe engage dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, sont passés en charges tels qu'encourus

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITES)

(a) Base de consolidation (suite)

(ii) Regroupements d'entreprises (suite)

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la date d'acquisition de la valeur comptable de la participation précédemment détenue de capitaux propres de l'acquéreur dans l'entreprise acquise est réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition ; les gains ou pertes résultant de cette réévaluation sont comptabilisés en résultat.

Toute contrepartie conditionnelle exigible est reconnue à sa juste valeur à la date d'acquisition. Si la contrepartie conditionnelle est classifiée en capitaux propres, il n'est pas remesuré et le règlement est comptabilisé dans les capitaux propres. Dans le cas contraire, les modifications apportées ultérieurement à la juste valeur de la contrepartie conditionnelle sont reconnues dans le résultat.

(iii) Cessions de filiales

Lorsque le groupe cesse d'avoir le contrôle, tout intérêt retourné dans l'entité est réévalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle, avec le changement de la valeur comptable comptabilisée en résultat. La juste valeur est la valeur comptable initiale aux fins de la suite représentant les droits conservés à titre d'associé, d'une coentreprise ou d'un actif financier. En outre, les montants précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu à l'égard de cette entité sont comptabilisés comme si le groupe avait directement sorti les actifs ou passifs correspondants. Cela peut signifier que les montants, précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, sont reclassés dans le résultat net.

(iv) Acquisitions sous contrôle commun

Les regroupements d'entreprises entre les entités qui sont sous le contrôle commun sont comptabilisés à la valeur comptable. Des actifs et des passifs acquis ou cédés sont comptabilisés ou décomptabilisés à valeurs comptables comptabilisées précédemment dans les états financiers consolidés de l'actionnaire de contrôle Groupe. Les composants des capitaux propres des entités acquises sont ajoutés aux mêmes composants dans les capitaux propres du Groupe et tout gain / perte découlant sont comptabilisés en capitaux propres.

(v) Transactions éliminées en consolidation

Les soldes intra-groupes et tous les gains ou pertes non réalisés ou les revenus et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où il n'y a aucune preuve de perte de valeur.

(vi) Changements dans les titres de participation dans des filiales sans changement de contrôle

Les transactions avec des actionnaires sans contrôle qui n'entraînent pas de perte de contrôle sont comptabilisées comme des mouvements de capitaux propres – c'est-à-dire, sous forme de transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires. La différence entre la juste valeur de toute contrepartie versée et l'action déterminée, acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale, est enregistrée en capitaux propres. Gains ou pertes sur cessions de participations sans contrôle sont également enregistrés dans les capitaux propres

(vii) Associés

Les associés sont toutes les entités sur lesquelles le groupe exerce une influence notable mais, pas de contrôle, accompagnant généralement à une participation entre 20% et 50% des droits de vote. Les versements dans les entreprises associées sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'équité de la comptabilité. En vertu de la mise en équivalence, la participation est initialement comptabilisée au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'investisseur dans le résultat de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. L'investissement du groupe en équivalence comprend le goodwill identifié sur acquisition.

Si la participation dans une entreprise associée est réduite, mais une influence notable est conservée, seule une quote-part des montants précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, est reclassée, le cas échéant, dans le compte de résultat.

La part de bénéfices du groupe, ou la perte post-acquisition, est comptabilisée dans le compte de résultat, et sa part des mouvements post-acquisition dans les autres éléments du résultat global est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global avec un ajustement correspondant à la valeur comptable de l'investissement. Lorsque la part du groupe dans les pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans l'entreprise associée, y compris les autres créances non garanties, le groupe ne reconnaît pas d'autres pertes, sauf si elle a contracté des obligations juridiques ou implicites ou effectué des paiements au nom de l'associé.

Le groupe détermine à chaque date d'arrêté s'il existe des preuves objectives que l'investissement dans l'entreprise associée est altéré. Si c'est le cas, le groupe calcule le montant de la déficience comme la différence entre la valeur recouvrable de l'associé et sa valeur comptable et reconnaît le montant côté part de bénéfice (perte) d'associés au compte de résultat.

Les profits et pertes résultant des transactions en amont et en aval entre le groupe et son associé ne sont comptabilisés dans les états financiers du groupe que dans la mesure des intérêts des investisseurs indépendants dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont éliminées sauf si la transaction indique une dépréciation de l'actif transféré. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire pour garantir la cohérence avec les politiques adoptées par le groupe.

Les gains et les pertes découlant des investissements dans les entreprises associées de dilution sont comptabilisés dans le compte de résultat.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITES)

(b) Devises étrangères

(i) Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises sont comptabilisées au taux de change à la date de la transaction. À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont enregistrés en utilisant le taux de change de clôture. Les différences de change résultant du règlement de transactions à des taux différents de ceux à la date de la transaction, ainsi que les différences latentes de change sur les devises, les actifs et passifs monétaires non réglés, sont comptabilisées en résultat.

Les différences de change latentes sur les actifs financiers non monétaires sont un facteur du changement de la totalité de leur juste valeur. Pour un actif financier non monétaire détenu à des fins de transaction et des actifs financiers non monétaires à la juste valeur par résultat, les différences de change non réalisés sont comptabilisées en résultat. Pour les placements financiers non monétaires disponibles à la vente, des différences de change non réalisées sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou subisse une dépréciation.

(ii) Opérations étrangères

Les actifs et les passifs des établissements étrangers, y compris les écarts d'acquisition et ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en Naira nigérian à taux de change en vigueur à chaque date de clôture. Les revenus et dépenses des filiales étrangères sont convertis en Naira nigérian à des taux moyens.

Les écarts de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, et présentés dans la réserve de conversion de devises des capitaux propres. Toutefois, si l'opération est une filiale non détenue en propriété exclusive, la quote-part correspondante de l'écart de conversion est affectée à la participation sans contrôle. Quand une activité à l'étranger fait l'objet d'une disposition d'un tel contrôle, qu'une influence notable ou un contrôle conjoint sont perdus, le montant cumulé de la réserve de conversion liée à cette activité à l'étranger est reclassée en résultat net dans le cadre du gain ou de la perte sur cession.

(c) Intérêt

Les revenus d'intérêts et les frais pour tous les instruments financiers portant intérêt, sauf ceux classés à la juste valeur par résultat, sont comptabilisés dans les « revenus d'intérêts » et « intérêts débiteurs » dans le compte de résultat global en utilisant la méthode du taux effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les futurs paiements et les recettes de trésorerie estimés à travers la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier (ou, le cas échéant, une période plus courte) à la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Le calcul du taux d'intérêt effectif comprend tous les coûts de transaction et des frais payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction comprennent les coûts différentiels qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un actif ou d'un passif financier.

Les revenus d'intérêts et charges sur tous les actifs et passifs de transaction sont considérées comme accessoires aux opérations de change du Groupe et sont présentés en collaboration avec toutes les autres variations de la juste valeur des actifs et passifs de négociation dans le revenu de négociation net.

(d) Frais et commissions

Les honoraires et revenus de commissions et les frais inhérents au taux d'intérêt effectif sur un actif ou passif financier sont inclus dans la mesure du taux d'intérêt effectif. Autres frais et commissions perçus, y compris les frais d'entretien, compte de gestion de placements et d'autres frais liés aux activités fiduciaires, de commission de vente, les frais de placement et des commissions de syndication, sont constatés lorsque les services connexes sont rendus

Lorsqu'une offre de financement hypothécaire ne devrait pas se traduire par le prélèvement d'un prêt, les commissions d'engagement de prêt sont reconnues sur une base linéaire au cours de la période d'engagement.

Les autres charges et frais de commission concernant principalement la transaction et les frais de service, sont passés en charges lorsque les services sont reçus.

(e) Bénéfice net de négociation

Le bénéfice net de négociation comprend les gains moins les pertes liées aux actifs et passifs financiers de commerce, et comprend toutes les modifications réalisées et latentes, la juste valeur, l'intérêt et les écarts de change.

(f) Dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le revenu est établi. Les dividendes sont présentés comme une composante des autres revenus d'exploitation

(g) Impôt sur le revenu

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et différé. La charge d'impôt sur le revenu est comptabilisée en résultat net, 2014 63 sauf dans la mesure où elle concerne des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas elle est comptabilisée en capitaux propres.

L'impôt exigible est l'impôt à payer sur le revenu imposable pour l'exercice, selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture et tout ajustement de l'impôt payable à l'égard des exercices précédents.



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Instruments financiers

L'impôt différé est reconnu au titre de différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs pour les rapports financiers et les quantités utilisées à des fins fiscales. L'impôt différé n'est pas reconnu pour les différences temporaires suivantes : la reconnaissance initiale de goodwill, la comptabilisation initiale des actifs ou des passifs dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui affecte le bénéfice ni comptable ni imposable et les différences relatives aux participations dans des filiales, dans la mesure où ils ne s'inverseront probablement pas dans un avenir proche. L'impôt différé est mesuré au taux d'imposition censé être appliqué aux écarts temporaires lorsqu'ils s'inversent, basé sur les lois qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de notification.

Les passifs d'impôts différés portent sur les différences temporelles taxables liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, à l'exception de la responsabilité de l'impôt différé lorsque la date de la reprise de la différence temporelle est contrôlée par le Groupe et il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir proche.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, et les accords conjoints seulement dans la mesure où il est probable que la différence temporelle se résorbera dans l'avenir et il y a un bénéfice imposable suffisant disponible, sur lequel la différence temporelle peut être utilisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles contre lesquels l'actif peut être utilisé. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il est plus probable que l'avantage fiscal y afférant sera réalisé.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si un droit juridiquement exécutoire de compenser les passifs d'impôt exigible contre actifs d'impôt exigible, et ils se rapportent à des impôts prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui entendent régler les passifs et les actifs d'impôts courants sur une base nette ou leurs actifs et passifs d'impôts seront réalisés simultanément.

Comptabilisation initiale et évaluation

Le Groupe comptabilise initialement les prêts et avances, des dépôts, des titres de créance émis et les dettes subordonnées à la date de règlement. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la date de règlement au cours de laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Un actif financier ou passif financier est évalué initialement à la juste valeur majorée, pour un article non en juste valeur par résultat, les coûts directs et marginaux de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission.

Evaluation subséquente

Après comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti, selon leur classification.

(i) Détenus jusqu'à l'échéance

Les placements détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes déterminables et fixe des échéances que la direction a l'intention positive et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance, et qui ne sont pas désignés comme la juste valeur par le biais du profit ou comme étant disponibles à la vente ou comme prêts et créances. Où le groupe vend plus qu'un montant minime des actifs détenus jusqu'à l'échéance, l'ensemble de la catégorie serait entachée et réclassifié comme actifs disponibles à la vente et la différence entre le coût amorti et la juste valeur sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Les placements détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti, à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, moins les provisions pour dépréciation.

L'intérêt sur les placements détenus jusqu'à leur échéance est inclus dans le compte de résultat consolidé et déclaré comme Intérêts et produits assimilés. Dans le cas d'une dépréciation, la perte de valeur est comptabilisée en déduction de la valeur comptable de l'investissement et comptabilisée dans le compte de résultat consolidé comme Gains nets (pertes) sur les titres d'investissement.

(ii) Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Cette catégorie comprend deux sous-catégories : les actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés à la juste valeur par résultat lors de leur comptabilisation initiale. Un actif financier est classé comme détenu à des fins de transaction si acquis ou encouru principalement aux fins de vente à court terme ou faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés gérés ensemble et pour lequel il existe des preuves d'un profil récent de décision de profit à court terme. Les instruments dérivés sont également classés comme détenus à des fins de transaction à moins qu'ils soient désignés comme des couvertures efficaces et d'instruments de couverture. Tous les instruments dérivés sont comptabilisés comme des actifs lorsque la juste valeur est positive et comme passifs lorsque la juste valeur est négative.

Les actifs financiers peuvent être désignés à la juste valeur par résultat lorsque

- la désignation élimine ou réduit significativement la mesure ou l'incohérence de reconnaissance qui résulterait autrement de mesure des actifs ou des passifs sur une base différente ; ou
- un groupe d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée sur une base de juste valeur ; et
- les actifs financiers sont constitués de l'hôte de la dette et un dérivé incorporé qui doivent être séparés.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Instruments financiers (suite)

Après la comptabilisation initiale, les justes valeurs sont réévaluées à chaque date de clôture. Tous les gains et pertes découlant des variations y sont reconnus en résultat en revenu de négociation net pour les actifs commerciaux.

(iii) Disponible à la vente

Les actifs financiers classés par le Groupe comme étant des actifs financiers disponibles à la vente sont généralement ceux qui ne sont pas désignés comme une autre catégorie d'actifs financiers ou des investissements détenus pour une période indéterminée, ce qui peut être vendu en réponse à des besoins de liquidités ou des changements des taux d'intérêt, taux de change ou des cours boursiers.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente latente sont comptabilisés directement en réserve de juste valeur dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif financier soit décomptabilisé ou déprécié. Lorsque disponibles à la vente, les actifs financiers sont éliminés, les ajustements de juste valeur cumulés dans les autres éléments du résultat étendu sont comptabilisés en résultat.

Les revenus d'intérêts, calculés selon la méthode des intérêts effectifs, les gains et pertes de change sur les actifs monétaires classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat. Les dividendes reçus sur les instruments disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat lorsque le droit du Groupe à en recevoir le paiement a été établi

(iv) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif, autres que ceux classés par le Groupe à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente ou ceux pour lesquels le titulaire ne peut pas récupérer la quasi-totalité de son investissement initial, autres que pour cause de détérioration du crédit.

Les prêts et créances sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des pertes de valeur. Les coûts de transaction, qui sont partie intégrante du taux effectif, sont capitalisés à la valeur du prêt et amortis dans le revenu d'intérêt dans le cadre du taux d'intérêt effectif. Toutes les avancées du Groupe sont incluses dans la catégorie des prêts et créances.

(v) Passifs financiers

Le Groupe classe son passif financier mesuré à la juste valeur par le biais du profit ou de coût amorti. Les passifs financiers à leur juste valeur par le biais du bénéfice sont en deux sous-catégories : les passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat.

Un passif financier est classé comme destiné des fins de transaction si il est acquis ou engagé principalement dans le but de vendre ou racheté à court terme ou s'il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés, gérés ensemble et pour lequel il existe l'évidence d'un patron de profit à court terme. Passifs financiers destinés à des fins de transaction comprennent également les obligations de livrer des actifs financiers, empruntés par un vendeur à découvert. Ces instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière comme « Passifs financiers destinés à des fins de transaction »

Les passifs subordonnés sont inclus dans le cadre des passifs financiers évalués au coût amorti.

Évaluation de la juste valeur

Après la comptabilisation initiale, les justes valeurs des instruments financiers sont fondées sur les cours du marché ou les prix de courtiers pour des instruments financiers négociés sur des marchés actifs. Si le marché d'un actif financier n'est pas actif ou l'instrument est non coté, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation applicables. Celles-ci comprennent l'utilisation de transactions sans lien de dépendance récente, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, des modèles de tarification et techniques d'évaluation habituellement utilisés par les participants du marché.

Lorsque les analyses de flux de trésorerie actualisés sont utilisées, les flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures estimations de la direction et le taux d'escompte est un taux lié au marché à la date de clôture d'un actif financier avec les termes et conditions similaires. Dans le cas où les modèles de tarification sont utilisés, les entrées sont fondées sur des indicateurs de marché observables à la date de clôture et les profits ou les pertes ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils se rapportent à des changements dans les facteurs que les intervenants de marché prendront en considération pour fixer un prix.



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Instruments financiers (suite)

Dépréciation des actifs financiers

(i) Actifs comptabilisés au coût amorti

A chaque date de clôture, lorsqu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié, le Groupe évalue si la preuve est objective. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié et des pertes de valeur sont encourues si, et seulement si, il y a une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un événement de perte »), et que cet événement de perte (ou les événements) a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers qui peuvent être estimés de manière fiable

Les facteurs suivants sont pris en compte dans l'évaluation de la preuve objective de dépréciation:

- Si un prêt ou autres actifs financiers ou toute obligation est plus de 90 jours en souffrance.
- Le groupe consent à une restructuration de l'obligation, résultant en une obligation financière réduite, démontrée par une remise de dette matérielle ou de report des échéances.
- Il y a une donnée observable, indiquant qu'il y a une diminution mesurable dans les flux de trésorerie futurs estimés d'un groupe d'actifs financiers, bien que la diminution ne puisse pas encore être identifiée avec des actifs financiers individuels spécifiques.

Le groupe évalue d'abord si la preuve objective de dépréciation existe individuellement pour les actifs financiers qui sont individuellement significatifs, et individuellement ou collectivement pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le groupe détermine qu'aucune preuve objective de dépréciation n'existe pour un actif financier évalué individuellement, significatif ou non, il comprend l'actif dans un groupe d'actifs financiers ayant les mêmes caractéristiques de risque de crédit et les évalue collectivement pour restriction. Les actifs qui sont évalués individuellement pour perte de valeur et pour lesquels une perte de valeur est – ou continue d'être – reconnue, ne figurent pas dans une évaluation collective de dépréciation.

Aux fins d'une évaluation collective de dépréciation, les actifs financiers sont regroupés sur la base des caractéristiques de risque crédit similaires (sur la base classement des processus de la Banque qui considère le type d'actifs, l'industrie, la situation géographique, le type de collatéraux, le statut du retard et autres facteurs pertinents). Ces caractéristiques sont pertinentes pour l'évaluation des flux de trésorerie futurs pour les groupes de ces avoirs en étant indicatives des capacités des débiteurs à payer tous les montants dus selon les modalités contractuelles des actifs en cours d'évaluation.

Dépréciation des actifs financiers (suite)

Les flux de trésorerie futurs d'un groupe d'actifs financiers qui sont collectivement évalués pour dépréciation sont estimés sur la base des flux de trésorerie contractuels des actifs dans l'expérience de la perte dans le Groupe et l'historique pour les actifs présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à ceux dans le groupe. L'expérience de la perte historique est ajustée sur la base des données observables actuelles pour refléter les effets des conditions actuelles qui ne touchent pas la période sur laquelle se fonde l'expérience historique des pertes et pour éliminer les effets de conditions dans la période historique qui n'existe pas actuellement.

Les estimations des changements dans les flux de trésorerie futurs pour des groupes d'actifs reflètent les changements des données observables liées d'une période à l'autre (par exemple, des changements dans les taux de chômage, le prix de l'immobilier, le statut de paiement, ou d'autres facteurs indiquant des changements dans la probabilité de pertes dans la Banque et leur ampleur). La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont revues régulièrement par la Banque en vue de réduire les différences entre les estimations des pertes et les pertes réelles.

Les estimations des variations de flux futurs de trésorerie pour les groupes d'actifs reflètent les changements des données observables liées d'une période à (par exemple, les changements dans les taux de chômage, les prix de l'immobilier, de l'état de paiement, ou d'autres facteurs indicatifs de changements dans la probabilité de pertes de la Banque et leur ampleur). La méthodologie et les hypothèses utilisées pour l'estimation des flux de trésorerie futurs sont régulièrement examinées par la Banque pour réduire les différences entre les estimations de pertes et les pertes réelles.

Si, dans une période ultérieure, le montant de la perte de valeur diminue et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation (comme une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise en ajustant le compte de provision. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat.

S'il y a des preuves tangibles qu'une perte de valeur sur un prêt et créance ou un actif détenus jusqu'à l'échéance a été engagée, le montant du préjudice est mesuré comme la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie estimés (à l'exclusion des pertes sur créances futures qui n'ont pas été engagées), actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé dans le résultat.



La calculation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés d'un actif financier garanti reflète les flux de trésorerie qui pourraient résulter de la forclusion, moins les frais d'obtention et de vendre le bien grevé, ou non forclusion est probable. Aux fins d'une évaluation collective de la dépréciation, les actifs financiers sont regroupés sur la base des caractéristiques de risque de crédit similaires (c'est-à-dire sur la base du processus de gradation du groupe qui estime le type d'actif, l'industrie, la situation géographique, le type de collatéraux, le statut de retard et autres facteurs pertinents). Ces caractéristiques sont pertinentes pour l'évaluation des flux de trésorerie futurs pour les groupes de ces actifs, étant indicative des capacités des débiteurs à payer tous les montants dus selon les modalités contractuelles des actifs en cours d'évaluation.

Si un prêt ou les placements détenus jusqu'à l'échéance a un taux d'intérêt variable, le taux d'actualisation pour toute perte de valeur de mesure, le taux d'intérêt effectif actuel est déterminé en vertu du contrat. Faute de mieux en pratique, la Banque peut mesurer la dépréciation sur la base de la juste valeur de l'instrument, à l'aide d'un prix de marché observable.

Les flux de trésorerie futurs d'un groupe d'actifs financiers, évalués collectivement pour dépréciation, sont estimés sur la base de l'expérience de perte historique pour les actifs avec des caractéristiques de risque de crédit similaires à ceux du groupe. L'historique des pertes subies est adapté en fonction des données observables actuelles pour refléter les effets des conditions actuelles qui n'affectaient pas la période sur laquelle repose l'historique des pertes subies et pour éliminer les effets des conditions dans la période historique qui n'existent pas actuellement.

Dans la mesure où un prêt est irrécupérable, il est radié de la provision pour prêts douteux. Ces prêts sont radiés après que toutes les procédures nécessaires ont été effectuées et le montant de la perte a été déterminé. Les recouvrements ultérieurs de montants précédemment radiés diminuent le montant de la provision pour prêts douteux en résultat. Si, dans une période ultérieure, le montant de la perte de valeur diminue et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation (comme une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise en ajustant le compte de provision. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat.

(ii) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont affaiblis s'il existe une indication objective de dépréciation, résultant d'un ou plusieurs événements de perte survenue après la comptabilisation initiale – mais avant la date de notification – qui aura un impact sur les flux de trésorerie futurs de l'actif. En outre, un instrument de capitaux propres disponibles à la vente est généralement considéré comme compromis si une baisse importante ou prolongée de la juste valeur de l'instrument inférieur à son coût s'est produite. Lorsqu'un actif disponible à la vente, qui a été réévalué à sa juste valeur directement par le biais de l'quité, s'est déprécié, la perte de valeur est comptabilisée dans le résultat. Si aucune perte sur l'actif financier n'a été précédemment comptabilisée directement en capitaux propres comme une réduction de la juste valeur, la perte nette cumulative qui avait été reconnue en équité est transférée au résultat et est reconnue comme faisant partie de la perte de valeur. Le montant de la perte comptabilisée dans le résultat est la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur, moins toute perte de valeur antérieurement reconnue.

Dépréciation des actifs financiers (suite)

Si, lors d'une période ultérieure, le montant correspondant à une perte de valeur diminue et la diminution peut être reliée objectivement à un événement survenant après que la perte de valeur a été comptabilisée où l'instrument est un instrument de dette, la dépréciation est annulée par le profit ou la perte. Une perte de valeur à l'égard d'un instrument de capitaux propres classé comme disponibles à la vente n'est pas infirmée par le profit ou la perte, mais est représentée directement en capitaux propres.

Politique d'annulation

Le Groupe radie un actif financier (et toutes indemnités pour pertes de valeur) lorsque Groupe Crédit détermine que les actifs sont irrécouvrables. Cette détermination est atteinte après avoir tenu compte des informations telles que l'apparition de changements significatifs dans la situation financière de l'emprunteur / émetteur de telle sorte que l'emprunteur / émetteur ne peut plus payer l'obligation, ou que le produit de garantie ne sera pas suffisant pour rembourser la totalité de l'exposition. Pour les plus petits crédits normalisés, les décisions de la charge sont généralement fondées sur un passé spécifique au statut de retard du produit.

Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers sont compensés et le montant net présenté dans l'état de la situation financière quand, et seulement quand, le groupe a un droit légal de compenser les montants et a l'intention de s'établir soit sur une base nette soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les revenus et dépenses ne sont présentés sur une base nette que lorsque permis selon les IFRS, ou pour gains et pertes découlant d'un groupe de transactions similaires à l'activité boursière du groupe.

Accords de vente et de rachat et prêts de titres

Les titres vendus sous réserve de conventions de rachat liées sont divulgués dans les États financiers comme les actifs gagés où le ET cessionnaire a le droit par contrat ou la coutume de vendre ou redonner en garantie. L'obligation de la contrepartie est incluse dans les COMPTES dépôts auprès des banques, ou tout autre dépôt, selon le cas.

Des titres achetés dans le cadre des accords de revente sont enregistrés sous forme de prêts accordés en vertu de conventions de revente et apparaissent dans les prêts et avances à d'autres banques ou les clients selon le cas. La différence entre le prix de mise en pension est considérée comme l'intérêt et amortie sur la durée de l'accord de rachat d'actions à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Instruments financiers (suite)

Décomptabilisation des instruments financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif expirent, ou il transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels sur l'actif financier dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages de la propriété de la crise financière actifs sont transférés, ou a assumé une obligation de payer ces flux de trésorerie à un ou plusieurs destinataires, sous réserve de certains critères.

Tout intérêt en des actifs financiers transférés créé ou retenus par le groupe est reconnu comme un actif distinct ou passif.

Le groupe peut conclure des transactions par lesquelles il transfère les actifs reconnus sur sa déclaration de situation financière, mais conserve soit tous les risques et les récompenses des actifs transférés soit une partie d'entre eux. Si la totalité ou presque des risques et des récompenses est conservée, les actifs transférés ne sont pas décomptabilisés de l'état de la situation financière. Dans les transactions où le groupe conserve soit transfère substantiellement tous les risques et les avantages de la propriété d'un actif financier, il décomptabilise l'actif si le contrôle de l'actif est perdu.

Les droits et obligations de retenue dans le transfert sont reconnus séparément comme actifs et passifs selon le cas. Lors des transferts qui conservent un contrôle sur l'actif, le groupe continue de reconnaître le bien à l'importance de son engagement continu, déterminé par le degré auquel il est exposé aux variations de la valeur de l'actif transféré.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes ou annulées ou expirées.

Reclassement des actifs financiers

Le groupe peut choisir de reclasser un actif financier non dérivé détenu à des fins de transaction dans la catégorie de transaction si l'actif financier n'est plus détenu en vue d'être vendu à court terme. Les actifs financiers autres que les prêts et créances sont autorisés à être reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction que lors de rares circonstances résultant d'un événement unique inhabituel et ayant très peu de chances de se reproduire à court terme. En outre, la Banque peut choisir de reclasser les actifs financiers qui répondent à la définition des prêts et créances dans les catégories détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente si la Banque a l'intention et la capacité de conserver ces actifs financiers dans un avenir prévisible ou jusqu'à échéance à la date de reclassement.

Les reclassements sont faits à la juste valeur à la date de reclassement. La juste valeur devient le nouveau coût ou coût amorti selon le cas, et aucune reprise des gains ou pertes de juste valeur enregistrée avant la date de reclassement n'est ensuite réalisée. Les taux d'intérêt effectif pour les actifs financiers reclassés en prêts et créances et détenus à des catégories d'échéance sont déterminés à la date de reclassement. D'autres augmentations dans les estimations des flux de trésorerie ajustent de façon prospective les taux d'intérêt effectifs.

Lors du reclassement d'un actif financier hors de « à la juste valeur par le compte de résultat », tous les dérivés incorporés sont réévalués et, si nécessaire, comptabilisés séparément.

Le Groupe procède à des transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur lorsqu'une information de marché fiable devient disponible (comme un marché actif ou entrée de marché observable) au groupe. Ce transfert se fait à la date à laquelle l'information sur le marché devient disponible.

(i) Trésorerie et soldes bancaires

La trésorerie et les soldes bancaires comprennent les billets et pièces en main, les soldes non affectés détenus auprès des banques centrales et des actifs financiers liquides ayant des échéances initiales de moins de trois mois, soumis à un risque négligeable de changement de leur juste valeur, et utilisés par le Groupe dans la gestion de ses engagements à court terme.

La trésorerie et les soldes bancaires sont comptabilisés au coût amorti dans l'état de la situation financière.

(j) Actifs commerciaux

Les actifs commerciaux sont ces actifs que le Groupe acquiert principalement dans le but de vendre à court terme ou de détenir dans le cadre d'un portefeuille qui est géré conjointement pour le profit à court terme ou la prise de position.

Les actifs commerciaux sont mesurés à la juste valeur avec les changements dans la juste valeur reconnue dans le cadre du revenu commercial net dans le résultat.

(k) Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle un contrat dérivé est conclu et sont ensuite réévalués à leur juste valeur. Les justes valeurs sont obtenues à partir des prix de marché cotés sur des marchés actifs, y compris les opérations de marché récentes, et des techniques d'évaluation. Tous les instruments dérivés sont comptabilisés comme des actifs lorsque la juste valeur est positive et comme passifs lorsque la juste valeur est négative.

Certains dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers sont traités comme des dérivés distincts, lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte et le contrat hôte n'est pas comptabilisé à la juste valeur par résultat. Ces dérivés incorporés sont comptabilisés séparément à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat à moins que le Groupe ait choisi de désigner les contrats hybrides à la juste valeur par résultat.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(I) Immobilisations corporelles

(i) Comptabilisation et évaluation

Les éléments d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué des pertes cumulées de l'amortissement et dépréciation. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Lorsque les parties d'un élément des immobilisations corporelles ont une durée d'utilité différente, ils sont comptabilisés comme des éléments séparés (composants principaux) d'immobilisations corporelles.

(ii) Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement d'une partie d'un élément d'immobilisations corporelles est comptabilisé dans la valeur comptable de l'élément s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien de la propriété et de l'équipement au jour le jour sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont engagés.

(iii) Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en résultat sur une base linéaire sur la durée de vie estimée de chaque partie d'un élément de la propriété et de matériel puisque cela reflète plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte durée du bail et de leur durée d'utilité. L'amortissement commence lorsque l'actif est disponible pour utilisation et cesse à la première de la date à laquelle l'actif est décomptabilisé ou classé comme détenu en vue de la vente selon IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

(iii) Amortissement (suite)

Les durées d'utilité estimées pour la période courante et comparative sont les suivantes :

Améliorations locatives sur la plus courte de la durée d'utilité de la période de l'élément ou de la location

Bâtiments	Cinquante ans
Matériel informatique	Cinq ans
Meubles et agencements	Cinq ans
Équipement	Cinq ans
Véhicules à moteur	Cinq ans
Autre matériel de transport*	pendant la durée d'utilité de l'actif spécifique
Immobilisations en-cours	Non amortis
Terres	Non amortis

Le matériel informatique, les équipements, les meubles et les accessoires sont décrits comme des meubles et équipement de bureau alors que l'amélioration locative et les bâtiments à bail ont été regroupés dans les notes

* Autre matériel de transport incluant des composants majeurs avec différentes durées d'utilité. Ils sont comptabilisés comme composants principaux séparés et sont amortis sur la durée d'utilité respective.

Les travaux en cours représentent les coûts de construction d'actifs non encore mis en service. A l'achèvement des travaux, les montants correspondants sont transférés dans les catégories appropriées de biens et équipements.

Les méthodes d'amortissement, la durée de vie utile des actifs et les valeurs résiduelles sont réévaluées à chaque date de présentation des informations financières et sont ajustées si nécessaire.

(iv) Décomptabilisation

Un élément des immobilisations corporelles est décomptabilisé sur l'aliénation ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou élimination. Tout gain ou perte résultant de décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans le résultat dans l'année, l'actif est décomptabilisé.

(m) Immobilisations incorporelles

(i) L'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent de la contrepartie sur l'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels des filiales acquises à la date d'acquisition. Lorsque l'excédent est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat. L'écart d'acquisition est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

L'évaluation subséquente

L'écart d'acquisition est affecté à des unités ou groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation génératrices de trésorerie. La répartition est faite à ces unités ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises dans lesquelles le goodwill apparaît. Le goodwill est soumis chaque année ainsi que chaque fois qu'un événement déclencheur a été observé pour dépréciation en comparant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une unité génératrice de trésorerie à la valeur comptable de ses actifs nets, y compris l'écart d'acquisition attribuable. Les pertes de valeur sur écarts d'acquisition ne sont pas reprises.



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(I) Immobilisations corporelles (suite)

(ii) Logiciel

Les logiciels acquis par le Groupe sont évalués à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les dépenses sur les logiciels développés en interne sont reconnues comme un atout lorsque le Groupe est en mesure de démontrer son intention et sa capacité àachever le développement et à utiliser le logiciel d'une manière qui va générer des avantages économiques futurs, et peut mesurer de manière fiable les coûts pour enachever le développement. Les coûts capitalisés des logiciels développés en interne comprennent tous les coûts directement attribuables au développement du logiciel, et sont amortis sur sa durée d'utilité. Le logiciel développé en interne est comptabilisé au coût moins l'amortissement cumulé capitalisés et dépréciations.

Les dépenses ultérieures sur les actifs logiciels sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel il se rapporte. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est comptabilisé en résultat sur une base linéaire sur la durée d'utilité estimative ne dépassant pas cinq ans, à partir de la date à laquelle elle est disponible pour utilisation. La méthode d'amortissement et la durée d'utilité des logiciels sont réexaminés à chaque fin d'exercice et ajustés si nécessaire.

(n) Garantie reprise

La garantie reprise représente des actifs financiers et non financiers acquis par le groupe de règlement des prêts en souffrance. Les actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur lorsque les acquis et inclus dans les actifs concernés selon la nature et l'intention du groupe en ce qui concerne la récupération de ces biens, par la suite remesurés et sont comptabilisés selon les méthodes comptables pour ces catégories de biens. Lorsqu'une reprise de garantie résulte dans l'acquisition de contrôle sur une entreprise, le regroupement d'entreprises est prise en compte à l'aide de la méthode de l'acquisition à la juste valeur du prêt établi correspondant au coût d'acquisition (se reporter à la politique de comptabilité pour la consolidation). La politique de comptabilité pour des associés est appliquée aux actions reprises où le groupe obtient une influence notable, mais pas de contrôle. Le coût de l'entreprise associée est la juste valeur de l'emprunt réglée par reprendre possession de leurs actions nanties.

(o) Dépôts et titres de créance émis

Lorsque le Groupe vend un actif financier et simultanément entre dans un « repo » ou un accord « de prêt de titres » de racheter l'actif (ou un actif similaire) à un prix fixe à une date ultérieure, l'arrangement est comptabilisé comme un dépôt, et l'actif sous-jacent continue à être comptabilisé dans les états financiers du Groupe.

Le Groupe classe les instruments de capitaux comme des passifs financiers ou en instruments de capitaux propres conformément à la substance des dispositions contractuelles de l'instrument.

Les dépôts sont évalués initialement à la juste valeur plus coûts de transaction, et ensuite évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux effectif, sauf si le Groupe a choisi de porter les passifs à la juste valeur par résultat.

(p) Provisions

Une provision est comptabilisée si, à la suite d'un événement passé, le Groupe a une obligation juridique ou implicite qui peut être estimée de manière fiable, et que selon toute probabilité une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé et que la restructuration soit commencé ou a été annoncée publiquement. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas prévus.

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus dérivés par le Groupe d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables liés au respect de ses obligations en vertu du contrat. La provision est évaluée à la valeur actuelle de la plus faible du coût attendu de la résiliation du contrat et le coût net attendu de la reconduction du contrat. Avant d'établir une provision, le Groupe comptabilise toute perte de valeur sur les actifs associés à ce contrat.

(q) Contrats de garantie financière

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui nécessitent le Groupe (émetteur) pour effectuer des paiements spécifiés pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il encourt en raison d'un débiteur spécifié ne parvient pas à effectuer un paiement à l'échéance conformément aux dispositions initiales ou modifiées de l'instrument de la dette.

Les provisions pour garanties financières sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, qui est la prime reçue, puis amorties sur la durée de la garantie financière. Après la comptabilisation initiale, la responsabilité de la garantie financière est mesurée au plus élevé de la valeur actualisée de tout paiement attendu, quand un paiement en vertu de la garantie est devenu probable, et la prime non amortie. Les garanties financières sont incluses dans les autres passifs.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(r) Avantages du personnel

Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies

Le groupe exploite le régime à cotisations définie. Un régime à cotisations définie est un régime en vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes sur une base contractuelle. Le groupe n'a aucune obligation juridique ou implicite, à verser des cotisations supplémentaires si le fonds ne tient pas suffisamment d'actifs pour payer aux salariés tous les avantages liés au service de l'employé dans les cours et les exercices antérieurs. Les obligations pour les contributions aux plans définis de contribution sont comptabilisées en charges dans le résultat lorsqu'elles deviennent exigibles.

Indemnités de licenciement

Le groupe reconnaît les indemnités de licenciement en charges lorsque le groupe s'est manifestement engagé, sans réelle possibilité de retrait, à un plan formel détaillé soit de licencier avant la date normale de retraite soit de fournir des prestations de cessation d'emploi par suite d'une offre faite pour encourager le départ volontaire. Le groupe règle des indemnités de licenciement dans les douze mois comptabilisées comme des avantages à court terme.

Avantages du personnel à court terme

Les obligations à court terme des avantages du personnel sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service est fourni.

Un passif est comptabilisé pour le montant qui devrait être versé en vertu des avantages sociaux à court terme si le Groupe a une obligation juridique ou implicite de payer ce montant à la suite de services passés fournis par l'employé et l'obligation peut être estimé de manière fiable.

(s) Capital et réserves

(i) Coûts d'émission d'actions

Les surcoûts directement attribuables à la question d'un instrument de capitaux propres sont déduits de l'évaluation initiale des instruments de capitaux propres.

(ii) Dividende sur actions ordinaires

Les dividendes sur actions ordinaires de la Banque sont reconnus en equity dans la période dans laquelle ils sont payés ou, si plus tôt, approuvés par les actionnaires de la Banque.

(t) Bénéfice par action

Le groupe présente le résultat de base par action (BPA) de données pour ses actions ordinaires. Le BPA de base est calculé en divisant le bénéfice / perte attribuable aux actionnaires ordinaires de la Banque par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le BPA dilué est déterminé en ajustant le bénéfice / perte attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour les effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

(u) Activités fiduciaires

Le Groupe agit souvent en tant que mandataire en d'autres activités fiduciaires qui aboutissent à la détention ou à placer des actifs au nom de particuliers, de fiducies, de régimes de retraite et d'autres institutions. Ces actifs et les revenus qui y sont afférents sont exclus de ces états financiers, car ils ne sont pas des actifs du Groupe.

(v) Information sectorielle

Un secteur d'exploitation est un composant du groupe qui s'engage dans des activités commerciales d'où il peut gagner des revenus et engager des dépenses, y compris les revenus et les dépenses ayant trait aux transactions avec n'importe lequel des autres composants du groupe dont les résultats d'exploitation sont examinés régulièrement par le Directeur général du groupe, celui-ci étant le chef d'exploitation décideur, à prendre des décisions sur les ressources allouées à chaque segment et évaluer sa performance et pour laquelle une information financière discrète est disponible. Tous les coûts qui sont directement traçables à ces secteurs d'activité sont affectés au segment des services concernés, tandis que les coûts indirects sont alloués à l'issu des avantages tirés de ces coûts.

(w) Normes, amendements et interprétations en vigueur ou après le 1 Janvier 2014

– Les amendements et interprétations suivants, qui sont entrés en vigueur en 2014 sont pertinents pour le Groupe:

(i) Amendements à IAS 36, Dépréciation d'actifs sur les informations de la valeur recouvrable des actifs non financiers.

Ces modifications portent sur la divulgation d'informations sur le montant recouvrable des actifs dépréciés si ce montant est basé sur la juste valeur diminuée des coûts de cession. Ces modifications portent sur la divulgation d'informations sur le montant recouvrable des actifs dépréciés si ce montant est basé sur la juste valeur diminuée des coûts de disposition pour exiger la divulgation de la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT lors d'une perte de valeur comptabilisée ou reprise ; et d'exiger la divulgation détaillée de la façon dont la juste valeur diminuée des coûts de cession a été mesurée quand une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise. Le Groupe n'a pas inversé ou reconnu une perte de valeur sur son actif non financier.



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(w) Normes, amendements et interprétations en vigueur ou après le 1 Janvier 2014 (suite)

(ii) Amendements à IAS 32 (Compensation des actifs financiers et passifs financiers)

L'IASB a publié des modifications à la direction de l'application de la norme IAS 32, « Instruments financiers : Présentation », qui clarifient certaines des exigences pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers sur l'état de la situation financière.

Les modifications ne changent pas le modèle de compensation de courant dans la norme IAS 32, qui impose à une entité de compenser un actif financier et passif financier dans l'état de la situation financière uniquement lorsque l'entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compensation et a l'intention soit de régler l'actif et du passif sur une base nette ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les modifications précisent que le droit de compensation doit être disponible en date d'aujourd'hui – donc, il ne dépend pas d'un événement futur. Il doit également être juridiquement exécutoire pour toutes les contreparties dans le cours normal des affaires, ainsi que dans le cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite. Les changements exigent une divulgation complète se concentrant sur des informations quantitatives sur les instruments financiers comptabilisés qui sont décalés dans l'état de la situation financière, ainsi que les instruments financiers comptabilisés qui sont soumis à des compensations ou des arrangements similaires, indépendamment de savoir si elles sont compensées.

(iii) IFRIC 21 prélèvements

IFRIC 21, Prélèvements, établit les comptes relatifs à l'obligation de payer une redevance qui n'est pas un impôt sur le revenu. L'interprétation peut entraîner en reconnaissance d'une responsabilité aujourd'hui, particulièrement dans le cadre des prélèvements qui sont déclenchées par les circonstances à une date déterminée au plus tard. Il traite de la comptabilisation d'un passif de payer une redevance reconnue conformément à l'IAS 37, Dispositions, et l'obligation de payer une redevance dont calendrier et le montant, sont certains. Elle exclut les impôts sur le revenu dans le champ d'application de IAS 12 Impôts sur le revenu. L'interprétation ne traite pas de savoir si l'obligation de payer une redevance donne lieu à un actif ou une dépense. Les entités devront appliquer d'autres normes pour déterminer la comptabilisation de la dépense. L'application des nouveaux amendements est conforme au traitement des prélèvements dans les États financiers.

(w) Normes, amendements et interprétations en vigueur ou après le 1er Janvier 2014 (suite)

– Des modifications et interprétations suivantes, qui entrées en vigueur en 2014, sont pertinentes pour le groupe (suite):

(iv) Amendements à IFRS 7 (compensation des actifs financiers et passifs financiers)

Divulgations – Offsetting Financial Assets aLes divulgations – La compensation des actifs financiers et passifs financiers (amendements à IFRS 7) introduit des divulgations sur l'impact du droit des décalages et des arrangements connexes pour des instruments financiers sous un filet de maître ou arrangements similaires. Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles débutant le ou après le 1er janvier 2014 et périodes intérimaires au sein de ces périodes annuelles

(x) Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et amendements aux normes sont en vigueur pour les exercices ouverts après le 1er Janvier 2014. Toutefois, le Groupe n'a pas appliqué les normes nouvelles ou modifiées suivantes dans la préparation de ces états financiers consolidés et individuels.

(i) Instruments financiers IFRS 9

IFRS 9, publiée en Juillet 2014, remplace les directives existantes dans IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. IFRS 9 comprend des directives révisées sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, y compris un nouveau modèle de perte de crédit prévue pour le calcul des dépréciations sur les actifs financiers et les nouvelles exigences de la comptabilité de couverture générale. Il transporte également avec impatience les conseils sur la reconnaissance et la décomptabilisation des instruments financiers de la norme IAS 39. IFRS 9 est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter le ou après le 1er Janvier 2018, avec adoption anticipée permise.

Le Groupe évalue l'impact potentiel sur ses états financiers consolidés découlant de l'application de la norme IFRS 9. Compte tenu de la nature des activités du Groupe, cette norme est estimée avoir une incidence généralisée sur les états financiers du Groupe. En particulier, le calcul de la dépréciation des instruments financiers sur une base de perte de crédit prévue devrait se traduire par une augmentation du niveau global des provisions pour dépréciation.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(ii) IFRS 15 Revenus de contrats avec des clients

IFRS 15 établit un cadre global pour déterminer si, combien et quand les produits sont constatés. Il remplace l'orientation de reconnaissance de revenus, y compris IAS 18, IAS 11, Contrats de construction et de l'interprétation IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle existante. IFRS 15 est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er Janvier 2017 avec adoption anticipée est permise.

Le Groupe évalue l'impact potentiel sur ses états financiers consolidés découlant de l'application de la norme IFRS 15.

Les normes nouvelles ou modifiées suivantes ne devraient pas avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés et distincts du Groupe.

1. *Plans à prestations définis : Contributions du personnel (amendements à IAS 19).*
2. *Comptes de report réglementaire IFRS 14*
3. *Comptabilisation des acquisitions de participations dans des opérations conjointes (amendements à IFRS 11)*
4. *Clarification des méthodes acceptables des amortissements (amendements à IAS 16 et IAS 38).*
5. *Agriculture : Plantes de porteur (amendements à IAS 16 et IAS 41).*
6. *Mise en équivalence dans les états financiers individuels (amendements à IAS 27).*
7. *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son associée ou une coentreprise (amendements à IFRS 10 et IAS 28).*



(y) Actifs non courants détenus en vue des opérations de distribution et abandonnées

Les actifs non courants ou groupes d'actifs comprenant les actifs et passifs, qui sont censés être recouvrés principalement par la vente ou la distribution plutôt que par une utilisation continue, sont classés comme détenus pour la vente ou la distribution. Avant d'être classés comme détenus pour la vente ou la distribution, les actifs, ou des composants d'un groupe d'élimination, sont réévalués en conformité avec les principes comptables du Groupe. Conditions à remplir avant d'actifs admissibles comme étant détenus pour la vente / distribution de comprendre ce qui suit :

- La direction est engagée dans un plan pour vendre
- L'actif est disponible pour la vente immédiate
- Un programme actif pour trouver un acheteur est lancé
- La vente est hautement probable, dans les 12 mois de classification comme destinés à la vente (sous réserve de quelques exceptions)
- L'actif est commercialisé activement à vendre à un prix de vente raisonnable par rapport à sa juste valeur
- Les actions requises pour compléter le plan indiquent qu'il est peu probable que le plan soit considérablement modifié ou retiré

Par la suite, l'élimination des actifs ou groupe, sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente. Toute perte de valeur sur un groupe d'élimination est d'abord affectée à l'écart d'acquisition, puis aux actifs et passifs restants sur une base au prorata, sauf qu'aucune perte n'est attribuée aux actifs financiers et des impôts différés actifs, qui continuent d'être évalués en conformité avec le Groupe de conventions comptables.

Les pertes de valeur sur la classification initiale comme détenus pour la vente ou la distribution et les gains et pertes sur des réévaluations subséquentes sont enregistrées au compte de résultat

Les immobilisations incorporelles et corporelles une fois classées comme détenues pour la vente ou la distribution ne sont pas amorties. En outre, la mise en équivalence des entités émettrices mises en équivalence cesse une fois classée comme détenue pour la vente ou la distribution. Conformément à l'interprétation IFRIC 17, les filiales étant Essaimées seront distribuées comme dividendes aux actionnaires de la société mère. Le dividende sera payable à la juste valeur de l'actif net à distribuer.

Pour les activités abandonnées, le Groupe présente les activités abandonnées dans une ligne distincte dans le compte de résultat si une entité ou une composante d'une entité a été cédée ou est classée comme détenue en vue de la vente et :

- (a) représente une ligne d'activité principale distincte ou une zone géographique d'opérations ;
- (b) fait partie d'un plan coordonné unique pour disposer d'une ligne d'activité principale distincte ou une zone géographique d'opérations ; ou
- (c) est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Le bénéfice net provenant des activités abandonnées comprend le total net du bénéfice d'exploitation et la perte avant impôts des activités, y compris le gain net ou la perte à la vente avant impôts ou évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente et activités abandonnées charge d'impôt des opérations. Une composante d'une entité comprend des activités et des flux de trésorerie qui peuvent être clairement distingués, exploitation et aux fins de l'information financière, du reste des activités du Groupe et des flux de trésorerie. Si une entité ou d'une composante d'une entité est classée comme une activité abandonnée, le Groupe réaffirme périodes Santérieures dans le compte de résultat. Actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués au moindre de la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

4.1 Introduction et présentation

Compte tenu de l'ampleur et la portée de ses opérations ainsi que de la diversité des zones géographiques au sein desquelles elle opère, United Bank for Africa Plc (UBA) a adopté une approche large et intégrée de l'entreprise pour la gestion des risques. Les principaux objectifs sont les suivants:

1. Satisfaire et dépasser les normes mondiales de bonnes pratiques telles que définies par les organismes de réglementation nationaux et internationaux. Nous avons l'intention d'y parvenir en respectant les principes de Bâle II (et maintenant III) Accords et COSO (Commission of Sponsoring Organizations) dans la mise en œuvre d'un cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) tel qu'adopté par la Banque centrale du Nigeria (CBN)
2. Garantir la rentabilité durable et la protection de valeur de l'entreprise en maintenant la croissance au sein des limites de contrôle des risques appropriées ; et
3. Améliorer la gouvernance d'entreprise en impliquant le conseil d'administration et la haute direction pour donner le ton pour le programme de gestion des risques.

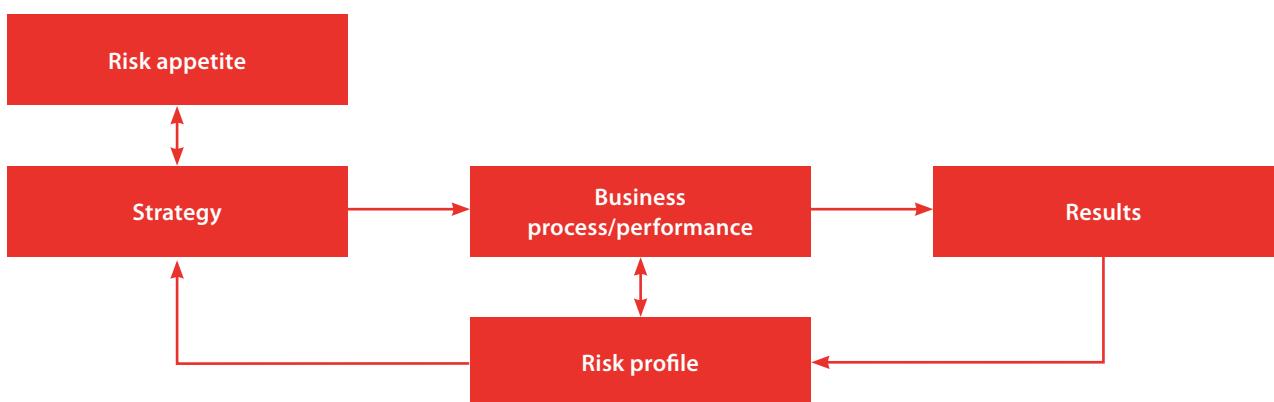
Les éléments clés du cadre de gestion des risques visent à améliorer l'identification des risques, de mesure, de contrôle et de rapport. Ceux-ci sont schématiquement représentés comme suit:

KEY ACTIVITIES				OUTPUTS
Risk Governance	Risk Assessment	Risk Monitoring	Risk Mitigation	
<ul style="list-style-type: none">Structure du comité des risquéPolitiques et cadreDéfini l'appétit de risqueGouvernance d'entrepriseLivre de règle de conformité	<ul style="list-style-type: none">Mesure de défaut de créditÉvaluation du risque opérationnelPolitique d'auto-évaluation de la conformitéÉlimination des pertes de négocieRisque de récupération	<ul style="list-style-type: none">Rapports efficacesAlerte précoceSuivi des événementsTableau de bord de conformitéIndicateur de suivi de risque cléTest BCP et planification de scénario	<ul style="list-style-type: none">Contrôles efficacesRestructuration de la detteRecouvrements maximiséesConcentration limiteGestion de l'appétit du risquéCouvertureGestion de récupération de données et disposition de site alternatif	<ul style="list-style-type: none">Profil de risque optimiséRisque de marchéRisque de créditRisque opérationnel <p>Coût de conformité minimisé</p> <ul style="list-style-type: none">Processus de conformité efficaceRéduction des coûts de non-conformitéRéduction du risque de réputation

Stratégie de gestion des risques

La stratégie de gestion des risques de l'UBA est issu d'un processus de gestion des risques intégré par rapport au niveau de formulation de stratégie à la prise de décision de business unit. Incluant les objectifs de gestion du risque stratégique:

- évaluation des risques stratégiques rencontrés par le groupe dans l'évolution d'environnement en permanence ;
- allouer des ressources en ligne avec les objectifs stratégiques et des risques ;
- déterminer le profil de risque tolérable et formuler l'appétit du risque acceptable pour le groupe ;
- mettre en place la gestion des risques adéquates et systèmes de contrôle interne à l'appui de l'entreprise et le goût du risque ;
- établir le mécanisme de rétroaction appropriée comme entrée dans le processus de gestion des risques stratégiques.



4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.1 Introduction et présentation (suite)

Culture de gestion du risque

Il y a un engagement à faire en sorte que la gestion des risques soit définie comme une culture du groupe, dans le Conseil d'administration de l'unité d'affaires individuelles. Il y a des efforts considérables pour infuser l'évaluation du risque/récompense dans le processus décisionnel afin de garantir qu'il s'agit d'une évaluation correcte de la dimension de risque dans le processus de conception, l'évaluation du rendement, l'établissement limite, la création de portefeuille, le suivi des activités et des processus de vérification. Le but est aussi d'encourager une culture de la constante réévaluation du profil de risque et des mesures d'atténuation rapide de risque, lorsqu'elle est exigée.

Pour ce faire, il ya une bonne diffusion de l'information et des politiques, le développement de cadres et la formation du personnel afin De garantir que tous les employés soient suffisamment conscients de leurs rôles dans le processus de gestion de risque du Groupe.

Structures de gouvernance des risques

Le Conseil d'administration a la responsabilité globale pour la gestion des risques de l'établissement. Ils ont délégué des rôles fonctionnels spécifiques aux principaux sous-comités de la Commission, notamment le Comité du Conseil de gestion de risque (BRMC), le Comité du Conseil de crédit (BCC) et le Comité d'Audit du Conseil (BAC).

Ces comités sont pris en charge par divers comités de gestion pour identifier et apporter des réponses adaptées aux risques découlant des activités du groupe des affaires en cours. Nous avons le groupe Directeur exécutif/Directeur général (GMD / CEO) et les comités exécutifs qui incluent le Comité d'actifs et passifs (GALCO), le Comité exécutif de gestion (CEG) et le Comité exécutif de crédit (ECC). Ceci est illustré dans le diagramme suivant

POLITIQUES ET PROCESSUS DE RISQUE	RESPONSABILITÉ
Réglage et l'approbation de: <ul style="list-style-type: none">• Philosophie du risque• Principes de gestion des risques• Appétit et tolérance du risque	<ul style="list-style-type: none">• UBA Board• Comité du Conseil : Gestion de risque de crédit, But financier et général, nomination & audit de gouvernement & audit statutaire
Mise en œuvre de: <ul style="list-style-type: none">• Principes de gestion des risques	<ul style="list-style-type: none">• GMD/CEO, EMC, ECC
Approbation de: <ul style="list-style-type: none">• Politiques de risque• Limites de risque	Comités de gestion <ul style="list-style-type: none">• GALCO, EMC, ECC
Surveillance des: <ul style="list-style-type: none">• Profil de risque du groupe• Limites de risque par unité commerciale/ filiales et type de risque• Environnement de contrôle et de conformité	<ul style="list-style-type: none">• GCRO• Chefs d'unité d'affaires
Gestion de: <ul style="list-style-type: none">• Toutes les expositions au risque de l'unité d'affaires/ filiale	Chefs d'unité d'affaires et pays CRO

4.2 Rapport de gestion du risque

(a) Aperçu du risque d'entreprise

Rôle et responsabilités

Les principaux acteurs dans le cadre de gestion du risque sont comme indiqués dans la structure de gouvernance ci-dessus et leurs responsabilités sont les suivantes:

Conseil d'administration

La responsabilité ultime pour la gestion des risques dans l'UBA incombe au Conseil d'administration. Les rôles et les responsabilités du Conseil en ce qui concerne la gestion des risques incluent, mais ne se limitent pas à

- Garantir qu'un cadre de gouvernance d'entreprise appropriée est développé et exploité ;
- Fournir des directives concernant la gestion des éléments de risque dans le Groupe ;
- Approuver les politiques de gestion des risques du Groupe ;
- Détermination de la tolérance au risque du Groupe ;
- Veiller à ce que la gestion des contrôles et procédures de déclaration soient satisfaisants et fiables ;
- Approuver les expositions de large crédit au-delà de la limite du Comité de crédit ; et
- Approuver la demande de capital, les plans fondés sur les budgets de risque.

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(a) Aperçu du risque d'entreprise (suite)

Le Conseil d'administration a mis en place divers comités de risque au niveau du conseil d'administration, à l'appui de ses rôles et responsabilités en matière de surveillance des risques. Ces comités examinent et conseillent sur de nombreuses questions de risque nécessitant l'approbation du conseil d'administration.

Le Comité de gestion des risques du Conseil a la surveillance directe de cadre de gestion du risque global de la Banque. Le Comité de Crédit du Conseil examine et approuve les grandes décisions de souscription au sein de son autorité et recommande celles au-dessus de sa limite à l'examen du Conseil. Le Comité d'Audit du Conseil assiste le Conseil en ce qui concerne les contrôles internes, les évaluations de vérification et des questions de conformité.

Comités de gestion

Les comités de gestion clé comprennent :

Comité exécutif de gestion (CEM)

L'EMC est responsable de ce qui suit, entre autres, et est responsable devant le Conseil de :

- La stratégie d'exécution une fois approuvée par le Conseil
- La performance globale du Groupe
- La gestion des risques du Groupe
- La surveillance quotidienne pour le Group

Toutes les approbations de produits non-crédit doivent aller au CEM qui doit examiner et approuver ou recommander à l'approbation du comité approprié, en conformité avec les limites d'approbation conseillée de la Banque. Au-dessus des limites d'approbation CEM, les produits non-crédit sont approuvés par le Conseil des finances et le Comité des affaires générales (F & GPC).

Toute nouvelle activité indépendamment de l'engagement capital doit être approuvée par le F & GPC par le CEM..

Comité exécutif de crédit (CEC)

L'objectif principal du comité est de développer et maintenir un portefeuille de risques de crédit solide pour le Groupe et de superviser le développement et le déploiement des pratiques de risque de crédit à travers le Groupe.

Ses activités et ses principales fonctions sont :

- Définir des cadres et des lignes directrices pour la gestion du risque de crédit pour le Groupe
- Examiner et recommander toutes les politiques liées au crédit pour le Groupe à la BCC pour approbation
- Surveiller la mise en œuvre et le respect de la politique de crédit en accordant une attention particulière aux points suivants
 - Concentration de crédit
 - Portefeuille de crédit de qualité
 - Examiner les demandes de crédit et recommander ceux au-dessus de sa limite à la BCC pour approbation
 - Garantir que le portefeuille des prêts non productifs du groupe est dans les limites du ratio approuvé
 - Examiner toutes les questions de vérification de crédit en vue d'adopter l'apprentissage des points pour améliorer le processus de crédit

Actif de groupe et comité de responsabilité

Le Comité de Responsabilité et d'Actif de Groupe (GALCO), est un sous-comité de l'CEM qui a la responsabilité de diriger le bilan du Groupe UBA . Ce comité gère le marché des risques échangés et non-échangeables aussi bien qu'une direction de la mise en œuvre de Bâle II, exigence pour le risque du marché.

En jouant ce rôle, GALCO effectue les opérations suivantes :

- Recommander la gestion du bilan des politiques, des cadres et des procédures au Comité de gestion des risques du Conseil pour approbation par CEM
- Recommander des politiques du Trésor, des cadres et des procédures à la F & GPC par CEM pour approbation
- Gérer le bilan du Groupe et garantir le respect des ratios et des exigences réglementaires et statutaires
- Développer une structure optimale du bilan du Groupe pour optimiser le risque-récompense à travers un examen de :
 - Analyse d'écart de liquidité
 - Sortie cumulée maximum (MCO)
 - Stress test
 - Les lignes directrices d'emprunt de gros
 - Plan de liquidité d'urgence
- Rapport de liquidité, de taux d'intérêt et les risques de change et approuver les propositions d'atténuation des risques sous réserve de ratification par CEM
- Stratégies de prix fixés pour le groupe sur les actifs et les passifs (taux de pool bancaire, composition des actifs et / ou des passifs) sous réserve de ratification par CEM

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(a) Aperçu du risque d'entreprise (suite)

Comité d'actifs critiqués

Le Comité d'actifs critiqués est une Comité de gestion qui examine en raison des dernières Obligations (AOP) et

- Développe le cadre pour réduire le portefeuille de crédits sur liste de surveillance du Groupe ainsi que les comptes en souffrance
- La mise en œuvre de moniteur de stratégies développées pour les recouvrements et réduction des prêts en souffrance
- Ratifie le projet de classification des comptes et des niveaux de provisionnement
- Recommande au Conseil de radiations pour approbation par le biais de CEM



Officier en chef de risque du groupe

Le chef des Risques du Groupe exerce une surveillance pour la gouvernance efficace et efficiente de toutes les fonctions de risque au sein du Groupe. Il est responsable du développement et de la mise en œuvre de la gestion des risques des cadres, des politiques et des processus du Groupe sur l'ensemble du spectre des risques.

Fonctions de gestion centrale des risques

Chaque fonction des risques, notamment de crédit, de marché, le risque opérationnel et le risque d'IT a la responsabilité directe pour le développement et la gestion des activités de gestion des risques. Les responsabilités des fonctions divisionnaires en matière de risque comprennent :

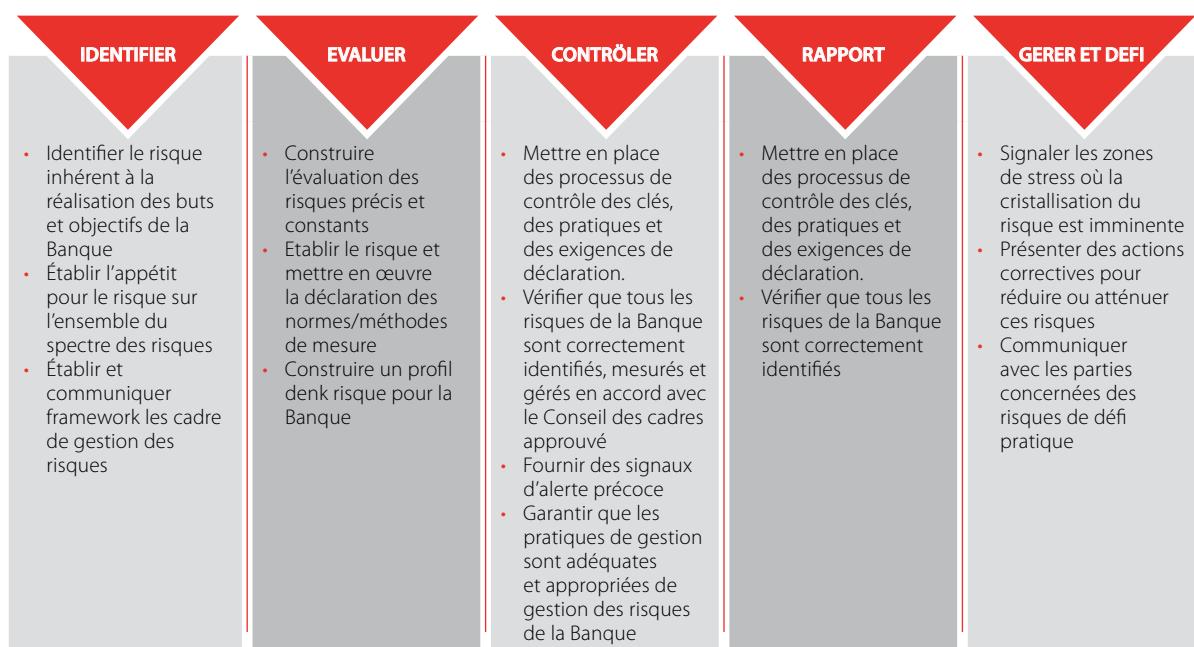
- Développer et maintenir des politiques, des cadres et des méthodologies de gestion des risques
- Donner des conseils sur la gestion des risques et garantir la mise en œuvre des politiques et stratégies de risque
- Fournir des recommandations pour l'amélioration de la gestion des risques
- Fournir des rapports de risque consolidés aux différents comités du conseil et de gestion tels que CEM, CEC et / ou du conseil d'administration
- Fournir l'assurance que les politiques et les stratégies de gestion des risques fonctionnent efficacement pour atteindre les objectifs d'affaires du Groupe.

Au niveau stratégique, nos objectifs de gestion des risques sont les suivants :

- Pour identifier, évaluer, contrôler, signaler et gérer les risques importants du Groupe et d'optimiser les décisions de risque/rendement
- Pour garantir que les entreprises des plans de croissance sont correctement prises en charge par une infrastructure efficace du risque
- Pour gérer le profil de risque afin de garantir que les produits livrables financiers spécifiques restent possibles dans une gamme de conditions économiques défavorables

Les comités, les responsabilités, les processus et les contrôles sont répliqués aux niveaux subsidiaires afin de garantir la normalisation à l'échelle du groupe.

Dans la poursuite de ses objectifs de gestion du risque, les politiques et les normes sont définies pour chaque type de risque, en adoptant une méthodologie standard consistant en cinq étapes de risque tel qu'illustré ci-dessous.



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

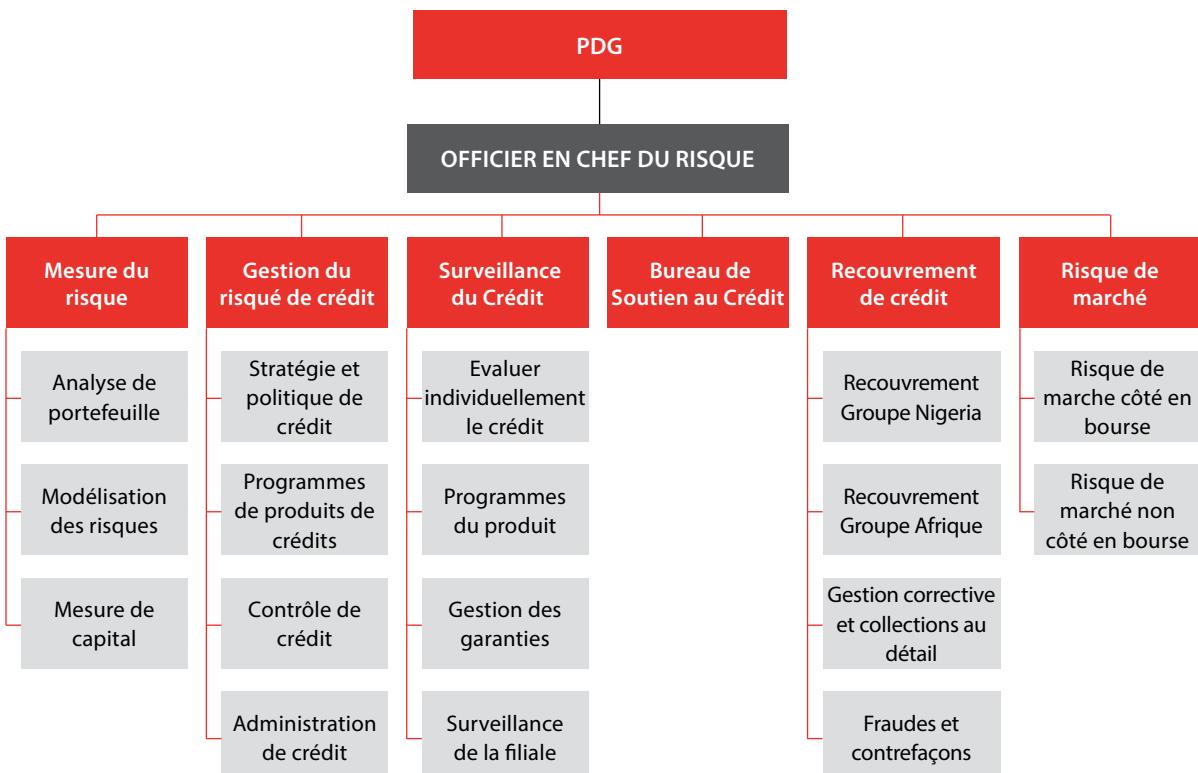
4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(a) Aperçu du risque d'entreprise (suite)

Structure de gestion des risques

Le groupe a mis en place une direction indépendante de gestion de risque qui est essentielle à la croissance et la durabilité de la rémunération de l'UBA.

En réponse à l'environnement de risque dynamique, la structure de gestion du risque a été aplanie afin de garantir une surveillance accrue et meilleure réactivité.



Les principaux domaines fonctionnels et leurs responsabilités sont mis en évidence ci-dessous:

Bureau de soutien de crédit

Le bureau de crédit a la responsabilité de souscription des prêts et fait des recommandations à l'autorité compétente pour l'approbation de l'évaluation de sociétés, commercial, secteur public et crédits au détail tels qu'énoncés dans le cadre d'approbation/ autonomisation de crédit.

Gestion du risque de crédit (CRM)

La division de gestion des risques de crédit agit comme le dépositaire des politiques de crédit du Groupe et fait des recommandations fondées sur des changements réglementaires et d'autres développements dans l'environnement d'exploitation. Il développe et met en œuvre le cadre de gestion du risque de crédit du groupe, ainsi qu'une stratégie de gestion de portefeuille pour atteindre un portefeuille diversifié de haute qualité répartition de l'actif afin de minimiser les défauts de paiement.

En outre, CRM garantit que des mesures de contrôle appropriées sont prises à la documentation et à l'administration des prêts approuvés

Surveillance de crédit

La surveillance de crédit fonctionne comme un groupe distinct de la gestion des risques pour améliorer la surveillance de la performance des prêts. Sa fonction principale est de surveiller en permanence le portefeuille de prêts de la banque pour garantir la performance du portefeuille en cours et la réalisation des objectifs de qualité du portefeuille. La surveillance du crédit garantit que tous les prêts sont réservés en ligne avec la politique de la Banque. Ils identifient également des exceptions qui peuvent empêcher les prêts d'être payés en temps opportun. Les exceptions de crédit observées sont indexées à la résolution possible, la mise en œuvre de la sanction et de l'attention de la direction. Le Groupe prend des mesures proactives pour garantir le suivi sur les comptes présentant des signes de délinquance.

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(a) Risque de marché

Ceci est le risque que la valeur de notre portefeuille, soit un portefeuille d'investissement ou d'un portefeuille de négociation, va diminuer en raison de la variation de la valeur des facteurs de risque de marché et affecter les revenus du Groupe ou de la valeur de son portefeuille d'instruments financiers. L'exposition au risque de marché est séparée en deux portefeuilles :

- Les portefeuilles de négociation comprennent les positions découlant de la réalisation de marché et de l'entreposage des positions des clients dérivé ;
- les portefeuilles non-commerciaux comprennent des positions qui émanent essentiellement de la direction de taux d'intérêt de notre vente au détail ; et actifs bancaires commerciaux et passif, investissements financiers désignés comme disponible pour la vente et tenu à la maturité.



L'objectif de gestion des risques du marché dans UBA est de garantir que tous les risques du marché significatifs sont identifiés, mesurés et dirigés d'une manière conséquente et efficace à travers le Groupe pour stabiliser des profits et un capital et aussi garantir que le Groupe réalise ses affaires dans les paramètres acceptables et en accord avec l'appétit de risque du marché.

Le risque de marché atteint l'objectif indiqué ci-dessus, grâce à une combinaison de contrôles quantitatifs et statistiques qui couvre les activités ci-dessous :

- La collecte de données de marché et l'analyse statistique
- La détermination de la limite fondée sur la volatilité des marchés
- Arrêter la surveillance d'utilisation de limite de perte
- La surveillance de position
- La nouvelle évaluation des risques de produits commerciaux
- L'analyse d'attribution de P & L
- La tarification de la validation du modèle et signer
- L'essai de tension de portefeuille commercial
- La surveillance de limite de contrôle
- L'extraction de données de position et la surveillance de limite Intérieure
- L'entretien du plan de financement et les essais d'intervention
- Le profil de risque de GALCO

Les facteurs de risque du marché universel dans le groupe UBA sont les taux de change, de taux d'intérêt et d'équité/stock prix. Les risques de marché associés sont :

- Le risque de change ; découlant des variations de taux de change
- Le risque de taux d'intérêt ; découlant de changements dans les courbes de rendement et les propagations de crédit
- Le risque d'équité ; découlant des variations des prix des actions, des indices boursiers et des paniers d'actions.

Politiques de Gestion des Risques

Les politiques de risques principaux couvrent les principaux types de risque du groupe, attribuent la responsabilité de la gestion des risques spécifiques et établissent les exigences applicables aux cadres de contrôle pour tous les types de risque. Une série de méthodes – qui permettent de mesurer, modeler, prix, le stresstest, d'atténuer et de signaler les risques qui découlent de ses activités – est fondamentale pour la réalisation de ses objectifs de gestion des risques du Groupe.

Appétit du risque

Une des principales responsabilités du conseil d'administration est la détermination de la tolérance au risque de l'organisation. Ceci est codifié dans un cadre de tolérance au risque qui prend en considération le niveau de risque que le groupe est prêt à prendre dans la poursuite de ses objectifs d'affaires. Ceci est exprimé comme l'appétit du Groupe pour la volatilité des résultats dans toutes les activités d'un crédit, la commercialisation et la perspective du risque opérationnel.

L'appétit du risque est institutionnalisé en établissant l'ampleur des activités clairement définies par les critères du marché cible, les critères d'acceptation des risques du produit, les limites du portefeuille ainsi que les exigences de rendement du risque.

Pouvoir d'approbation

Le Conseil d'administration a également fixé des limites d'approbation internes qui sont examinées de temps à autre comme les circonstances de la demande du Groupe. Celles-ci sont en tout temps guidées par limite réglementaire maximale applicable.

Concentration limite

Le Groupe applique un cadre de gestion de risque de concentration qui définit les limites d'exposition en fonction du capital à travers toutes les dimensions de son portefeuille d'actifs y compris la géographie, le secteur, le débiteur produit etc. Ceci est étroitement surveillé afin de garantir la diversification des risques.

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(a) Aperçu du risque d'entreprise (suite)

Le Groupe a une politique de gestion du risque de concentration de crédit (politique) qui fournit un cadre dans lequel les décisions de crédit peuvent être prises de façon à garantir un niveau adéquat de diversification du portefeuille de crédit du Groupe. La politique prévoit des limites fondées sur les risques qui restreignent les activités de prêt à l'intérieur souhaité, le goût du risque et de la tolérance du Groupe.

Le Groupe veille à ce que :

- il gère son portefeuille en assurant une diversification appropriée en termes d'industries, des segments et des juridictions pour maintenir la qualité du portefeuille et de la liquidité ; et
- fournit des limites de concentration fondée sur le risque afin de garantir que les expositions aux débiteurs unique, les secteurs et les pays sont contenues dans l'appétit du risque acceptable.

Le groupe considère les types suivants de risque parmi d'autres qui sont évalués, contrôlés et gérés en termes de cadre de gestion des risques du groupe :

Risque de crédit

Cela concerne la probabilité que le groupe puisse subir une perte financière où l'une de ses sociétés emprunteuses, ou d'autres Contreparties, ne parviennent pas à effectuer sur leur paiement, la garantie et / ou d'autres obligations conformément au contrat.

Risque de marché

Ceci est le risque que la valeur de notre portefeuille, soit un portefeuille d'investissement ou d'un portefeuille de négociation, va diminuer en raison de la variation de la valeur des facteurs de risque de marché et affecter les revenus du Groupe ou de la valeur de son portefeuille d'instruments financiers. L'objectif de gestion du risque de marché dans UBA est de veiller à ce que tous les risques de marché importants soient identifiés, évalués et gérés d'une manière cohérente et efficace à travers le Groupe afin de stabiliser les revenus et le capital et aussi pour veiller à ce que le Groupe mène ses affaires dans les paramètres acceptables et en ligne avec l'appétit pour le risque de marché.

Gouvernance des risques de marché

Le Conseil, à travers le comité de gestion des risques du Conseil (BRMC), est responsable de la gouvernance globale du risque de marché ainsi que de la définition des termes de référence et de déléguer des responsabilités à la fois au comité de groupe de gestion des risques (GRMC) et au groupe actif & responsabilité gestion Comité (GALCO). GALCO exerce le pilotage du groupe et est chargé de veiller à ce que les risques de marché soient gérés de façon homogène dans toutes les zones d'opération. Suite à ce qui précède, la surveillance du risque de marché est confiée à BRMC, GALCO et le Comité des finances et des affaires générales (F & GPC), tandis que le jour la gestion quotidienne incombe au chef de risque du Group (GCRO). La Division de risque de marché du Groupe est non seulement responsable de l'élaboration des politiques de gestion des risques détaillée, mais est également impliquée dans l'examen au jour le jour de leur mise en œuvre. Les politiques de gestion du risque de marché sont généralement validées / approuvées par BRMC, GALCO ou l'ensemble du Conseil en conformité avec les directives d'approbation. Les limites de négociation sont approuvées par GALCO tandis que les expositions contre ces limites sont surveillées par l'équipe de gestion du risque de marché.

Mesure de risque de marché

Le Groupe utilise des limites, la valeur à risque, le bénéfice à risque, les analyses des écarts et des analyses de scénarios pour mesurer et contrôler les expositions au risque de marché au sein de ses livres commerciaux et bancaires. Le Groupe réalise également des stress tests réguliers sur ses livres bancaires et commerciaux.

Risque de liquidité

C'est le risque de perte de rémunération et d'augmentation de capital résultant de l'incapacité du groupe à financer sur des actifs ou de respecter ses obligations de paiement à ses clients lorsqu'ils arrivent à échéance ou pour remplacer des fonds lorsqu'ils sont retirés ou ne peuvent accéder à ces ressources financières aux coûts excessifs.

Le Groupe a continué à répondre à tous ses engagements financiers et obligations sans tous les problèmes de risque de liquidité au cours de l'année.

C'est la politique du groupe de maintenir des liquidités suffisantes à tout moment, dans tous les endroits et pour toutes les monnaies et donc d'être en mesure de remplir les obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les risques de liquidité sont gérés sur une base structurelle à court terme. Le groupe actif et Comité de la responsabilité (GALCO) est l'organe de gestion directeur responsable qui surveille les paramètres de gestion de liquidité. La liquidité dans chaque pays est gérée par le pays, ALCO, dans les limites de liquidité prédéfinies et en conformité avec les stratégies et les pratiques du groupe liquidité, mais aussi des exigences réglementaires locales. Le risque de marché du Groupe et de la trésorerie du groupe proposent et supervisent la mise en œuvre des politiques et des autres contrôles concernant les risques ci-dessus..

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(a) (a) Aperçu du risque d'entreprise (suite)

Le groupe gère ses liquidités avec prudence en tous lieux géographiques et pour toutes les devises. Les principales incertitudes pour risque de liquidité sont les clients retirant leurs dépôts à un rythme nettement plus rapide que prévu ou les remboursements d'actifs qui ne sont pas reçus à la date d'échéance prévue. Pour atténuer ces incertitudes, notre base de financement est diversifiée et en grande partie axée sur le client, tandis que les actifs de la clientèle sont de teneur à court terme. En outre, nous avons des plans de financement d'urgence incluant un portefeuille d'actifs liquides qui peuvent être réalisés si une contrainte de liquidité se produit, ainsi que l'accès aux fonds en gros dans des conditions normales de marché. Nous avons des niveaux significatifs de valeurs mobilières, y compris les titres d'Etat qui peuvent être monétisés ou donnés en garantie dans le cas d'une contrainte de liquidité.



Les plans de financement d'urgence sont examinés et approuvés annuellement. Ils fournissent un large ensemble d'indicateurs d'alerte précoce, un cadre de l'escalade et un ensemble de mesures de gestion qui pourraient être effectivement mises en œuvre par le niveau approprié de la haute direction dans le cas d'une contrainte de liquidité. Un plan similaire est maintenu dans chaque pays.

La mesure du risque de liquidité du Groupe est abordé sous deux angles ; le développement de projections de flux de trésorerie et le ratio canalisateur. L'équipe de gestion du bilan utilise une combinaison de deux techniques pour mesurer l'exposition de la Banque au risque de liquidité.

La technique de flux de trésorerie est appliquée par l'utilisation de l'échelle de maturité en évaluant les entrées de trésorerie de la Banque contre les sorties pour identifier le potentiel pour manque à gagner net ou net exigences (cumulatif net excédent ou déficit de fonds) de financement à des dates d'échéance sélectionnée. L'échelle de maturité est surveillée sur une base quotidienne et une épreuve d'effort est entreprise sur une base trimestrielle en appliquant différents scénarios à l'échelle de maturité et d'évaluation de la Banque de financement de dépenses au titre de chaque scenario

Toutes les entreprises UBA et filiales construisent aussi leur échelle de maturité et compilent des rapports fondés sur des hypothèses convenues, qui sont regroupées dans un rapport global d'évaluation pour Groupe ALCO. Le trésorier de campagne pour chaque filiale / chef de groupe gestion du bilan documente également les actions appropriées et comprend le même dans le plan de financement d'urgence (PCP) pour la mise en œuvre.

L'équipe de gestion du bilan utilise les ratios de liquidité pour quantifier la liquidité. Les ratios sont généralement exprimés en pourcentage ou un montant équivalent. Les ratios de liquidité ne sont pas interprétés de leur propre chef, mais en conjonction avec les résultats des scénarios échéance de l'échelle.

Pays ALCO et ALCO Groupe contrôlent l'exposition du Groupe au risque de liquidité en assurant que les limites sont fixées et que les plans de financement d'urgence sont en place au sein du Groupe et sont fondés sur des hypothèses réalistes.

(b) Risque de crédit

Mesure du risque de crédit

Dans la mesure du risque de crédit des prêts et avances à diverses contreparties, le groupe considère le caractère et la capacité du débiteur à payer ou à satisfaire aux obligations contractuelles, les expositions actuelles au compteur parti / débiteur et ses développements futurs probables, l'histoire de crédit de la contrepartie / débiteur ; et le taux de récupération susceptible en cas de défaut des obligations de valeur des garanties et d'autres voies de sortie. Notre risque de crédit comprend les prêts et avances de gros et de détail. La politique du groupe est de prêter principalement sur la base de la capacité de remboursement de nos clients grâce à une évaluation quantitative et qualitative. Cependant, nous nous efforçons de nous assurer que nos prêts sont garantis par des sûretés pour refléter le risque des débiteurs et de la nature de l'installation.

Dans l'estimation du risque de crédit, le Groupe estime les paramètres suivants :

- (i) La probabilité de défaillance (PD)
- (ii) La perte en cas de défaillance (LGD)
- (iii) L'exposition à défaillance

(i) Probabilité de défaillance

Ceci est la probabilité qu'un débiteur ou une contrepartie sera défaillante sur une période donnée, généralement un an.

(ii) Perte en cas de défaillance

La Perte en cas de défaillance est définie comme la partie du prêt déterminée être irrécupérable au moment de la défaillance de COMPTES paiement ($1 - \text{taux de récupération}$). Nos méthodes d'estimation de Perte en cas de défaillance incluent des facteurs quantitatifs ANNUELS qualitatifs

(iii) Exposition à défaillance

Ceci représente le montant qui est remarquable au point de défaillance. Son estimation comprend le montant établi et l'utilisation prévue de l'engagement d'aucun tirage à défaut.

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(b) Risque de crédit (suite)

Évaluation de la dépréciation en normes IFRS

Le groupe évalue sa dépréciation aux fins de rapport de l'IFRS à l'aide d'une approche à deux voies qui sont l'évaluation individuelle et l'évaluation du portefeuille.

(i) Évaluation du portefeuille

Les prêts et avances, qui ne sont pas spécifiquement affectés, sont évalués au titre de la dépréciation collective. Dans le but de dépréciation collective, les actifs financiers sont regroupés sur la base des caractéristiques de risque crédit similaires qui témoignent de la capacité des débiteurs à payer tous les montants dus selon les clauses contractuelles.

(ii) Évaluation individuelle

Le groupe examine et révise les déclencheurs de la déficience pour chaque portefeuille d'actifs de prêt pour veiller à ce qu'un déclencheur indique un événement de perte dès que possible, ce qui entraînerait la plus tôt possible la reconnaissance des pertes dans le cadre de l'IFRS. Le groupe estime la dépréciation fondée sur la différence entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et la valeur comptable.

Processus de cotation de risque général

United Bank for Africa adopte une approche à deux dimensions de l'évaluation du risque de crédit dans le processus de notation des risques pour toutes les entreprises. Les principes de base de l'approche à deux dimensions sont indiqués ci-dessous:



A tous les débiteurs et facilités est attribuée une cote de risque. Les débiteurs reçoivent une notation de risque débiteur (ORR), tandis qu'une Note facilité de risque (FRR) est affectée aux installations. Cependant certains débiteurs, candidats de détail et de prêts commerciaux qui ne possèdent pas une cote de risque, doivent avoir accès au crédit à travers des programmes de produits, tandis que ceux qui ont des cotes de crédit peuvent accéder à travers la fenêtre de crédit évaluée individuellement. Le système de pointage est utilisé pour les prêts à la consommation dans lequel les prêts qui permettent d'atteindre un score minimum prédéterminé sont approuvés.

Les données utilisées pour déterminer les cotes de risque débiteur (ORRs) sont calculées à partir des facteurs quantitatifs et qualitatifs.

Les facteurs quantitatifs reposent principalement sur une métrique qui utilise des informations sur la position financière des débiteurs tandis que les facteurs qualitatifs comprennent :

- La qualité de la gestion
- Les risques de l'industrie
- Le profil de la société
- Les facteurs économiques

Les évaluations de risque sont un outil essentiel dans l'examen et la prise de décision dans le processus de crédit et cela se fait annuellement pour chaque débiteur, sauf si un délai plus court est nécessaire. L'intégrité du processus de gestion du portefeuille de la banque dépend des notes de risque précis et en temps opportun. La détérioration des risques de crédit est rapidement identifiée et communiquée pour faciliter une action rapide. La note est examinée quand il y a un défaut et cela se reflète dans la gestion de ce portefeuille. La valeur par défaut conduit également à la prévention de nouveaux prélèvements alors que des mesures sont prises pour recouvrer le solde exceptionnel et / ou réaliser les garanties.

L'indentification des dégradations au risque de crédit est fondée sur des facteurs tels que

- La dégradation de la notation
- Les paiements manqués
- Le non-respect des clauses des prêts
- La dégradation de la qualité / valeur des garanties

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

Cote de crédit de la contrepartie / débiteur

Tous les processus de notation des risques sont examinés et validés périodiquement afin de garantir l'adéquation aux réalités de l'entreprise et sont liés aux prêts et avances consentis aux clients, aux prêts et avances à des banques, les actifs financiers détenus pour les titres de commerce et d'investissement. Les notations externes peuvent également être obtenues lorsque disponibles. Les réservoirs de cotation de risque et les définitions sont comme en soulignés ci-dessous :

UBA réservoirs de risque et définition

Description	Réservoir de Cote	Gamme de Scores	Marge de risque	Marge de risque (description)
Risque extrêmement faible	AAA	1.00 – 1.99	90% – 100%	Gamme de risque faible
Risque très faible	AA	2.00 – 2.99	80% – 89%	
Faible risque	A	3.00 – 3.99	70% – 79%	
Risque acceptable	BBB	4.00 – 4.99	60% – 69%	Gamme de risque acceptable
Risque modérément élevé	BB	5.00 – 5.99	50% – 59%	
Risque élevé	B	6.00 – 6.99	40% – 49%	Gamme à haut risqué
Risque très élevé	CCC	7.00 – 7.99	30% – 39%	
Risque extrêmement élevé	CC	8.00 – 8.99	0% – 29%	Gamme de risque inacceptable
Forte probabilité de défaut depaiement	CC	9.00 – 9.99	Below 0%	
Par défaut	D	Above 9.99	Below 0%	

Les évaluations de risque sont un outil essentiel dans l'examen et la prise de décision dans le processus de crédit. La banque ne prête pas sur une base non garantie aux débiteurs qui sont en dessous du grade d'investissement (BB et au-dessus). La Banque ne prêtera pas à des débiteurs dans la plage de risque inacceptable.

Processus de gestion corrective

Ce processus est géré par la division d'assainissement et de redressement du Groupe (GRRD). Selon la gravité de la classification, le Groupe engage une action corrective visant à garantir la performance de la faiblesse des crédits. L'attention au début, y compris des discussions de fond avec les emprunteurs, est nécessaire pour corriger les lacunes.

Le processus d'assainissement couvre l'évaluation, l'analyse ou la restructuration des facilités de crédit pour les AOP existantes. Il peut inclure de nouvelles extensions de crédit et / ou la restructuration des termes. Certaines des actions possibles sont résumées comme suit :

- Taux / modification de paiement ou de facilités de paiement à long terme - ajustement des taux d'intérêt ou de la fréquence de paiement ;
- Vieillissement / Extension: Modification de la durée du prêt ;
- Encaisser : refinancement d'un prêt à une somme plus élevée afin d'obtenir des fonds supplémentaires pour d'autres utilisations;
- Consolidation de prêts et de garanties : combinaison de plusieurs prêts en un paiement unique qui est plus faible que si les paiements étaient séparés ;
- Vente à découvert – Le prêt est réduit pour éviter la forclusion imminente ; et
- Acte en tenant lieu – La cession volontaire d'intérêt dans la propriété à la Banque.

Le processus demande la collecte complète d'informations , ainsi que l'analyse financière et l'analyse des risques menant à la décision d'approbation. L'analyse et les normes varie selon le produit de l'entreprise, le marché, les caractéristiques des transactions et les questions environnementales. Dans tous les cas, nous nous efforçons d'obtenir une appréciation valable en veillant à ce que toutes les questions pertinentes ont été traitées dans chaque situation.

Maximiser les recouvrements

GRRD a établi un cadre pour garantir les recouvrements maximisés qui est destiné à :

- Garantir une définition claire des comptes de récupération et fonctions au sein du Groupe ;
- Rationaliser le processus décisionnel à chaque unité de commande de récupération ; et
- L'obtention d'une uniformité dans le processus de récupération, la méthodologie et consolider des fonctions similaires dans tous les endroits où le groupe opère.

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(b) Risque de crédit (suite)

Exposition au risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit avant garantie ou autre rehaussement de crédit

Exposition au risque de crédit lié au bilan

Exposition aux risques de crédit liés aux actifs figurant au bilan sont les suivants :

En millions de Naira Nigérian	Exposition maximale Groupe		Exposition maximale Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Trésorerie et soldes bancaires	766,270	693,716	719,683	605,304
Prêts et avances consentis aux banques:				
Prêt à terme	48,093	26,251	48,991	26,251
Prêts aux particuliers	49,349	10,645	46,866	5,169
Découvert	66,420	129,273	38,460	97,923
Prêt à terme				
Prêts aux personnes morales et autres				
Découvert	178,161	143,002	135,133	112,454
Prêt à terme	772,299	654,349	658,498	579,723
Autres	5,630	351	5,630	1,673
Biens commerciaux				
Bons du Trésor	1,099	49	1,099	42
Obligations	–	735	–	735
Disponible à la vente des valeurs mobilières :				
Bons du Trésor	198,666	208,843	192,479	200,444
Obligations	24,776	–	24,776	–
Tenue aux valeurs mobilières maturité :				
Bons du Trésor	145,465	179,815	–	44,275
Obligations	243,306	377,512	181,168	296,658
Billet à ordre	–	45	–	45
Comptes clients	21,389	17,759	15,781	12,711
Total	2,520,923	2,442,345	2,068,564	1,983,407
L'exposition des prêts à l'exposition totale	44%	39%	45%	42%
L'exposition aux titres de la dette à l'exposition totale	24%	31%	19%	27%
Autres expositions à l'exposition totale	31%	29%	36%	31%

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
L'exposition aux risques de crédit relatifs à des actifs hors bilan sont les suivants:				
Les obligations de performance et garanties	192,864	281,176	159,765	240,830
Les lettres de crédits	393,805	202,806	360,752	99,765
	586,669	483,982	520,517	340,595
Obligations et exposition de garantie à l'exposition totale	33%	58%	31%	71%
Lettres de risque de crédit à l'exposition totale	67%	42%	69%	29%

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(b) Risque de crédit (suite)

Exposition au risque de crédit suite

Les expositions aux risques de crédit relatifs à l'engagement de prêt sont les suivantes :

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Engagement de prêt aux personnes morales et autres				
Découvert	1,091	2,695	1,091	2,695
Prêt à terme	66,577	37,051	66,577	37,051
	67,688	39,746	67,668	39,746

Il n'y a aucun engagement de prêt aux particuliers

Le risque de crédit en fin d'année est représentatif de l'exposition moyenne au cours de l'année.

Le groupe détient des garanties contre les prêts et créances sur la clientèle sous forme d'intérêts hypothécaires sur les biens, autres titres nominatifs sur les actifs et les garanties. L'estimation de la juste valeur est fondée sur la valeur du bien grevé évaluée au moment de l'emprunt et généralement n'est pas actualisée sauf lorsqu'un prêt est évalué individuellement comme déprécié. La garantie en général ne tient pas sur les prêts et avances consentis aux banques, sauf lorsque les titres sont détenus dans le cadre de l'opération de prise et de titres d'emprunt de l'activité. La garantie ne tient généralement pas contre les titres de placement.

Indépendamment de la façon dont une proposition de crédit est structurée, un second moyen de sortie sous la forme d'un montant de garantie suffisant pour tous les crédits est une exigence majeure pour protéger la banque d'encourir des pertes sur créances en raison d'événements imprévus résultant de la détérioration de la qualité d'un crédit.

Par conséquent, la banque émet des directives appropriées pour l'acceptabilité de la garantie de crédit de temps à autre. Celles-ci énoncent des garanties acceptables à l'égard de chaque produits de crédit y compris la description, la documentation requise pour la perfection de la garantie et la valeur minimale de réalisation.

Tous les articles engagés, à titre de garantie pour les facilités de crédit, sont assurés avec la Banque, noté comme le premier bénéficiaire de perte. La Banque conserve également tous les documents requis pour la perfection du titre de garantie.

Certains des collatéraux acceptables à la banque en vertu de documentations appropriées sont brièvement décrits comme suit:

1. Les espèces

Les espèces est la forme la plus liquide et facilement réalisable de la sécurité et, par conséquent, la plus acceptable à la banque. En outre, la trésorerie nantie doit être dans la même monnaie que le crédit et aussi dans la possession de la banque soit en épargne soit sous forme d'un compte de dépôt.

2. Les bons et certificats du Trésor

Les bons/certificats du Trésor sont acceptables comme caution bancaire donné que les instruments aient été achetés par l'intermédiaire de la Banque et ont été correctement affectés à la Banque. Étant donné que les paiements sont acheminés par le biais de la Banque à du terme, la réalisation de la sécurité est relativement facile.

3. Actions et parts

Les actions et parts de sociétés cotées réputées sont des sûretés acceptables. Les actions non cotées ne sont généralement pas acceptables comme garantie.

4. Hypothèque légale

La Banque prend et perfectionne son intérêt dans la propriété foncière acceptable qui est transférée par le débiteur à titre de garantie pour le prêt, tels qu'en cas de défaut du débiteur, la Banque ne nécessite pas une ordonnance du tribunal avant de réaliser la sécurité. Les lieux de restrictions sont toutefois précisés à l'égard de la propriété foncière

5. Débenture

La Banque accepte de prendre une charge à la fois d'actifs courant et non courants d'un emprunteur par une débenture, qui est une reconnaissance écrite de créance par une entreprise généralement donnée sous son seing et fixe également les conditions pour le remboursement des intérêts et du principal du crédit. Une débenture est exécutée par un débiteur en faveur de la Banque, et il donne une charge spécifique ou générale sur les actifs des sociétés, présents et futurs.

6. Polices d'assurance vie

En règle générale, la police d'assurance vie avec une compagnie d'assurance réputée et approuvée par la Banque et sans restrictions défavorables à l'intérêt de la Banque est une garantie acceptable pour le prêt. Cela pourrait être une police de dotation ou police d'assurance vie, même si la Banque préfère la police de dotation.

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(b) Risque de crédit (suite)

Exposition au risque de crédit suite

7. Garanties

Les banques acceptent des garanties de banques bien notées ainsi que les parties acceptables (garants) comme confort et sécurité supplémentaires pour ses crédits. Une garantie est une promesse écrite par une personne appelée le garant ou la caution d'être responsable de la dette, par défaut ou erreur d'une autre personne appelée le débiteur principal.

UBA accepte aussi l'assurance inconditionnelle de crédit et les obligations de performance des compagnies d'assurance de première classe et aussi la garantie des gouvernements fédéral et de l'État. Les autres garanties doivent cependant être prises en charge par des actifs tangibles pour qu'elles deviennent valables pour le prêt.

8. Clause restrictive

Le prêt sur la base de promesses négatives est réservé aux seuls clients avec un degré d'investissement ou un risque de niveau A. Une clause de sûreté négative est un engagement simple donné par l'emprunteur à la Banque, ne pas engager ses biens en faveur d'un tiers pour aussi longtemps que le prêt est en cours.

Une estimation de la juste valeur du bien grevé et d'autres améliorations de la sécurité contre les actifs financiers est indiquée ci-dessous :

Garanties reprises

Comme à la date de rapport - 31 Décembre 2014, le Groupe a pris possession de biens pour un montant de N389 millions (2013: N354 millions) détenus comme garantie pour certains prêts. La direction évalue ces biens de temps en temps pour en déterminer l'utilisation la plus appropriée.

Le Groupe a obtenu les actifs en prenant possession de garanties détenues comme suit :

En millions de Naira Nigérian	Prêts et avances à la clientèle			
	Groupe	Banque	Déc 2014	Déc 2013
Propriété	48	312	3	42
Actions	4	1	4	1
Autres	—	41	—	41
	52	354	7	84

Le Groupe détient une garantie pour les prêts et avances à la clientèle sous forme d'intérêts hypothécaires sur les biens, d'autres titres enregistrés sur les actifs et les garanties. La garantie n'est généralement pas retenue contre des titres de placement.

Une estimation de la juste valeur des garanties et autres améliorations de sécurité détenus contre des actifs financiers est présentée ci-dessous :

En millions de Naira Nigérian	Prêts aux particuliers			
	Groupe	Banque	Déc 2014	Déc 2013
Contre dépréciés individuellement				
Propriété	3,116	2,086	487	2,086
Autres	2,873	2,169	1,115	376
	5,989	4,255	1,602	2,462

En millions de Naira Nigérian	Groupe			
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Contre ni passé dû ni altéré				
Propriété	39,318	25,977	38,828	25,977
D'autres	68,273	131,889	41,559	94,358
	107,591	157,866	80,387	120,335
	113,580	162,121	81,989	122,797

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(b) Risque de crédit (suite)

Garanties reprises suite

Prêts aux personnes morales et d'autres

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Contre dépréciés individuellement				
Propriété	4,502	–	1,391	–
Autres	732	42,485	172	518
	5,234	42,485	1,563	518

	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Contre ni en souffrance ni altérée				
Propriété	343,134	272,111	271,320	271,297
Actions	–	31,769	–	31,768
Autres	583,801	433,283	517,273	320,501
	926,935	737,163	788,593	623,566
	932,169	779,648	790,156	624,084



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

Concentration de crédit

Le groupe surveille les concentrations de risque de crédit par secteur, situation géographique et industrie. La concentration par endroit des prêts et avances est mesurée selon l'emplacement de l'entité du groupe détenant l'actif, qui a une forte corrélation avec l'emplacement de l'emprunteur. La concentration par emplacement pour des valeurs mobilières est mesurée selon l'emplacement de l'émetteur du titre.

Une analyse des concentrations de risque de crédit à la date de notification est indiquée ci-dessous:

En millions de Naira Nigérian	Prêts et créances sur la clientèle				Prêts et avances consentis aux banques			
	Groupe		Banque		Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Valeur comptable (nette)	1,071,859	937,620	884,587	796,942	48,093	26,251	48,991	26,251
Concentration par segment de marché (net)								
Entreprise	956,090	797,702	799,261	693,850	48,093	26,251	48,991	26,251
Individuels	115,769	139,918	85,326	103,092	—	—	—	—
	1,071,859	937,620	884,587	796,942	48,093	26,251	48,991	26,251
Concentration par emplacement (net)								
Nigeria	884,587	825,433	884,587	796,942	—	—	—	—
Reste de l'Afrique	187,272	112,187	—	—	—	—	—	—
Reste du monde	—	—	—	—	48,093	26,251	48,991	26,251
	1,071,859	937,620	884,587	796,942	48,093	26,251	48,991	26,251
Concentration par nature (net)								
Prêts aux particuliers								
Prêts à terme	66,420	129,274	38,460	97,923				
Découverts	49,349	10,644	46,866	5,169				
	115,769	139,918	85,326	103,092				
Garantie valeur – prêts aux particuliers								
Prêts à terme	83,698	108,291	52,580	108,291				
Découverts	36,553	19,528	33,943	14,505				
D'autres	—	34,301	—	—				
	120,251	162,120	86,523	122,796				
Concentration par nature (net) – Prêts aux personnes morales et d'autres								
Prêts à terme	772,299	654,350	658,498	579,724	48,093	26,251	48,991	26,251
Découverts	178,161	143,003	135,133	112,454	—	—	—	—
Autres	5,630	350	5,630	1,672	—	—	—	—
	956,090	797,703	799,261	693,850	48,093	26,251	48,991	26,251
Garantie valeur – prêts aux personnes morales et autres								
Prêts à terme	839,669	601,646	719,044	508,308				
Découverts	140,037	172,784	121,255	110,559				
Autres	5,826	5,217	5,826	5,217				
	985,532	779,647	846,125	624,084				

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

Concentration de crédit – suite

En millions de Naira Nigérian	Titres de placement				Actifs financiers détenus à fins de transaction			
	Groupe		Banque		Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Valeur comptable (nette) Concentration par emplacement (nette) Nigeria Reste de l'Afrique Reste du monde	612,213 384,224 222,408 5,581	766,215 529,523 231,988 4,704	398,423 384,224 8,618 5,581	541,422 529,523 7,195 4,704	1,099 1,099 – –	784 777 7 –	1,099 1,099 – –	777 777 – –
	612,213	766,215	398,423	541,422	1,099	784	1,099	777
Concentration par nature (net) Titres de placement disponibles à la vente Bons du Trésor Obligations <i>Placements détenus jusqu'à l'échéance Valeurs mobilières</i> Bons du Trésor Obligations Autres factures admissible	198,666 24,776	208,843 –	192,479 24,776	200,444 –				
	612,213	766,215	398,423	541,422				
Titres de placement disponibles à la vente Concentration par emplacement (net) Nigeria Reste de l'Afrique Reste du monde	217,255 6,187	200,444 8,399	217,255 –	200,444 –				
	223,442	208,843	217,255	200,444				
<i>Titres de placement détenus jusqu'à l'échéance</i> Concentration par emplacement (net) Nigeria Reste de l'Afrique Reste du monde	166,969 216,221 5,581	329,130 223,588 4,654	166,969 8,618 5,581	329,130 7,194 4,654				
	388,771	557,372	181,168	340,978				
	Actifs financiers détenus à fins de transaction							
Actifs financiers détenus à fins de transaction Concentration par nature (nette) Bons du Trésor Obligations d'état	1,099 –	49 735	1,099 –	42 735				
	1,099	784	1,099	777				
Concentration par emplacement (nette) Nigeria Reste de l'Afrique Reste du monde	1,099 – –	777 7 –	1,099 – –	777 – –				
	1,099	784	1,099	777				



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

Concentration de crédit – suite

	Soldes de trésorerie et de banque				Comptes clients			
	Groupe		Banque		Groupe		Banque	
En millions de Naira Nigérien	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Valeur comptable (nette)	766,270	693,716	719,683	605,304	21,389	17,759	15,781	12,711
Concentration par emplacement (nette)								
Nigeria	680,238	579,596	680,238	579,393	15,781	13,290	15,781	12,711
Reste de l'Afrique	38,759	81,817	–	–	5,608	4,469	–	–
Reste du monde	47,273	32,303	39,445	25,911	–	–	–	–
	766,270	693,716	719,683	605,304	21,389	17,759	15,781	12,711
Hors-bilan								
	Groupe		Banque		Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Concentration par emplacement (net)								
Nigeria					557,594	335,457	520,517	335,457
Reste de l'Afrique					29,075	140,853	–	–
Reste du monde					–	7,672	–	5,138
	586,669	483,982	520,517	340,595				

Concentration de crédit – Industrie

Le tableau suivant analyse le risque de crédit du Groupe à la valeur comptable (sans tenir compte des garanties détenues ou autre support de crédit), classée par secteurs des contreparties du Groupe de l'industrie. Les titres de placement et des actifs financiers détenus à des fins de transaction analysés ci-dessous excluent les investissements en instruments de capitaux propres.

Groupe	Prêts et avances à la clientèle				Prêts et avances aux banques			
	Groupe		Banque		Groupe		Banque	
En millions de Naira Nigérien	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Service admin et de soutien	1,774	23,062	1,642	22,412	–	–	–	–
Agriculture, sylviculture et pêche	60,669	51,812	49,416	39,935	–	–	–	–
Construction	64,795	67,753	64,000	65,808	–	–	–	–
Education	17,823	3,943	17,289	3,621	–	–	–	–
Finance et assurance	54,343	30,362	51,148	22,746	48,093	26,251	48,991	26,251
Général	141,300	108,998	98,742	71,480	–	–	–	–
Commerce Général	96,592	86,575	49,580	79,755	–	–	–	–
Gouvernements	87,704	78,955	58,685	72,817	–	–	–	–
Santé humaine et action sociale	943	822	381	483	–	–	–	–
Information et communication	79,035	93,315	72,269	79,128	–	–	–	–
Fabrication	152,550	113,090	145,528	106,235	–	–	–	–
Pétrole et Gaz	204,045	192,784	170,903	154,549	–	–	–	–
Puissance et énergie	83,834	67,695	83,601	60,970	–	–	–	–
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,376	1,608	1,376	1,390	–	–	–	–
Activités Immobilières	15,895	12,510	15,818	12,426	–	–	–	–
Stockage	9,181	4,335	4,209	3,187	–	–	–	–
	1,071,859	937,619	884,587	796,942	48,093	26,251	48,991	26,251

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(b) Risque de crédit (suite)

Concentration de crédit – Industrie suite

En millions de Naira Nigérian	Actifs financiers détenus aux fins de négociation							
	Titres de placement				Banque			
	Groupe		Banque		Groupe		Banque	
Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2013
Finance et assurances	37,404	46,813	34,453	30,374	–	–	–	–
Gouvernements	564,807	706,884	359,358	499,497	1,099	784	1,099	777
Information et communication	–	–	–	–	–	–	–	–
Fabrication	10,002	12,518	4,612	8,122	–	–	–	–
	612,213	766,215	398,423	537,993	1,099	784	1,099	777

Groupe	Autres actifs				Soldes de trésorerie et de banque			
	Groupe		Banque		Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
En millions de Naira Nigérian								
Finance et assurances	21,389	17,759	15,781	12,711	766,270	693,716	719,683	605,304
	21,389	17,759	15,781	12,711	766,270	693,716	719,683	605,304

(ii) Qualité du crédit

Prêts aux personnes morales	Groupe		Banque		Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Ni passé dû ni altérée	1,001,825	904,278	841,907	769,372	48,199	26,308	49,122	26,308
Passé dû mais pas altérée	75,836	40,972	47,995	31,045	–	–	–	–
Individuellement avec facultés affaiblies	17,711	11,697	5,207	4,841	–	–	–	–
Brut	1,095,372	956,947	895,109	805,258	48,199	26,308	49,122	26,308
Moins: provision pour créances douteuses	(23,513)	(19,327)	(10,522)	(8,317)	(106)	(57)	(131)	(57)
Nette	1,071,859	937,620	884,587	796,941	48,093	26,251	48,991	26,251
Provision pour dépréciation se décompose comme suit :								
La provision spécifique	(5,723)	(4,634)	(4,099)	(2,067)	–	–	–	–
Allocation de portefeuille	(17,790)	(14,693)	(6,423)	(6,250)	(106)	(57)	(131)	(57)
Total	(23,513)	(19,327)	(10,522)	(8,317)	(106)	(57)	(131)	(57)



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(b) Risque de crédit (suite)

Prêts et avances à la clientèle – ni en souffrance ni douteux

La qualité du portefeuille de prêts de crédit et avances aux clients qui ne sont ni en souffrance ni douteux peut être évaluée en référence au système de notation interne adoptée par le Groupe.

– Prêts et avances à des particuliers

	Prêts et avances aux banques							
	Prêts et avances à la clientèle				Groupe Banque			
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Qualités:								
Risque extrêmement faible	–	37	–	37	–	–	–	–
Risque très faible	3	32	3	25	–	–	–	–
Faible risque	7,123	938	7,123	938	48,199	26,308	49,122	26,308
Risque acceptable	94,087	121,412	61,993	81,235	–	–	–	–
Risque modérément élevé	9,658	14,106	9,658	14,106	–	–	–	–
Total	110,871	136,525	78,777	96,341	48,199	26,308	49,122	26,308
Allocation de portefeuille	(4,432)	(2,377)	(422)	(757)	(106)	(57)	(131)	(57)
	106,439	134,148	78,355	95,584	48,093	26,251	48,991	26,251

– Prêts aux personnes morales et autres

	Prêts et avances à la clientèle			
	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Qualités:				
Risque extrêmement faible	4,595	6,026	4,595	6,026
Risque très faible	53,621	76,486	53,297	62,805
Faible risque	122,937	107,813	121,971	103,505
Risque acceptable	665,630	528,444	539,103	451,711
Risque modérément élevé	44,171	48,984	44,171	48,984
Total	890,954	767,753	763,137	673,031
Allocation de portefeuille	(12,785)	(11,989)	(5,717)	(5,282)
	878,169	755,764	757,420	667,749

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(b) Risque de crédit (suite)

Prêts et avances à la clientèle - en souffrance mais non douteux

– Prêts et avances à des particuliers

	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
En souffrance depuis 30 jours	1,258	1,598	39	89
En souffrance depuis 30 - 60 jours	6,927	1,807	6,922	1,756
En souffrance depuis 60 - 90 jours	574	42	–	–
	8,759	3,447	6,961	1,845
Allocation de portefeuille	(270)	(58)	(38)	(6)
	8,489	3,389	6,923	1,839

– Prêts et avances à des personnes morales et autres

	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
En souffrance depuis 30 jours	14,307	12,482	4,939	4,846
En souffrance depuis 30 - 60 jours	39,834	24,882	36,095	24,354
En souffrance depuis 60 - 90 jours	12,936	161	–	–
	67,077	37,525	41,034	29,200
Allocation de portefeuille	(303)	(270)	(246)	(206)
Prêts et avances (nets)	66,774	37,255	40,788	28,994
Prêts et avances dépréciés individuellement				
– Prêts et avances à des particuliers				
Montant brut	3,519	4,092	2,580	2,811
Dépréciation spécifique	(2,678)	(2,988)	(2,534)	(1,307)
Montant Net	841	1,104	46	1,504
– Prêts aux personnes morales et autres				
Montant brut	14,192	7,605	2,627	2,030
Dépréciation spécifique	(3,045)	(1,646)	(1,565)	(759)
Montant Net	11,147	5,959	1,062	1,271



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(b) Risque de crédit (suite)

En millions de Naira Nigérian	Titres de placement				Actifs financiers détenus aux fins de négociation			
	Groupe		Banque		Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Valeur comptable	612,213	766,215	398,423	541,422	1,099	784	1,099	777
Détenus jusqu'à l'échéance								
Ni en souffrance ni douteux								
Faible risque	388,771	557,372	181,168	340,978	–	–	–	–
Valeur comptable - coût amorti	388,771	557,372	181,168	340,978	–	–	–	–
Disponible à la vente								
Ni en souffrance ni douteux								
Faible risque	223,442	208,843	217,255	200,444	1,099	784	1,099	777
Valeur comptable - juste valeur	223,442	208,843	217,255	200,444	1,099	784	1,099	777
Valeur comptable totale	612,213	766,215	398,423	541,422	1,099	784	1,099	777

En millions de Naira Nigérian	Comptes clients				Soldes de trésorerie et de banque			
	Groupe		Banque		Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Valeur comptable	21,389	17,759	15,781	12,711	766,270	693,716	719,683	605,304
Faible Risque	21,389	17,759	15,781	12,711	766,270	693,716	719,683	605,304
Valeur comptable	21,389	17,759	15,781	12,711	766,270	693,716	719,683	605,304

Prêts assortis de conditions renégociées

Les conditions contractuelles d'un prêt peuvent être modifiées pour un certain nombre de raisons, y compris la modification des conditions du marché, pour fidéliser la clientèle et d'autres facteurs non liés à une détérioration de crédit actuelle ou potentielle de la clientèle. Le groupe renégocie les prêts consentis aux clients d'optimiser la collecte d'opportunités et de minimiser le risque de défaillance. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des prêts assortis de conditions renégociées était N1.268 milliards (décembre 2013 : N1.143 milliards). Il n'y a pas d'autres actifs financiers avec des conditions renégociées qu'au 31 décembre 2014.

État des rajustements prudentiels

Les dispositions prudentielles directives sont déterminées au moyen de la provision de temps basé prescrit par des directives prudentielles révisées de la Banque centrale du Nigeria (CBN). C'est en contradiction avec le modèle de la perte encourue requis par les IFRS selon IAS 39. En raison des différences dans la méthodologie/disposition, il y aura des écarts dans les handicaps d'indemnités requises sous les deux méthodologies.

Le paragraphe 12.4 des directives révisées prudentielles pour les banques de dépôt d'argent au Nigeria stipule que les banques seraient nécessaires pour faire des provisions pour prêts tels que prescrits par les normes IFRS fois IFRS si adoptée.

- Les dispositions prudentielles sont supérieures aux dispositions des IFRS : le montant excédentaire résultant doit être transféré sur le compte de réserve générale à une réserve de risque réglementaire.
- Les dispositions prudentielles sont inférieures aux dispositions IFRS : la prestation IFRS déterminée est imputée à l'état du résultat global. Le solde cumulé de la réserve de risque réglementaire est ensuite inversé pour le compte de réserve générale.
- La réserve non-distribuable devrait être classifiée sous le Gratin 1 dans le cadre du capital de base.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2014, la différence entre la prestation prudentielle et les dépréciations IFRS était N5,643, millions exigeant le transfert supplémentaire de N1,230 millions (2013: N3,300 millions) à la réserve du risque de crédit, comme décrit dans la déclaration de variations des capitaux propres. Ce montant représente la différence entre les provisions pour pertes de crédit et d'autres connus tel que déterminé en vertu de la directive prudentielle émise par la Banque centrale du Nigeria (CBN), et la réserve de valeur, déterminée en conformité avec la norme IAS 39 à la fin de l'année.

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(b) Risque de crédit (suite)

Exposition au risque de crédit

	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Dépréciation totale basée sur les IFRS	23,619	8,374	10,653	8,374
Dépréciation totale basée sur des directives prudentielles de la Banque centrale du Nigeria	28,899	12,787	15,859	12,787
	(5,280)	(4,413)	(5,206)	(4,413)



Prêts douteux et titres

Les titres et prêts douteux sont des prêts et titres pour lesquels le groupe conclut qu'il est probable qu'il sera incapable de collecter tous les principaux dûs et les intérêts selon les termes contractuels des ententes de prêt/titres. Ce sont des prêts et titres spécifiquement avec des facultés affaiblies et un classement 6 du risque de crédit interne du système de classement du groupe.

Prêts dus mais non altérés

Les prêts et titres où intérêts conventionnels ou les paiements du capital sont en souffrance, mais le groupe estime que cette atteinte n'est pas appropriée sur la base du niveau de sécurité/de garantie disponibles et/ou de la phase de collecte des sommes dues au groupe.

Elaboration et recouvrement

La Division de récupération de redressement et de crédit (RMCRD) est la branche de recouvrement de la gestion du risque de crédit qui évalue, surveille et supervise la restructuration, les remboursements et les recouvrements de toutes les obligations en souffrance qui ont été classées prudentielles et montrent des signes avant-coureurs de défaillance. La division dispose d'une structure de gouvernance à trois niveaux :

le niveau 1 est une fonction de supervision et de surveillance effectuée par le chef de division à travers les chefs régionaux ;
 le niveau 2 est une fonction de supervision et de gestion effectuée par voie régionale à travers les chefs de zone ;
 et le niveau 3 est une fonction opérationnelle effectuée par le chef de zone, en liaison avec la reprise / les agents d'assainissement dans les bureaux régionaux de la banque.

RMCRD maintient la gouvernance et le contrôle effectif sur l'ensemble de son processus et adopte une méthodologie standard composée de cinq étapes :

Etapes	Activités
1. Identification	Identification des dernières obligations dues , des recouvrements et des mesures correctives Identification des stratégies à adopter
2. Évaluation et mise en œuvre	Identification de l'alternative la moins coûteuse pour obtenir les recouvrements opportuns au sein des contraintes de ressources Examen précis et évaluation professionnelle des dossiers de crédit Mise en œuvre des stratégies identifiées Mettre à jour la base de données
3. Gestion et suivi	Présenter des situations professionnelles d'exercices pour faciliter le règlement rapide Reconsidérez des stratégies identifiées pour l'adéquation dans la gestion des obligations arriérées Présenter des solutions qui aideront le processus de prise de décision de crédit
4. Contrôle	Présenter des solutions qui aideront le processus de décision de crédit Garantir que les situations d'entraînement s'alignent avec le cadre stratégique d'UBA Présenter des solutions qui aideront le processus de prise de décision de crédit
5. Rapport	Communiquer les points d'apprentissage sur les profils de cas sur la souffrance des obligations afin d'améliorer la qualité des pratiques de prêt Signaler les cas de cristallisation imminente de la défaillance Présenter des mesures correctives pour réduire ou atténuer la défaillance

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

(c) Risque de liquidité

C'est le risque de perte de rémunération et le capital résultant de l'incapacité du groupe à financer des augmentations d'actifs ou de respecter ses obligations de paiement à ses clients lorsqu'ils arrivent à échéance ou à remplacer des fonds lorsqu'ils sont retirés ou ne peuvent accéder à ces ressources financières que dans le cas de coûts excessifs.

Le Groupe a été en mesure de répondre à tous ses engagements financiers et obligations sans aucun problème de risque de liquidité au cours de l'année

La gestion de risque de liquidité se concentre sur un certain nombre de domaines clés, notamment :

- la gestion continue des flux de trésorerie cumulés attendus nets ;
- la participation active de marchés monétaires et financiers locaux requis pour soutenir le financement quotidien nécessaire pour refinancer les échéances, face aux retraits des clients et la croissance des avances ;
- le maintien d'un portefeuille de valeurs facilement réalisables en liquidité comme protection contre toute interruption imprévue des flux de trésorerie ;
- le suivi régulier des actifs improductifs ;
- le suivi et la gestion des coûts de liquidité ; et
- l'évaluation continue et l'évaluation des diverses sources de financement désignées à croître et à diversifier la base de financement du groupe pour réaliser un profil optimal de financement et de gestion du risque de liquidité saine.

Processus de gestion de risques de liquidité

Le Groupe gère ses liquidités prudemment dans toutes les zones géographiques et pour toutes les monnaies. Les principales incertitudes pour le risque de liquidité sont les clients retirant leurs dépôts à un taux sensiblement plus vite que prévu, ou que les remboursements d'actifs ne soient pas reçus à la date d'échéance prévue. Pour atténuer ces incertitudes, notre base de financement est diversifiée et largement dictée par le client, tandis que les actifs des clients sont de courte durée. En outre, nous avons des plans de financement d'urgence, y compris un portefeuille d'actifs liquides qui peuvent être réalisés si le stress de liquidité se produit, ainsi que l'accès facile à des fonds de marché de gros dans des conditions normales de marché. Nous avons des niveaux importants de valeurs mobilières, y compris les titres d'État, qui peuvent être monétisées ou données en garantie en cas de crise de liquidité.

Exposition au risque de liquidité

Il y a deux mesures utilisées au sein du groupe de gestion du risque de liquidité, à savoir : l'analyse de l'écart des actifs et passifs et le mécanisme de ratio de liquidité qui est une obligation légale de la plupart des banques centrales afin de protéger les dépôts de tiers.

Le tableau 1 ci-dessous montre le ratio de liquidités nettes de passifs courants à la date de clôture et au cours de la période sous revue.

La mesure clé utilisée par le Groupe pour gérer le risque de liquidité est le ratio des actifs liquides nets aux dépôts des clients. A cet effet, des liquidités nettes sont considérées comme comprenant la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les titres de créance de bonne qualité pour lequel existe un marché actif et liquide, moins les dépôts des banques, des titres de créance émis, des autres emprunts et engagements arrivant à échéance dans un mois.

Les détails pour le rapport du Groupe d'actifs liquides nets aux dépôts et aux clients à la date de clôture et au cours de la période considérée ont été les suivants :

	2014	2013
Au 31 Décembre	48.9%	67.0%
Moyenne pour la période	41.7%	57.7%
Maximum pour la période	53.9%	69.2%
Minimum pour la période	30.5%	50.8%

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(c) Risque de liquidité (suite)

Analyse des échéances pour les passifs financiers

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité découlant de passifs financiers, le Groupe détient des actifs liquides comprenant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres d'État et d'autres titres qui sont facilement acceptables dans les accords de rachat sur le marché et peuvent facilement être vendus pour répondre aux exigences de liquidité. En outre, le Groupe maintient des lignes de crédit à accepter et détient des actifs non grevés admissibles à être utilisés comme garantie.

Nos objectifs de financement de mixage sont structurés de manière à veiller à ce qu'il y ait une diversification adéquate des sources de financement en tout temps par la monnaie, la géographie, le fournisseur, le produit, la durée, etc.

Les tableaux ci-dessous montrent le flux de trésorerie non actualisés sur les passifs financiers du Groupe et sur la base de l'échéance contractuelle la plus tôt possible. L'afflux nominal / sorties brutes indiqué dans le tableau sont les flux de trésorerie contractuelle non actualisés sur les passifs ou engagements financiers.

Le 31 Décembre 2014 <i>En millions de Naira Nigérian</i>	Entrée						
	Valeur comptable	nominal brut/ (sortie)	Moins de 1 mois	1 – 3 mois	3 – 6 mois	6 – 12 mois	Plus de 1 an
Groupe							
Passifs financiers non dérivés							
Dépôts des banques	59,228	67,002	67,002	–	–	–	–
Dépôts des clients							
<i>Clients de détail:</i>							
Dépôts à terme	165,813	168,121	63,534	96,089	8,498	–	–
Dépôts actuels	153,747	153,747	153,747	–	–	–	–
Dépôts d'épargne	357,169	360,145	360,145	–	–	–	–
Dépôts à domicile	38,542	38,542	38,542	–	–	–	–
<i>Clients d'entreprise:</i>							
Dépôts à terme	391,044	399,582	193,208	95,415	52,107	28,742	30,110
Dépôts actuels	680,369	680,369	680,369	–	–	–	–
Dépôts à domicile	382,979	382,979	382,979	–	–	–	–
Autres passifs	59,224	59,224	59,224	–	–	–	–
Emprunts	113,797	117,702	–	–	–	6,755	110,947
Passifs subordonnés	85,315	145,120	–	–	6,009	6,009	133,102
	2,487,227	2,572,533	1,998,750	191,504	66,614	41,506	274,159
<i>Dérivés passifs</i>							
Échange croisé de devises	943	943	943	–	–	–	–
Obligations de performance et garanties	192,864	192,865	16,263	23,123	42,429	71,269	39,781
Lettres de crédit	393,805	293,806	91,862	120,421	72,330	3,619	574
Les engagements de prêt	67,667	67,667	–	1,223	12,553	1,861	52,030
Actifs utilisés pour gérer la liquidité							
Soldes de trésorerie et de banque	812,359	830,790	146,667	491,864	86,106	106,153	–
Actifs financiers destinés aux fins de transaction							
Bons du Trésor	1,099	1,099	1,099	–	–	–	–
Prêts et avances à des banques	48,093	48,349	25,071	14,983	485	7,810	–



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(c) Risque de liquidité (suite)

Analyse des échéances pour les passifs financiers (suite)

Le 31 Décembre 2014 <i>En millions de Naira Nigérian</i>	Valeur comptable	Entrée nominale brute/ (sortie)	Moins de 1 mois	1 – 3 mois	3 – 6 mois	6 – 12 mois	Plus de 1 an			
				1 – 3 mois	3 – 6 mois	6 – 12 mois	Plus de 1 an			
Groupe										
Prêts et avances à la clientèle Prêts et créances sur la clientèle										
Individ										
Prêts à terme	66,420	74,527	11,077	9,574	9,274	11,790	32,812			
Découverts	49,349	49,349	49,349	–	–	–	–			
Entreprises										
Prêts à terme	788,778	871,712	122,628	172,684	88,448	134,435	353,517			
Découverts	182,648	182,648	182,648	–	–	–	–			
Autres	5,630	5,699	867	2,967	645	1,220	–			
Titres de placement										
Disponible à la vente										
Bons du Trésor	198,666	207,025	30,850	53,302	65,356	57,517	–			
Obligations	24,776	39,634	–	10,890	2,040	2,325	24,379			
Détenus jusqu'à l'échéance										
Bons du Trésor	145,465	231,979	34,568	59,727	73,234	64,450	–			
Obligations	243,306	388,011	266	54,606	36,684	10,145	286,310			
Comptes clients	21,389	21,389	21,389	–	–	–	–			
Actif dérivés	6,534	6,534	6,534	–	–	–	–			
	2,594,512	2,958,745	633,013	870,597	362,272	395,845	697,018			
Écart	(547,994)	(169,069)	(1,474,805)	534,326	168,346	272,590	330,474			

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(c) Risque de liquidité (suite)

Analyse des échéances pour les passifs financiers (suite)

Le 31 Décembre 2014 <i>En millions de Naira Nigérian</i>	Entrée							
	Valeur nominale comptable	brute/(sor- tie)	Moins de 1 mois	1 – 3 mois	3 – 6 mois	6 – 12 mois	Plus de 1 an	
Banque								
Passifs non dérivés								
Dépôts des banques	1,526	1,526	1,526	–	–	–	–	–
Dépôts des clients								
<i>Clients de détail:</i>								
Dépôts à terme	147,707	150,649	56,596	86,298	7,755	–	–	–
Dépôts actuels	88,919	88,919	88,919	–	–	–	–	–
Dépôts d'épargne	308,824	309,596	309,596	–	–	–	–	–
Dépôts à domicile	35,735	35,735	35,735	–	–	–	–	–
<i>Clients d'entreprise:</i>								
Dépôts à terme	353,108	361,642	174,465	86,865	48,199	27,189	24,924	–
Dépôts actuels	514,928	514,928	514,928	–	–	–	–	–
Dépôts à domicile	363,056	363,056	363,056	–	–	–	–	–
Autres passifs	39,421	39,421	39,421	–	–	–	–	–
Emprunts	113,797	117,702	–	–	–	6,755	110,947	–
Passifs subordonnés	85,315	145,120	–	–	6,009	6,009	133,102	–
	2,052,336	2,128,294	1,584,242	173,163	61,963	39,953	268,973	–
<i>Passifs dérivés</i>								
Échange de devise croisé	943	943	943	–	–	–	–	–
Obligations de performance et garanties	159,765	159,765	11,544	19,617	50,122	51,814	26,668	–
Lettres de crédit	360,752	360,752	188,458	95,421	68,305	8,564	4	–
Engagements de prêt	67,667	67,667	–	1,223	12,553	1,861	52,030	–
<i>Actifs utilisés pour gérer la liquidité</i>								
Soldes de trésorerie et de banque	749,716	766,726	135,357	453,936	79,466	97,967	–	–
Actifs financiers détenus aux fins de négociation								
Bons du Trésor	1,099	1,099	1,099	–	–	–	–	–
Prêts et avances à des banques	48,991	49,255	25,539	15,263	497	7,956	–	–
Prêts et avances à la clientèle								
Individuel:								
Prêts à terme	38,460	44,111	6,414	5,544	5,650	7,503	19,000	–
Découverts	46,866	46,866	46,866	–	–	–	–	–
Société:								
Prêts à terme	658,498	727,734	102,374	144,162	73,839	112,231	295,128	–
Découverts	135,133	135,133	135,133	–	–	–	–	–
Autres	5,630	5,656	867	2,955	639	1,195	–	–
Titres de placement								
<i>Disponible à la vente</i>								
Bons du Trésor	192,479	200,578	29,889	51,642	63,321	55,726	–	–
Obligations	24,776	39,634	–	10,890	2,040	2,325	24,379	–
<i>Détenus jusqu'à l'échéance</i>								
Bons du Trésor	–	–	–	–	–	–	–	–
Billet à ordre	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations	181,168	288,916	198	40,660	27,315	7,554	213,189	–
Compte recevable	15,781	15,781	15,781	–	–	–	–	–
Actif dérivé	6,534	6,534	6,534	–	–	–	–	–
	2,105,131	2,328,023	506,051	725,052	252,767	292,457	551,696	–
Écart	(536,332)	(389,398)	(1,279,136)	435,628	59,824	190,265	204,021	–

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(c) Risque de liquidité (suite)

Analyse des échéances pour les passifs financiers (suite)

Le 31 Décembre 2013 En millions de Naira Nigérian	Entrée						
	Valeur comptable	nominale brute/ (sortie)	Moins de 1 mois	1 – 3 mois	3 – 6 mois	6 – 12 mois	Plus de 1 an
Groupe							
<i>Passifs non dérivés</i>							
Dépôts des banques	60,582	68,534	68,534	–	–	–	–
Dépôt des clients							
<i>Clients au détail :</i>							
Dépôts à terme	141,618	150,126	29,386	8,506	33,626	32,624	45,983
Dépôts actuels	113,186	113,186	11,317	33,967	22,634	22,634	22,634
Les dépôts d'épargne	310,437	316,372	46,597	46,830	32,023	79,212	111,710
Dépôts à domicile	41,757	41,757	6,264	6,264	4,176	10,439	14,615
<i>Clients professionnels :</i>							
Dépôts à terme	322,322	321,945	112,454	18,756	54,626	30,820	105,288
Dépôts actuels	522,462	521,400	52,140	126,420	134,280	104,280	104,280
Dépôts à domicile	709,400	706,349	105,955	105,955	70,620	176,591	247,228
Autres passifs	78,071	78,071	78,071	–	–	–	–
Emprunts	48,866	51,196	1,757	241	605	1,159	47,434
Passifs subordonnés	55,653	62,500	–	3,750	–	3,750	55,000
	2,404,354	2,431,436	512,475	350,689	352,590	461,509	754,172
<i>Passif dérivé</i>							
Échange de devise croisé	31	31	31	–	–	–	–
Obligations de performance et garanties	281,176	281,176	32,094	34,148	53,009	90,773	71,151
Lettres de crédit	202,806	202,806	72,844	98,968	28,459	2,188	384,172
Engagements de prêt	39,746	39,746	14,276	19,396	5,577	429	68
<i>Actifs utilisés pour gérer la liquidité</i>							
Trésorerie et soldes bancaires	716,803	112,851	6,534	71,756	34,561	–	–
Actifs financiers destinés à des fins de transactions	784	784	659	10	–	–	115
Prêts et avances à des banques	26,251	26,610	21,628	4,982	–	–	–
Prêts et avances à la clientèle							
Individuel :	139,918	148,087	59,804	19,113	5,438	4,730	59,002
Société	797,702	849,082	135,552	159,806	191,679	244,801	117,244
Titres de placement							
<i>Disponible à la vente</i>							
Bons du Trésor	208,843	208,843	51,053	85,561	69,843	2,386	
<i>Détenus jusqu'à l'échéance</i>							
Bons du Trésor	179,815	180,015	95,319	15,507	9,986	–	14,928
Billet à ordre	45	45	–	45	–	–	–
Obligations	377,512	377,357	21,103	12,128	47,685	179,080	161,636
Compte recevable	23,820	17,759	17,759	–	–	–	–
Actif dérivé	3,265	3,265	3,265	–	–	–	–
	2,474,758	1,924,698	412,676	368,908	359,192	430,997	352,925
Écart	(413,609)	(990,750)	(204,768)	(114,897)	(74,866)	(123,473)	(856,570)

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(c) Risque de liquidité (suite)

Analyse des échéances pour les passifs financiers (suite)

Le 31 Décembre 2013 <i>En millions de Naira Nigérian</i>	Valeur comptable	Entrée nominale brute/ (sortie)	Moins de 1 mois	1 – 3 mois	3 – 6 mois	6 – 12 mois	Plus de 1 an
Banque							
<i>Passifs non dérivés</i>							
Dépôts des banques	–	–	–	–	–	–	–
Dépôt des clients							
Clients au détail							
Dépôts à terme	125,026	131,782	5,188	24,042	60,537	27,275	14,740
Dépôts actuels	70,337	70,336	70,336	–	–	–	–
Dépôts d'épargne	268,552	269,223	269,223	–	–	–	–
Dépôts à domicile	38,919	38,919	38,919	–	–	–	–
Clients professionnels							
Dépôts à terme	186,340	195,708	26,390	33,482	75,327	35,701	24,808
Dépôts actuels	491,860	490,798	490,798	–	–	–	–
Dépôts à domicile	616,342	613,292	613,292	–	–	–	–
Autres passifs	21	21	21	–	–	–	–
Passifs subordonnés	55,653	51,196	1,757	241	605	1,159	47,434
Emprunts	48,866	62,500	–	3,750	–	3,750	55,000
	1,901,916	1,923,775	1,515,924	61,515	136,469	67,885	141,982
<i>Passif dérivé</i>							
Échange de devise croisé	31	31	31	–	–	–	–
Obligations de performance et garanties	238,778	238,778	20,135	28,628	52,530	88,235	49,251
Lettres de crédit	135,032	135,032	46,988	61,805	24,801	1,241	197
Engagements de prêt	39,746	39,746	13,831	18,192	7,300	365	58
<i>Actifs utilisés pour gérer la liquidité</i>							
Soldes de trésorerie et de banque	620,426	380,133	330,987	33,893	15,253	–	–
Actifs financiers destinés à des fins de transaction	777	777	652	10	–	–	115
Prêts et avances à des banques	26,251	26,610	21,628	4,982	–	–	–
Prêts et avances à la clientèle							
Individuel	103,092	113,277	9,131	12,391	1,866	112	89,777
Société	693,850	740,064	101,207	186,533	118,488	109,747	224,088
Titres de placement							
<i>Disponible à la vente</i>							
Bons du Trésor	200,444	200,442	48,679	83,692	66,851	1,220	–
<i>Détenus jusqu'à l'échéance</i>							
Bons du Trésor	44,275	44,275	–	–	–	44,275	–
Billet à ordre	45	45	–	45	–	–	–
Obligations	296,658	296,675	–	5,271	4,479	114,715	172,210
Compte recevable	15,067	12,711	12,711	–	–	–	–
Actif dérivé	3,265	3,265	3,265	–	–	–	–
	2,004,150	1,818,274	528,260	326,817	206,937	270,069	486,190
Écart	(271,606)	(479,341)	(1,054,817)	174,869	(6,863)	112,708	294,760



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(c) Risque de liquidité (suite)

Analyse des échéances pour les passifs financiers (suite)

Passifs éventuels

Groupe <i>En millions de Naira Nigérian</i>	Entrée							Plus de 1 an
	Valeur compt- able	nominale brute/ (sortie)	Moins de 1 mois	1 – 3 mois	3 – 6 mois	6 – 12 mois		
31 Décembre 2014								
Obligations de performance et garanties	192,864	192,865	16,263	23,123	50,122	63,576	39,781	
Lettres de crédits	393,805	393,806	191,862	120,421	72,330	8,619	574	
	586,669	586,671	208,125	143,544	122,452	72,195	40,355	
31 Décembre 2013								
Obligations de performance et garanties	281,176	279,123	30,042	34,148	53,009	90,773	71,151	
Lettres de crédits	202,806	238,073	82,844	108,968	43,727	2,188	347	
	483,982	517,196	112,886	143,116	96,736	92,961	71,498	
Banque								
<i>En millions de Naira Nigérian</i>	Valeur compt- able	nominale brute/ (sortie)	Moins de 1 mois	1 – 3 mois	3 – 6 mois	6 – 12 mois	Plus de 1 an	
	Valeur compt- able	nominale brute/ (sortie)	Moins de 1 mois	1 – 3 mois	3 – 6 mois	6 – 12 mois	Plus de 1 an	
31 Décembre 2014								
Obligations de performance et garanties	159,765	159,765	11,544	19,617	50,122	51,814	26,668	
Lettres de crédits	360,752	360,752	188,458	95,421	68,305	8,564	4	
	520,517	520,517	200,002	115,038	118,427	60,378	26,672	
31 Décembre 2013								
Obligations de performance et garanties	240,830	238,779	20,135	28,628	52,530	88,235	49,251	
Lettres de crédits	99,765	135,032	46,988	61,805	24,801	1,241	197	
	340,595	373,811	67,123	90,433	77,331	89,476	49,448	

Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net présenté dans l'état de la situation financière où le Groupe a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et il y a une intention de régler sur une base nette ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Groupe n'a pas conclu d'accords généraux de compensation ou d'autres arrangements similaires qui répondent aux critères de compensation dans l'état de la situation financière.

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(d) Risques de marché

Limites de risque de marché

UBA prend des positions de négociation en devises, le marché monétaire et des obligations, principalement dans le marché financier nigérian. Les limites de risque de marché sont fondées sur les recommandations par GALCO et approuvées par le conseil d'administration, qui peut être nécessaire. La taille de la transaction et les limites du volume du portefeuille sont en place pour chaque portefeuille de négociation. UBA Group définit différentes limites pour risque global de marché et de change spécifique, taux d'intérêt, de l'équité et d'autres risques de prix. Toutes les limites sont révisées au moins tous les ans et plus fréquemment si nécessaire, pour garantir qu'elles demeurent pertinentes, compte tenu des conditions de marché et de la stratégie d'entreprise. Le respect des limites est contrôlé indépendamment quotidiennement par le groupe de risque de marché et le contrôle interne. Les excès de limite sont transmises et approuvées en vertu d'une structure d'autorité déléguée et déclarées à la GALCO. Les excès sont également déclarés mensuellement au Comité de gestion des risques du groupe (GRMC) et trimestriellement au Comité de gestion du risque du Conseil (BRMC).

Mesure de risque de marché

Le Groupe utilise des limites, le bénéfice à risque, les analyses des écarts et des analyses de scénarios pour mesurer et contrôler les expositions au risque de marché au sein de ses livres commerciaux et bancaires. Le Groupe augmente d'autres mesures du risque d'un stress test régulier pour évaluer l'impact potentiel de possibles mouvements extrêmes des variables financières. La méthodologie des stress tests cohérente est appliquée aux livres de négociation et non-commerciaux. Les scénarios de stress test comprennent le marché et des scénarios de crédit, des scénarios spécifiques au portefeuille et des scénarios macro-économiques. La banque détermine l'effet des variations des taux d'intérêt sur le revenu d'intérêt ; la volatilité des prix sur les revenus de négociation ; et les changements dans les sources de financement et les utilise sur la liquidité de la Banque.

(i) Exposition au risque de taux d'intérêt – portefeuille non-commercial

C'est le risque que des changements dans les taux d'intérêt pourraient avoir un impact négatif sur les marges de la Banque, des gains et des capitaux. La gestion de risque de taux d'intérêt de la Banque vise à faire en sorte que les revenus soient stables et prévisibles dans le temps. La Banque est exposée au risque de taux d'intérêt par le biais de l'actif et du passif dans ses livres commerciaux et bancaires portant intérêt. Le risque de taux d'intérêt est géré principalement par le biais de suivi des écarts de taux d'intérêt et d'avoir des limites préalablement approuvés pour la retarification de bandes. Il y aura toujours un décalage entre la maturation des actifs et des passifs à échéance, et les changements dans les taux d'intérêt signifient que la marge nette d'intérêts (NIM) est affectée sur une base quotidienne par maturation et les activités de révision des prix. Ce changement est mesuré par le calcul de la rémunération à risque (EaR) sur un portefeuille au cours de la durée de ses actifs et passifs. EaR est généralement calculé à divers niveaux de changement pour simuler l'évolution probable dans le cours normal des affaires ou le risque escompté où il ya un événement de marché inhabituel.

GALCO exerce un contrôle de conformité à ces limites et l'exécution des jeux de stratégie s'effectue par la trésorerie groupe dans ses activités quotidiennes, selon leur vision pour la direction dans laquelle les tarifs seront déplacés.

La gestion du risque de taux d'intérêt par rapport aux limites de l'écart de taux d'intérêt est complétée par la surveillance de la sensibilité des actifs et passifs financiers du Groupe à divers scénarios de taux d'intérêt standard et non-standard.



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(d) Risques de marché (suite)

(i) Risque de taux d'intérêt

Voir tableau ci-dessous pour un résumé de la position de l'écart de taux d'intérêt du groupe au 31 Décembre 2014 et 31 Décembre 2013,

En millions de Naira Nigérian	Période de Refixation des prix						
	Valeur comptable	Moins de 1 mois	1 – 3 mois	3 – 6 mois	6 – 12 mois	Plus de 1 an	Sans intérêts
Groupe							
31 Décembre 2014							
Trésorerie et soldes bancaires	812,359	66,365	220,740	37,416	46,127	–	441,711
Actifs financiers destinés à des fins de transaction	1,099	1,099	–	–	–	–	–
Prêts et avances à des banques	48,093	25,008	14,909	481	7,695	–	–
Prêts et avances à la clientèle							
Individuel :							
Prêts à terme	66,420	10,877	9,236	8,791	10,621	26,895	–
Découverts	49,349	8,082	6,862	6,532	7,891	19,982	–
Sociétés:							
Les prêts à terme	772,299	118,098	163,622	82,476	119,660	288,443	–
Découverts	178,161	27,244	37,746	19,026	27,604	66,541	–
Autres	5,630	861	1,193	601	872	2,103	–
Titres de placement:							
Bons du Trésor	344,131	51,280	88,602	108,640	95,609	–	–
Obligations	268,082	–	73,659	13,798	15,726	164,899	–
Équité	45,310	–	–	–	–	–	45,310
Actifs dérivés	6,534	6,534	–	–	–	–	–
Compte recevable	21,389	–	–	–	–	–	21,389
	2,618,856	315,449	616,569	277,761	331,805	568,863	508,410
Passif dérivé	943	943	–	–	–	–	–
Dépôts des banques	59,228	59,228	–	–	–	–	–
Dépôts des clients	2,169,663	943,803	878,714	195,270	75,938	75,938	–
Autres passifs	59,224	–	–	–	–	–	59,224
Passifs subordonnés	85,315	–	–	–	–	85,315	–
Emprunts	113,797	–	–	–	–	113,797	–
	2,488,170	1,003,974	878,714	195,270	75,938	275,050	59,224
Ecart	130,686	(688,525)	(262,145)	82,491	255,867	293,813	449,186

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(d) Risques de marché (suite)

(i) Risque de taux d'intérêt (suite)

En millions de Naira Nigérian	Période de Refixation des prix						
	Valeur comptable	Moins de 1 mois	1 – 3 mois	3 – 6 mois	6 – 12 mois	Plus de 1 an	Sans intérêts
31 Décembre 2013							
(b) Trésorerie et soldes bancaires	693,716	476,574	71,756	34,561	–	–	110,825
Actifs financiers destinés à des fins de transaction							
Bons du Trésor	49	49	–	–	–	–	–
Obligations	735	610	10	–	–	115	–
Prêts et avances à des banques :	26,251	13,725	4,837	7,689	–	–	–
Prêts et avances à la clientèle							
Individuel	139,917	59,212	18,556	5,130	4,339	52,680	–
Sociétés	797,702	434,210	5,151	29,071	24,588	304,682	–
Titres de placement							
Bons du Trésor	379,509	197,493	49,601	52,108	80,307	–	–
Obligations	386,661	–	60,295	29,864	89,591	206,911	–
Billets à ordre	45	–	–	–	–	45	–
Capitaux propres	44,991	–	–	–	–	–	44,991
Dérivés actifs	3,265	3,265	–	–	–	–	–
Comptes clients	17,759	–	–	–	–	–	17,759
	2,490,600	1,185,138	210,206	158,423	198,825	564,433	173,575
Passif dérivé	31	31	–	–	–	–	–
Dépôts auprès des banques	60,582	68,469	–	–	–	–	(7,887)
Dépôts des clients	2,161,182	1,155,271	740,119	52,025	12,375	197,278	4,113
Autres passifs	78,071	–	–	–	–	–	78,071
Passifs subordonnés	55,653	–	–	–	–	55,653	–
Emprunts	48,866	1,366	–	2,447	–	45,053	–
	2,404,385	1,225,137	740,119	54,472	12,375	297,984	74,297
Ecart	86,216	40,000	(529,913)	103,951	186,450	266,449	99,278



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(d) Risques de marché (suite)

(i) Risque de taux d'intérêt (suite)

	Période de Refixation des prix					
	Valeur comptable	Moins de 1 mois	1 – 3 mois	3 – 6 mois	6 – 12 mois	Plus de 1 an
Banque						
31 Décembre 2014						
Trésorerie et soldes bancaires	749,716	65,451	217,700	36,901	45,492	–
Actifs financiers destinés à des fins de transaction	–	–	–	–	–	–
Bons du Trésor	1,099	1,099	–	–	–	–
Prêts et avances à des banques	48,991	25,475	15,187	490	7,839	–
Prêts et avances à la clientèle:						
Individuel						
Prêts à terme	38,460	6,298	5,348	5,090	6,150	15,574
Découverts	46,866	7,675	6,517	6,203	7,494	18,977
Sociétés						
Prêts à terme	658,498	100,696	139,512	70,323	102,028	245,939
Découverts	135,133	20,664	28,630	14,431	20,938	50,470
Autres	5,630	861	1,193	601	872	2,103
Titres de placement:						
Bons du Trésor	192,479	28,682	49,557	60,764	53,476	–
Obligations	205,944	–	56,586	10,600	12,081	126,677
Équité	44,486	–	–	–	–	44,486
Actifs dérivés	6,534	6,534	–	–	–	–
Compte recevable	15,781	–	–	–	–	15,781
	2,149,617	263,435	520,230	205,403	256,370	459,740
Passif dérivé	943	943	–	–	–	–
Dépôts des banques	1,526	1,526	–	–	–	–
Dépôts des clients	1,812,277	788,340	733,972	163,105	63,430	63,430
Autres passifs	39,421	(1,788)	–	–	–	41,209
Passifs subordonnés	85,315	–	–	–	–	85,315
Emprunts	113,797	–	–	–	–	113,797
	2,053,279	789,021	733,972	163,105	63,430	262,542
Ecart	96,338	(525,586)	213,742	42,298	192,940	197,198
						403,230

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(d) Risques de marché (suite)

(i) Risque de taux d'intérêt (suite)

	Période de Refixation des prix						
	Valeur comptable	Moins de 1 mois	1 – 3 mois	3 – 6 mois	6 – 12 mois	Plus de 1 an	Sans intérêts
31 Décembre 2013							
Trésorerie et soldes bancaires	605,304	490,319	33,893	15,253			65,839
Actifs financiers destinés à des fins de transaction	777	652	10	–	–	115	–
Prêts et avances à des banques	26,251	13,725	4,837	7,689			–
Prêts et avances à la clientèle :							
Individuel	103,092	11,416	7,095	6,654	40,916	37,011	–
Sociétés	693,850	320,366	45,447	37,637	40,916	249,484	–
Titres de placement							
Bons du Trésor	200,444	79,045	41,675	14,512	65,212	–	–
Obligations	340,933		21,788	13,983	59,316	245,846	–
Billets à ordre	45	–	–	–	–	45	–
Équité	44,023	–	–	–	–	–	44,023
Actifs dérivés	3,265	3,265	–	–	–	–	–
Compte recevable	12,711	–	–	–	–	–	12,711
	2,030,695	918,788	154,745	95,728	206,360	532,501	122,573
Passif dérivé	31	31	–	–	–	–	–
Dépôts des banques	–	7,886		–	–	–	(7,886)
Dépôts des clients	1,793,263	939,185	576,875	52,025	12,375	212,803	–
Autres passifs	54,351	–	–	–	–	–	54,351
Passifs subordonnés	55,653	–	–		–	55,653	–
Emprunts	48,866	1,432	–	2,447	–	44,987	–
	1,952,164	948,534	576,875	54,472	12,375	313,443	46,465
Ecart	78,531	(29,746)	(422,130)	41,256	193,985	219,058	76,108

Les positions de risque de taux d'intérêt non-commercial global sont gérées par la Trésorerie du Groupe, qui utilise les titres de placement, avance à d'autres institutions financières (banques et maisons d'escompte) pour gérer la position globale découlant des activités autres que de négociation du Groupe.



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(d) Risques de marché (suite)

(ii) Risque de capital

Le Groupe n'a pas procédé à des activités de transaction en capitaux propres en 2014. Notre portefeuille de capitaux propres et le risque de prix intégré est toujours l'objet d'un suivi régulier par des Risques de Marché Groupe.

Aux fins de l'analyse de sensibilité, nous avons fait une hypothèse prudente que les stocks pourraient apprécier un autre 5% ou perdre 10% en valeur. Le Groupe détient des participations dans Société financière africaine (AFC) qui est un investissement non quoté d'une juste valeur de N39.93 milliards au 31 Décembre 2014 (2013: N39.93 milliards). Tous les détails sont présentés à la note 5 (ii).

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Sensibilités de capitaux propres de niveau 1				
Incidence sur le résultat :				
Changement favorable à une augmentation de 5 % en valeur indicative	–	–	–	–
Changement défavorable à 10 % de réduction en valeur indicative	–	–	–	–
Impact sur les autres éléments du résultat étendu :				
Changement favorable à une augmentation de 5 % en valeur indicative	1	1	1	1
Changement défavorable à 10 % de réduction en valeur indicative	(1)	(1)	(1)	(1)
Participations de niveau 1				
Actifs financiers détenus à fins de transaction	–	–	–	–
Disponible à la vente des valeurs mobilières	10	9	10	9
Total	10	9	10	9
Sensibilités de capitaux propres de niveau 2				
Impact sur d'autre revenu complet :				
Changement favorable à l'augmentation de 5 % de la valeur indicative	113	100	113	100
Changement défavorable à la réduction de 10 % de la valeur indicative	(225)	(201)	(225)	(201)
Participations de niveau 2				
Actifs financiers détenus aux fins de transaction Titres de placement d'investissement disponibles pour la vente	–	–	–	–
Available-for-sale investment securities	2,250	2,008	2,250	2,008
Total	2,250	2,008	2,250	2,008
Sensibilités de capitaux propres de niveau 3				
Incidence sur les autres éléments du résultat étendu:				
Favorable au changement augmentation de 5% en valeur indicative	2,098	2,087	2,098	2,087
Changement défavorable à une réduction de 10% en valeur indicative	(4,195)	(4,173)	(4,195)	(4,173)
Participations de niveau 3				
Les actifs financiers détenus aux fins de transaction	–	–	–	–
Les titres de placement disponibles à la vente	41,952	41,731	41,952	41,731
Total	41,952	41,731	41,952	41,731

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(d) Risques de marché (suite)

(iii) Ecart de réévaluation des instruments à revenu fixe

Taux d'intérêt l'analyse de sensibilité des instruments financiers à taux fixe

Le tableau ci-dessous montre l'impact des changements de taux d'intérêt (augmentation / diminution) sur nos différents portefeuilles à revenu fixe et l'analyse de sensibilité, nous avons fait une hypothèse prudente de 2% et 4% des changements avec d'autres variables restant constantes et aussi en supposant qu'il n'y a pas de mouvement asymétrique dans la courbe de rendement.

Déclaration de la sensibilité aux taux d'intérêt de la situation financière (juste valeur et le risque de taux d'intérêt des flux de trésorerie)

	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
<i>En millions de Naira Nigérian</i>				
Diminution	(14,556)	7,506	(10,092)	8,196
Actif	(42,209)	(24,282)	(34,104)	(16,630)
Responsabilité	(27,653)	(31,788)	(24,012)	(24,826)
Augmentation	14,556	(7,506)	10,092	(8,196)
Actif	42,209	24,282	34,104	16,630
Responsabilité	27,653	31,788	24,012	24,826
Les chiffres globaux présentés ci-dessus sont en outre isolés dans leurs:				
Soldes de trésorerie et de banque	370,648	582,891	365,544	539,465
Impact sur le compte de résultat				
Changement favorable à l'augmentation de 2 % en valeur indicative	7,413	11,658	7,311	10,789
Changement défavorable à la réduction de 2 % en valeur indicative	(7,413)	(11,658)	(7,311)	(10,789)
Actifs financiers détenus à fins de transaction				
Bons du Trésor	1,099	49	1,099	42
Obligations d'Etat	–	735	–	735
	1,099	784	1,099	777
Impact sur le compte de résultat				
Changement favorable à l'augmentation de 2 % en valeur indicative	22	16	22	16
Changement défavorable à la réduction de 2 % en valeur indicative	(22)	(16)	(22)	(16)
Prêts et avances consentis aux banques				
Prêts à terme	48,093	26,251	48,991	26,251
	48,093	26,251	48,991	26,251
Impact sur le compte de résultat				
Changement favorable à l'augmentation de 2 % en valeur indicative	962	525	980	525
Changement défavorable à la réduction de 2 % en valeur indicative	(962)	(525)	(980)	(525)
Prêts et avances à la clientèle				
Individuel	115,769	139,917	85,326	103,092
Entreprise	956,090	797,702	799,261	693,850
	1,071,859	937,619	884,587	796,942
Impact sur le compte de résultat				
Changement favorable à l'augmentation de 2 % en valeur indicative	21,437	18,752	17,692	15,939
Changement défavorable à la réduction de 2 % en valeur indicative	(21,437)	(18,752)	(17,692)	(15,939)

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(d) Risques de marché (suite)

(iii) Ecart de réévaluation des instruments à revenu fixe (suite)

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Titres de placement disponibles à la vente				
Conseil du Trésor et des projets de loi similaires	198,666	208,843	192,479	200,444
Obligations d'état	24,776	–	24,776	–
Total	223,442	208,843	217,255	200,444
Impact on other comprehensive income statement				
Changement favorable à l'augmentation de 2 % en valeur indicative	4,469	4,177	4,345	4,009
Changement défavorable à la réduction de 2 % en valeur indicative	(4,469)	(4,177)	(4,345)	(4,009)
Held-to-maturity investment securities				
Obligations d'Etat	243,306	377,557	181,168	296,703
Bons du Trésor et similaires	145,465	179,815	–	44,275
Total	388,771	557,372	181,168	340,978
Impact on income statement				
Changement favorable à l'augmentation de 2 % en valeur indicative	7,775	11,147	3,623	6,820
Changement défavorable à la réduction de 2 % en valeur indicative	(7,775)	(11,147)	(3,623)	(6,820)
Actifs dérivés	6,534	3,265	6,534	3,265
Impact sur le compte de résultat				
Changement favorable à l'augmentation de 2 % en valeur indicative	131	(111)	131	(111)
Changement défavorable à la réduction de 2 % en valeur indicative	(131)	112	(131)	112
Derivative liabilities	943	31	943	31
Impact sur le compte de résultat				
Changement favorable à l'augmentation de 2 % en valeur indicative	(19)	(1)	(19)	(1)
Changement défavorable à la réduction de 2 % en valeur indicative	19	1	19	1
Dépôt des banques				
Dépôts de marché monétaire	58,063	59,682	1,526	–
En raison d'autres banques	1,165	900	–	–
Total	59,228	60,582	1,526	–
Impact sur le compte de résultat				
Changement favorable à l'augmentation de 2 % en valeur indicative	(1,185)	(1,212)	(31)	–
Changement défavorable à la réduction de 2 % en valeur indicative	1,185	1,212	31	–
Dépôt des clients				
Clients au détail				
Dépôts à terme	165,813	141,618	147,707	125,026
Dépôts d'épargne	357,169	310,437	308,824	268,552
<i>Les clients professionnels</i>				
Les dépôts à terme	391,044	322,322	353,108	186,340
Dépôts à domicile	382,979	709,400	363,056	616,342
	1,297,005	1,483,777	1,172,695	1,196,260

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(d) Risques de marché (suite)

(iii) Ecart de réévaluation des instruments à revenu fixe (suite)

En millions de Naira Nigérian	Note	Groupe		Banque	
		Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Impact sur le compte de résultat					
Changement favorable à l'augmentation de 2 % en valeur indicative		(25,940)	(29,676)	(23,454)	(23,925)
Changement défavorable à la réduction de 2 % en valeur indicative		25,940	29,676	23,454	23,925
Emprunts					
Installations sur prêts					
– Banque centrale du Nigeria	36.1	9,958	31,812	9,958	31,812
– Bank of Industry (BOI)	36.2	15,493	13,175	15,493	13,175
		25,451	44,987	25,451	44,987
Impact sur le compte de résultat					
Changement favorable à l'augmentation de 2 % en valeur indicative		(509)	(900)	(509)	(900)
Changement défavorable à la réduction de 2 % en valeur indicative		509	900	509	900

(iv) Instruments financiers à taux variable de l'écart de retarification

Analyse de sensibilité du prix des instruments financiers à taux variable

Les tableaux ci-dessous montrent l'impact des changements de taux d'intérêt (augmentation / diminution) sur nos portefeuilles d'instruments financiers à taux variable et l'effet sur le compte de résultat. Aux fins de l'analyse de sensibilité, nous avons fait une hypothèse prudente de 50 points de base de l'instrument avec les autres variables demeurant constantes et en supposant aussi il n'y a pas un mouvement asymétrique dans la courbe de rendement.

	Note	Groupe		Banque	
		Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Emprunts					
Installations sur prêts					
– Standard Chartered Bank	36.3	37,192	1,432	37,192	1,432
– Banque européenne d'investissement (BEI)	36.4	1,466	2,447	1,466	2,447
– Crédit bancaire syndiqué	36.5	49,688	–	49,688	–
		88,346	3,879	88,346	3,879
Impact sur le compte de résultat					
Changement favorable à l'augmentation de 2 % en valeur indicative		(442)	57	(442)	57
Changement défavorable à la réduction de 2 % en valeur indicative		442	(57)	442	(57)

(iv) Limites d'exposition aux taux de change

Analyse de sensibilité de devise étrangère sur les taux de change étrangers

Notre risque de change est principalement contrôlé par les politiques serrées autour des limites de transaction. Le Conseil et le groupe ALCO fixent des limites sur le niveau d'exposition par devise et au total pour les deux postes de jour de nuit et intra. Ces limites doivent être en conformité avec la réglementation limite d'ouverture de position (OPL). La conformité aux limites internes et les limites réglementaires sont surveillées quotidiennement avec une tolérance zéro pour limiter les violations. Ces limites comprennent la BPO, la limite de concessionnaires, les limites nuit / intrajour, les limites de l'écart de maturité, des mesures de gestion de déclenchement, les COMP limites de ce produit, les limites de contrepartie et les limites transfrontalières.

Les tableaux ci-dessous montrent la sensibilité du résultat du Groupe avant impôt à l'appréciation ou la dépréciation du naira par rapport aux autres monnaies. Les renseignements divulgués sur l'exposition nette en devises (FEA) ne sont pas représentatives de l'exposition moyenne dans l'année. Fondé sur le comportement des années passées, la banque estime que pour chaque risque de change, il est raisonnable de supposer 200 bps à 400 bps appréciation et la dépréciation du Naira gardant toutes les autres variables constantes.

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(d) Risques de marché (suite)

(iv) Limites d'exposition des taux de change (suite)

En millions de Naira Nigérian	Groupe				
	US Dollar	Euro	Livre	Autre	Total
31 Décembre 2014					
Trésorerie et soldes bancaires	286,600	8,078	6,897	1,270	302,845
Actifs financiers destinés aux fins de transaction	–	–	–	–	–
Actifs dérivés	6,534	–	–	–	6,534
Prêts et avances à des banques	48,093	–	–	–	48,093
Prêts et avances à la clientèle	322,951	9,472	36	–	332,459
Débiteurs	50,236	–	–	–	50,236
Titres de placement	59,177	–	–	–	59,177
Total des actifs financiers	773,591	17,550	6,933	1,270	799,344
Passif dérivé	943	–	–	–	943
Dépôts des banques	15,581	–	729	43,648	59,958
Dépôts des clients	650,899	8,413	6,357	1	665,670
Autres passifs	19,705	12,224	1,187	1,818	34,934
Autres emprunts	88,346	–	–	–	88,346
Total des passifs financiers	775,474	20,637	8,273	45,467	849,851
Exposition nette FCY	(1,883)	(3,087)	(1,340)	(44,197)	(50,507)
Sensibilité à appréciation de Naira 200bps	38	62	27	884	1,011
Sensibilité à dépréciation de Naira 400bps	(75)	(123)	(54)	(1,768)	(2,020)
31 Décembre 2013					
Trésorerie et soldes bancaires	401,537	71,923	44,563	12,098	530,121
Actifs financiers destinés aux fins de transaction	–	–	–	–	–
Actifs dérivés	109	4	–	–	113
Prêts et avances à des banques	26,251	–	–	–	26,251
Prêts et avances à la clientèle	281,982	40,617	31	–	322,630
Débiteurs	–	–	–	12,364	12,364
Titres de placement	126,433	–	–	–	126,433
Total des actifs financiers	836,312	112,544	44,594	24,462	1,017,912
Responsabilité dérivée	31	–	–	–	31
Dépôts auprès des banques	60,582	–	–	–	60,582
Dépôts des clients	688,818	68,762	43,654	–	801,234
Autres passifs	11,581	834	204	19,064	31,684
Autres fonds empruntés	3,585	–	–	–	3,585
Total des passifs financiers	764,597	69,596	43,858	19,064	897,115
Exposition nette FCY	71,716	42,948	736	5,398	120,797
Sensibilité à appréciation de Naira 200bps	(1,434)	(859)	(15)	(108)	(2,416)
Sensibilité à dépréciation de Naira 400bps	2,869	1,718	29	216	4,832

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(d) Risques de marché (suite)

(iv) Limites d'exposition des taux de change (suite)

En millions de Naira Nigérian	Banque				
	US Dollar	Euro	Livre	Autres	Total
31 Décembre 2014					
Trésorerie et soldes bancaires	264,500	7,455	6,365	1,172	279,492
Actifs financiers destinés aux fins de transaction	—	—	—	—	—
Actifs dérivés	6,534	—	—	—	6,534
Prêts et avances à des banques	48,991	—	—	—	48,991
Prêts et avances à la clientèle	266,526	7,817	29	—	274,372
Débiteurs	48,449	—	—	—	48,449
Titres de placement	39,862	—	—	—	39,862
Total des actifs financiers	674,862	15,272	6,394	1,172	697,700
Passif dérivé	943	—	—	—	943
Dépôts des clients	543,683	7,027	5,310	1	556,021
Autres passifs	12,775	7,924	770	1,179	22,648
Autres emprunts	88,346	—	—	—	88,346
Total des passifs financiers	645,747	14,951	6,080	1,180	667,958
Exposition nette FCY	29,115	321	314	(8)	29,742
Sensibilité à appréciation de Naira 200bps	(582)	(6)	(6)	0	(594)
Sensibilité à dépréciation de Naira 400bps	1,165	13	13	(0)	1,191
31 Décembre 2013					
Trésorerie et soldes bancaires	305,859	8,029	4,266	1,303	319,457
Actifs financiers destinés aux fins de transaction	—	—	—	—	—
Actifs dérivés	109	4	—	—	113
Prêts et avances à des banques	26,251	—	—	—	26,251
Prêts et avances à la clientèle	278,825	3,766	31	—	282,622
Débiteurs	2,089	—	—	1,302	3,391
Titres de placement	77,493	—	—	—	77,493
Total des actifs financiers	690,626	11,799	4,297	2,605	709,327
Responsabilité dérivée	31	—	—	—	31
Dépôts auprès des banques	—	—	—	—	—
Dépôts des clients	594,058	7,571	3,719	—	605,348
Autres passifs	11,582	834	204	—	12,620
Autres fonds empruntés	3,879	—	—	—	3,879
Total des passifs financiers	609,550	8,405	3,923	—	621,878
Exposition nette FCY	81,076	3,394	374	2,605	87,449
Sensibilité à appréciation de Naira 200bps	(1,622)	(68)	(7)	(52)	(1,749)
Sensibilité à dépréciation de Naira 400bps	3,243	136	15	104	3,498



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(e) Gestion du capital

Il y a un risque que le groupe n'ait pas de capitaux suffisants en ce qui concerne son profil de risque et/ou pour absorber les pertes quand elles surviennent. Il y a également un risque que le capital soit inférieur au minimum réglementaire requis. La gestion du capital est supervisée par le Conseil d'administration qui a la responsabilité générale de garantir que le capital adéquat est maintenu pour le groupe.

Le Groupe a donc mis en place un processus visant à garantir le maintien d'un capital suffisant et ce processus comprend:

- La planification des capitaux ;
- La gestion de portefeuille prudente ;
- Maintenir un capital suffisant dans toutes les juridictions ;
- Les tests de stress adéquation des fonds propres ; et
- La planification d'urgence.

L'objectif du processus de gestion du capital est de :

- évaluer adéquatement les pertes de valeur et l'impact sur la dépréciation du capital ;
- répondre aux exigences d'adéquation des exigences du CBN ; et
- optimiser l'utilisation et la répartition des ressources en capital et aligner notre capital cible avec notre structure optimale du capital

Capital réglementaire

Les objectifs du Groupe de gestion du capital sont de préserver la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation afin de fournir un rendement pour les actionnaires et les avantages pour les autres parties prenantes et de maintenir une structure optimale pour réduire le coût du capital.

Conformément à d'autres dans l'industrie, le Groupe surveille le capital réglementaire en utilisant le ratio d'adéquation du capital. Ce ratio est calculé comme capital réglementaire total divisé par les actifs pondérés des risques. Le total du capital réglementaire et de risque des actifs pondérés sont calculés comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Régulateur de chef de file du groupe, la Banque centrale du Nigeria définit et surveille les exigences de fonds propres pour la Banque. La société mère et les opérations bancaires individuelles sont directement supervisées par la Banque centrale du Nigeria et les autorités de régulation respectives dans les pays où les opérations de la filiale bancaire sont domiciliées.

La Banque centrale du Nigeria exige à la Banque de maintenir un ratio réglementaire de capital total de total des actifs pondérés.

Le capital réglementaire du groupe est analysé en deux catégories :

La catégorie 1, qui comprend le capital-actions ordinaire, primes, bénéfices non répartis, réserve de conversion et des intérêts minoritaires, après déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, et d'autres ajustements réglementaires relatifs à des éléments qui sont inclus dans les capitaux propres, mais sont traités différemment aux fins de suffisance du capital.

La catégorie 2, qui comprend la qualification subordonnée passif, des dépréciations collectives et l'élément de la réserve de juste valeur lié à des gains non réalisés sur les instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Diverses limites sont appliquées à des éléments de la base de capital. La qualification de catégorie 2 ne peut pas dépasser le capital de catégorie 1. Il y a aussi des restrictions sur le montant des dépréciations collectives qui peuvent être inclus dans le cadre de capital de catégorie 2.

Les opérations bancaires sont classées principalement en portefeuille de négociation ou portefeuille bancaire, et les actifs pondérés des risques sont déterminés selon les exigences spécifiées qui cherchent à refléter les différents niveaux de risques attachés aux actifs et aux expositions hors-bilan.

Au cours de l'année, la stratégie du groupe, qui n'a pas changée, était de maintenir une base solide de capital afin de conserver la confiance des investisseurs, créanciers et marché et soutenir le développement futur de l'entreprise. L'impact du niveau de capital sur le retour des actionnaires est également reconnu et le groupe reconnaît la nécessité de maintenir un équilibre entre le rendement plus élevé qui pourrait être possible avec le plus grand engrenage et les avantages et la sécurité offerte par une solide position de capital.

Le ratio d'adéquation du capital est le quotient de la base de capital de la Banque et des risques pondérés de la base d'actifs de la Banque. UBA Plc opère en vertu d'une autorisation bancaire internationale avec un capital réglementaire minimum de N50 milliards et un ratio minimum de fonds propres de 15%. Au cours de l'année, le Groupe a respecté toutes les exigences de capitaux extérieurs auxquelles il est soumis.

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(e) Gestion du capital (suite)

	Banque	
	Déc 2014	Déc 2013
<i>En millions de Naira Nigérian</i>		
Capital catégorie 1		
Capital-actions ordinaire	16,491	16,491
Prime d'émission	107,932	107,932
Bénéfices non répartis	84,230	67,443
Réserve de la réglementation	5,206	4,413
Autres réserves	68,074	63,259
Participations sans contrôle	–	–
Fonds des actionnaires	281,933	259,538
<i>Moins:</i>		
Réserve de juste valeur des titres disponibles à la vente	(23,866)	(25,063)
Participations sans contrôle	–	–
<i>Moins: L'investissement dans les filiales</i>	(67,537)	(67,537)
Total	190,530	166,938

	Banque	
	Déc 2014	Déc 2013
<i>En millions de Naira Nigérian</i>		
Capital catégorie 2		
Réserve de juste valeur des titres disponibles à la vente	23,866	25,063
Actions-débentures	55,901	55,653
Participations sans contrôle	–	–
Total	79,767	80,716
Bâle II capital réglementaire Total		
Capital réglementaire net catégorie I	219,092	196,294
Capital réglementaire net catégorie I	45,999	42,948
Total des fonds propres réglementaires	265,091	239,242
Composition des actifs pondérés :		
Montant pondérés pour risque de crédit	1,330,670	1,010,481
Montant pondéré pour le risque opérationnel	250,309	212,866
Montant pondérés pour risque de marché	40	132
Total des actifs pondérés Bâle II	1,581,019	1,223,479
Ratios de fonds propres de Bâle II		
Capital réglementaire total exprimé en pourcentage du total des actifs pondérés des risques	17%	20%
Capital total niveau 1, exprimée en pourcentage de l'actif pondéré	14%	16%

¹En décembre 2014, la Banque a levé de N30.5 milliards de billets à taux fixe non garanti échéant en 2021 (série 3). Ceci a été reconnu dans ces États financiers conformément aux normes comptables applicables.

Cependant, le produit de la liaison série 3 ne sont pas reconnus comme capital de catégorie 2 dans le calcul du ratio du capital total des actifs pondérés des risques (le ratio d'adéquation du capital). Ceci est en attente d'approbation par la Banque centrale du Nigeria. Si les résultats avaient été pris en compte dans le calcul, le ratio de capital total à l'actif pondéré (ratio de capital d'adéquation) aurait été de 19%.

Subséquemment à la fin de l'année, la Banque a conclu son offre de droit d'émission de N11.5 billion dans une offre 1 pour 10 pour les actionnaires existants. Ceci est soumis à des approbations réglementaires pertinentes.

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(e) Gestion du capital (suite)

Allocation du capital

L'allocation du capital entre les activités et opérations spécifiques dépend, dans une large mesure, de l'optimisation du rendement obtenu sur le capital alloué. Le montant du capital attribué à chaque opération ou activité repose principalement sur le capital réglementaire, mais dans certains cas les exigences réglementaires ne reflètent pas entièrement le degré variable de risque associé aux différentes activités. Dans de tels cas, les exigences de fonds propres peuvent être fléchies afin de tenir compte des profils de risque différents, sous réserve du niveau global de capital pour soutenir une opération particulière ou une activité n'entrant pas au-dessous du minimum requis à des fins réglementaires.

Bien que la maximisation du rendement des capitaux à risques pondérés soit la principale base utilisée pour déterminer la manière dont capital est affecté au sein du groupe d'activités ou d'opérations particulières, il n'est pas le seul critère utilisé pour prendre des décisions. Sont également prises en compte des synergies avec d'autres opérations et activités, la disponibilité, de gestion et d'autres ressources et l'ajustement de l'activité avec les objectifs stratégiques à plus long terme du groupe.

(f) Évaluation de la juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs sont fondées sur les cours du marché ou les prix de revendeur. Pour tous les autres instruments financiers, le Groupe détermine la juste valeur en utilisant d'autres techniques d'évaluation.

Pour les instruments financiers qui commercent rarement et ont peu de transparence des prix, la juste valeur est moins objective, et nécessite divers degrés de jugement en fonction de la liquidité, de la concentration, l'incertitude des facteurs de marché, les hypothèses de prix et d'autres risques touchant l'instrument spécifique.

Modèles d'évaluation

Le Groupe mesure les justes valeurs selon la hiérarchie de la juste valeur suivante, ce qui reflète l'importance des intrants pour réaliser les évaluations.

- Niveau 1: Les données qui sont cotées sur les prix du marché (non ajustés) sur des marchés actifs pour des instruments identiques. La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les prix du marché à la date du bilan. Un marché est considéré comme actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, le groupe de l'industrie, un service d'évaluation, ou organisme de réglementation, et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur les conditions du marché. Le prix de marché coté utilisé pour les actifs financiers détenus par le Groupe est le prix de l'offre actuelle. Ces instruments sont inclus dans le niveau 1. Les instruments visés au niveau 1 comprennent principalement les placements en actions et les titres de créance classés comme titres de négociation ou disponibles à la vente.
- Niveau 2: Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix). Cette catégorie comprend les instruments évalués à l'aide : des prix de marché cotés sur des marchés actifs pour des instruments similaires ; des prix cotés d'instruments identiques ou similaires sur des marchés qui sont considérés comme moins actif ; ou d'autres techniques d'évaluation dans lesquelles toutes les données importantes sont observables directement ou indirectement à partir de données de marché. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, sans prescription dérivée) est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation maximisent l'utilisation des données observables sur le marché où il est disponible et comptent aussi peu que possible sur des estimations spécifiques à l'entité. Si toutes les données importantes nécessaires à la juste valeur d'un instrument sont observables, l'instrument est inclus dans le niveau 2. Si une ou plusieurs des entrées significatives ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché, l'instrument est inclus dans le niveau 3

Les techniques d'évaluation précises utilisées pour évaluer les instruments financiers comprennent :

- Les cours du marché ou des citations de concessionnaire pour instruments similaires ;
- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée comme étant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, fondée sur les courbes de taux observables ;
- La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée en utilisant les taux de change à terme à la date du bilan, avec la valeur résultante actualisée à valeur actuelle ; et
- D'autres techniques, telles que l'analyse de flux de trésorerie actualisés sont utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers restants.

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(f) Mesure de la juste valeur (suite)

- Niveau 3: Les données qui ne sont pas observables. Cette catégorie comprend tous les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des entrées non fondées sur des données observables et non observables et les entrées non observables ont un effet significatif sur la valeur de l'instrument. Cette catégorie comprend les instruments qui sont évalués selon des prix cotés pour des instruments semblables pour lesquels des ajustements ou des hypothèses non observables importantes sont nécessaires pour tenir compte des différences entre les instruments.

Les techniques d'évaluation comprennent la valeur actualisée nette et des modèles de flux de trésorerie actualisés, la comparaison avec des instruments semblables pour lesquels des prix du marché observables existent, Black-Scholes et les modèles d'évaluation des options de polynômes et d'autres modèles de valorisation. Les hypothèses et données utilisées dans les techniques d'évaluation comprennent les taux sans risque et de référence intérêt, les écarts de crédit et autres primes utilisées pour estimer le taux d'actualisation, obligations et des actions, des taux de change des devises étrangères, actions et indices boursiers des prix et de la volatilité des prix attendus et des corrélations.

L'objectif des techniques d'évaluation est d'arriver à une évaluation de la juste valeur qui reflète le prix qui serait reçu pour la vente de l'actif ou payé pour le transfert de la responsabilité dans une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Le Groupe utilise des modèles d'évaluation reconnus pour déterminer la juste valeur des instruments communs et plus simples financiers, tels que le taux d'intérêt et des échanges de devises qui utilisent uniquement des données observables sur le marché et nécessitent peu de jugement de la direction et de l'estimation. Les prix observables ou modèles sont généralement disponibles dans le marché de la dette et de capitaux propres cotés, les dérivés négociés en bourse et les simples produits dérivés sans prescription tels que les swaps de taux d'intérêt. La disponibilité des prix observables sur le marché et les entrées du modèle réduisent le besoin de jugement de la direction et de l'estimation et réduisent également l'incertitude associée à la détermination des justes valeurs. La disponibilité des prix et des données de marché observables varie en fonction des produits et des marchés et est sujette à des changements fondés sur des événements spécifiques et les conditions générales sur les marchés financiers. La méthode d'évaluation du groupe des titres utilise une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et la méthodologie de réduction dividende. Les méthodes sont souvent utilisées par les participants au marché pour évaluer des titres similaires.

Pour les instruments plus complexes, le Groupe utilise des modèles de valorisation propriétaires, qui sont habituellement développés à partir de modèles d'évaluation reconnus. Certaines ou toutes les données significatives de ces modèles peuvent ne pas être observables sur le marché, et sont dérivées de prix du marché ou des taux ou sont estimées selon les hypothèses. Les modèles d'évaluation qui emploient des données non observables importantes nécessitent un degré plus élevé de jugement de la direction et de l'estimation dans la détermination de la juste valeur. Le jugement de la direction et de l'estimation sont généralement nécessaires pour la sélection du modèle d'évaluation approprié à être utilisé, la détermination des flux futurs de trésorerie attendus sur l'instrument financier est évalué, la détermination de la probabilité de défaillance de la contrepartie et de remboursements anticipés et de sélection des taux d'actualisation appropriés.

La juste valeur estimative obtenue à partir de modèles est ajustée pour d'autres facteurs, tels que le risque de liquidité ou de modèle d'incertitudes, dans la mesure où le Groupe estime que le participant au marché tiers leur tiendrait compte des prix d'une transaction. Les justes valeurs reflètent le risque de crédit de l'instrument et comprennent des ajustements pour tenir compte du risque de crédit de l'entité du Groupe et de la contrepartie, le cas échéant. Pour mesurer les dérivés qui pourraient changer la classification d'être un atout pour un passif ou inversement comme les swaps de taux, les justes valeurs tiennent à la fois compte de l'ajustement de la valorisation de crédit (CVA) et de l'ajustement de la valorisation de débit (DVA) lorsque les participants du marché prennent cela en considération dans la tarification des dérivés.

Les entrées et les valeurs du modèle sont calibrées par rapport aux données historiques et les prévisions publiées et, si possible contre les transactions observées actuelles ou récentes dans les différents instruments et contre cotations de courtiers. Ce processus d'étalonnage est intrinsèquement subjectif et il donne des gammes d'entrées et les estimations de la juste valeur possibles, et le jugement de la direction est tenu de sélectionner le point le plus approprié dans la gamme.

Si le groupe mesure les actifs financiers et passifs financiers de portefeuilles sur la base des nettes expositions aux risques de marché, alors il applique son jugement pour déterminer les ajustements au niveau du portefeuille comme des écarts entre l'offre et la demande et les primes de risque pertinents. Ces hypothèses importantes à ces évaluations ont été divulguées à la Note 5.



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(f) Mesure de la juste valeur (suite)

Cadre d'évaluation

Le Groupe dispose d'un cadre de contrôle établi par rapport à la mesure de la juste valeur. Ce cadre comprend une unité technique d'analyse financière et qui est indépendant de la direction et les rapports au directeur financier du groupe, et qui a la responsabilité globale de valorisations. Il y a aussi l'Unité chargée de vérifier indépendamment les résultats de l'évaluation par des tiers Mesure du risque. Des contrôles spécifiques comprennent :

- la vérification de prix observables ;
- la répétition des évaluations du modèle ;
- un processus d'examen et d'approbation pour les nouveaux modèles et les changements aux modèles impliquant à la fois le contrôle des produits et de risques de marché du groupe ;
- l'étalonnage périodique et des contrôles a posteriori des modèles contre toute transaction marchande ;
- l'analyse et l'étude des mouvements importants d'évaluation quotidienne ; et
- l'examen d'entrée non observables importantes, des correctifs de valeurs et des changements importants à l'évaluation de la juste valeur des instruments de niveau 3 par rapport au mois précédent, par un Comité de contrôle des produits supérieurs et du personnel de risque de marché.

Lorsque les informations de tiers, tels que les cours des courtiers ou des services de tarification, sont utilisées pour mesurer la juste valeur, l'unité de mesure des risques évalue et documente les preuves obtenues à partir des tiers afin de soutenir la conclusion que ces évaluations répondent aux exigences des IFRS. Ceci comprend :

- vérifier que le service de courtier ou de tarification est approuvé par le Groupe pour une utilisation dans la tarification de type pertinent de l'instrument financier ;
- comprendre comment la juste valeur a été et est arrivé à la mesure dans laquelle il représente les transactions de marché réel ;
- lorsque les prix des instruments similaires sont utilisés pour mesurer la juste valeur, comment ces prix ont été ajustés pour refléter les caractéristiques de l'instrument soumis à la mesure ; et
- Si un certain nombre de citations pour le même instrument financier ont été obtenus, puis comment la juste valeur a été déterminée à l'aide de ces citations.

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(f) Mesure de la juste valeur (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Le tableau ci-dessous analyse les instruments financiers évalués à la juste valeur à la fin de la période considérée, par le niveau dans la hiérarchie de la juste valeur dans lequel l'évaluation de la juste valeur est classée. Les montants sont fondés sur les valeurs reconnues dans la déclaration de la situation financière. Toutes les mesures de la juste valeur sont récurrentes.

En millions de Naira Nigéria	Note	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Groupe					
31 Décembre 2014					
Actif					
Actifs financiers détenus à des fins de transaction:	22	—	—	—	—
Obligations d'État		—	—	—	—
Bons du Trésor		1,099	—	—	1,099
Actifs dérivés évalués à la juste valeur par le biais profit et perte:	32(a)	—	6,534	—	6,534
Titres de placement disponibles à la vente:	25	—	—	—	—
Bons du Trésor		198,666	—	—	198,666
Obligations		24,776	—	—	24,776
Placements en actions à la juste valeur		—	—	41,952	41,952
Services financiers		—	—	—	—
Assurance		3	—	—	3
Technologies De L'Information		7	2,250	—	2,257
Total de l'actif		224,551	8,784	41,952	275,287
Passifs					
Passifs financiers à la juste valeur par résultat					
Passif dérivé	32	—	943	—	943
Banque					
31 Décembre 2014					
Actif					
Actifs financiers détenus à des fins de transaction:	22	—	—	—	—
Obligations d'État		—	—	—	—
Bons du Trésor		1,099	—	—	1,099
Actifs dérivés évalués à la juste valeur par le biais profit et perte :	32(a)	—	6,534	—	6,534
Titres de placement disponibles à la vente:	25	—	—	—	—
Bons du Trésor		192,479	—	—	192,479
Obligations		24,776	—	—	24,776
Placements en actions à la juste valeur		—	—	—	—
Services financiers		—	41,952	—	41,952
Assurance		3	—	—	3
Technologies De L'Information		7	2,250	—	2,257
Total de l'actif		218,364	8,784	41,952	269,100
Passifs					
Passifs financiers à la juste valeur par résultat					
Passif Dérivé	32	—	943	—	943



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(f) mesure juste de valeur (suite)

<i>En millions de Naira Nigérian</i>	<i>Note</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Groupe					
31 Décembre 2013					
Actifs					
Actifs financiers détenus à des fins de transaction:	22				
Obligations d'Etat		49	–	–	49
Bons du Trésor		735	–	–	735
Actions		–	–	–	–
Actifs dérivés évalués à la juste valeur par résultat et la perte:	32(a)		3,265		3,265
Titres de placement disponibles à la vente:	25	–	–	–	–
Bons du Trésor		208,843			208,843
Obligations					–
Placements en actions à la juste valeur		–	–	–	–
Services financiers		–	–	41,731	41,731
Assurance		3			3
Technologies De L'Information		7	2,008	–	2,015
		209,637	5,273	41,731	256,641
Passifs					
Passifs financiers à la juste valeur par résultat					
Ou perte					
Passifs dérivés	32	–	31	–	31
Banque					
31 Décembre 2013					
Actifs					
Actifs financiers détenus à des fins de transaction:					
Obligations d'Etat		42	–	–	42
Bons du Trésor		735	–	–	735
Actifs dérivés évalués à la juste valeur par résultat and loss: et la perte:	32(a)		3,265		3,265
Titres de placement disponibles à la vente:	25				–
Bons du Trésor		200,444	–	–	200,444
Placements en actions à la juste valeur					
Services financiers		–	–	41,731	41,731
Assurances		3	–	–	3
Technologies De L'Information		7	2,008	–	2,015
		201,231	5,273	41,731	248,235
Passifs					
Passifs financiers à la juste valeur par résultat					
Ou perte					
Passifs dérivés	32	–	31	–	31

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(f) mesure juste valeur (suite)

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice.

Le tableau suivant présente les variations de niveau 3, instruments pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014. Les instruments du Niveau 3 sont tous les titres de placement (équités non cotées).

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Solde au début de l'exercice	41,731	32,251	41,731	32,251
Outre Niveau 3	–	1,804	–	1,804
Gains comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu (Sous le gain de la juste valeur disponible à la vente)	221	7,676	221	7,676
Solde à la fin de l'exercice	41,952	41,731	41,952	41,731

Mesures de la juste valeur au niveau 2

Les actions non cotées du Groupe au Niveau 2 ont été évaluées selon les derniers tarifs commerciaux obtenus à partir d'Over-The-Counter (OTC) qui ont été établis à la date de clôture. Ces prix sont un reflet de la juste valeur réelle des investissements, que les transactions intervenues dans le cadre des opérations de gré à gré étaient des opérations sans lien de dépendance.

Les contrats dérivés du Groupe au Niveau 2 ont été évalués en utilisant la méthode de la parité des taux d'intérêt réduit pour le passage du temps. Les Entrées aux modèles d'évaluation sont toutes fondées sur des conditions de marché existant à la fin de chaque période de déclaration. Ces dérivés du contrat de Sare ne sont pas négociés sur des marchés actifs.

Evaluations en juste valeur au Niveau 3 - données non observables utilisées pour mesurer la juste valeur

Tous les processus et techniques d'évaluation sont soumis à l'examen et à l'approbation par le Comité des finances et des affaires générales du conseil d'administration. Il n'y a eu aucun changement dans la technique d'évaluation du Groupe au cours de l'exercice.

Le tableau ci-dessous présente des informations sur les entrées non observables importantes utilisées au 31 Décembre 2014, l'évaluation des instruments financiers classés au niveau 3 dans la hiérarchie de la juste valeur:

Type Instruments Financiers	Juste valeur au 31 Décembre 2014 (Banque et de Groupe NGN'million)	Évaluation Technique	Donnée Non observable	gamme Données non Observables	évaluation de la juste valeur sensibilité aux données Inobservables
Non cotés Équité Titres	40,952	Flux de trésorerie actualisé	Coût des fonds Propres	15.2%	L'augmentation significative de coût des capitaux propres, à l'isolement, se traduirait par des justes valeurs inf. Cette réduction significative entraînerait des justes valeurs plus élevées
			Terminal Taux de Croissance	5% – 1%	L'augmentation significative des taux de croissance terminal, à l'isolement, se traduirait par des justes valeurs plus élevées. Cette réduction significative entraînerait des Justes valeurs inférieures
	1,000	Modèle d'escompte de dividende	Coût des fonds Propres	19% – 24%	L'augmentation significative de coût des capitaux propres, à l'isolement, se traduirait par des justes valeurs inférieures. Cette réduction significative entraînerait des justes valeurs plus élevées
			Terminal Taux de Croissance	9.3% – 10.3%	L'augmentation significative des taux de croissance terminal, à l'isolement, se traduirait par une réduction de plus value qui entraînerait des justes valeurs inférieures

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(f) mesure juste valeur (suite)

Evaluation en juste valeur au Niveau 3 - données non observables utilisées pour mesurer la juste valeur (suite)

Les Données non observables importantes sont développées comme suit :

Des flux de trésorerie actualisés

- Le groupe a utilisé le modèle de prix des actifs financiers pour déterminer le coût des actions pour ses diverses actions non cotées qui ont justes une valeur en fin d'exercice.
- Le taux sans risque a été déterminé en utilisant le rendement sur les euro-obligations de gouvernement fédéral du Nigeria (pour des titres libellés en dollars américains) et de la plus longue liaison de gouvernement fédéral du Nigeria d'appel d'offres (pour des titres libellés en Naira nigérian).
- La prime de risque d'équité a été déterminée en utilisant des retours du marché calculés du Nigérian Tout l'Index de Part et Standards et Poors (S&P) 500 Index de Cote, pour les secteurs d'affaires semblables.
- Les estimations bêta ont été obtenues de Damodaran En ligne

Modèle d'actualisation des dividendes

- Le Groupe a utilisé l'approche de build-up pour déterminer le coût des actions et de ses différentes actions non cotées qui ont été en juste valeur au moyen de dividendes modèle d'actualisation à la fin de l'exercice.
- Le taux sans risque a été déterminé en utilisant le rendement sur les obligations longues.
- Le taux de croissance du dividende a été déterminé en utilisant les cinq années d'historiques pondérés au taux de croissance moyen des dividendes versés par les entités respectives
- Les primes de risque sur actions ont été obtenues à partir de Damodaran en ligne (avec un accent particulier sur les données des marchés émergents), et ajusté pour la taille de prime

Les Mesures de juste valeur de niveau 3 - Effet de données non observables sur la mesure de la juste valeur Le Groupe pense que ses estimations de justes valeurs sont appropriées. Cependant, l'utilisation de différentes méthodes ou des hypothèses pourrait conduire à différentes mesures de la juste valeur. Pour les mesures de juste valeur au niveau 3, l'évolution du coût des capitaux propres ou le taux de croissance terminale par une valeur raisonnable possible, à l'isolement, aurait les effets suivants sur les autres éléments du résultat étendu pour l'exercice :

En millions de Naira Nigérian	Effet sur les autres éléments du résultat étendu (OCI)			
	2014		2013	
Hypothèse clé	5% augmentation	5% diminution	5% augmentation	5% diminution
Coût des fonds propres	(60)	122	(3,285)	3,845
Taux de croissance Terminal	68	(60)	1,415	(1,337)

4. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

4.2 Rapport de gestion des risques (suite)

(g) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente les justes valeurs des instruments financiers non évalués à la juste valeur et les analyses par le niveau de la hiérarchie de la juste valeur dans lequel chaque mesure de la juste valeur est classée.

En millions de Naira Nigérian	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste Valeur	Valeur Comptable
Groupe					
31 Décembre 2014					
Trésorerie et soldes bancaires	–	812,359	–	812,359	812,359
Prêts et avances à des banques	–	48,222	–	48,222	48,093
Prêts et avances à la clientèle					
-Individuel					
Prêts à terme	–	–	67,101	67,101	66,420
Découverts	–	–	49,855	49,855	49,349
-Entreprise					
Prêts à terme	–	780,213	–	780,213	772,299
Découverts	–	179,987	–	179,987	178,161
Autres		5,688	–	5,688	5,630
Détenus jusqu'à échéance - Valeurs mobilières de placemen					
Bons du Trésor	121,228	–	–	121,228	145,465
Obligations	179,581	23,186	–	202,767	243,306
Autres actifs	–	21,389	–	21,389	23,287
Dépôts des banques	–	59,228	–	59,228	59,228
Dépôts des clients	–	2,252,769	–	2,252,769	2,169,663
Passifs subordonnés	83,534	–	–	83,534	85,315
Autres passifs	–	59,224	–	59,224	59,224
Emprunts	–	113,950	–	113,950	113,797
31 Décembre 2013					
Trésorerie et soldes bancaires	–	716,803	–	716,803	716,803
Prêts et avances à des banques	–	26,014	–	26,014	26,251
Prêts et avances à la clientèle					
-Individuel	–	–	144,453	144,453	139,918
-Entreprises	–	823,556	–	823,556	797,702
Détenus jusqu'à échéance - Valeurs mobilières de placements	318,665	167,558	–	486,223	557,372
Autres actifs	–	25,263	–	25,263	25,263
Dépôts des banques	–	60,582	–	60,582	60,582
Dépôts des clients	–	2,161,182	–	2,161,182	2,161,182
Passifs subordonnés	–	53,388	–	53,388	55,653
Autres passifs	–	73,284	–	73,284	73,284
Emprunts	–	48,866	–	48,866	48,866



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

4. GESTION DE RISQUE FINANCIER (SUITE)

4.2 Rapport de gestion de risque (suite)

(g) Instrument financiers non évalués à la juste valeur (suite)

<i>En millions de Naira Nigérian</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste Valeur	Valeur Comptable
Banque					
31 Décembre 2014					
Trésorerie et soldes bancaires	–	749,716	–	749,716	749,716
Prêts et avances à des banques	–	49,122	–	49,122	48,991
Prêts et avances à la clientèle					
- Individuel					
Prêts à terme		–	38,854	38,854	38,460
Découverts	–	–	47,346	47,346	46,866
- Entreprises					
Prêts à terme	–	665,246	–	665,246	658,498
Découverts	–	136,518	–	136,518	135,133
Autres	–	5,688	–	5,688	5,630
Détenus jusqu'à échéance - Valeurs mobilières de placements					
Bons du Trésor	–	–	–	–	–
Billets à ordres	–	–	–	–	–
Obligations	127,796	23,186	–	150,982	181,168
Autres actifs	–	15,781	–	15,781	15,781
Dépôts des banques	–	1,526	–	1,526	1,526
Dépôts des clients	–	1,886,648	–	1,886,648	1,812,277
Passifs subordonnés	83,534	–	–	83,534	85,315
Autres Passifs	–	39,421	–	39,421	39,421
Emprunts	–	113,950	–	113,950	113,797
31 Décembre 2013					
Trésorerie et soldes bancaires	–	620,426	–	620,426	620,426
Prêts et avances à la Banques	–	26,014	–	26,014	26,251
Créances sur la clientèle					
- Individu	–	–	106,433	106,433	103,092
-entreprises		716,338		716,338	693,850
Détenus jusqu'à l'échéance – valeurs mobilières	194,947	102,505	–	297,452	340,978
Autre élément d'actif	–	16,149	–	16,149	16,149
Dépôts des clients	–	1,797,376	–	1,797,376	1,797,376
Passifs subordonnés	53,388	–	–	53,388	55,653
Autres passifs	–	52,228		52,228	52,228
Emprunts	–	48,866	–	48,866	48,866

4. GESTION DE RISQUE FINANCIER (SUITE)

4.2 Rapport de gestion de risque (suite)

(g) Instrument financiers non évalués à la juste valeur (suite)

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur a été déterminés respectivement comme suit :

(i) Flux de Trésorerie

La valeur comptable des espèces et des soldes bancaires est une approximation raisonnable de la juste valeur.

(ii) Prêts et avances

Les prêts et avances sont nets de charges pour dépréciation. Pour améliorer la précision de l'estimation de la valeur des prêts, les prêts homogènes sont regroupés dans des portefeuilles ayant des caractéristiques similaires. La juste valeur estimative des prêts et avances représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés à être reçus. Les flux de trésorerie attendus sont actualisés aux taux actuels du marché pour déterminer la juste valeur.

(iii) Les titres de placement

La juste valeur des titres de placement est fondée sur les prix de marché de cotations financière de prix de revendeur. Lorsque ces informations ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée en utilisant le cours du marché des titres avec crédit similaire, la maturité et les caractéristiques de rendement.

Les titres de placement disponibles à la vente figurant dans le tableau ci-dessus comprennent uniquement les titres de participation détenus au coût moins dépréciation. La juste valeur de ces actifs est fondée sur des estimations des prix de marché et de gagner de multiples titres cotés avec des caractéristiques similaires. Tous les autres actifs disponibles à la vente sont déjà évalués et comptabilisés à la juste Valeur.

(iv) Autres actifs

La majeure partie de ces actifs financiers sont à courtes échéances (moins de trois mois) et leurs quantités sont une approximation raisonnable de la juste valeur.

(v) les dépôts auprès des banques et clients

La juste valeur estimative des dépôts sans échéance, inclut les dépôts non productifs d'intérêts, le montant est remboursable sur demande. La juste valeur estimative des dépôts productifs d'intérêts fixes n'est pas cotée sur un marché actif qui est fondée sur des flux monétaires actualisés en utilisant les taux d'intérêt pour les nouvelles dettes avec échéance résiduelle similaire.

(vi) Autres passifs

La valeur comptable des passifs financiers dans les autres passifs est une approximation raisonnable de la juste valeur.

(vii) les prêts productifs d'intérêts et emprunts

La juste valeur estimative des emprunts portant intérêt fixes n'est pas cotées sur un marché actif et fondée sur les flux de trésorerie actualisés en utilisant les taux d'intérêt contractuels de ces dettes sur leur durée résiduelle.

(viii) Passifs subordonnés

La juste valeur des dettes subordonnées est fondée sur les prix de marché et de cotations financière de courtier.

Aucune information sur la juste valeur n'est fournie pour les titres de placement en actions qui sont évalués au coût parce que leur valeur ne peut être évaluée de façon fiable.



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

5. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS

La direction discute avec le comité de vérification du développement, de la sélection , de la divulgation des politiques comptables critiques du Groupe et des estimations, et de l'application de ces conventions et estimations.

Ces informations complètent le commentaire sur la gestion des risques financiers (voir la note 4).

(a) Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations

(i) Dotations aux pertes sur créances

Les Actifs comptabilisés au coût amorti sont évalués pour dépréciation sur une base décrite dans la politique comptable 3 (i).

La composante de la contrepartie spécifique du total des provisions pour dépréciation applicable aux instruments financiers et évaluée individuellement pour dépréciation est fondée sur les meilleures estimations de la direction de la valeur actualisée des flux de trésorerie qui sont censés être reçus. Dans l'estimation de ces flux de trésorerie, la gestion émet des jugements sur la situation financière de la contrepartie et de la valeur de réalisation nette de toute garantie sous-jacente. Chaque actif déprécié est évalué sur les mérites, de la stratégie d'entraînement et sur une estimation des flux de trésorerie considérés comme recouvrables, ils sont indépendamment approuvés par la fonction du risque de crédit.

Les Provisions pour dépréciation sont évaluées collectivement pour couvrir les pertes de crédits inhérents à des portefeuilles de créances présentant des caractéristiques économiques similaires lorsqu'il existe une preuve objective de suggérer qu'ils contiennent des créances dépréciées, mais les éléments douteux individuels ne peuvent pas encore être identifiés. Dans l'évaluation de la nécessité collective des provisions pour pertes sur prêts, la direction estime que ce sont des facteurs tels que la qualité du crédit, la taille du portefeuille, les concentrations, et les facteurs économiques. Afin d'estimer la provision requise, Les hypothèses sont faites pour définir la façon dont les pertes d'intérêt sont modélisés et de déterminer les paramètres d'entrée requis, basé sur l'expérience historique et la précision des conditions, le Procédé économique actuel des allocations dépend de la façon dont les flux de trésorerie futurs pour les indemnités des contreparties spécifiques et du modèle d'hypothèses et paramètres utilisés dans la détermination des provisions collectives sont estimés.

(ii) Détermination de la juste valeur

La détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs pour lesquels il n'y a pas de prix de marché observable nécessite l'utilisation de techniques comme décrit dans la politique comptable 3 (i). D'autres informations sur la méthode d'évaluation du Groupe ont été faites sur note 4 (g).Les instruments financiers tels que le commerce ont rarement et peu de transparence des prix, la juste valeur est moins objective, et nécessite divers degrés de jugement en fonction de la liquidité, de la concentration, de l'incertitude des facteurs de marché, les hypothèses de prix et d'autres risques touchant l'instrument spécifique

(b) Jugements comptables critiques dans l'application des méthodes comptables du Groupe

Les Jugements comptables critiques dans l'application des méthodes comptables du Groupe comprennent :

(i) Évaluation des instruments financiers

La politique comptable du Groupe sur l'évaluation des instruments financiers est discutée à la note 3 (i).

(ii) Provision pour pertes sur créances

Dans la mesure du risque de crédit des prêts et avances à diverses contreparties, le Groupe considère le caractère et la capacité du débiteur, la probabilité qu'un débiteur ou une contrepartie par défaut sur une période donnée (de probabilité de défaut - PD), la partie du prêt attendue irrécouvrable au moment de prêt par défaut (Loss Given Default - LGD) et le montant prévu qui est remarquable au point de défaut. Le tableau ci-dessous montre les sensibilités de la provision pour pertes de valeur pour 1% d'augmentation ou de diminution de la LGD et PD.

	31 Décembre 2014		31 Décembre 2013	
	Probabilité de défaut - PD	la perte en cas de défaut - LGD	Probabilité de défaut - PD	la perte en cas de défaut - LGD
		Impact (N'000)		Impact (N'000)
Augmentation / diminution				
Augmentation de 1%		63,478	57,230	60,841
Diminution de 1%		(63,478)	(57,230)	(60,841)

(iii) Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie avec goodwill

Le Groupe a réalisé un test de dépréciation de l'écart d'acquisition pour UBA Bénin et UBA Capital Europe au 31 Décembre 2014. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie (UGT) ont été déterminés sur la base de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent l'utilisation d'estimations. Les écarts d'acquisition ne sont pas compromis. L'écart d'UGT de UBA Bénin ne sera pas compromis si le rabais du taux utilisé dans le calcul de la valeur d'usage pour les UGT avait été plus de 80% plus élevé que les estimations de la direction au 31 Décembre 2014 (par exemple, si le taux d'escompte a été de 21,5% au lieu de 11,8%). L'écart d'UGT Europe Capitale UBA ne sera pas compromis si le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la valeur d'utilité pour les UGT avait été plus de 30% plus élevé que les estimations de la direction au 31 Décembre 2014 (par exemple, si le taux d'escompte a été de 5,5% au lieu de 4,2%). L'écart d'acquisition est légèrement sensible aux taux de croissance terminal utilisé dans le calcul de la valeur d'usage pour les UGT.

5. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES ET JUGEMENTS (SUITE)

(b) Jugements comptables critiques dans l'application des méthodes comptables du Groupe (suite)

(iv) Amortissement et la valeur comptable des immobilisations corporelles

L'estimation de la durée d'utilité des actifs est fondée sur le jugement de la Direction. L'ajustement de durée d'utilité est estimatif des immobilisations et de l'équipement qui aura un impact sur la valeur comptable de ces articles. Le tableau ci-dessous montre les sensibilités de la valeur comptable des immobilisations corporelles et de la charge d'amortissement pour l'année, à 10% d'augmentation ou de diminution de la durée d'utilité des immobilisations corporelles.

En millions de Naira Nigérian	Décembre 2014	Décembre 2013
	Dépréciation / Valeur comptable	Dépréciation / Valeur comptable
Augmentation / diminution		
Augmentation de 10% en durée de vie utile	500	526
Diminution de 10% de la vie utile	(500)	(526)

(v) Évaluation des contrats dérivés

La juste valeur des instruments dérivés du Groupe est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Les Entrées aux modèles d'évaluation sont toutes fondées sur des conditions du marché existant à la fin de chaque période de reporting du Groupe. Le procédé a utilisé dans la méthode l'intérêt de la parité des taux réduits pour le passage du temps dans l'évaluation de ses contrats de change dérivés. Ces contrats dérivés ne sont pas négociés sur des marchés actifs.

La valeur comptable des contrats de change dérivés serait d'environ 2,34% inférieure ou 2,32% plus élevée, lorsque le taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation diffère de 5% par rapport aux estimations de la direction.

(vi) Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

A la date du bilan, la juste valeur de certains titres de capitaux propres classés comme des actifs financiers disponibles à la vente avec une valeur comptable de 442 milliards d'N a diminuée en dessous du coût par N260.3 millions. Le Groupe a jugé que cette baisse est non significative ou prolongée. Dans son jugement, le Groupe a tenu compte, entre autres facteurs, la durée à court terme de la baisse, la faible ampleur par laquelle la juste valeur de l'investissement est inférieure au coût ; et l'entreprise bénéficiaire des perspectives des investissements dans la santé financière et à court terme positif.

Si la baisse de la juste valeur en dessous du coût avait été considérée comme significative ou prolongée, le Groupe aurait reconnu une perte supplémentaire de N260.3 millions dans ses comptes 2014.

6. SECTEURS D'EXPLOITATION

L'information sectorielle est présentée en tenant compte des segments géographiques du Groupe qui représente le format d'information sectorielle primaire et fondée sur la structure de gestion et de présentation du Groupe. Le Directeur Général du Groupe, qui est aussi le chef de l'exploitation décideur (CODM), examine la performance du Groupe le long de ces secteurs d'activité et les ressources sont allouées en conséquence.

Secteurs géographiques

Le Groupe opère dans les régions géographiques suivantes :

- **Nigeria:** UBA Plc comprend (excluant la branche à New York), UBA Pensions Dépositaire Limited et FX Mart Limited
- **Reste de l'Afrique:** Celui-ci comprend l'ensemble des filiales en Afrique, à l'exception du Nigeria.
- **Reste du monde:** comprend UBA Capital Europe Limited et UBA branche de New York

Secteurs d'activités

Le Groupe exploite les principaux secteurs d'activité suivants :

Corporatif Banking – Ce secteur d'activité offre une vaste gamme de solutions financières à des multinationales, des compagnies régionales.

La banque de détail / Commercial – Ce secteur d'activité est présent dans toutes les grandes villes au Nigeria et dans dix-neuf autres pays d'Afrique où le Groupe exerce ses activités. Il fournit des produits et des services de banque commerciale pour les secteurs du milieu et de Comptoir détail du marché.

Trésorerie et Marchés financiers – Ce secteur fournit des financements de gestion des risques, des solutions novatrices et des services consultatifs aux clients entreprises et institutionnels du Groupe. Le secteur est également responsable de la formulation et de la mise en œuvre des produits sur les marchés financiers pour les clients du Groupe.

Aucun client externe simple ou groupe ne s'élèvent à 10 % ou plus de revenus du Groupe.

Les ventes entre les secteurs sont réalisées en dépendance. Le revenu des parts externes annoncés au Décideur D'exploitation En chef est mesuré dans une manière en harmonie avec cela dans la déclaration de revenu.

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

6. SECTEURS D'EXPLOITATION (SUITE)

Secteurs d'activité (suite)

(a) segments géographiques

(i) 31 Décembre 2014

En millions de Naira Nigérien	Nigeria	Reste De l'Afrique	Reste Du monde	Eliminations	Total
Recettes extérieures	228,317	64,024	3,823	(6,145)	290,019
Dérivé d'autres secteurs géographiques	2,630			(2,630)	-
Revenu total	230,947	64,024	3,823	(8,775)	290,019
Bénéfice avant impôt	44,983	15,943	1,074	(5,800)	56,200
Revenus d'intérêts	158,748	37,749	3,115	(2,932)	196,680
Charges d'intérêts	(77,923)	(15,118)	(438)	2,932	(90,547)
Part de la perte dans la société émettrice de mise en équivalence	9	-	-	-	9
Perte de valeur comptabilisée au compte de résultat	(3,072)	(3,530)	(2)	26	(6,578)
Charge d'impôt sur le revenu	(3,327)	(4,952)	(14)	-	(8,293)
Bénéfice de l'exercice des activités poursuivies	41,656	10,991	1,060	(5,774)	47,907
Total des actifs du secteur ⁱ	2,318,392	594,272	97,193	(247,284)	2,762,573
Total des passifs sectoriels	2,033,973	534,105	86,989	(157,900)	2,497,167
ⁱ Comprend:					
Les investissements dans les associés et représenté par la méthode de l'équité	-	2,986	-	-	2,986
Les dépenses de secteur isolable :					
Dépréciation	(3,386)	(1,596)	(19)	-	(5,001)
Amortissement	(659)	(76)	-	-	(735)

6 SECTEURS D'EXPLOITATION (SUITE)

Secteurs d'activité (suite)

(a) segments géographiques

(ii) 31 Décembre 2013

En millions de Naira Nigérian	Nigeria	Reste		Reste Du monde	Eliminations	Total
		De l'Afrique	Du monde			
Recettes extérieures	210,951	56,803	3,871	(6,938)		264,687
Dérivé d'autres secteurs géographiques	5,187	–	–	(5,187)		–
Revenu total	216,138	56,803	3,871	(12,125)		264,687
Bénéfice avant impôt	54,192	11,369	1,695	(11,198)		56,058
Les revenus d'intérêts	145,984	36,742	3,189	(215)		185,700
Les charges d'intérêts	(71,297)	(11,129)	(258)	215		(82,469)
Part de la perte dans la société émettrice de mise en équivalence	(6)	–	–	–		(6)
La perte de valeur comptabilisée au compte de résultat	(456)	(12,607)	–	(15)		(13,078)
La charge d'impôt sur le revenu	(6,256)	(3,114)	(7)	80		(9,297)
Bénéfice des activités poursuivies de l'exercice	47,936	8,225	1,688	(11,278)		46,601
Total des actifs du secteur ¹	2,174,429	555,808	103,446	(191,387)		2,642,296
Total des passifs sectoriels	1,923,410	501,871	93,712	(111,733)		2,407,260

¹ Comprend:

Les investissements dans les associés et représenté par la méthode de l'équité	–	2,977	–	–	2,977
Les dépenses de secteur isolable:					
Dépréciation	(3,020)	(2,233)	(1)	–	(5,255)
Amortissement	(738)	(176)	–	–	(914)



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

6. SECTEURS D'EXPLOITATION (SUITE)

(b) rapports d'affaires

(i) 31 Décembre 2014

<i>En millions de Naira Nigérien</i>	Entreprise et Investissement	Detail et commercial	tresorerie et marchés financiers	Total
Revenu:				
Provenant de clients externes	114,358	110,152	65,509	290,019
Dérivé d'autres secteurs d'activités	(18,077)	56,747	(38,670)	–
Revenu total	96,281	166,899	26,839	290,019
Les charges d'intérêts	(37,101)	(48,678)	(4,768)	(90,547)
Frais et commissions versées	(524)	(6,337)	(147)	(7,008)
Perte nette de valeur sur actifs financiers	(3,835)	(2,518)	(225)	(6,578)
Charges d'exploitation	(22,190)	(41,654)	(4,645)	(68,489)
Dépréciation et amortissement	(1,751)	(3,968)	(17)	(5,736)
Part du résultat détenue en équivalence	–	–	9	9
Bénéfice avant impôt sur le revenu	31,384	13,456	11,360	56,200
Imposition	(2,405)	(4,082)	(1,806)	(8,293)
Bénéfice / (perte) de l'exercice	28,979	9,374	9,554	47,907
Prêts et avances	831,054	207,767	33,038	1,071,859
Dépôts des clients et des banques	706,427	1,435,099	87,365	2,228,891
Total actifs sectoriels¹	1,136,255	1,212,099	414,219	2,762,573
Total des passifs sectoriels	1,028,052	1,094,801	374,314	2,497,167

¹Comprend:

Les dépenses de secteur isolable:

Actifs non-courants

6. SECTEURS D'EXPLOITATION (SUITE)

(b) rapports d'affaires (Suite)

(ii) 31 Décembre 2013

En millions de Naira Nigérian	Entreprise	Détail et Commercial	Tresosrie et marché financiers	Total
Revenu				
Provenant de clients externes	138,908	100,826	24,953	264,687
Dérivé d'autres secteurs d'activités	(29,368)	26,055	3,313	-
Revenu total	109,540	126,881	28,266	264,687
Les charges d'intérêts	(33,791)	(44,335)	(4,343)	(82,469)
Frais et commissions versées	(390)	(4,725)	(110)	(5,225)
Perte nette de valeur sur actifs financiers	(6,220)	(6,453)	(405)	(13,078)
Charges d'exploitation	(9,410)	(37,252)	(4,365)	(51,027)
Dépréciation et amortissements	(102)	(6,059)	(8)	(6,169)
Part du résultat détenue en équivalence	-	-	(6)	(6)
Bénéfice avant impôt sur le revenu	14,431	9,929	31,698	56,058
Imposition	(4,693)	(2,222)	(2,542)	(9,457)
Bénéfice / (perte) de l'exercice	12 235	7,492	26,874	46,601
Bénéfice de l'exercice des activités abandonnées	-	-	-	-
Bénéfice / (perte) de l'exercice	-	-	-	-
Prêts et avances	730,557	180,363	52,951	963,871
Dépôts de clients et les banques	797,747	1,295,968	128,049	2,221,764
Total actifs sectoriels ¹	1,089,337	1,165,273	387,686	2,642,296
Total des passifs sectoriels	992,440	1,061,620	353,200	2,407,260
¹ Comprend:				
Les dépenses de secteur isolable:				
Actifs non-courants	1,843	2,742	670	5,255



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

7. REVENUS D'INTÉRÊTS

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Trésorerie et soldes bancaires	13,169	13,337	13,753	11,490
Prêts et avances à des banques	1,032	1,983	1,032	1,983
Prêts et avances à la clientèle				
– à des individus				
Prêts à terme	8,148	6,406	6,770	5,440
Découverts	1,823	1,433	1,515	1,217
– aux entreprises				
Prêts à terme	89,851	71,377	75,916	60,615
Découverts	21,841	17,171	18,148	14,582
Autres	365	287	304	244
Les actifs financiers détenus aux fins de négociation				
– Bon du trésor	854	182	854	182
– Obligations	782	9,363	782	2,672
Titres de placements				
– Bon du trésor	30,513	27,347	18,726	15,963
– Obligations	28,302	36,814	22,358	33,314
	196,680	185,700	160,158	147,702

Revenus d'intérêts incluant les intérêts courus sur prêts douteux de N1.458 milliards (Banque : N1.281 milliards) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 et N497.1 millions (Parent : N425.7 millions) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

8. INTÉRÊTS DÉBITEURS

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Dépôts auprès des banques	4,431	2,737	334	185
Dépôts des clients	76,987	70,229	68,515	61,921
Emprunts	9,129	9,503	9,184	9,420
	90,547	82,469	78,033	71,526

9. PERTE DE VALEUR SUR LES PRÊTS ET CRÉANCES

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Pertes de valeur sur les prêts et créances sur la clientèle:				
– déficience spécifique (note (24d))	1,889	7,272	2,045	1,189
– dépréciation de portefeuille (Remarque (24d))	3,095	4,335	173	(939)
Gain de dépréciation sur créances des banques:				
– dépréciation de portefeuille (note 23)	49	(129)	74	(129)
Radiation sur prêts et avances	726	1,471	538	123
Dépréciation n'est plus nécessaire (prêts et avances) (note (24d))	–	(385)	–	(385)
Perte de valeur sur autres actifs (note 26 (un))	819	514	243	322
	6,578	13,078	3,073	181

10. FRAIS ET REVENUS DE COMMISSION

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Frais et commissions liés au crédit-	14,312	12,962	8,502	8,763
Commission sur le chiffre d'affaires	9,356	11,743	8,738	11,193
e-Banking revenus liés	12,581	9,994	9,420	8,135
Pension frais de garde	3,458	2,762	—	—
Revenus liée au commerce	6,454	2,842	3,341	1,303
Transferts de fonds	4,235	5,255	2,969	3,915
D'autres frais	4,578	4,541	3,661	3,422
	54,974	50,099	36,631	36,731

Les frais liés au crédit et des revenus de commission excluent tous les autres frais pris en compte dans le calcul du taux d'intérêt effectif sur le capital Installation où ils étaient chargés.

11. FRAIS ET CHARGES DE COMMISSION

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
E-Banking dépense	6,861	4,744	5,928	4,347
Transfert de fonds	147	481	119	456
	7,008	5,225	6,047	4,803

12. REVENU COMMERCIAL NET

Titres de placement de revenu fixe	69	845	36	634
Revenu des changes	29,985	13,447	21,857	8,670
La juste valeur rattrape des dérivés (notez 32 (c))	2,357	3,358	2,357	3,358
	32,411	17,650	24,250	12,662

Le bénéfice net de négociation comprend les gains et pertes découlant de l'achat et la vente d'instruments de négociation, ainsi que les devises de bénéfice de réévaluation.



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

13. GAINS / (PERTES) NETS SUR TITRES DE PLACEMENT

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Actifs financiers classés comme disponibles à la vente:				
– provision pour dépréciation (actions)	–	(181)	–	(181)
Actifs financiers classés comme détenus jusqu'à l'échéance:				
– les différences de change sur les éléments monétaires	–	(64)	–	(64)
La juste valeur nette (pertes) / gains	–	(245)	–	(245)
Actifs financiers classés comme disponibles à la vente:				
– gain à la cession	154	20	154	20
	154	(225)	154	(225)

14. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Revenus de dividendes	1,289	1,101	5,967	7,622
Revenus locatifs	460	314	435	281
Récupérations sur prêts et autres actifs radiés	3,395	5,016	537	1,238
Gain net sur disposition présumée de la filiale	–	2,422	–	–
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	204	821	204	821
Autres	443	839	421	343
	5,791	10,513	7,564	10,305

L'inclus dans le revenu de dividendes pour la Banque est une somme de N4.6 milliards (2013 : N6.61 milliards) en dividende provenant de certaines filiales. Ce montant a été éliminé dans le résultat du groupe.

15. FRAIS DE PERSONNEL

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Salaires et traitements	53,611	48,977	40,799	36,879
Contribution aux régimes à cotisations déterminées	1,850	1,678	1,283	(1,108)
	55,461	50,655	42,082	37,987

16. DEPRECIATIONS ET AMORTISSEMENTS

Amortissement des immobilisations corporelles (note 29))	5,001	5,255	3,395	3,025
Amortissement des actifs incorporels (note 30)	735	(914)	656	(734)
	5,736	6,169	4,051	3,759

17. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
La rémunération des comptes	358	296	200	180
Les jetons de présence	31	47	31	47
Côte de résolution bancaire	11,087	9,665	11,087	9,665
La Prime d'assurance-dépôts	8,660	6,873	8,625	6,722
Autres coûts d'assurance	1,349	1,612	748	1,125
Les coûts d'entretien et d'occupation des locaux	13,628	9,635	7,131	5,704
Voyages d'affaires	3,180	1,962	2,417	1,292
Publicités	3,793	2,605	3,317	2,053
Services contractuels	7,382	6,011	5,504	4,955
Communication	3,365	4,409	1,940	3,139
Consommables informatiques	1,211	457	1,105	420
Imprimerie, papeterie et les abonnements	1,773	1,462	1,197	1,351
Sécurité et manipulation de l'argent frais	3,063	2,674	1,025	1,195
Carburant, réparations et entretien	4,955	2,108	3,475	2,662
Autres dépenses administratives	4,654	1,211	5,291	3,666
	68,489	51,027	53,093	44,176



18. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE DISTRIBUTION ET ACTIVITES ABANDONNEES

En 2013, le Groupe a distribué des actifs non courants détenus en vue de la distribution aux actionnaires. Le gain résultant de la distribution est aussi analysée ci-dessous:

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Juste valeur des actifs nets distribués	–	12,907	–	12,907
Précédent valeur comptable de l'actif net distribué	–	(11,957)	–	(5,809)
Gain sur L'actif net distribué	–	950	–	7,098

19. FISCALITÉ

Reconnu dans le compte de résultat global

En millions de Naira Nigérian	Note	Groupe		Banque	
		Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
(a) Charge d'impôt exigible					
Exercice en cours		(7,858)	(6,331)	(2,169)	(2,226)
Déficience de l'exercice précédent		(3,336)	(3,624)	(3,336)	(3,624)
		(11,194)	(9,955)	(5,505)	(5,850)
(b) Charge d'impôt différé					
Création et reprise des différences temporaires	31	2,901	498	3,210	491
Impôt sur le revenu total (charges) / crédit		(8,293)	(9,457)	(2,295)	(5,359)
(c) Passifs d'impôts courants					
Solde au début de l'exercice		2,861	1,274	1,602	1,325
L'impôt à payer		(9,440)	(8,368)	(5,249)	(5,572)
Charge d'impôt sur le revenu		11,194	9,955	5,505	5,849
Solde à la fin de l'exercice		4,615	2,861	1,858	1,602

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

19. FISCALITÉ (SUITE)

Reconnu dans le compte de résultat global (suite)

(d) Rapprochement du taux d'imposition effectif

L'impôt sur le résultat du groupe avant impôt, diffère de la quantité théorique qui se poserait en utilisant le taux d'imposition applicable aux bénéfices de la Banque (Parent).

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
(ii) 31 décembre 2014	30%	30%	30%	30%
Taux d'imposition	56,200	56,058	42,378	51,841
Résultat avant impôt sur le revenu				
Impôt sur le revenu en utilisant le taux d'impôt sur les sociétés domestiques	16,860	16,817	12,713	15,552
Tax effects of :				
Les incidences fiscales de:	(18,182)	(21,906)	(16,703)	(21,541)
- Revenus non soumis à l'impôt	1,773	1,936	1,373	1,750
- Charges non déductibles à des fins fiscales	2,616	4,239	2,616	4,239
- Les pertes fiscales pour l'exercice	(2,901)	(498)	(3,210)	(491)
- Création et reprise des différences temporaires (note 31)	3,336	3,624	3,336	3,624
Impôt pour dividendes excès sur le bénéfice	60	48	—	—
Impôt pour études	539	625	454	625
WHT payé sur les dividendes	15	85	15	85
Impôt sur les gains en capital	1,974	2,705	—	—
Effet des taux d'imposition dans les juridictions étrangères	922	780	420	513
Prélèvement de la technologie de l'information	1,281	1,002	1,281	1,002
Total de la charge d'impôt sur le revenu dans le résultat complet	8,293	9,457	2,295	5,359

L'impôt sur le revenu à payer pour le parent est basé sur les dispositions fiscales minimales dans le droit fiscal nigérian qui est applicable aux entreprises qui ne disposent pas des bénéfices imposables.

- (iii) La Banque a été évaluée sur la base de la législation de l'impôt minimum pour les exercices se terminant le 31 Décembre 2012 au 31 Décembre 2014 en raison d'une exonération fiscale accordée par l'intermédiaire de l'impôt sur le revenu sur les sociétés (exonération des obligations et des titres à court terme du gouvernement) le décret 2011, tel que contenues dans un bulletin publié par le Président de la république fédérale du Nigeria, qui a pris effet au 2 Janvier 2012. Le décret exonère tous les intérêts gagnés sur les obligations (fédéral, état, locales et morales, y compris supranationaux) et d'autres à court terme, tels que les titres, les bons du Trésor et les billets à ordre. Soumis à la taxe imposée en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu de sociétés, Le décret est valide pour une période de 10 ans à partir de la date effective, à l'exception des obligations émises par le gouvernement fédéral, qui continuera à bénéficier de l'exonération. Une partie importante des revenus de la Banque découle de titres à court terme et les obligations gouvernementales, et, par conséquent, l'évaluation de l'impôt sur le revenu actuel de la banque pour les exercices financiers 2012-2014 a donné crédit d'impôt en sa faveur .Par conséquent, la Banque a appliqué les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu des entreprises qui autorisent une évaluation fiscale minimale, où un payeur fiscal n'a pas de responsabilité fiscale émanant de son évaluation fiscale.
- (iv) Au cours de l'exercice, la Banque était redevable de l'impôt sur les dividendes, en excès de N3.336 milliards, représentant 30% du dividende versé N11.120 milliards, le droit fiscal nigérian oblige les entreprises à payer une taxe calculée à 30% de la plus élevée des bénéfices imposables et des dividendes payé. Cependant, dans les états financiers de 2013, la Banque a accumulée N1.44 de milliard fondé seulement sur la taxe pour la règle fiscale minimale, puisque la Banque n'avait pas le profit taxable, et le dividende n'a pas encore été approuvé pour la date de clôture. Par conséquent, la taxe totale sur le revenu payé en 2014 était de N4.776 milliards, qui était déduction faite des crédits d'impôt de N1.22 milliards. La différence entre l'impôt total payé et l'impôt minimum courus, ce qui élevé à N3.336 milliard a été imputée à la charge d'impôts dans les comptes 2014.

20. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action

Le calcul du résultat de base par action au 31 Décembre 2014 a été fondé sur le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires de N47,91 milliards (Banque: N40,08 milliards) et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la Banque (30664694075 : 32981387565), ayant des actions propres détenues par le personnel exclus Partager Investment Trust du parent. La Banque n'avait pas d'instruments dilutifs en fin d'exercice (2013: néant). Par conséquent, les résultats de base et les résultats dilués par action sont égaux.

	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
<i>En millions de Naira nigérian</i>				
Total du résultat global pour l'année	47,907	46,601	40,083	46,483
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	30,664	30,597	32,982	32,982
Bénéfice de base et dilué par action (Naira)	1.56	1.52	1.22	1.41

21. TRÉSORERIE ET SOLDES BANCAIRES

Trésorerie et avoirs auprès des banques	185,191	127,584	156,120	88,959
Les soldes non affectés auprès des banques centrales	131,001	80,455	76,701	34,025
Placements du marché monétaire	185,457	262,502	209,424	253,376
	501,649	470,541	442,245	376,360
Réserves obligatoires auprès des banques centrales (note 21 (i) ci-dessous)	310,710	246,262	307,471	244,066
	812,359	716,803	749,716	620,426

(i) i) Cela représente l'exigence de réserve de trésorerie auprès des banques centrales des pays dans lesquels la Banque et ses filiales exercent leurs activités et ne sont pas disponibles pour une utilisation au jour le jour dans les opérations du Groupe.

(ii) Trésorerie et équivalents de trésorerie pour les fins des états des flux de trésorerie incluent les éléments suivants :

Trésorerie et avoirs auprès des banques	185,191	127,584	156,120	88,959
Les soldes non affectés auprès des banques centrales	131,001	80,455	76,701	34,025
Placements du marché monétaire (moins de 90 jours)	103,665	109,014	103,665	99,888
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (moins de 90 jours))	714	666	714	666
Trésorerie et équivalents de trésorerie	420,571	317,719	337,200	223,538

ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Obligations d'État	–	735	–	735
Bons du Trésor	1 099	49	1 099	42
	1 099	784	1 099	777
Courant	–	784	–	777
Non courant	1 099	–	1 099	–
	1 099	784	1 099	777



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

23. PRETS ET AVANCES AUX BANQUES

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Prêts à terme :				
Montant brut	48,199	26,308	49,122	26,308
Dépréciation du portefeuille	(106)	(57)	(131)	(57)
	48,093	26,251	48,991	26,251
Courant	48,093	26,251	48,991	26,251
Provisions pour dépréciation sur les prêts et avances à des banques				
Dépréciation du portefeuille				
Solde au début de l'exercice	57	186	57	186
Charge nette de dépréciation / (reprises) de l'année	49	(129)	74	(129)
Solde à la fin de l'exercice	106	57	131	57

24. PRETS ET AVANCES A LA CLIENTELE

En millions de Naira Nigérian	Montant	Déficience	Déficience	Déficience	Valeur
	Brut	Spécifique	Portefeuille	Totale	Comptable
(a) 31 Décembre 2014					
(i) Groupe					
Prêts aux particuliers	118,289	(1,557)	(963)	(2,520)	115,769
Prêts aux personnes morales et autres organisations	977,083	(4,166)	(16,827)	(20,993)	956,090
	1,095,372	(5,723)	(17,790)	(23,513)	1,071,859
Prêts aux particuliers					
Découvert	50,390	(771)	(270)	(1,041)	49,349
Les prêts à terme	67,899	(786)	(693)	(1,479)	66,420
	118,289	(1,557)	(963)	(2,520)	115,769
Les prêts aux personnes morales et autres Organisations					
Découvert	182,648	(2,190)	(2,297)	(4,487)	178,161
Prêts à terme	788,778	(1,976)	(14,503)	(16,479)	772,299
Autres	5,657	–	(27)	(27)	5,630
	977,083	(4,166)	(16,827)	(20,993)	956,090
(ii) Banque					
Prêts aux particuliers	86,847	(1,061)	(460)	(1,521)	85,326
Prêts aux personnes morales et autres organisations	808,262	(3,038)	(5,963)	(9,001)	799,261
	895,109	(4,099)	(6,423)	(10,522)	884,587
Prêts aux particuliers					
Découvert	47,718	(603)	(249)	(852)	46,866
Prêt à terme	39,129	(458)	(211)	(669)	38,460
	86,847	(1,061)	(460)	(1,521)	85,326
Les prêts aux personnes morales et autres Organisations					
Découvert	137,957	(1,106)	(1,718)	(2,824)	135,133
Prêt à terme	664,648	(1,932)	(4,218)	(6,150)	658,498
Autres	5,657	–	(27)	(27)	5,630
	808,262	(3,038)	(5,963)	(9,001)	799,261

24. PRETS ET AVANCES A LA CLIENTELE (SUITE)

En millions de Naira Nigérian	Montant Brut	Déficience Spécifique	Déficience Portefeuille	Déficience Totale	Valeur Comptable
(a) le 31 Décembre 2013					
(i) Groupe					
Prêts aux particuliers					
Prêts aux particuliers	145,140	(1,971)	(3,251)	(5,222)	139,918
Prêts aux personnes morales et autres organisations	811,807	(2,663)	(11,442)	(14,105)	797,702
	956,947	(4,634)	(14,693)	(19,327)	937,620
Prêts aux particuliers					
Découvert	11,620	(720)	(255)	(975)	10,645
Prêts à termes	133,520	(1,251)	(2,996)	(4,247)	129,273
	145,140	(1,971)	(3,251)	(5,222)	139,918
Les prêts aux personnes morales et autres organisations					
Découvert	145,388	(680)	(1,706)	(2,386)	143,002
Prêts à terme	664,701	(967)	(9,385)	(10,352)	654,349
Autres	1,718	(1,016)	(351)	(1,367)	351
	811,807	(2,663)	(11,442)	(14,105)	797,702
(ii) B Banque					
Prêts aux particuliers	106,335	(1,307)	(1,936)	(3,243)	103,092
Prêts aux personnes morales et autres organisations	698,924	(760)	(4,314)	(5,074)	693,850
	805,259	(2,067)	(6,250)	(8,317)	796,942
Prêts aux particuliers					
Découvert	5,657	(360)	(128)	(488)	5,169
Prêt à terme	100,678	(947)	(1,808)	(2,755)	97,923
	106,335	(1,307)	(1,936)	(3,243)	103,092
Les prêts aux personnes morales et autres organisations					
Découvert	114,269	(760)	(1,055)	(1,815)	112,454
Prêt à terme	582,931	–	(3,208)	(3,208)	579,723
Autres	1,724	–	(51)	384,172	1,673
	698,924	(760)	(4,314)	379,149	693,850
Groupe					
Déc 2014					
Banque					
Déc 2014					
Déc 2013					
(c) courant					
Non-courant	797,606	820,922	645,372	697,753	
	274,253	116,698	239,215	99,189	
	1,071,859	937,620	884,587	796,942	
(d) L'allocation de valeur sur prêts et avances aux clients					
Dépréciation spécifique					
Solde au début de l'exercice	4,634	5,447	2,067	1,394	
Dépréciation de l'exercice (note 14)	1,889	7,272	2,045	1,189	
Reprise de l'exercice (note 14)	–	(385)	–	(385)	
Radiations	(800)	(7,700)	(13)	(131)	
Solde à la fin de l'exercice	5,723	4,634	4,099	2,067	
Déficience du portefeuille					
Solde, début d'exercice	14,693	10,358	6,250	7,189	
Coût net charge de dépréciation/(inversion) pour l'exercice	3,095	4,335	173	(939)	
Solde à la fin de l'exercice	17,788	14,693	6,423	6,250	

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

25. TITRES D'INVESTISSEMENTS

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
<i>Les titres de placement d'investissement disponibles pour la vente comprennent (voir la note (i)) :</i>				
Bons du Trésor	198,666	208,843	192,479	200,444
Obligations	24,776	–	24,776	–
	223,442	208,843	217,255	200,444
Les placements en actions au coût (voir la note (ii))	2,007	2,151	1,179	1,179
<i>Moins: provision spécifique pour dépréciation (actions)</i>	(909)	(909)	(905)	(905)
	1,098	1,242	274	274
Les placements en actions à la juste valeur	44,212	43,749	44,212	43,749
	268,752	253,834	261,741	244,467
<i>Détenus jusqu'à l'échéance des titres de placement comprennent (voir la note (i))</i>				
Bons du Trésor	145,465	179,815	–	44,275
Billets à ordre	–	45	–	45
Obligations (la note (III et IV))	243,306	377,512	181,168	296,658
	388,771	557,372	181,168	340,978
Valeur comptable	657,523	811,206	442,909	585,445
Courant	555,960	529,423	291,560	379,278
Non-courant	101,563	281,783	151,349	206,167
	657,523	811,206	442,909	585,445

- (i) Inclus dans disponibles à la vente et détenues jusqu'à l'échéance, les titres de placement sont des engagés actifs financiers qui ne peuvent être redonnés en garantie ou revendus par les contreparties, et ces titres sont énoncés comme suit :

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
<i>Actifs nantis :</i>				
Bons du Trésor (disponibles à la vente)	19,917	8,031	19,917	8,031
Obligations (disponibles à la vente)	5,087	–	5,087	–
Obligations (détenus jusqu'à l'échéance)	78,279	123,000	78,279	123,000
	103,283	131,031	103,283	131,031

- (ii) Certains investissements non cotés pour lesquels les justes valeurs ne peuvent être estimées de manière fiable ont été comptabilisés au coût moins la dépréciation. Ceux-ci comprennent les investissements effectués par la Banque sous la « Small and Medium Equity Investment Scheme (SMEIS) ». Ces placements ont été réalisés en conformité avec les exigences réglementaires en vigueur au moment de l'investissement (Banque centrale monétaire du Nigeria, Politique de la circulaire n ° 35). Toutefois, cette exigence réglementaire a été abolie. Il n'y a pas de marché actif pour ces instruments financiers, les informations de la juste valeur ne sont donc pas disponibles, ce qui les rend impossibles à l'évaluation à la juste valeur de ces investissements pour le Groupe. Ils ont donc été divulgués au coût moins la dépréciation. La valeur comptable des montants recouvrables est prévue sur ces investissements.

- (iii) Inclus dans les obligations détenues jusqu'à leur échéance, les obligations du gouvernement fédéral du Nigeria sont pour un montant de N107 milliards (2013: N135 milliards). Les obligations sont évaluées au coût amorti. Disponible à la vente et comprennent les obligations du gouvernement fédéral du Nigeria, obligations pour un montant de N24.5 milliards (2013: néant). Ces obligations sont comptabilisées à leur juste valeur.

26. AUTRES ACTIFS

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc. 2014	Déc. 2013	Déc. 2014	Déc. 2013
Comptes débiteurs	23,287	25,263	17,002	16,149
Prépaiement	8,552	6,616	5,300	4,002
Autres	116	-	55	-
	31,955	31,879	22,357	20,151
Perte de valeur sur d'autres actifs (créance)	(1,898)	(1,443)	(1,221)	(1,082)
	30,057	30,436	21,136	19,069
(a) Mouvement de perte de valeur d'autres actifs				
Au début de l'exercice	1,443	1,311	1,082	799
Charge de l'exercice (note 14)	819	514	243	322
Radiation	(364)	(382)	(104)	(39)
	1,898	1,443	1,221	1,082
(b) Courant				
Non-courant	28,531	29,352	20,063	18,390
	1,526	1,084	1,073	679
	30,057	30,436	21,136	19,069

27. INVESTISSEMENT DANS DETENUE EN EQUIVALENCE

En Décembre 2013, la participation du Groupe dans UBA Zambie Limited a été diluée à 49% à la suite de l'injection de capitaux supplémentaires par une tierce partie. Par conséquent, UBA Zambie est devenue un associé et a cessé d'être une filiale du Groupe. L'investissement dans UBA Zambie a été comptabilisé selon la comptabilité de l'équité.

L'associé à capital est constitué uniquement d'actions ordinaires, qui sont détenues directement par le Groupe.

UBA Zambie a été constituée en 2009 et opère comme une banque commerciale autorisée en Zambie.

Il n'y a pas de passifs éventuels liés à l'intérêt du groupe dans l'entreprise associée

(a) Nature de l'investissement dans les entreprises associées

Nom de l'entité	Lieu de Entreprise/ Pays de Incorporation	% De Possession Intérêt	Nature Des Relations	Méthodes de mesures
L'investissement dans UBA Zambie	Zambie	49	Commerce avec La marque d'UBAin Zambia en Zambie	Équité

(b) L'information financière résumée pour les associés

Les énoncées ci-dessous sont les informations financières résumées pour UBA Zambie comptabilisées selon la méthode de l'équité.

(i) Bilan résumé

En millions de Naira Nigérian	Déc. 2014	Déc. 2013
Actif		
Trésorerie et soldes bancaires	2,001	4,670
Autres actifs courants (hors trésorerie)	6,342	2,301
Actifs non courants	1,210	4,664
Total de l'actif	9,553	11,635
Passifs financiers (hors dettes fournisseurs)	-	(2,798)
Passifs actuels hôte (y compris les dettes fournisseurs)	(126)	(478)
Passifs financiers non courants	(5,753)	(4,642)
Autres passifs non courants	-	-
Total Passifs	(5,879)	(7,918)



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

27. INVESTISSEMENT DANS DETENUE EN EQUIVALENCE (SUITE)

(ii) Tableau récapitulatif du résultat global

	Déc 2014	Déc 2013
Revenu	1,896	939
Dépréciation et amortissement	(69)	(67)
Les revenus d'intérêts	425	443
Intérêts débiteurs	(457)	(463)
Bénéfice / (perte) provenant des activités poursuivies	18	(565)
Impôt sur le revenu (de charge) / crédit	–	175
Le résultat après impôts / (perte) provenant des activités poursuivies	18	(389)
Résultat après impôt des activités abandonnées	–	–
Autres revenus compréhensifs	–	–
Total du résultat global	18	(389)

Les informations ci-dessus reflètent les montants présentés dans les États financiers des associés (et pas la part du groupe UBA de Ces montants) il n'y a aucune différence dans la méthode comptable de l'entreprise associée et les stratégies de groupe informatisée.

(c) Mouvement de l'investissement dans émettrice de mise en équivalence

	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
<i>En millions de Naira Nigérian</i>				
Solde au début de l'exercice	2,977	–	1,770	–
Juste valeur des intérêts résiduels dans une filiale (note 27c (i))	–	2,983	–	–
Part dans le résultat courant de l'année	9	(6)	–	–
Reclassement des investissements dans les filiales	–	–	–	1,770
Solde en fin d'exercice	2,986	2,977	1,770	1,770

- (i) la Juste valeur des intérêts résiduels dans la filiale représente le gain de la juste valeur sur la cession présumée de UBA Zambie et il découle de la mesure de la participation conservée par la Banque UBA Zambie à la juste valeur, suite à la perte de contrôle par la Banque en 2013. Le gain de la juste valeur sur cession réputée (N2, 983 millions) a été reconnu comme autres produits d'exploitation dans le compte de résultat global.

Des restrictions importantes

Il n'y a pas de restrictions importantes sur la capacité du Groupe à accéder ou d'utiliser les actifs et de régler les passifs de l'entreprise associée à la mesure que la réglementation n'inhibe pas le Groupe.

- (ii) le Gain net sur la disposition présumée de la filiale est analysé ci-dessous :

	Groupe	Groupe
	Déc 2014	Déc 2013
<i>En millions de Naira nigérian</i>		
Juste valeur des intérêts résiduels dans une filiale	–	2,983
Liquidative à la date d'acquisition d'associé	–	(561)
	–	2,422

(iii) Rapprochement des informations financières résumées

Ouverture actif net / actif net à la date d'acquisition	3,717	3,667
Bénéfice / (perte) de l'exercice	18	(12)
Ecarts de change	(61)	62
Fermerture de l'actif net	3,674	3,717
Intérêt dans une entreprise associée (49%)	1,800	1,791
Goodwill notionnel	1,186	1,186
Valeur comptable	2,986	2,977

28. PLACEMENTS DANS LES FILIALES

(a) Exploitation dans les filiales

En millions de Naira Nigérian

Filiales bancaires (voir la note (i) ci-dessous):	Année d' Acquisition / Commen- cement	Holding	Non- Contrôle Tenue d'intérêt	Pays	Industrie	Banque	
						Déc 2014	Déc 2013
UBA Ghana Limited	2004	91%	9%	Ghana	Bancaire	8,048	8,048
UBA Cameroun SA Limited	2007	100%	–	Cameroun	Bancaire	1,845	1,845
UBA Cote d'Ivoire	2008	100%	–	Côte d'Ivoire	Bancaire	5,995	5,995
UBA Liberia Limited	2008	100%	–	Liberia	Bancaire	2,330	2,330
UBA (SL) Limited	2008	100%	–	Sierra Leone	Bancaire	1,269	1,269
UBA Uganda Limited	2008	74%	26%	Uganda	Bancaire	2,718	2,718
Banque International Du Burkina Faso	2008	64%	36%	Burkina Faso	Bancaire	5,352	5,352
UBA Benin	2008	76%	24%	Benin Republic	Bancaire	6,726	6,726
UBA Kenya Bank Limited	2009	85%	15%	Kenya	Bancaire	1,770	1,770
UBA Chad (SA)	2009	100%	–	Chad	Bancaire	2,440	2,440
UBA Senegal (SA)	2009	86%	14%	Senegal	Bancaire	2,400	2,400
UBA Tanzania Limited	2010	100%	–	Tanzania	Bancaire	1,770	1,770
UBA Gabon Limited	2010	100%	–	Gabon	Bancaire	2,760	2,760
UBA Guinea Limited	2010	100%	–	Guinea	Bancaire	1,475	1,475
UBA Congo DRC Limited	2011	100%	–	Congo DRC	Bancaire	2,500	2,500
UBA Congo Brazaville Limited	2011	100%	–	Congo Brazzaville	Bancaire	3,024	3,024
UBA Mozambique Limited	2011	85%	15%	Mozambique	Bancaire	869	869
UBA détails de Services financiers Limited	2008	100%	–	Nigeria	Bancaire	–	–
Filiales non bancaires:							
UBA Dépositaire des retraites Limited (Ci-dessous, (ii))	2004	100%	–	Nigeria	Garde Pension	2,000	2,000
UBA FX Mart Limited (voir (iii) ci-dessous)	2008	100%	–	Nigeria	Bancaire	502	502
UBA Capital Europe Limited (Ci-dessous, (iv))	2012	100%	–	United Kingdom	Investis- sement bancaire	9,974	9,974
–						65,767	65,767

La proportion de droits de vote dans les entreprises filiales détenues directement par la société mère ne diffère pas de la proportion d'actions détenues. La société mère n'a pas de participations dans les actions privilégiées des entreprises filiales comprises dans le groupe.



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

28. INVESTISSEMENTS DANS LES FILIALES (SUITE)

(a) Tenue dans les filiales (suite)

Le mouvement des investissements dans des filiales au cours de l'exercice est comme suit :

En millions de Naira Nigérian	Banque	
	Déc 2014	Déc 2013
Solde au début de l'exercice	65,767	66,727
Investissements supplémentaires au cours de l'exercice	-	810
Reclassement à l'investissement dans des entreprises associées (note 27 (c))	-	(1,770)
Solde à la fin de l'exercice	65,767	65,767

- (i) UBA Ghana, UBA Cameroun SA, UBA Côte d'Ivoire, le Libéria UBA, UBA Ouganda, la Banque internationale du Burkina Fasso, UBA détail Services financiers, UBA Tchad SA, UBA Sénégal SA, Continental Bank Bénin, UBA Kenya, Tanzanie UBA, UBA Gabon, Guinée, UBA UBA Sierra Leone, UBA Mozambique, UBA Congo RDC et le UBA Congo Brazzaville sont engagés dans des activités bancaires pour fournir des sociétés, droit commercial, et le secteur bancaire international, les services commerciaux, gestion de trésorerie et des services de trésorerie.
- (ii) UBA Dépositaire de Pensions Limited a obtenu une licence d'exploitation le 20 Février 2006 et a commencé ses activités le 3 mai 2006. Il fonctionne principalement comme un dépositaire des actifs de retraite, de détenir et de gérer ces avoirs, dirigé par la Caisse de retraite Administrateurs et en conformité avec les règlements de la Commission nationale de retraite et en conformité avec la Loi sur les Pensions des réformes, 2004 et tel que modifié en 2014
- (iii) UBA FX Mart a été constitué le 30 Janvier 2008 et a commencé ses activités le 22 mai 2008. Il fonctionne comme un bureau de licence pour changer et traiter en devises étrangères et les chèques de voyage.
- (iv) UBA Capital Europe Limited est une société de services bancaires d'investissement basée à Londres, qui a été constituée le 25 Septembre 1995. Elle est principalement engagée dans les activités de gestion de courtage, le financement du commerce et de la richesse.
- (v) UBA Capital Holding Maurice (anciennement Afrinvest Holdings Maurice) est une filiale non-exploitation en propriété exclusive de la Banque. La Banque a complété la première phase de liquidation d'UBA Capital Holding Ile Maurice en 2013 en effectuant un transfert de sa participation de 2% en UBA Capital Europe Limited à United Bank for Africa Plc. La deuxième et dernière étape de la liquidation sera finalisée dans le prochain exercice financier.
- (vi) Des restrictions importantes:
Il n'y a pas de restrictions importantes sur la capacité du Groupe à accéder ou d'utiliser les actifs et de régler les passifs de tout membre du Groupe dans la mesure où la réglementation n'inhibe pas le Groupe à y avoir accès, et dans le scénario de liquidation, cette restriction est limitée à son niveau d'investissement dans l'entité.

(b) Filiales non entièrement détenues

- (i) Le total des intérêts sans contrôle pour la période est de N5.4776 milliards (2013: N7.387 milliards), attribué au non-pleine propriété des filiales suivante

	Banque	
	Déc 2014	Déc 2013
UBA Ghana Limited	1,270	1,204
Banque International Du Burkina Faso	2,230	1,984
UBA Benin	642	430
UBA Uganda Limited	327	1,564
UBA Kenya Bank Limited	206	1,243
UBA Senegal (SA)	795	485
UBA Mozambique Limited	7	477
	5,477	7,387

28. INVESTISSEMENT DANS LES FILIALES (SUITE)

(b) Filiales non entièrement détenues (suite)

(ii) Énoncées à la note 28 (c) sont les informations financières résumées pour toutes les (y compris les non-détenues en pleine propriété) filiales. Les détails d'affectation du résultat global total pour les participations sans contrôle et les dividendes versés aux filiales sont présentés ci-dessous:

	UBA Ghana Limited		Banque International Du Burkina Faso		UBA Benin	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
<i>En millions de Naira Nigérian</i>						
Total du résultat global	6,478	7,182	546	1,937	1,074	(2,951)
Total du résultat global alloué à la participation sans contrôle	598	663	198	702	254	(697)
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôles	207	199	–	–	–	41

	UBA Uganda Limited		UBA Kenya Bank Limited		UBA Senegal (SA)	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
<i>En millions de Naira Nigérian</i>						
Total du résultat global	(876)	(262)	(493)	(505)	1,439	1,249
Total du résultat global alloué à la participation sans contrôle	(228)	(67)	(74)	(76)	194	169
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôles	–	–	–	–	–	–

	UBA Mozambique Limited	
	Déc 2014	Déc 2013
<i>En millions de Naira Nigérian</i>		
Total du résultat global	(454)	(70)
Total du résultat global alloué à La participation sans contrôle	(67)	(10)
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôles	–	–



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

28 INVESTISSEMENT DANS LES FILIALES (SUITE)

(c) Résultat condensé des filiales consolidées (suite)

En millions de Naira Nigérian	UBA Ghana	UBA Liberia	UBA Côte d'Ivoire	UBA Sénégal	UBA Kenya	UBA Guinée	UBA Gabon	UBA Bénin
Résumés du résultat des états financiers global								
Résultat d'exploitation	20,244	1,099	3,085	4,052	766	1,406	1,961	6,058
Total charges d'exploitation	(10,659)	(730)	(3,113)	(2,250)	(1,317)	(843)	(1,222)	(4,044)
Gain net de dépréciation / (perte) sur Atouts financiers	(245)	(91)	(136)	(342)	(77)	(162)	(6)	(890)
Part de la perte de mise en équivalence émettrice	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice avant impôt sur le revenu	9,340	278	(164)	1,460	(628)	401	733	1,124
La charge d'impôt sur le revenu	(2,862)	(68)	-	(21)	134	(210)	(205)	(49)
Bénéfice de l'exercice	6,478	210	(164)	1,439	(494)	191	528	1,075
États financiers condensés de la situation financière								
Actif								
Trésorerie et soldes bancaires	40,977	6,301	2,638	11,297	4,190	9,482	5,571	13,160
Actifs financiers destinés aux fins de transaction	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances à des banques	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et avances à la clientèle	24,604	2,275	14,387	20,642	1,491	10,926	10,355	12,720
Titres de placement	52,862	477	17,175	12,836	2,973	4,548	1,446	16,287
Autres actifs	702	328	3,518	162	206	65	166	1,638
Part de la perte de mise en équivalence Émettrice	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissements dans les filiales	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	532	233	387	338	180	322	178	1,001
Immobilisations incorporelles	30	6	11	-	-	15	-	15
Les impôts différés actifs	52	-	-	-	570	-	-	-
Actifs non courants détenus en vue Distribution	-	-	-	-	-	-	-	-
	119,759	9,620	38,116	45,275	9,610	25,358	17,716	44,821
Financé par:								
Passifs dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts des banques	43,257	-	13,960	5,077	-	9,343	-	-
Dépôts des clients	59,560	7,256	20,204	33,057	7,216	12,649	11,732	40,224
Autres passifs	3,116	242	1,018	1,239	1,018	275	2,731	1,828
Passifs d'impôts courants	70	68	-	21	-	104	205	49
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-	-
impôts différés passifs	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des capitaux propres	13,756	2,054	2,934	5,881	1,376	2,988	3,048	2,720
	119,759	9,620	38,116	45,275	9,610	25,358	17,716	44,821
Flux de trésorerie condensés								
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	15,825	11,605	151	(10,280)	2,420	6,004	628	8,571
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(5,765)	(5,963)	868	(542)	(93)	172	(151)	(225)
Trésorerie nette provenant des activités d'investissements	18	(228)	62	(19)	(24)	(180)	(52)	(388)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10,079	5,414	1,081	(10,840)	2,302	5,996	425	7,959
Effets des variations des taux de change Sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	-	-	-	1	1	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	30,899	893	1,557	22,137	1,889	3,486	5,147	5,201
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	40,977	6,307	2,638	11,297	4,193	9,483	5,572	13,160

28. INVESTISSEMENT DANS LES FILIALES (SUITE)

(c) Résultat condensé des filiales consolidées (suite)

En millions de Naira Nigérian	UBA Sierra Leone	UBA Burkina Faso	UBA Chad	UBA Uganda	UBA Congo Brazzaville	UBA Mozam- bique	UBA Cameroon	UBA Dépot de Retraite
États condensés des Revenu global								
Le résultat d'exploitation	1,097	6,477	2,077	1,512	3,310	1,158	6,456	4,268
Total des charges d'exploitation	(665)	(5,796)	(1,527)	(1,550)	(2,253)	(1,099)	(4,454)	(887)
Gain net de dépréciation / (perte) sur atouts financiers	(6)	(85)	(79)	(94)	(698)	(514)	(139)	–
Part de la perte de mise en équivalence émettrice	–	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfice avant impôt sur le revenu	426	595	471	(132)	359	(455)	1,863	3,381
La charge d'impôt sur le revenu	(123)	(49)	(188)	(744)	(179)	1	(713)	(874)
Bénéfice de l'exercice	303	546	283	(876)	180	(454)	1,150	2,507
États condensés des Situation financière								
Actif								
Trésorerie et soldes bancaires	3,262	7,158	7,121	6,035	8,228	618	21,276	731
Actifs financiers détenus aux fins de transaction	–	–	–	–	–	–	–	–
Actifs dérivés	–	–	–	–	–	–	–	–
Prêts et avances à des banques	–	–	–	–	–	–	–	–
Prêts et avances à la clientèle	498	35,760	11,063	1,692	16,862	2,555	37,453	55
Titres de placement	3,160	66,237	3,120	4,364	2,546	646	9,651	5,238
Autres actifs	27	1,411	130	40	668	103	628	715
Placements en actions représenté Émettrice	–	–	–	–	–	–	–	–
Investissements dans les filiales	–	–	–	–	–	–	–	–
Immobilisations corporelles	250	2,225	513	246	422	164	587	41
Immobilisations incorporelles	–	3	11	9	24	25	21	125
Impôts différés actifs	–	–	–	30	–	–	–	45
Actifs non courants détenus en vue Distribution	–	–	–	–	–	–	–	–
	7,197	112,794	21,958	12,416	28,750	4,111	69,616	6,950
Financé par:								
Les passifs dérivés	–	–	–	–	–	–	–	–
Dépôts des banques	–	32,622	1,774	–	7	–	–	–
Dépôts des clients	5,252	71,146	16,772	9,362	23,410	3,945	61,399	–
Autres passifs	218	2,840	223	1,692	1,118	121	1,273	2,473
Passifs d'impôts courants	110	24	180	–	179	–	713	919
Passifs subordonnés	–	–	–	–	–	–	–	–
Emprunts	–	–	–	–	–	–	–	–
Impôts différés passifs	15	14	–	–	–	–	–	–
Total des capitaux propres	1,602	6,148	3,009	1,362	4,036	45	6,231	3,558
	7,197	112,794	21,958	12,416	28,750	4,111	69,616	6,950
Flux de trésorerie condensés								
Flux de trésorerie nets venant des activités d'exploitation	(5,209)	(10,073)	4,229	(1,134)	(1,411)	(931)	5,977	2,866
Flux de trésorerie nets venant des activités de financement	197	91	125	(5)	149	(358)	(615)	(2,009)
Trésorerie nette venant des activités d'investissements	(22)	577	(136)	(29)	(108)	17	1,118	(131)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et les équivalents de trésorerie								
Effets des variations de taux de change sur	–	–	–	–	–	–	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie à début de l'exercice	8,296	16,548	2,903	7,202	9,598	1,889	14,796	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3,262	7,143	7,121	6,034	8,228	617	21,276	731

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

28. INVESTISSEMENT DANS LES FILIALES (SUITE)

(c) Résultat condensé des filiales consolidées (suite)

En millions de Naira Nigérian	UBA Tanzania	UBA Congo DRC	UBA FX Mart	UBA Capital Europe	SSIT	UBA RFS Limited	Banque	Ajustement De Groupe	Groupe
États condensés des Revenu global									
Le résultat d'exploitation	1,729	1,535	340	1,054	308	–	144,677	(22,214)	192,455
Total des charges d'exploitation	(1,717)	(1,312)	(80)	(1,069)	(300)	–	(99,226)	16,428	(129,686)
Gain net de dépréciation / (perte) sur Atouts financiers	–	31	–	–	–	–	(3,073)	27	(6,578)
Part de la perte de mise en équivalence	–	–	–	–	–	–	–	9	9
Bénéfice avant impôt sur le revenu	12	254	260	(15)	8	–	42,378	(5,739)	56,200
Charge d'impôt sur le revenu									
Bénéfice / (perte) pour l'année provenant Activités poursuivies	358	(45)	(54)	(15)	(103)	–	(2,295)	11	(8,293)
Bénéfice / (perte) pour l'année provenant des activités abandonnées	370	209	206	(30)	(95)	–	40,083	(5,739)	47,907
Bénéfice de l'exercice	370	209	206	(30)	(95)	–	40,083	(5,739)	47,907
États condensés des Situation financière									
Actifs									
Trésorerie et soldes bancaires	2,587	1,585	341	7,828	–	455	749,716	(98,197)	812,359
Actifs financiers destinés aux fins de transaction	–	–	–	–	–	–	1,099	–	1,099
Actifs dérivés	–	–	–	–	–	–	6,534	–	6,534
Prêts et avances à des banques	–	–	–	–	–	–	48,991	(898)	48,093
Prêts et avances à la clientèle	11,951	6,619	–	36,510	–	2	884,587	(71,147)	1,071,859
Autres actifs	1,593	1,121	637	8,821	10,026	–	442,909	(11,149)	657,523
Other assets	121	546	–	104	–	114	21,136	(2,472)	30,057
Placements en actions représenté	–	–	–	–	–	–	1,770	1,216	2,986
Emettrice	–	–	–	–	–	–	65,767	(65,767)	–
Investissements dans les filiales	71	380	3	188	–	203	81,050	2	89,517
Immobilisations corporelles	5	10	1	–	–	–	3,446	5,673	9,430
Immobilisations incorporelles	566	–	–	–	–	–	31,853	–	33,116
	16,894	10,261	982	53,451	10,026	774	2,338,858	(242 739)	2,762,573
Financé par:									
Passifs dérivés	–	–	–	–	–	–	943	–	943
Dépôts des banques	7,345	5,364	–	–	–	–	1,526	(61,047)	59,228
Dépôts des clients	7,612	2,610	–	39,478	–	70	1,812,277	(75,567)	2,169,663
Autres passifs	1,130	60	841	4,915	–	36	41,209	(6,050)	63,566
Passifs d'impôts courants	–	47	54	16	–	–	1,858	(1)	4,615
Passifs subordonnés	–	–	–	–	–	–	85,315	–	85,315
Emprunts	–	–	–	–	30,548	–	113,797	(30,548)	113,797
Impôts différés passifs	–	12	–	–	–	–	–	(1)	40
Total des capitaux propres	808	2,168	87	9,042	(20,522)	668	281,933	(69 525)	265,406
	16,894	10,261	982	53,451	10,026	774	2,338,858	(242,739)	2,762,573
Flux de trésorerie condensés									
de trésoreries nettes venant des activités d'exploitation	(1,535)	(2,361)	293	507	–	–	(92,619)	(41,141)	(107,616)
Flux de trésorerie nets venant des activités de	156	(85)	(150)	1,113	–	–	75,908	14,603	77,424
La trésorerie nette venant des activités d'investissements	47	(111)	(2)	(184)	–	–	129,560	4,208	133,990
Effets des variations des taux de change									
sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1,332)	(2,557)	141	1,436	–	–	112,849	(22,330)	103,798
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	–	–	(1)	–	–	813	(1,759)	(946)
Au début de l'exercice	2,588	1,584	342	7,828	–	–	337,200	(77,008)	420,571

Trésorerie et équivalents de trésorerie à fin de l'exercice

28. INVESTISSEMENT DANS LES FILIALES (SUITE)

(c) Résultat condensé des filiales consolidées (suite)

En millions de Naira Nigérian	UBA Ghana	UBA Liberia	UBA Côte d'Ivoire	UBA Senegal	UBA Kenya	UBA Guinée	UBA Gabon	UBA Bénin
Résumé du résultat global (suite)								
Résultat d'exploitation	14,168	848	2,042	3,141	543	1,300	1,218	2,678
Total des charges d'exploitation	(3,712)	(723)	(1,897)	(1,458)	(1,013)	(481)	(848)	(2,379)
Gain net de dépréciation / (perte) sur les actifs financiers	(476)	(70)	(12)	(433)	(45)	(115)	(144)	(3,251)
Part de la perte de valeur de consolidation en équivalence								
Bénéfice avant impôt sur le revenu	9,980	55	133	1,250	(515)	704	226	(2,952)
La charge d'impôt sur le revenu	(2,799)	—	—	—	10	(140)	—	—
Bénéfice / (perte) de l'exercice des activités poursuivis	7,181	55	133	1,250	(505)	564	226	(2,952)
Bénéfice / (perte) de l'exercice des activités abandonnées Opérations	—	—	—	—	—	—	—	—
Bénéfice de l'exercice	7,181	55	133	1,250	(505)	564	226	(2,952)
Condensés des états de la situation financière								
Actif								
Trésorerie et soldes bancaires	30,899	10,879	1,557	22,137	1,888	3,486	5,146	5,201
Actifs financiers destinés à des fins de transaction	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts et avances à des banques	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts et avances à la clientèle	12,814	2,626	12,145	15,493	1,450	3,427	6,949	20,101
Titres de placement	69,864	344	15,110	18,606	2,714	4,365	2,285	29,501
Autres actifs	581	83	2,323	191	215	129	(145)	2,759
Investissements dans émettrice de mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—
Investissements dans les filiales	—	—	—	—	—	—	—	—
Immobilisations corporelles	580	211	346	319	144	140	125	603
Immobilisations incorporelles	—	—	113	—	12	17	—	25
Impôts actifs différés	101	—	—	—	436	—	—	—
Actifs non courants détenus en vue de la distribution	—	—	—	—	—	—	—	—
	114,839	14,143	31,594	56,746	6,859	11,564	14,360	58,190
Financé par:								
Passifs dérivés	—	—	—	—	—	—	—	—
Dépôts des banques	49,519	—	14,656	1,387	161	2,416	—	8,628
Dépôts des clients	48,258	12,134	14,064	48,826	4,600	5,818	9,770	46,210
Autres passifs	3,881	133	644	1,550	119	897	2,125	1,531
Passifs d'impôts courants	139	—	—	—	16	12	—	—
Passifs subordonnés	—	—	—	—	—	—	—	—
Emprunts	—	—	—	—	—	—	—	—
Impôts différés passifs	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des capitaux propres	13,043	1,876	2,230	4,983	1,963	2,421	2,465	1,821
	114,840	14,143	31,594	56,746	6,859	11,564	14,360	58,190
Flux de trésorerie condensés								
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	26,060	3,079	(295)	15,663	(460)	1,363	(3,253)	(4,812)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(4,442)	32	458	62	1,667	(337)	901	(522)
La trésorerie nette provenant des activités d'investissements	14	39	29	60	73	6	19	32
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et équivalents								
Effets des variations des taux de change sur la trésorerie et Equivalents de trésorerie	21,632	3,150	192	15,785	1,280	1,032	(2,333)	(5,302)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3	—	—	—	—	—	2	(4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	30,899	10,879	1,557	22,137	1,889	3,486	5,147	5,201

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

28. INVESTISSEMENTS DANS LES FILIALES (SUITE)

(c) Résultat condensé des filiales consolidées (suite)

En millions de Naira Nigérien	UBA Sierra Leone	UBA Burkina Faso	UBA Chad	UBA Uganda	UBA Congo Brazza- ville	UBA Mozam- bique	UBA Came- roun	UBA Pension Custo- dians
État Condensés de revenu global (suite)								
Revenu d'exploitation	975	6,936	1,297	894	1,500	782	4,975	3,787
Total des charges d'exploitation	(536)	(3,784)	(1,128)	(1,042)	(1,263)	(723)	(3,121)	(596)
Gain net de dépréciation / (perte) sur les actifs financiers	(1)	(1,185)	(40)	(113)	(189)	(129)	(160)	–
Part de la perte de valeur de consolidation en équivalence								
Bénéfice avant impôt sur le revenu	438	1,967	129	(261)	48	(70)	1,694	3,191
Charge d'impôts	(126)	(31)	(198)	–	–	–	–	(770)
Bénéfice / (perte) pour l'exercice en cours								
Opérations	312	1,936	(69)	(261)	48	(70)	1,694	2,421
Bénéfice / (perte) de l'exercice des activités arrêtées Operations	–	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfice de l'exercice	312	1,936	(69)	(261)	48	(70)	1,694	2,421
Condensés des états financiers								
Actifs								
Trésorerie et soldes bancaires	8,296	16,549	2,903	7,203	9,598	1,890	14,796	5
Actifs financiers destinés à des fins de transaction	–	–	–	7	–	–	–	–
Prêts et avances à des banques	–	–	–	–	–	–	–	–
Prêts et avances à la clientèle	278	24,522	10,652	3,076	8,906	2,775	26,129	51
Titres de placement	2,959	48,716	4,129	2,551	3,542	14	9,277	7,071
Autres actifs	200	755	106	379	1,098	91	1,349	579
Investissements dans émettrice de mise en équivalence	–	–	–	–	–	–	–	–
Investissements dans les filiales	–	–	–	–	–	–	1,169	–
Immobilisations corporelles	228	2,799	354	226	310	183	557	22
Immobilisations incorporelles	–	6	34	–	28	23	–	13
Impôts différés passifs	–	–	–	744	–	–	–	–
Actifs non courants détenus en vue de la distribution	–	–	–	–	–	–	–	–
	11,961	93,347	18,178	14,186	23,482	4,976	53,277	7,741
Financé par:								
Passifs dérivés	–	–	–	–	–	–	–	–
Dépôts des banques	–	15,636	5,302	481	466	–	1,321	–
Dépôts des clients	10,333	70,824	10,052	10,454	18,716	4,444	45,318	–
Autres passifs	96	1,346	148	1,008	593	34	942	3,858
Passifs d'impôts courants	128	31	75	–	–	–	–	821
Passifs subordonnés	–	–	–	–	–	–	–	–
Emprunts	–	–	–	–	–	–	–	–
Impôts différés passifs	–	–	–	–	–	–	–	2
Total des capitaux propres	1,405	5,510	2,601	2,243	3,707	498	5,696	3,060
	11,961	93,347	18,178	14,186	23,482	4,976	53,277	7,741
Trésorerie disponibles condensés								
Trésorerie net provenant des activités d'exploitation	2,737	7,930	(2,460)	3,603	164	(587)	(4,047)	(710)
Trésorerie net pour le financement des activités	21	353	167	1,940	1,036	552	223	(6,282)
Trésorerie net pour investissements des activités	(61)	(427)	(103)	21	8	(25)	(1,382)	(5)
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie								
	2,697	7,856	(2,396)	5,564	1,208	(60)	(5,206)	(6,997)
Effets des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1	4	–	–	41	–	9	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5,598	8,688	5,299	1,638	8,349	1,949	19,992	7,002
Équivalents de liquidités et liquidités à la fin de l'exercice								
	8,296	16,548	2,903	7,202	9,598	1,889	14,795	5

28. INVESTISSEMENTS DANS LES FILIALES (SUITE)

(c) Résultat condensé des filiales consolidées (suite)

En millions de Naira Nigérian	UBA Tanzania	UBA Zambia	UBA Congo DRC	UBA RFS Limited	UBA FX Mart
État Condensé de revenu global (suite)					
Revenu d'exploitation	560	430	610		162
Total des charges d'exploitation	(933)	(922)	(751)		(50)
Gain net de dépréciation / (perte) sur les actifs financiers	(306)	(55)	(89)		–
Part de la perte de la valeur de la consolidation en équivalence			(6)		
Bénéfice avant impôt sur le revenu	(679)	(553)	(230)	–	112
Charge d'impôts	–	170	(0)		(26)
Bénéfice / (perte) pour l'exercice en cours d'opérations	(679)	(383)	(230)	–	86
Bénéfice de l'exercice	(679)	(383)	(230)	–	86
Condensés des états financiers					
Actifs					
Trésorerie et soldes bancaires	3,920	–	4,142	455	201
Actifs financiers destinés à des fins de transaction	–	–	–	–	–
Prêts et avances à des banques	–	–	–	–	–
Prêts et avances à la clientèle	8,543	–	10,028	2	–
Titres de placement	2,047	–	–	–	652
Autres actifs	140	–	467	114	0
Investissements dans émettrice de mise en équivalence	–	–	–	–	–
Investissements dans les filiales	–	–	–	–	–
Immobilisations corporelles	123	–	262	203	0
Immobilisations incorporelles	–	–	17	–	1
Impôts différés passifs	265	–	–	–	–
Actifs non courants détenus en vue de la distribution	–	–	–	–	–
	15,038	–	14,916	774	854
Financé par:					
Passifs dérivés	–	–	–	–	–
Dépôts des banques	8,094	–	10,649	–	–
Dépôts des clients	4,133	–	2,085	70	–
Autres passifs	2,529	–	119	36	797
Passifs d'impôts courants	–	–	7	–	26
Passifs subordonnés	–	–	–	–	–
Emprunts	–	–	–	–	–
Impôts différés passifs	–	–	12	–	–
Total des capitaux propres	282	–	2,044	668	31
	15,038	–	14,916	774	854
Flux de Trésorerie condensés					
Trésorerie net provenant des activités d'exploitation	3,479	–	2,148	–	382
Trésorerie net pour le financement des activités	(6)	–	879	–	(320)
Trésorerie net pour investissements des activités	72	–	(24)	–	2
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de la trésorerie					
Effets des variations des taux de change sur la trésorerie et ses équivalents	1		65		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	374	–	1,073	455	137
Équivalents liquides et liquidités à la fin de l'exercice	3,920	–	4,141	455	201



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

28. INVESTISSEMENTS DANS LES FILIALES (SUITE)

(c) Résultat condensé des filiales consolidées (suite)

En millions de Naira Nigérian	UBA Capital Europe	SSIT	Bank	Groupe d'adju- ments	Groupe
État Condensés de revenu global (suite)					
Revenu d'exploitation	445	1,115	137,944	(11,358)	176,993
Total des charges d'exploitation	(525)	(292)	(85,922)	6,249	(107,851)
Gain net de dépréciation / (perte) sur les actifs financiers	–	–	(181)	(6,083)	(13,078)
Part de la perte de la valeur de la consolidation en équivalence					(6)
Bénéfice avant impôt sur le revenu	(80)	823	51,841	(11,192)	56,058
Charge d'impôts	(6)	(102)	(5,358)	(183)	(9,457)
Bénéfice / (perte) pour l'exercice en cours opérations	(86)	721	46,483	(11,375)	46,601
Bénéfice / (perte) de l'exercice des activités arrêtées opérations	–	–	–	–	–
Bénéfice de l'exercice	(86)	721	46,483	(11,375)	46,601
Condensés des états financiers					
Actifs					
Trésorerie et soldes bancaires	6,392		620,426	(61,166)	716,803
Actifs financiers destinés à des fins de transaction	–	–	777	–	791
Prêts et avances à des banques			3,265	–	3,265
Prêts et avances à la clientèle	–	–	26,251	–	26,251
Titres de placement	21,577		796,942	(50,866)	937,620
Autres actifs	2,530	21,312	585,445	(21,828)	811,206
Investissements dans émettrice de mise en équivalence	51		19,069	(98)	30,436
Investissements dans les filiales	–	–	1,770	1,207	2,977
Immobilisations corporelles	4		65,767	(66,936)	–
Immobilisations incorporelles	–	–	67,661	9	75,409
Impôts différés passifs	–	–	1,401	5,666	7,356
Actifs non courants détenus en vue de la distribution	–	–	28,643	–	30,189
	30,554	21,312	2,217,417	(194,012)	2,642,296
Financé par:					
Passifs dérivés	–	–	31	–	31
Dépôts des banques	–	–	–	(58,135)	60,582
Dépôts des clients	18,022		1,797,376	(20,323)	2,161,182
Autres passifs	4,569	27	54,351	(3,263)	78,071
Passifs d'impôts courants	4	–	1,602	–	2,861
Passifs subordonnés	–	–	55,653	–	55,653
Emprunts	–	31,121	48,861	(31,121)	48,861
Impôts différés passifs	–	–	–	–	14
Total des capitaux propres	7,959	(9,836)	259,538	(81,171)	235,036
	30,554	21,312	2,217,417	(194,009)	2,642,296
Flux de Trésorerie condensés					
Trésorerie net provenant des activités d'exploitation	5,259		– (136,104)	16,659	(64,202)
Trésorerie net pour le financement des activités	238		– (83,886)	3,968	(83,298)
Trésorerie net pour investissements des activités	1		– (54,305)	(58,523)	(114,479)
Augmentation/(diminution) de la trésorerie et équivalents de la trésorerie	5,498		– (274,295)	(37,896)	(261,979)
Effets des variations des taux de change sur la trésorerie et ses équivalents	2		(255)	(107)	(238)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	893		– 498,088	(25,355)	579,937
Équivalents liquides et liquidités à la fin de l'exercice	6,393		– 223,538	(63,358)	317,720

29. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 Décembre 2014

		Terrain bureau	Bâtiments et autres improve- ment	Other transpor- tation equipment	véhicules à moteur	Meubles et and office équipement de bureau	Travaux En cours	Total
<i>En millions de Naira Nigérian</i>								
(a) (i) Groupe								
Prix								
Solde au 1er janvier 2014		30,552	34,789	3,953	10,057	53,179	6,944	139,474
Ajouts		549	724	8,568	749	3,956	6,549	21,095
Reclassement		340	–	–	35	2,248	(2,623)	–
Dispositions		(30)	(808)	–	(424)	(1,154)	(1,699)	(4,115)
Déférence de chang		–	572	–	136	629	30	1,367
Solde au 31 décembre 2014		31,411	35,277	12,521	10,553	58,858	9,201	157,821
Amortissement cumulé								
Solde au 1er janvier 2014		–	12,376	1,377	8,365	41,948	–	64,065
Charge pour l'exercice		–	913	238	539	3,311	–	5,001
Dispositions		–	(223)	–	(384)	(1,101)	–	(1,708)
Écart de change		–	360	–	107	479	–	946
Solde au 31 décembre 2014		13,426	1,615	8,627	44,637			68,304
Valeur comptable								
Solde au 31 décembre 2014		31,411	21,851	10,906	1,926	14,221	9,201	89,517
Solde au 31 décembre 2013		30,552	22,413	2,576	1,692	11,231	6,944	75,409
(ii) Banque								
Prix								
Solde au 1er Janvier 2014		30,552	25,747	3,953	8,324	44,173	6,563	119,312
Ajouts		549	74	8,568	418	3,056	6,366	19,031
Reclassement		340	–	–	35	1,842	(2,217)	–
Dispositions		(30)	(494)	–	(282)	(453)	(1,699)	(2,958)
Écart de change		–	46	–	–	40	–	86
Solde au 31 décembre 2014		31,411	25,373	12,521	8,495	48,658	9,013	135,471
Amortissement cumulé								
Solde au 1er janvier 2014		–	8,249	1,377	6,955	35,070	–	51,651
Charge pour l'exercice		–	446	238	378	2,333	–	3,395
Dispositions		–	(11)	–	(245)	(441)	–	(697)
Écart de change		–	29	–	–	43	–	72
Solde au 31 Décembre 2014		–	8,713	1,615	7,088	37,005	–	54,421
Valeur comptable								
Solde au 31 Décembre 2014		31,411	16,660	10,906	1,407	11,653	9,013	81,050
Solde au 31 Décembre 2013		30,552	17,498	2,576	1,369	9,103	6,563	67,661



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

29. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 Décembre 2014

En millions de Naira Nigérian	Terrain bureau	Bâtiments et autres improve- ment			Meubles et and office équipement de bureau	Travaux En cours	Total
		d'autres equipment	véhicules	à moteurs			
(b) (i) Groupe							
Prix							
Solde au 1er Janvier 2013	30,543	34,269	3,877	9,531	49,235	3,260	130,715
Ajouts	59	1,219	–	1,100	3,027	5,367	10,772
Reclassement	7	160	76	30	1,407	(1,680)	–
Cessions	(57)	(729)	–	(534)	(212)	(3)	(1,535)
Cession réputée (voir la note ci-dessous iii)	–	(127)	–	(69)	(276)	–	(472)
L'écart de change	–	(3)	–	1	(2)	–	(6)
Solde au 31 décembre 2013	30,552	34,789	3,953	10,057	53,179	6,944	139,474
Dépréciation accumulée							
Solde au 1er Janvier 2014	–	11,488	1,211	8,205	39,064	–	59,968
Charge de l'exercice	–	1,307	166	621	3,161	–	5,255
Cessions	–	(376)	–	(412)	(162)	–	(950)
Cession réputée (voir la note (iii) ci-dessous)	–	(42)	–	(48)	(115)	–	(206)
L'écart de change	–	1	–	1	–	–	(2)
Solde au 31 décembre 2013	–	12,376	1,377	8,365	41,948	–	64,065
Valeur comptable							
Solde au 31 décembre 2013	30,552	22,413	2,576	1,692	11,231	6,944	75,409
Solde au 31 décembre 2012	30,543	22,781	2,665	1,326	10,171	3,260	70,747
(ii) Banque							
Prix							
Solde au 1er Janvier 2013	30,543	25,802	3,877	7,923	41,064	3,036	112,245
Ajouts	59	75	–	810	1,892	5,094	7,930
Reclassements	7	51	76	30	1,403	(1,567)	–
Cessions	(57)	(181)	–	(439)	(186)	–	(863)
Solde au 31 décembre 2013	30,552	25,747	3,953	8,324	44,173	6,563	119,312
L'écart de change							
Solde au 1er Janvier 2013	–	7,832	1,211	6,932	33,152	–	49,127
Charge de l'exercice	–	451	166	347	2,061	–	3,025
Cessions	–	(34)	–	(324)	(143)	–	(501)
Solde au 1er Janvier 2013	–	8,249	1,377	6,955	35,070	–	51,651
Valeur comptable							
Solde au 31 décembre 2013	30,552	17,498	2,576	1,369	9,103	6,563	67,661
Solde au 31 Décembre 2012	30,543	17,970	2,666	991	7,912	3,036	63,118

(iii) La cession réputée de la filiale concerne l'élimination des éléments d'immobilisations corporelles dans les soldes d'ouverture du Groupe qui se rapporte à UBA Zambie, qui a cessé d'être une filiale en 2013.

30. ACTIFS INCORPORELS

		écart d'acqui- sition	logiciel acheté	Total
	<i>En millions de Naira Nigérian</i>			
(a) (i) Groupe				
Prix				
Solde au 1er janvier 2014		5,673	10,305	15,978
Ajouts		-	1,550	1,550
Dispositions		-	(258)	(258)
Différence de change		-	(151)	(151)
Solde au 31 décembre 2014		5,673	11,446	17,119
Amortissement cumulé				
Solde au 1er janvier 2014		-	8,622	8,622
Charge pour l'exercice		-	(735)	(735)
Dispositions			(98)	(98)
Écart de change		-	(100)	(100)
Solde au 31 décembre 2014		-	7,689	7,689
Valeurs comptable				
Solde au 31 décembre 2014		5,673	3,757	9,430
Solde au 31 décembre 2013		5,673	1,683	7,356
(ii) Banque				
Prix				
Solde au 1er Janvier 2014			8,557	8,557
Ajouts			1,442	1,442
Reclassement			(151)	(151)
Dispositions Écart de change			121	121
Solde au 31 décembre 2014			9,969	9,969
Amortissements et dépréciations				
Solde au 31 décembre 2014			7,156	7,156
Amortissement pour la période			(656)	(656)
Dispositions			(98)	(98)
Écart de change			121	121
Solde au 31 décembre 2014			6,523	6,523
Valeur comptable				
Solde au 31 décembre 2014			3,446	3,446
Solde au 31 décembre 2013			1,401	1,401



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

30. ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

		écart d'acqui- sition	logiciel acheté	Total
<i>En millions de Naira Nigérien</i>				
(b) (i) Groupe				
Prix				
Solde au 1er janvier 2013		5,673	9,636	15,309
Ajouts		–	705	705
Transfert à associer			(37)	(37)
Écart de change		–	–	–
Solde au 31 Décembre 2013		5,673	10,304	15,977
Amortissements et dépréciations				
Solde au 1er Janvier 2013		–	7,741	7,741
Amortissement pour la période		–	914	914
Transfert à associer		–	(8)	(8)
Écart de change		–	(25)	(25)
Solde au 31 Décembre 2013		–	8,622	8,622
Valeurs comptables				
Solde au 31 Décembre 2013		5,673	1,682	7,355
Solde au 31 Décembre 2012		5,673	1,895	7,568
(ii) banque				
Prix				
Solde au 1er Janvier 2013		8,000	8,000	
Ajouts		557	557	
Solde au 31 Décembre 2013		8,557	8,557	
Amortissements et dépréciations				
Solde au 1er Janvier 2013		6,422	6,422	
Amortissements pour la période		734	734	
Solde au 31 Décembre 2013		7,156	7,156	
Valeur comptable				
Solde au 31 Décembre 2013		1,401	1,401	
Solde au 31 Décembre 2012		1,578	1,578	

Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie avec goodwill.

A la fin du test de dépréciation, l'écart d'acquisition aux regroupements d'entreprises est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT). Les montants recouvrables des UGT ont été déterminés sur la base de calculs de la valeur d'utilisation ; utilisant les projections de flux de trésorerie fondé sur les budgets financiers approuvés par la haute direction et couvrant une période de cinq ans. Les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans sont extrapolés en utilisant les taux de croissance estimés indiqués ci-dessus. Le taux de croissance ne dépasse pas le taux de croissance moyen à long terme pour l'entreprise dans laquelle opère l'UGT.

30. ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

En millions de Naira Nigérian

	écart d'acquisition	logiciel acheté	Total
--	---------------------	-----------------	-------

Cette suite est le résultat du test de dépréciation et des hypothèses clés appliquées pour les calculs de la valeur d'utilisation

	écart d'acquisition	Actif net	Valeur Comptable totale	Taux de Remise	Taux de Croissance	Valeur terminale	Valeur Recouvrable	Excédent de la valeur recouvrable sur Valeur Comptable
– UBA Benin	3,479	2,078	5,557	12%	1.50%	14,682	9,125	
– UBA Capital Euro	2,194	9,042	11,236	4%	1.00%	17,064	5,828	
	5,673	11,120	16,793			31,746	14,953	

Les changements raisonnablement attendus dans les hypothèses clés n'auraient pas pour résultat la quantité de transfert excédant la quantité recouvrable.

31. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

Reconnu des impôts différés actifs et passifs

Impôts différés actifs et passifs sont attribuables à ce qui suit:

	Groupe		Banque	
	Actifs	passifs	Actifs	passifs
En millions de Naira Nigérian				
(a) 31 Décembre 2014				
Propriétés, matériels et logiciels	7,510	40	6,246	–
Indemnités pour pertes sur prêts	1,966	–	1,966	–
Comptes clients	366	–	366	–
Pertes fiscales reportées	24,666	–	24,666	–
Juste valeur sur gains dérivés	(1,715)	–	(1,715)	–
Autres	323	–	323	–
Actifs d'impôts nets / passifs	33,116	40	31,852	–
31 Décembre 2013				
Propriétés, matériels et logiciels	6,306	14	4,760	–
Indemnités pour pertes sur prêts	1,892	–	1,892	–
Comptes clients	325	–	325	–
Pertes fiscales reportées	21,159	–	21,159	–
L'écart de change sur les éléments monétaires	19	–	19	–
Autres	488	–	488	–
Actifs d'impôts nets / passifs	30,189	14	28,643	–



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

31. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

Mouvements des écarts temporaires au cours de l'exercice

En millions de Naira Nigérian	Groupe			
	Ouverture	Constatés en bénéfices ou reconnu pertes	capitaux propres	Ferme- ture solde
Propriétés, équipements et logiciels	6,293	1,177	–	7,470
Indemnités pour pertes sur prêts	1,892	74	–	1,966
Comptes clients	325	42	–	367
Pertes fiscales reportées	21,158	3,507	–	24,665
L'écart de change sur les éléments monétaires	19	(19)	–	–
Juste valeur sur Gains dérivés	–	(1,715)	–	(1,715)
Autres	488	(165)	–	323
	30,175	2,901	–	33,076

Actifs d'impôts différés

A récupérer dans un délai de 12 mois	2,468	9,711	12,179
A récupérer après plus de 12 mois	27,707	(5,095)	22,612

Passif d'impôts différés

A récupérer dans un délai de 12 mois	–	–	–
A récupérer après plus de 12 mois	–	(1,715)	(1,715)
	30,175	2,901	33,076

En millions de Naira Nigérian

En millions de Naira Nigérian	Banque			
	Ouverture	Constatés en bénéfices ou reconnu pertes	capitaux propres	Ferme- ture solde
Propriétés, équipements et logiciels	4,761	1,486	–	6,247
Indemnités pour pertes sur prêt	1,892	74	–	1,966
Comptes clients	325	42	–	367
Passif d'impôts différés	21,159	3,507	–	24,666
L'écart de change sur les éléments monétaires	19	(19)	–	–
Juste valeur sur Gains dérivés	–	(1,715)	–	(1,715)
Autres	488	(165)	–	323
	28,644	3,210	–	31,854

Actifs impôts différés

A récupérer dans un délai de 12 mois	2,468	9,711	–	12,179
A récupérer après plus de 12 mois	26,175	(4,786)	–	21,389

Passif d'impôts différés

A récupérer dans un délai de 12 mois	–	–	–	–
A récupérer après plus de 12 mois	–	(1,715)	–	(1,715)
	28,643	3,210	–	31,853

31. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS (SUITE)

Mouvements des écarts temporaires au cours de l'exercice

En millions de Naira Nigérian	Groupe			
	Ouverture	Constatés en bénéfices ou reconnu pertes	capitaux propres	Ferme-ture solde
Propriétés, équipements et logiciels	7,394	(1,101)	–	6,292
Indemnités pour pertes sur prêts	2,212	(320)	–	1,892
Comptes clients	240	85	–	325
Pertes fiscales reportées	19,352	1,807	–	21,159
Autres	367	140	–	507
	29,565	611	–	30,175
Actifs d'impôts différés				
A récupérer dans les 12 mois	7,822	(5,354)	–	2,468
A récupérer après plus de 12 mois	21,908	5,799	–	27,707
Passifs d'impôts différés				
A récupérer dans les 12 mois		(53)	53	
A récupérer après plus de 12 mois				
	29,677	498	–	30,175
En millions de Naira Nigérian	Banque			
	Ouverture	Constatés en bénéfices ou reconnu pertes	capitaux propres	Ferme-ture solde
Propriété, équipement et logiciel	5,980	(1,220)	–	4,760
Indemnités pour pertes sur prêts	2,213	(320)	–	1,893
Comptes clients	240	85	–	325
Pertes fiscales reportées	19,352	1,807	–	21,159
L'écart de change sur les éléments monétaires	(53)	72	–	19
Autres	420	68	–	488
	28,152	492	–	28,644
Actifs d'impôts différés				
A récupérer dans les 12 mois	7,710	(5,242)	–	2,468
Pour être récupérer après plus de 12 mois	20,494	5,681	–	26,175
Passifs d'impôts différés				
A récupérer dans les 12 mois	(53)	53	–	–
A récupérer après plus de 12 mois	–	–	–	–
	28,151	492	–	28,643

La différence temporaire se rapportant à l'investissement du Groupe dans les filiales est de N14.611 milliard (2013 : N7.188 milliard). Comme les Exercices de groupe, le contrôle sur les filiales, a le pouvoir de contrôler le chronométrage des renversements de la différence temporaire émanant de son investissement. Le Groupe a déterminé que les bénéfices et les réserves des filiales ne seront pas distribués dans un avenir.

Dans l'évaluation de la recevabilité des actifs d'impôts différés, la direction considère qu'il n'y a aucun doute qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne seront pas récupérés. La réalisation d'actifs d'impôts différés est tributaire de la génération de revenus futurs imposables pendant les périodes au cours desquelles les différences temporaires deviennent déductibles. La direction a considéré le revenu imposable futur dans cette évaluation et estime que la banque va réaliser les avantages de ces écarts déductibles. Toutefois, le montant de l'actif d'impôt différé considéré comme réalisable, pourrait être réduit à court terme si les estimations des futurs revenus imposables au cours de la période avant sont diminuées.



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

32. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le tableau ci-dessous montre les justes valeurs des instruments financiers dérivés comptabilisés comme des actifs ou des passifs ainsi que leurs montants notionnels. Le montant notionnel comptabilisé est brut, c'est la quantité d'actif sous-jacent, taux de référence ou de l'indice d'un instrument dérivé et c'est la base sur laquelle les variations de la valeur des instruments dérivés sont évaluées. Les montants notionnels indiquent le volume des opérations en cours en fin d'année et ne sont révélateurs ni du risque de marché, ni du risque de crédit.

	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
<i>En millions de Naira Nigérian</i>				
Actifs dérivés				
Valeur comptable	6,534	3,265	6,534	3,265
Montant notionnel	61,397	47,274	61,397	47,274
Les passifs dérivés				
Valeur comptable	943	31	943	31
Montant notionnel	8,408	6,871	8,408	6,871
(a) Les Actifs dérivés				
Type d'instrument:				
Les swaps de devises	2,150	3,265	2,150	3,265
Contrats de change à terme	4,384	–	4,384	–
	6,534	3,265	6,534	3,265
Mouvements actifs dérivés sont les suivants :				
Solde au début de l'exercice	3,265	–	3,265	–
Est arrivé à échéance au cours de l'exercice	(3,265)	–	(3,265)	–
Acquisitions durant l'exercice	6,534	3,265	6,534	3,265
Solde à la fin de l'exercice	6,534	3,265	6,534	3,265
<i>Actifs Dérivés sont de nature courante</i>				
(b) passifs dérivés				
Type d'instrument:				
Swap de devises	943	31	943	31
	943	31	943	31
Mouvements en actifs dérivés sont les suivants :				
Solde au début de l'exercice	31	124	31	124
Est arrivé à échéance au cours de l'année	(31)	(93)	(31)	(93)
Acquisitions durant l'année	943	–	943	–
Solde à la fin de l'exercice	943	31	943	31
<i>Passifs dérivés sont de nature courante</i>				
(c) Gain de la juste valeur des produits dérivés				
Actifs dérivés				
Gain de la juste valeur des acquisitions de l'exercice	6,534	3,265	6,534	3,265
Perte de la juste valeur sur les échéances de l'exercice	(3,265)	–	(3,265)	–
Gain net de la juste valeur des Actifs dérivés	3,269	3,265	3,269	3,265
Passifs dérivés:				
Perte de la juste valeur des acquisitions de l'année	(943)	–	(943)	–
Gain de la juste valeur sur les échéances de l'année	31	93	31	93
Perte nette de la juste valeur des passifs dérivés	(912)	93	(912)	93
Gain net de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés	2,357	3,358	2,357	3,358

33. DÉPOTS DE BANQUES

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Dépôts du marché monétaire	58,063	59,682	1,526	—
En raison d'autres banques	1,165	900	—	—
	59,228	60,582	1,526	—
Courant	59,228	60,582	1,526	—
	59,228	60,582	1,526	—



34. DÉPÔTS DES CLIENTS

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Clients au détail				
Dépôts à terme	165,813	141,618	147,707	125,026
Dépôts actuels	153,747	113,186	88,919	70,337
Dépôts d'épargne	357,169	310,437	308,824	268,552
Dépôts domiciliataire	38,542	41,757	35,735	38,919
Entreprises clientes				
Dépôts à terme	391,044	322,322	353,108	186,340
Dépôts actuels	680,369	522,462	514,928	491,860
Dépôts domiciliataires	382,979	709,400	363,056	616,342
Courant	2,169,663	2,161,182	1,812,277	1,797,376

35. AUTRES PASSIFS

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Créanciers	43,769	48,009	27,237	31,903
Charges à payer	4,189	4,622	1,635	1,959
Dépôt des clients pour le commerce extérieur (note (ii))	15,455	25,276	12,184	20,325
Dispositions (note (iii))	153	164	153	164
	63,566	78,071	41,209	54,351
Courant	63,566	78,049	41,209	54,329
Non courants	—	22	—	22
	63,566	78,071	41,209	54,351

- (i) En conformité avec les dispositions de la Loi sur la réforme des pensions de 2014, la Banque et ses employés contribue à un minimum de 7,5% du salaire de base, le logement et indemnité de transport à l'épargne-retraite de chaque employé compte tenu de leur nomination par les administrateurs de fonds de pension. La contribution de la Banque au cours de l'exercice était N2.489 milliards (2013: N2.927 milliards).
- (ii) les Dépôts des clients pour le commerce extérieur représente la valeur en Naira de devises étrangères détenues afin de couvrir les opérations de la lettre de crédit. Le solde correspondant est inclus dans la trésorerie et comptes auprès de la Banque à la note 21.
- (iii) Les montants représentent une provision pour certaines réclamations juridiques. La charge de la provision est comptabilisée en résultat dans les « autres frais de charges d'exploitation ». De l'avis des administrateurs, après avoir pris les conseils juridiques appropriés, l'issue de ces réclamations juridiques ne donnera lieu à aucune perte significative au-delà des quantités fournies au 31 Décembre 2014. Le moment prévu des flux de trésorerie découlant de la prestation de réclamation légale est moins de 1 an.

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

35. AUTRES PASSIFS (SUITE)

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Mouvement à disposition au cours de l'exercice				
Au 1er janvier	164	146	164	146
Imputé au compte de résultat :	–	22	–	22
Utilisé au cours de l'année	(11)	(4)	(11)	(4)
Au 31 décembre	153	164	153	164
Analyse de la valeur totale des provisions:				
Courant	153	142	153	142
Non courant	–	22	–	22
	153	164	153	164

36. EMPRUNTS

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Facilité de crédit				
– Banque centrale du Nigeria (note 36,1)	9,958	31,812	9,958	31,812
– Banque de l'industrie (Bol) (note 36,2)	15,493	13,175	15,493	13,175
– Standard Chartered Bank (note 36,3)	37,192	1,432	37,192	1,432
– Banque Européenne d'investissement (BEI) (note 36,4)	1,466	2,447	1,466	2,447
– Installation syndiquée (note 36,5)	49,688	–	49,688	–
	113,797	48,866	113,797	48,866
Courant	6,755	3,762	6,755	3,762
Non courants	107,042	45,104	107,042	45,104
	113,797	48,866	113,797	48,866
Mouvements d'emprunt au cours de l'exercice				
Solde d'ouverture	48,866	114,520	48,866	114,520
Ajouts	92,274	3,529	92,274	3,529
Intérêts courus	1,422	1,741	1,422	1,741
Remboursements	(29,537)	(70,924)	(29,537)	(70,924)
L'écart de change	772	–	772	–
	113,797	48,866	113,797	48,866

36. EMPRUNTS (SUITE)

- 36.1** Il s'agit de la facilitation des prêts fournis par la Banque centrale du Nigeria (CBN) système de crédit l'Agriculture commerciale, ce qui représente une ligne de crédit accordée à la Banque dans le seul but d'octroyer des prêts, à des taux bonifiés, au secteur agricole. La facilité est garantie par la « Nigerian Government Securities » et a une durée de sept ans avec effet à partir de 2009 et une date d'expiration en septembre 2016. Le taux d'intérêt sur la facilité est de 0% par an et la Banque est dans l'obligation de consentir des prêts à des clients à un taux d'intérêt d'un maximum de 9% par an. Fondé sur la structure de la facilité, la Banque assume le risque de tous les montants par défaut prêtés aux clients.
- 36.2** Cela représente un crédit d'intervention accordé à la Banque par la Banque de l'Industrie (BOI) à des fins de refinancement /la restructuration des prêts existants aux petites et moyennes entreprises (PME), les entreprises manufacturières, les entreprises dans les énergies et l'aéronautique. La durée maximum de prêts à terme en vertu du programme est de 15 ans tandis que la durée en fonds de roulement est 01 an, renouvelable chaque année dans l'optique d'une durée maximale de cinq ans. Des frais de gestion de 1% par an déductibles à la source dans la première année, et trimestriellement à terme échu par la suite sont versés par la Banque dans le cadre du programme d'intervention de la Banque et elle est dans l'obligation de consentir des prêts à des clients à tous les taux d'intérêt de 7% par an. La Banque est le débiteur principal à CBN / CE et assume le risque de défaut de paiement.
- 36.3** Cela représente le montant accordé en vertu d'une facilité de prêt au terme de 200 000 000 \$ pour deux ans accordée par la Standard Chartered Bank en Avril 2014. Le Taux d'intérêt sur la facilité de prêt est de six (6) mois USD LIBOR majoré de 250 points de base. L'intérêt sur le prêt est payable trimestriellement. Le remboursement du capital est à l'échéance en Avril 2016.
- 36.4** Cela représente le solde impayé du prêt de 16.296,000 \$ en terme de facilité accordé par la Banque européenne d'investissement en Octobre 2013. Le but de la facilité est de soutenir les prêts aux petites et moyennes entreprises au Nigeria et à travers ses filiales régionales. La facilité est pour une durée de sept ans. De la quantité initiale accordée, 8,079 millions \$ ont été liquidés en juin de 2014. Le taux d'intérêt sur la facilité USD de six (6) mois est LIBOR plus 350 points de base. L'intérêt sur le prêt est payable deux fois par an alors que le principal remboursement commencera en avril de 2016. La facilité expirera en octobre 2020.
- 36.5** Cela représente le montant accordé en vertu d'une facilité de prêt à terme syndiqué de 270,000,000 \$ sur trois ans en septembre 2014, avec la Citi Bank International Plc comme Premier arrangeur. Le taux d'intérêt sur la facilité USD est de six (6) mois LIBOR plus 350 points de base. L'intérêt sur le prêt est payable trimestriellement pendant que le principal remboursement commencera en août 2015. La facilité expirera en août 2017.

37. PASSIFS SUBORDONNÉS

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Note de moyen terme – série 1	20,437	20,364	20,437	20,364
Note de moyen terme – série 2	35,464	35,289	35,464	35,289
Note de moyen terme – série 3	29,414	–	29,414	–
	85,315	55,653	85,315	55,653
Courant	12,517	7,500	12,517	7,500
Non-courant	72,798	48,153	72,798	48,153
	85,315	55,653	85,315	55,653

Le passif subordonné représente des obligations de moyen terme publiées par la Banque. En 2010, la Banque a offert pour l'abonnement le milliard à N20, fixé le taux subordonné des billets non garanties, expirant en 2017 avec un coupon de 13 %. En 2011, la Banque a aussi offert le milliard à N35 de taux, fixé le taux subordonnées de billets non garanties, expirant en 2018 avec un coupon de 14 %. En décembre de 2014, la Banque a encore offert le milliard à N30.5 fixé le taux de billets non garanties, expirant en 2021. Le coupon sur les billets est payable deux fois par an pendant que le capital est payable à échéance.

Mouvement dans le passif subordonné pendant l'année:

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Solde d'ouverture	55,653	53,719	55,653	55,474
Rétablissement du solde d'ouverture de l'entité distribuée (voir la note (i))	–	1,755	–	–
Ajouts	29,400	–	29,400	–
Intérêts courus	7,762	7,679	7,762	7,679
Remboursements	(7,500)	(7,500)	(7,500)	(7,500)
	85,315	55,653	85,315	55,653

(i) La réintégration du solde d'ouverture d'entité distribuée représente la balance d'UBA Plc les obligations d'entreprise tenues par UBA Capital Plc qui a été éliminé dans la déclaration consolidée de position financière le 31 décembre 2012. Suite à la répartition de cette entité, il a cessé d'être membre du groupe, nécessitant le rétablissement d'un équilibre plus tôt éliminé dans l'instruction des États consolidés de la situation financière.

Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

38. CAPITAL ET RÉSERVES

En millions de Naira Nigérian	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
(a) Capital social				
Le capital social englobe:				
(i) Autorisé –				
45,000,000,000 actions ordinaires de 50 kobo chaque	22,500	22,500	22,500	22,500
(ii) Émis et payé –				
32,981,387,565 actions ordinaires de 50 kobo chaque	16,491	16,491	16,491	16,491
Sur la question, au début de l'exercice	32,982	32,982	32,982	32,982
Transferts au cours de l'exercice	–	–	–	–
Sur la question, à la fin de l'exercice	32,982	32,982	32,982	32,982
(b) Prime d'émission				
La prime d'émission est l'excédent versé par les actionnaires au cours de la valeur nominale de leurs actions.				
(c) Profits retenus				
Les bénéfices non répartis reportés sur le revenu net réalisé des dépenses, ainsi que la période actuelle de bénéfice attribuable aux actionnaires.				
(d) Autres réserves				
Les autres réserves comprennent ce qui suit :				
Réserve de conversion (note (i))	(4,053)	(3,153)	–	–
Réserve légale (note (ii))	56,291	40,028	44,208	38,196
Réserve de juste valeur (note (iii))	23,243	24,452	23,866	25,063
Provision pour risque réglementaire (note (iv))	5,280	4,413	5,206	4,413
Les actions propres (note (v))	(32,301)	(32,996)	–	–
	48,460	32,744	73,280	67,672

(i) Réserve de conversion

La réserve de conversion comprend toutes les opérations de différences de change résultant de la conversion des états financiers de l'étranger.

(ii) Réserve légale

Conformément à la législation en vigueur, la Banque a transféré 15% (2013: 15%) de son bénéfice après impôts à la réserve légale. Aussi inclus dans les réserves légales, les réserves de la Banque du « Small and Medium Enterprises Equity Investment Scheme (SMEEIS) . La Banque a suspendu l'affectation de crédits aux réserves SMEEIS (maintenant connu sous le nom Fonds de microcrédit) compte de réserve en ligne avec la décision prise lors de la réunion du Comité banquier et approuvée par CBN.

(iii) Réserve de juste valeur

La réserve de juste valeur comprend la variation cumulative nette de la juste valeur des placements disponibles à la vente jusqu'à ce que l'investissement soit décomptabilisés ou dépréciés.

(iv) provision pour risque de crédit réglementaire

Elle représente la différence entre la valeur sur prêts et avances, déterminée en utilisant les directives prudentielles de la Central Bank of Nigeria, par rapport au modèle des pertes encourues utilisé dans la détermination de la perte de valeur selon les IFRS.

Lorsque la déficience de perte de prêt déterminée à l'aide des directives prudentielles de la Central Bank of Nigeria est supérieure à la perte de prêt, dépréciation déterminée en utilisant le modèle des pertes encourues en vertu des IFRS, la différence est transférée à la réglementation provision pour risque de crédit et il est non distribuable aux propriétaires de la société mère.

(v) Les actions propres

Les actions propres représentent les actions de la Banque de 2,317,693,490 unités (31 décembre 2013: 2384084388 unités) détenues par l'état-major, Investment Trust au 31 Décembre 2014.

39. DIVIDENDES

Un dividende au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014, 10 kobo par action (2013: 50 kobo) doit être approuvé à l'assemblée Générale annuelle. Ces états financiers ne reflètent pas ce dividende payable. Les dividendes des résultats 2013 ont été payés en 2014.

40. ÉVENTUALITÉS

(i) Litiges et réclamations

Il y avait des passifs éventuels à l'égard des actions en justice contre le groupe pour lesquels des dispositions d'un montant de N153 millions (2013: N164 millions) ont été faites. Les administrateurs ayant demandé l'avis d'un conseiller juridique professionnel sont d'avis qu'aucune responsabilité importante ne sera cristallisée à partir de ces cas au-delà de la provision constituée dans les états financiers.

(ii) Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe mène des affaires impliquant des acceptations, les obligations de performance et indemnités. Les Passifs éventuels et engagements comprennent des acceptations, avals, garanties et des lettres de crédit.

Nature des instruments

L'acceptation est entreprise par une banque pour payer une facture de change tirée sur un client. Le Groupe prévoit que la plupart des acceptations sera présentée, mais le remboursement par le client est normalement immédiat. Les avenants sont des engagements résiduels du Groupe en respect des lettres de change, qui ont été payés et ensuite réescamptés.

Les garanties et les lettres de crédit sont données à des tiers en gage de la performance d'un client. Comme Le Groupe sera nécessaire pour répondre à ces obligations en cas de défaillance du client, les besoins de trésorerie de ces instruments devraient être considérablement inférieurs à leur montant nominal.

D'autres passifs éventuels comprennent les obligations de performance et sont, en général, les engagements à court terme à des tiers qui ne dépendent pas directement de la solvabilité des clients.

Les Crédits documentaires engagent le Groupe à effectuer des paiements à des tiers, sur la production de documents, qui sont généralement remboursés immédiatement par les clients.

Les tableaux suivants résument le montant principal nominal des passifs éventuels et engagements hors-bilan avec risque de portefeuille

Passifs éventuels :

En millions de Naira Nigérien	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Les obligations de performance et garanties	192,864	281,176	159,765	240,830
Les lettres de crédits	393,805	202,806	360,752	99,765
	586,669	483,982	520,517	340,595

(iii) Les engagements de prêt

A la date du bilan, le Groupe avait des engagements de prêt d'un montant de N67.7 milliards (2013: N39.7 milliards d'euros) à l'égard de divers contrats de prêt.

(iv) Les engagements en capital

À la date du bilan, le Groupe avait des engagements de capital s'élevant à N2.9 milliard (2013 : N4.5 milliard) dans le respect de projets de capital autorisés et contractés.

Les Crédits documentaires engagent le Groupe à effectuer des paiements à des tiers, sur la production de documents, qui sont généralement remboursés immédiatement par les clients.

Les tableaux suivants résument le montant principal nominal des passifs éventuels et engagements hors-bilan avec risque de portefeuille :

	Groupe	
	Déc 2014	Déc 2013
Immobilisations corporelles	754	4,374
Immobilisations incorporelles	2,184	157
	2,938	4,531



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

41. PARTIES LIÉES

United Bank for Africa Plc (UBA Plc) est la société mère ultime / partie contrôlante du groupe. Les actions de UBA Plc sont inscrites à la Nigerian Stock Exchange et détenue par des investisseurs très variés.

Des parties sont considérées être liées si une partie a la capacité de contrôler l'autre partie ou exercer une influence sur l'autre partie à prendre des décisions financières et opérationnelles, ou un autre contrôle les deux parties. La définition comprend les filiales, les associés, les conjonctions, ainsi que le personnel-clé de gestion.

(a) Filiales

Les transactions entre United Bank for Africa Plc et ses filiales répondent également à la définition des opérations entre apparentés. Où ceux-ci sont éliminés en consolidation, ils ne sont pas présentés dans les états financiers consolidés.

(i) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Nom de la filiale	Nature de l'équilibre	Déc 2014	Déc 2013
UBA Capital Europe	Placement du marché monétaire	38,763	14,591
UBA Congo RDC	Placement du marché monétaire	1,861	2,963
UBA Ghana	Placement du marché monétaire	47,518	39,820
UBA Capital Europe	Équilibre Nostro	2,518	1,100
UBA Kenya	Placement du marché monétaire	—	156
UBA Tanzanie	Placement du marché monétaire	—	3,352
UBA Ouganda	Placement du marché monétaire	—	469
		90,660	62,451

(ii) prêts et avances

Nom de la filiale	Type de prêt	Déc 2014	Déc 2013
UBA Benin	Découvert	8	—
UBA Tanzanie	Les prêts à terme	7,744	2,397
UBA Tanzania	Découvert	847	404
UBA Uganda	Les prêts à terme	127	277
UBA Burkina Faso	Découvert	1	—
UBA CIV	Découvert	26	2,606
UBA Congo DR	Découvert	57	27
UBA Cameron	Découvert	8,037	7
UBA Senegal	Découvert	330	212
UBA Tchad	Découvert	35	10
UBA Ghana	Découvert	—	2,528
UBA Gabon	Découvert	102	415
		17,314	8,883

(iii) Dépôts

Nom de la filiale	Type de prêt	Déc 2014	Déc 2013
UBA Benin	Courant	40	520
UBA Burkina Faso	Domiciliataire	—	1
UBA Chad	Courant	12	11
UBA Congo Brazzaville	Courant	2	2
UBA FX Mart	Courant	216	174
UBA Kenya	Courant	9	8
UBA Mozambique	Courant	4	2
UBA Pension Custodian	Courant	9	5
UBA Tanzanie	Courant	3	9
UBA Uganda	Courant	6	—
UBA Cameroon	Domiciliataire	56	108
Mozambique	Domiciliitaire	1	—

41. PARTIES LIÉES (SUITE)

(iii) Dépôts (suite)

Nom de la filiale	Type de dépôt	Déc 2014	Déc 2013
UBA Chad	Domiciliataire	6	4
UBA Congo Brazzaville	Domiciliataire	4	4
UBA Ghana	Domiciliataire	782	5
UBA Senegal	Domiciliataire	—	1
UBA Guinea	Domiciliataire	365	8
UBA Mozambique	Domiciliataire	3	9
UBA Sierra Leone	Domiciliataire	45	—
UBA Tanzania	Domiciliataire	1	7
UBA Uganda	Domiciliataire	201	1
UBA Ghana	Courant	6	2
UBA Kenya	Domiciliataire	198	4
UBA Gabon	Courant	1	—
UBA Liberia	Courant	2	13
UBA Sierra Leone	Courant	8	2
UBA Cameron	Courant	19	15
UBA Congo DRC	Domiciliataire	1,046	380
UBA Pension Custodian		727	—
UBA Capital Europe		24,045	6,813
		28,490	8,121

(b) Les Transactions en capitaux propres

Comptabilisées à l'investissement entre United Bank for Africa Plc et UBA Zambie, ces transactions répondent à la définition d'une partie liée à transactions. Les transactions suivantes ont été réalisées avec UBA Zambie:

En millions de Naira Nigérian	Déc 2014	Déc 2013
Revenu d'intérêts	—	48
Les soldes suivants ont eu lieu à l'égard de l'associé :		
Soldes de trésorerie et de banque	—	2,521
Compte recevable	25	25
Le passif-dépôts	36	21
	61	2,567

(c) Le personnel-clé de gestion

Le personnel-clé de gestion est défini en tant que membres du conseil d'administration de la Banque, y compris leurs proches parents, et toute entité sur laquelle ils exercent un contrôle. Les membres de la famille sont ceux des proches qui peuvent être estimés capables d'influencer, ou être influencé par cet individu dans les relations avec UBA Plc et ses filiales.

Les principaux dirigeants et leurs proches parents se sont engagés dans les opérations suivantes avec la Banque durant l'année:

En millions de Naira Nigérian	Déc 2014	Déc 2013
Prêts et avances au personnel de gestion des clés		
Prêts et avances comme à la fin de l'année	800	1,095
Les revenus d'intérêts gagnés au cours de l'exercice	90	89

Les prêts consentis aux principaux dirigeants sont octroyés dans les mêmes termes et conditions que les prêts à d'autres employés. Les Prêts entre apparentés sont fixés sur l'immobilier, actions et autres actifs des emprunteurs respectifs. Aucune perte de valeur (2013: néant) n'a été enregistrée contre les prêts entre parties liées.



Notes afférentes aux états financiers

Suite

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014

41. PARTIES LIÉES (SUITE)

Prêts et avances aux personnes et entités connexes de personnel de gestion clés à la fin de l'année.

Nom de l'entreprise / Individuel	Nom du directeur	Type de Facilité	Sécurité	Statut	Taux	Monnaie	Déc 2014	Déc 2013
<i>En millions de Naira Nigérian2</i>								
Bridge House College	Mrs Foluke Abdulrazaq	Prêt à terme	Immobiliers	Exécution	20.0%	NGN	25	17
Africa Royal Shipping Lines Limited.	Alhaji Yahaya Zekeri	Actualisation Facture	autrement sécurisé	Exécution	22.0%	NGN	10	166
The Regent School	Mrs Foluke Abdulrazaq	Prêt à terme	Immobiliers	Exécution	8.0%	USD	99	367
Drunstix Food and Investment Limited	Mrs Foluke Abdulrazaq	Prêt à terme	Possession Juridique Sur les actifs Sécurisés	Exécution	23.0%	NGN	30	51
Heirs Holdings	Mr Tony O Elumelu	Prêt à terme	Real estate	Exécution	14.0%	NGN	15,946	–
							16,110	601
Revenus d'intérêts gagnés au cours de l'année							2,389	61

Deposit Les passif-dépôts

Les passif-dépôts liés au personnel-clé de gestion et de leurs personnes apparentées et entités à la fin de l'année sont les suivant:

En millions de Naira Nigérian2	Déc 2014	Déc 2013
Dépôts à la fin de l'année	2,425	1,389
La charge d'intérêts au cours de l'exercice	32	18
Compensation		
Le total des rémunérations du personnel de gestion-clé au cours de l'année est le suivant :		
La rémunération des dirigeants	555	613
Coûts des prestations de retraite	14	13
Avantages à court terme	569	626

42. INDEMNISATION DES EMPLOYÉS ET ADMINISTRATEURS

(i) Le nombre de personnes à l'emploi du Groupe en fin d'exercice est le suivant :

(En unités absolues)	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
Directeurs exécutifs du Groupe	7	8	7	8
Gestion	110	496	90	399
Non-gestion	12,582	12,311	9,842	9,896
	12,699	12,815	9,939	10,303
Compensation pour le personnel ci-dessus (y compris les administrateurs exécutifs)				
<i>En millions de naira nigérian</i>				
Traitements et salaires	53,611	48,977	40,799	36,879
Coûts des prestations de retraite :				
Régimes à cotisations définies	1,850	1,678	1,283	1,108
	55,461	50,655	42,082	37,987

42. INDEMNISATION DES EMPLOYÉS ET ADMINISTRATEURS (SUITE)

(ii) Le nombre de salariés du Groupe, autres que les administrateurs, qui ont reçu des émoluments dans les fourchettes suivantes (à l'exclusion des cotisations de retraite) était :

(En unités absolues)	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
N300. 001 – N2.000.000	5,088	5,559	4,323	4,571
N2.000.001 – N2.800.000	2,944	3,169	2,253	2,663
N2.800.001 – N3.500.000	507	432	28	27
N3.500.001 – N4.000.000	367	146	262	–
N4.000.001 – N5.500.000	1,233	1,156	925	960
N5.500.001 – N6.500.000	130	73	2	3
N6.500.001 – N7.800.000	624	607	542	547
N7.800.001 – N9.000.000	840	594	801	556
N9.000.001 – au-dessus	957	1,071	794	968
	12,690	12,807	9,930	10,295

(iii) aux administrateurs

En millions de Naira nigérian

La rémunération versée aux administrateurs du Groupe était :

Frais et indemnités de session	31	47	31	47
Rémunération des dirigeants	555	613	555	613
Coûts des prestations de retraite	14	13	14	13
	600	673	600	673

Les honoraires et autres émoluments décrits ci-dessus comprennent les montants payés à :

Le président	2	4	2	4
Le directeur le mieux payé	116	116	116	116

Le nombre d'administrateurs qui a reçu des honoraires et autres émoluments (à l'exclusion des cotisations de retraite) dans les fourchettes suivantes était :

(En unités absolues)	Groupe		Banque	
	Déc 2014	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2013
N1, 000,001 - N3, 000,000	1	–	1	–
N3, 000,001 - N5, 000,000	2	6	2	6
N5, 500,001 and above	13	13	13	13
	16	19	16	19

43. EVENEMENTS POSTERIEURS

Après la fin de l'exercice, la Banque a conclu son droit d'offre d'émission de N11.5 milliards dans une offre 1 pour 10 pour les actionnaires existants. Comme à la date des états financiers, le droit en question est en cours d'approbations réglementaires pertinentes, il n'a pas été reconnu dans ces états financiers.

44. CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS BANCAIRES

Au cours de l'exercice, la banque a payé une pénalité de N.29 millions pour retard dans le versement des sommes non imputées aux bénéficiaires. La Banque n'a pas payé des sanctions à l'égard de la contravention des dispositions de la Banque centrale des circulaires du Nigeria au cours de l'exercice sous revue.

Déclaration de la valeur ajoutée

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014 group

	Groupe			
	2014 N'million	%	2013 N'million	%
Revenu brut	290,019		264,687	
Intérêts payés	(90,547)		(82,469)	
	199,472		182,218	
Frais administratifs généraux :				
- Local	(61,018)		(43,025)	
- Étranger	(14,479)		(13,234)	
Valeur ajoutée	123,975	100	125,959	100
Distribution				
Les employés				
- Salaires et avantages sociaux	55,461	44	50,655	40
Gouvernement				
- fiscalités	8,293	7	9,457	8
L'avenir				
- Remplacement de l'actif (dépréciation et amortissements)	5,736	5	6,169	4
- Remplacement de l'actif (provisions pour pertes)	6,578	5	13,078	10
- Expansion (transfert aux réserves et à des actionnaires sans contrôle)	47,907	39	46,601	38
	123,975	100	125,960	100

	Groupe			
	2014 N'million	%	2013 N'million	%
Revenu brut	228,757		214,273	
Intérêts payés	(78,033)		(71,526)	
	150,724		142,747	
Frais administratifs généraux :				
- Local	(58,381)		(48,170)	
- Étranger	(759)		(810)	
Valeurs ajoutées	91,584	100	93,767	100
Distributions				
Les employés				
- Salaires et avantages sociaux	42,082	46	37,987	41
Gouvernement				
- fiscalités	2,295	3	5,358	6
L'avenir				
- Remplacement de l'actif (dépréciation et amortissements)	4,051	4	3,759	6
- Remplacement de l'actif (provisions pour pertes)	3,073	3	181	-
- Expansion (transfert aux réserves et à des actionnaires sans contrôle)	40,083	44	46,483	50
	91,584	100	93,768	100

Bilan financier quinquennal

En millions de Naira Nigérian	Groupe				
	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
ACTIF					
Trésorerie et soldes bancaires	812,359	716,803	714,115	434,218	385,397
Actifs financiers destinés à des fins de transaction	1,099	784	457	1,303	2,594
Actifs dérivés	6,534	3,265	–	–	–
Prêts et avances à des banques	48,093	26,251	28,513	41,564	11,226
Prêts et avances à la clientèle	1,071,859	937,620	658,922	605,627	590,797
Titres de placement					
- Investissements disponibles à la vente	268,752	253,834	128,665	96,744	124,144
- Placements détenus jusqu'à leur échéance	388,771	557,372	552,152	625,564	368,935
Autres actifs	30,057	30,436	18,598	16,513	30,290
Investissements dans l'émettrice de mise en équivalence	2,986	2,977	–	10,356	10,118
Biens et équipements	89,517	75,409	70,746	55,618	62,009
Actifs incorporels	9,430	7,356	7,568	5,930	6,626
Actifs d'impôts différés	33,116	30,189	29,624	26,998	7,049
Actifs non courants détenus en vue de la distribution					
Actifs totaux	2,762,573	2,642,296	2,272,923	1,920,435	1,599,185
PASSIF					
Passifs dérivés	943	31	124	817	9,310
Dépôts auprès des banques	59,228	60,582	57,780	19,510	7,456
Dépôts des clients	2,169,663	2,161,182	1,720,008	1,445,822	1,270,409
Fonds gérés	–	–	–	51,943	32,753
Autres passifs	63,566	78,071	81,438	58,210	41,671
Passif fiscal actuel	4,615	2,861	1,274	2,627	2,869
Emprunts	113,797	48,866	114,520	137,040	63,327
Passifs subordonnés	85,315	55,653	53,719	53,500	18,335
Passif fiscal reporté	40	14	59	26	30
Passifs destinés à la distribution	–	–	51,534	–	–
Passif total	2,497,167	2,407,260	2,080,456	1,769,495	1,446,160
ACTIONS					
Capital social et primes d'émissions	124,423	124,423	124,423	124,423	124,423
Réserves	135,507	103,226	64,683	22,922	25,705
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la banque sans contrôle	259,930	227,649	189,106	147,345	150,128
Total des capitaux propres	265,406	235,036	192,467	150,940	153,025
Total du passif et des capitaux propres	2,762,573	2,642,296	2,272,923	1,920,435	1,599,185



Bilan financier quinquennal

Suite

En millions de Naira Nigerian	Groupe				
	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
Revenu net d'exploitation	192,455	176,993	159,216	118,969	154,074
Charges d'exploitation	(129,686)	(107,851)	(102,592)	(125,998)	(126,037)
Reprises / (Provision) pour les pertes	(6,578)	(13,078)	(4,560)	(19,603)	(30,824)
Partage de la perte de la valeur de consolidation en équivalence	9	(6)	(54)	32	(138)
Bénéfice / (perte) avant impôts et éléments exceptionnels d'impositions	56,200 (8,293)	56,058 (9,457)	52,010 (533)	(26,600) 17,935	(2,925) 981
Bénéfice (perte) après impôts et éléments exceptionnels	47,907	46,601	51,477	(8,665)	(1,944)
Profit d'opérations arrêtées	–	–	3,289	1,864	–
Profits/(pertes) pour la période	47,907	46,601	54,766	(6,801)	(1,944)
– Participation sans control	886	684	102	850	70
– Actionnaires de la société mère	47,021	45,917	54,664	(7,651)	(2,014)
Autres revenus pour la période	(2,562)	7,101	764	5,680	8,088
Revenu total pour la période	45,345	53,702	55,530	(1,121)	6,144

En millions de Naira Nigerian

Banque

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012	31 Décembre 2011	31 Décembre 2010
ACTIF					
Liquidités et soldes bancaires	749,716	620,426	629,481	352,500	330,701
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1,099	777	456	237	1,267
Actifs dérivés	6,534	–	3,265	–	–
Prêts et avances consentis aux banques	48,991	26,251	27,878	41,564	11,226
Prêts et créances sur la clientèle	884,587	796,942	570,714	552,526	557,224
Titres d'investissements	–	–	–	–	–
Titres d'investissements					
– Investissements disponibles pour la vente	261,741	244,467	126,646	63,428	107,317
– investissements détenus jusqu'à l'échéance	181,168	340,978	401,348	496,600	284,144
Autres Actifs	21,136	19,069	11,159	16,891	24,877
Investissements dans les filiales	65,767	65,767	66,727	56,695	50,355
Investissements dans l'émettrice de mise en équivalence	1,770,00	1,770	–	10,843	10,843
Immobilisations corporelles	81,050	67,661	63,118	47,066	53,263
Immobilisations corporelles	3,446	1,401	1,578	2,099	2,952
Impôts actifs différés	31,853	28,643	28,152	25,604	6,555
Actifs non courants détenus en vue de la distribution	–	–	5,808	–	–
Actifs totaux	2,338,858	2,217,417	1,933,065	1,666,053	1,440,724
Passifs					
Passifs dérivés	943	31	124	817	9,310
Dépôts auprès des banques	1,526	–	22,875	23,408	51
Dépôts des clients	1,812,277	1,797,376	1,461,131	1,216,511	1,120,566
Passifs d'impôt exigible	1,858	1,602	1,325	784	1,185
Passifs d'impôts différés	–	–	–	–	–
Passif subordonné	85,315	55,653	55,474	55,254	20,147
Emprunts	113,797	48,866	114,520	137,040	63,327
Autres passifs	41,209	54,351	57,299	49,924	38,782
Passifs totaux	2,056,925	1,957,879	1,712,748	1,483,738	1,253,368
ACTIONS					
Partage capital et prime	124,423	124,423	124,423	124,423	124,423
Réserves	157,510	135,115	95,894	57,892	62,933
Total des capitaux propres	281,933	259,538	220,317	182,315	187,356
Total du passif et des capitaux propres	2,338,858	2,217,417	1,933,065	1,666,053	1,440,724
Bénéfice net d'exploitation	144,677	130,846	124,356	85,150	122,986
Charges d'exploitation	(99,226)	(85,922)	(75,393)	(101,978)	(104,419)
Provision pour perte	(3,073)	(181)	(2,783)	(9,640)	(26,761)
Bénéfice (perte) avant impôts et éléments exceptionnels	42,378	44,743	46,180	(26,468)	(8,194)
Elements exceptionnels	–	–	–	–	–
Fiscalité	(2,295)	(5,358)	1,195	18,502	1,898
Profits/(pertes) pour la période	40,083	39,385	47,375	(7,966)	(6,295)
Autres revenus pour la période	(1,197)	9,230	3,534	4,212	8,088
Revenu total pour la période (perte)	38,886	48,615	50,909	(3,754)	1,793







Information pour l'investisseur

Information pour l'investisseur

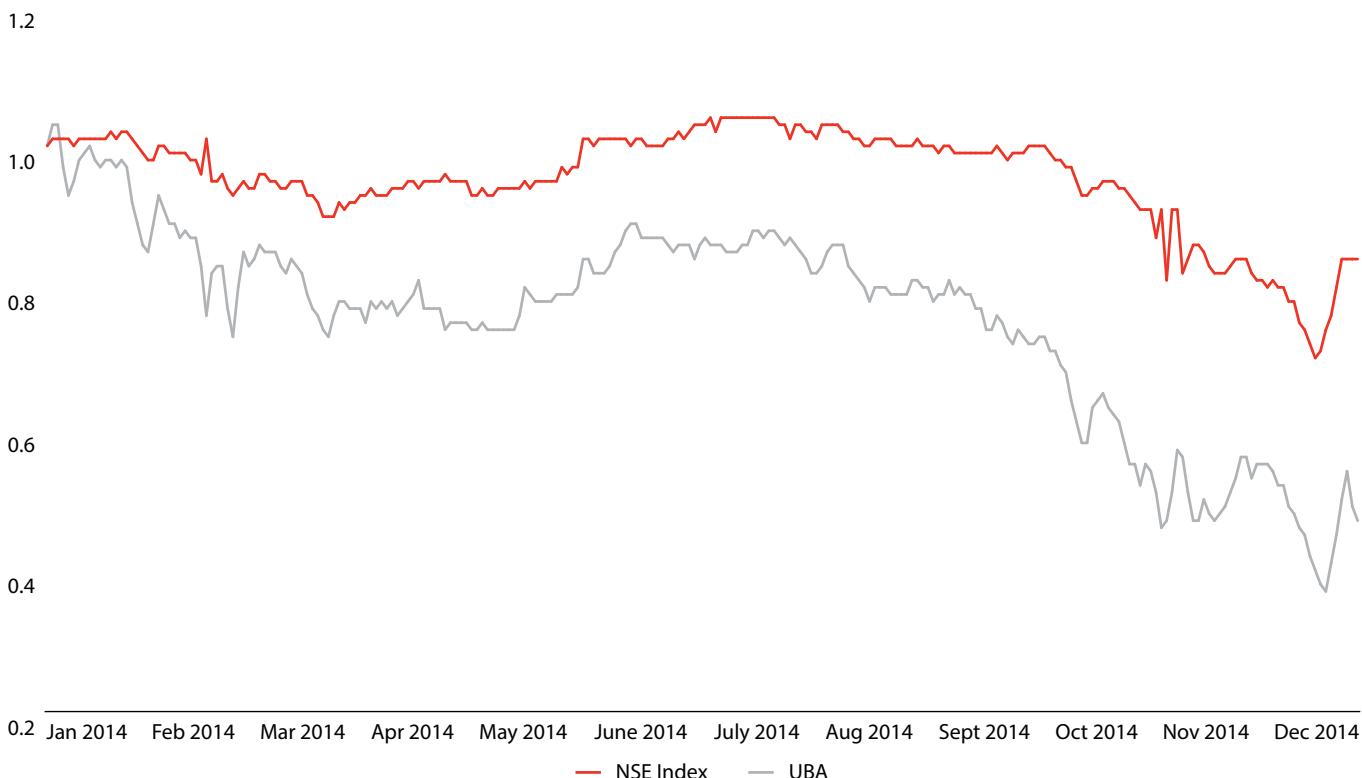
UBA est l'un des plus grands groupes de services financiers au Nigeria ayant des activités dans 18 autres pays africains. Ses actions ont été cotées à la Nigerian Stock Exchange (NSE) depuis 1970. Le nombre actuel d'actions de la Banque en circulation est de 32.981.387.565 avec une moyenne quotidienne des volumes commerciaux de 30 millions d'unités. Voir ci-dessous un résumé de ses clés de partage des données.

Partage des données à compter du dernier jour de bourse en 2014

Année	2014	2013
Téléscripteur de NSE	UBA	UBA
Téléscripteur de Bloomberg	UBA NL	UBA NL
Cours de l'action (N)	4.30	8.90
Partage exceptionnel (million)	32,981	32,981
Capitalisation du marché (N'billion)	141,818	293,531
Capitalisation du marché ('million US \$)	886.36	1,893.75
Volume moyen de transaction de 12 mois (en million)	32.73	26.23
52- semaine prix élevé de l'action (N)	9.58	10.56
52-semaines faible prix de l'action (N)	3.43	4.16

Performance de cours de l'action

Rendement des actions



Capital social (autorisé et entièrement payé)

Le capital social autorisé à compter du 31 décembre 2014 s'élevait à N22. 500.000. 000 composé de 45.000.000.000 actions de 50 kobo chacune. De cette quantité, 32.981.387.565 actions ont été émises et entièrement libérées pour – et sont inscrites à la bourse nigériane pour le commerce.

Actionnaires

A la fin de 2014, les actions de l'UBA étaient détenues par un total de 276 893 actionnaires analysés dans le tableau ci-dessous:

Analyse de la gamme des Actionnaires au 31 Décembre 2014

Gamme	Titulaires	Titulaires%	Cumm	Unités	Unités%	Unités Cumm
1 – 1,000	26,879	9.71	26,879	12,824,951	0.04	12,824,951
1,001 – 5,000	121,878	44.02	148,757	304,922,161	0.92	317,747,112
5,001 – 10,000	46,693	16.86	195,450	318,801,417	0.97	636,548,529
10,001 – 50,000	58,232	21.03	253,682	1,220,332,613	3.7	1,856,881,142
50,001 – 100,000	11,533	4.17	265,215	775,942,391	2.35	2,632,823,533
100,001 – 500,000	9,208	3.33	274,423	1,853,567,824	5.62	4,486,391,357
500,001 – 1,000,000	1,209	0.44	275,632	833,265,473	2.53	5,319,656,830
1,000,001 – 5,000,000	979	0.35	276,611	1,913,784,967	5.8	7,233,441,797
5,000,001 – 10,000,000	111	0.04	276,722	766,529,099	2.32	7,999,970,896
10,000,001 – 50,000,000	104	0.04	276,826	2,289,358,775	6.94	10,289,329,671
50,000,001 – 100,000,000	20	0.01	276,846	1,386,077,662	4.2	11,675,407,333
100,000,001 – 500,000,000	35	0.01	276,881	7,596,592,601	23.03	19,271,999,934
500,000,001 – 1,000,000,000	7	0.00	276,888	4,559,090,037	13.82	23,831,089,971
1,000,000,001 and above	5	0.00	276,893	9,150,297,594	27.74	32,981,387,565
	276,893	100		32,981,387,565	100	

Top dix des Actionnaires au 31 Décembre 2014

S/N	NOM	Actions	%
1.	STANBIC NOMINEES NIGERIA LIMITED/C002 – MAIN	2,499,964,243	7.58
2.	UBA STAFF INVESTMENT TRUST SCHEME	2,317,693,490	7.03
3.	CONSOLIDATED TRUST FUNDS LIMITED.	1,616,384,261	4.90
4.	STANBIC NOMINEES NIGERIA LTD/C001 – MAIN	1,387,000,000	4.21
5.	HEIRS HOLDINGS LIMITED	1,329,255,600	4.03
6.	STH LIMITED .	867,127,500	2.63
7.	STANBIC NOMINEES NIGERIA LIMITED/C004 – MAIN	755,000,000	2.29
8.	THE BANK OF NEW YORK MELLON	716,927,828	2.17
9.	POSHVILLE INVESTMENTS LIMITED	597,189,358	1.81
10.	INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION – TRD	592,396,875	1.80

(Stanbic nominés Nigeria Limited détient ces actions au nom de plusieurs investisseurs sous une désignation de mandataire)



Information pour l'investisseur

Suite

Historique de paiement de dividendes de dix ans

Date	Autorisé (N)	Emis et entièrement Primes d'émission (N)	Consideration
30 Septembre 2004	6,000,000,000	1,530,000,000	Bonus (1.50)
1 Aout 2005	6,000,000,000	3,530,000,000	Fusion avec STB
22 Février 2007	6,000,000,000	4,236,000,000	Bonus (1.50)
4 Mai 2007	6,000,000,000	4,290,214,286	Conversion de stock des prêts étrangers
25 Septembre 2007	6,000,000,000	5,645,139,990	Cash ((droits et offre de public)
18 Janvier 2008	7,500,000,000	5,645,139,990	–
18 Juin 2008	12,500,000,000	8,622,584,985	Bonus (1.20) (intérimaire)
5 Janvier 2009	12,500,000,000	10,778,231,231	Bonus (1.40) (final)
2 Octobre 2009	17,500,000,000	10,778,231,231	–
13 Mai 2010	17,500,000,000	12,933,877,477	Bonus (.50) (final)
13 Mai 2011	17,500,000,000	16,167,346,850	Bonus (1.40) (final)
18 Mai 2012	22,500,000,000	16,490,693,782	Bonus (1.50) (final)
8 Avril 2013	22,500,000,000	16,490,693,782	–

Historique de paiement de dividendes de dix ans

Nombre de dividendes	Exercice clos	Date déclarée	Montant total (N'million)	Dividende Par action (N)
51	31 Mars 2004	Septembre 2004	1,530	0.60
52	31 Mars 2005	22 Juillet 2005	1,836	0.60
53	30 Septembre 2006	31 Janvier 2007	7,060	1.00
54	30 Septembre 2007	18 Janvier 2007	13,796	1.20
55	30 Septembre 2008	18 Juin 2008	2,874	0.25
56	30 Septembre 2008	8 Janvier 2009	12,934	0.75
57	31 Décembre 2009	13 Mai 2010	2,113	0.10
58	31 Décembre 2011	13 Mai 2011	1,293	0.05
59	31 Décembre 2012	10 Juin 2013	16,491	0.50
60	31 Décembre 2013	8 Avril 2014	16,491	0.50

Enregistrement des dividendes non réclamés au 31 Décembre 2014

Dividendes non réclamés au 31 décembre 2014						
S/No	Année de dividende	Nombres d'années	montants déclarés	Dividendes total versés à ce jour	Dividendes Non réclamés	Date de paiement
1	1995	18	68,200,00	67,562,054	637,946	11/10/1995
2	1996	17	200,000,000	199,726,170	273,830	18/10/1996
3	1997	16	32,400,000	31,370,945	1,029,055	26/11/1997
4	1998	15	272,100,000	271,660,387	439,613	17/12/1998
5	1999	14	580,100,000	579,727,706	272,294	26/10/1999
6	2000	13	770,950,000	770,921,828	28,172	8/10/2000
7	2001	12	382,500,000	381,953,551	546,449	16/08/2001
8	2002	11	462,570,000	462,568,452	1,548	14/08/2002
9	2003	10	1,040,782,500	1,040,767,933	14,567	23/08/2003
10	2004	9	1,387,710,000	1,386,015,122	1,694,878	16/10/2004
11	2005	8	1,665,252,000	1,665,207,063	44,937	28/07/2005
12	2007	7	6,986,560,000	6,978,394,060	8,165,940	2/2/2007
13	2008	6	13,796,000,000	13,774,926,875	21,073,125	21/1/2008
14	2008	6	2,874,194,995	2,865,637,152	8,557,843	6/20/2008
15	2009	5	12,933,877,478	12,912,861,315	21,016,163	1/8/2009
16	2010	4	2,155,646,246	2,001,983,547	153,662,700	5/13/2010
17	2011	3	1,293,387,748	1,165,416,892	127,970,856	5/13/2011
18	2013	2	16,490,693,783	14,204,681,549	2,286,012,234	6/10/2013
19	2014	1	16,490,693,783	14,403,187,184	2,087,506,598	4/28/2014

Résumé de la cote de crédit

Au 31 Décembre 2014	Fitch	GCR	Agusto
Estimation à court terme	B	A1+ (NG)	A+ (NG)
Estimation à long terme	B+	AA- (NG)	A+ (NG)
Perspective	Stable	En évolution	Stable

Avis d'AGA

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNES que la 53e Assemblée générale annuelle de United Bank PLC d'Afrique se tiendra à l'hôtel Oriental de Lagos, 3 route de Lekki, Victoria Island, Lagos State le vendredi 24 avril 2015 à 10:00 pour faire des opérations suivantes :

AFFAIRES COURANTES

1. Recevoir les comptes audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 ainsi que les rapports de l'administration, des commissaires aux comptes et l'Audit du Comité à ce sujet
2. Déclarer un dividende
3. D'élire/réélire des administrateurs
4. Autoriser les administrateurs à fixer la rémunération des auditeurs
5. D'élire les membres du comité d'audit

Notes

1. MANDATAIRE

Un membre ayant droit de participer et de voter à l'Assemblée générale a le droit de nommer un mandataire pour assister et voter à sa place. Un Mandataire n'a pas besoin d'être un membre de l'entreprise. Pour être valide, une procuration doit être dûment estampillée à l'enregistrement des timbres et retournée à la Registraire, Africa Prudential registraires Ikorodu Plc, 220B Road, la palmeraie, Lagos Nigeria, pas moins de 48 heures avant l'heure de la Réunion.

2. MANDAT DE DIVIDENDE

Si le dividende recommandé par les administrateurs est approuvé, des mandats de dividendes seront publiés le lundi 27 Avril 2015, pour tous les actionnaires dont les noms sont inscrits au registre des membres de la société à la fermeture des bureaux le jeudi 2 avril 2015.

3. FERMETURE DU REGISTRE DES MEMBRES

Le Registre de membres sera fermé du mardi 7 avril 2015 au jeudi 9 avril 2015, ces deux dates dans le but de payer un dividende.

4. COMITE D'AUDIT

Le Comité d'audit se compose de trois actionnaires et de trois administrateurs. Tout membre peut nommer un actionnaire comme un membre du Comité d'audit en donnant le préavis de l'écriture d'une telle nomination au Secrétaire de la Compagnie au moins vingt et un jours avant l'Assemblée générale annuelle.

Daté ce 05 Mars 2015

Par ordre du conseil



Bili A. Odum

Secrétaire Général du Groupe

57 Marina, Lagos

Shareholder Data Form

C005

Africa Prudential Registrars Plc

RC NO: 649007



SHAREHOLDER DATA FORM

(*= Champs obligatoires)

1. *NOM (S) / NOM DE L'ENTREPRISE: _____

2. *PRÉNOM (S): _____

3. AUTRE(S) NOM(S): _____

4. NOM DU CONJOINT: _____ (facultatif)

5. *NOM DE JEUNE FILLE DE LA MÈRE: _____

6. *EMAIL: _____

7 ALTBESTE EMAIL : _____

8 *N° MOBILE: _____ 9 SEXE: HOMME FEMME

10. N° TELEPHONE (DOMICILE):

11 *ADRESSE POSTALE:

Please tick against the company(ies) where you have shareholding

CLIENTELE

- | | | | | |
|-------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------|
| 1. ABBEY MORTGAGE BANK PLC | <input type="checkbox"/> | 12. CEMENT COY OF NORTHERN NIG. PLC | <input type="checkbox"/> | 34. TOWER BOND |
| 2. AFRICA PRUDENTIAL REGISTRARS PLC | <input type="checkbox"/> | 13. CSCS PLC | <input type="checkbox"/> | 35. THE LA CASERA COMPANY - CORPORATE BOND |
| 3. AFRILAND PROPERTIES PLC | <input type="checkbox"/> | 14. CHAMPION BREWERIES PLC | <input type="checkbox"/> | 36. UAC NIGERIA PLC |
| 4. A & G INSURANCE PLC | <input type="checkbox"/> | 15. COMPUTER WAREHOUSE GROUP PLC | <input type="checkbox"/> | 37. UBA BALANCED FUND |
| 5. ARM PROPERTIES PLC | <input type="checkbox"/> | 16. EBONYI STATE GOVERNMENT BOND | <input type="checkbox"/> | 38. UBA BOND FUND |
| 6. A.R.M LIFE PLC | <input type="checkbox"/> | 17. GOLDEN CAPITAL PLC | <input type="checkbox"/> | 39. UBA CAPITAL PLC |
| 7. ADAMAWA STATE GOVERNMENT BOND | <input type="checkbox"/> | 18. INFINITY TRUST MORTGAGE BANK PLC | <input type="checkbox"/> | 40. UBA EQUITY FUND |
| 8. BECO PETROLEUM PRODUCTS PLC | <input type="checkbox"/> | 19. INTERNATIONAL BREWERIES PLC | <input type="checkbox"/> | 41. UBA MONEY MARKET FUND |
| 9. BENUE STATE GOVERNMENT BOND | <input type="checkbox"/> | 20. INVESTMENT & ALLIED ASSURANCE PLC | <input type="checkbox"/> | 42. UNITED BANK FOR AFRICA PLC |
| 10. CAP PLC | <input type="checkbox"/> | 21. JAIZ BANK PLC | <input type="checkbox"/> | 43. UNIC INSURANCE PLC |
| 11. CAPPA AND D'ALBERTO PLC | <input type="checkbox"/> | 22. KADUNA STATE GOVERNMENT BOND | <input type="checkbox"/> | 44. UAC PROPERTY DEVELOPMENT COMPANY PLC |
| | | | | 45. UTC NIGERIA PLC |

DÉCLARATION

“Je déclare par la présente que les informations que j’ai fournies sont justes et exactes et que je serai tenu(e) personnellement responsable pour toutes mes données personnelles.”

Signature: _____

Signature: _____

Autres: _____

Pour les comptes joints et/ou comptes d'entreprises seulement

LAGOS: 220B, Ikorodu Road, Palmgrove, Lagos. Tel: 07080606400 | **ABUJA:** 11, Lafia Close, Area 8, Garki, Abuja. Tel: 09-2900873

PORT-HARCOURT: Plot 137, Olu-Obasanjo Road (2nd floor), Port Harcourt, Rivers State. Tel: 084-303457

E-MAIL: info@africaprudentialregistrars.com | **WEBSITE:** www.africaprudentialregistrars.com



 Africa Prudential Registrars

Formulaire d'information sur les actionnaires

Africa Prudential Registrars Plc

RC NO: 649007



FORMULAIRE D'INFORMATION SUR LES ACTIONNAIRES

(* – champs obligatoires)

1. PRENOM/NOM DE LA SOCIETE*

2. PRENOM* 3. AUTRES NOMS

4. Le NOM DU CONJOINT

5. NOM DE JEUNE FILLE DE LA MERE

6. E-MAIL*

7. E-MAIL ALTERNATIF

8. NO. PORTABLE 9. NO TEL. (DOMICILE)

10. ADRESS E POSTALE

11. SEXE: MASCULIN FEMININ 12. CSCS CLEARING HOUSE NO.*

13. PROFESSION 14. NATIONALITÉ

15. PROCHE

16. QUESTION TEST (Répondre à une)*
i. DEUXIÈME PRÉNOM DU PÈRE
ii. LIEU DE NAISSANCE

DECLARATION

"Je déclare que les renseignements fournis sont véridiques et exacts."

Signature:

Pour les comptes d'entreprises collectives/ uniquement

Clause de non-responsabilité

"En aucun cas le African Prudential Registrars ne peut être tenu responsable, pour tous dommages pertes ou dettes futures éventuelles, y compris sans limitation, directs ou indirects, spéciaux, fortuits, indirects, pertes ou dettes futures éventuelles, en connexion avec votre utilisation de ce formulaire ou de votre incapacité à utiliser l'information, matériaux, ou en cas de défaillance de connections, erreur, omission, défauts, retards de fonctionnement ou de transmission, ou de défaillance du système, même si vous nous informer de la possibilité de tels dommages, pertes ou dépenses, qu'elle soit expresse ou implicite à l'égard de ces informations."

LAGOS
2208, Ikorodu Road
Palmgrove
Tel: 01-893150, 01-7450427, 01-8401153
Email: info@africaprudentialregistrars.com
Website: www.africaprudentialregistrars.com

ABUJA
11, Lafia Close
surface 8
Garki
Tel: 09-8701645, 09-2348562

PORT HARCOURT
Parcelle 137, Rue Olu Obasanjo
(2e étage)
Tel: 08-4803171

Formulaire électronique

Africa Prudential Registrars Plc

RC NO: 649007



To:
The Registrar
Africa Prudential Registrars Plc
2208, Rue Ikorodu
Palmgrove
Lagos

FORMULAIRE ELECTRONIQUE

Je / Nous demandons par la présente qu'à partir de maintenant, toutes mes / nos actions (Bonus, Numéro droit, Offre Publique et Actions reconduites), qui me / nous sont dues de mes / nos participations dans les entreprises cochées ci-dessous à être créditées directement en mon / notre CSCS compte selon les détails fournis ci-dessous.

(* – Champs obligatoires)

NOM DE L'ACTIONNAIRE:*

Nom de famille

Prenom

Autre nom

NUMERO DE PORTABLE:*

E-MAIL:*

NO CSCS CLEARING HOUSE:*

Signature:*

Actionnaire mixte

Signature 2:

Si l'entreprise,
Signataires autorisés: 1. _____

2. _____

Sceau de l'entreprise: _____

La fourniture d'informations sur votre numéro CSCS Clearing House, et numéro de téléphone mobile est très important pour nous permettre de traiter votre mandat.

NOM DU COURTIER:*

ADRESSE DU COURTIER:*

Signature autorisée et cachet de la société de courtage

- Veuillez joindre une copie de votre déclaration CSCS à ce formulaire comme preuve qu'un compte CSCS a été ouvert pour vous.
- Pour d'autres renseignements, veuillez nous contacter via notre e-mail: info@africaprudentialregistrars.com

Actionnaire
à apposer
N50:00
Timbré
et signé dans

S'il vous plaît cocher les entreprises(s) où vous
Avez un actionnariat

CLIENTELE

- 1. ABBEY BUILDING SOCIETY PLC
- 2. A&G INSURANCE PLC
- 3. ALUMACO PLC
- 4. ARM PROPERTIES PLC
- 5. BECO PETROLEUM PRODUCT LTD
- 6. CAPPA AND D'ALBERTO PLC
- 7. CEMENT COY OF NORTHERN NIG.
- 8. CHAMPION BREWERIES PLC
- 9. COMPUTER WAREHOUSE
- 10. CRYSTALIFE ASSURANCE COY PLC
- 11. DORMAN LONG
- 12. GOLDEN SECURITIES PLC
- 13. INTERNATIONAL BREWERIES PLC
- 14. INVESTMENT & ALLIED ASSURANCE
- 15. JAIZ INTERNATIONAL PLC
- 16. NEM INSURANCE PLC
- 17. PERSONAL TRUST & SAVINGS LTD
- 18. PS MANDRIES PLC
- 19. POLY PRODUCT
- 20. PORTLAND PAINTS & PRODUCTS
- 21. PREMIER BREWERIES PLC
- 22. RESORT SAVINGS & LOANS LTD
- 23. ROADS NIGERIA PLC
- 24. SCOA NIGERIA PLC
- 25. UBA BALANCE FUND
- 26. UBA BOND FUND
- 27. UBA EQUITY FUND
- 28. UBA MONEY MARKET
- 29. UNITED BANK FOR AFRICA PLC
- 30. UTC NIGERIA PLC
- 31. WEST AFRICAN GLASS IND PLC
- 32. TRANSCORP PLC

Autre(s) Préciser _____

LAGOS
2208, Rue Ikorodu
Palmgrove
Tel: 01-893150, 01-7450427, 01-8401153
Email: info@africaprudentialregistrars.com
siteWeb: www.africaprudentialregistrars.com

ABUJA
11, Lafia Close
parcelle 8
Garki
Tel: 09-8701645, 09-2348562

PORTR HARCOURT
Plot 137, Rue Olu Obasanjo
(2nd Floor)
Tel: 08-4803171

Formulaire électronique d'autorisation de souscription d'actions

Africa Prudential Registrars Plc 

RC NO: 649007

FORMULAIRE ÉLECTRONIQUE D'AUTORISATION DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Cher actionnaire,

Nous sommes contents de vous conseiller notre service de mandat de dividende électronique, qui permet le crédit direct de votre dividende (s) de paiements /perdu/égaré/ dépassé/non réclamés, à votre compte bancaire sans tenir compte de la banque ou le type de compte, c.-à-d. le Courant/Comptes d'épargne.

Si vous préférez ce service, remplissez gentiment les espaces fournis ci-dessous et nous les renvoyez.

Utilisez s'il vous plaît le nom (s) dans lequel vos parts sont détenues, avec la signature sur votre Formulaire de Transfert ou d'Application

Merci

LE DIRECTEUR GENERAL/REGISTRE

Africa Prudential Registrars Plc
2208,Rue Ikorodu, Palmgrove
Lagos

La compagnie(s) où on détient une action(cochez s'il vous plaît les boîtes appropriées comme)

- UBA Plc
- UTC Nigeria Plc
- SCOA Nigeria Plc
- NEM Insurance Plc
- Jaiz International Plc
- ALUMACO
- Resort Savings and Loans Plc
- Transcorp Plc
- Computer Warehouse
- Poly Product
- West African Glass Industries Plc
- Cement Company of Northern Nig. Plc
- Cappa & D'Alberto Plc
- Champion Breweries Plc
- International Breweries Plc
- Roads Nigeria Plc
- ARM Properties Plc
- Portland Paints & Products

Autres (précisez s'il vous plaît dans les champs fournies)

Veuillez prendre comme l'autorisation à créditer mon/notre compte cité ci-dessous tout paiement (s) de dividende/perdu/nisplaced/plat/non réclamé. les mandats de dividende dus sur mon/notre actionnariat dans la compagnie (s) susmentionnée, dont les détails sont exposés ci-dessous de la date indiquée.

Nom de l'actionnaire*: (prénom) (autres noms)

Numéro de compte de l'actionnaire. (si connu):

Adresse*: Numéro portable*:

Numéro de fax: E-mail adresse*:

Nom de la banque*: Branche*:

No compte bancaire*: Type de compte*:

Fait le*: Jour de 20

Timbre de banque et signature autorisés

Signature d'actionnaire(s)

Note:

La fourniture d'informations sur le nom de votre Banque, numéro de compte bancaire, adresse e-mail et numéro de téléphone mobile est très important pour nous permettre de traiter votre demande. Tous les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Les actionnaires de la région du Nord et du Sud du pays sont invités à communiquer avec notre bureau de liaison à Abuja ou Port Harcourt pour toutes les demandes concernant l'actionnariat dans l'une de nos agences.

LAGOS
2208,Rue Ikorodu
Palmgrove
Tel: 01-893150, 01-7450427, 01-8401153
Email: info@africaprudentialregistrars.com
siteweb: www.africaprudentialregistrars.com

ABUJA
11, Lafia Close
parcelle 8
Garki
Tel: 09-8701645, 09-2348562

PORT HARCOURT
Plot 137,Rue Olu Obasanjo
(2é étage)
Tel: 08-4803171

Formulaire d'admission

VEUILLEZ CONSERVER CETTE SECTION AFIN DE FACILITER VOTRE ADMISSION A LA REUNION

FORMULAIRE D'ADMISSION

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

United Bank for Africa Plc RC 2457

Veuillez admettre l'actionnaire, nommé sur ce formulaire d'admission ou son mandataire dûment nommé à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra comme suit :

DATE: 24 Avril 2015

HEURE: 10:00 am

LIEU: Oriental Hotel, Lagos

Nom de l'actionnaire:

Adresse:

Numéro de compte :

Nombre d'actions détenues :

Mandataire

Actionnaire

Veuillez cocher la case appropriée
avant l'admission à la réunion

Bili A Odum

Bili A Odum

Secrétaire Général du Groupe

Signature actionnaire:

Cette carte doit être signée en lieu et présence du secrétaire.

Africa Prudential Registrars Plc

Africa Prudential Registrars Plc
2208,Rue Ikorodu, Palmgrove
Lagos



Cachet du secrétaire

Formulaire de procuration

Assemblée générale annuelle de United Bank for Africa Plc

Je/Nous:

Étant un membre/membres de The United Bank for Africa Plc, nommé par les présentes**

(majuscules s'il vous plaît)

ou, à défaut, du Président de la réunion que mon / notre mandataire pour agir et voter pour moi / nous/ sous mon/notre nom à l'assemblée générale annuelle de la Société tenue le vendredi 24 Avril 2015 ou lors de tout ajournement de celle-ci

Fait le Jour 2015

Signature de l'actionnaire :

Ce formulaire de procuration est sollicité au nom du conseil d'administration et doit être utilisé à la 53e assemblée générale annuelle qui se tiendra le vendredi 24 Avril 2015.

Affaires courantes	pour	Contre	s'abstenir
1. Recevoir les comptes audités de l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, ensemble avec les rapports des administrateurs, auditeurs et du Comité d'audit à ce sujet			
2. De déclarer un dividende			
3. Pour élire/réélire les administrateurs*			
4. Autoriser les Directeurs à fixer la rémunération des Auditeurs			
5. Élire des membres du Comité d'audit			

Note:

1. Veuillez signer ce formulaire et donnez-le ou postezez-le pour le Bureau d'enregistrement, Africa prudentials registrars Plc, 220B,Rue Ikorodu,la palmeraie, CGP 12649 marina de Lagos, au plus tard 48 heures avant la réunion et assurez-vous que le formulaire de procuration est dûment signé, daté et estampillé par le commissaire pour les droits de timbre.
2. La disposition a été faite sur ce formulaire pour que le Président de la réunion puisse agir comme un mandataire, mais si vous voulez, vous pouvez insérer dans l'espace en blanc sur la forme (marqué **) le nom de toute personne, soit un membre de la société ou pas, qui assistera à la réunion et au vote en votre nom au lieu du Président de la réunion.
3. Si l'actionnaire est une société, ce formulaire doit être sous son sceau ou sous la main d'un mandataire ou d'un avocat.

* Les administrateurs qui cherchent à se faire élire ou réélire sont Okwuchime, Mme Rose, Amb.Joe keshi, OON, Grand chefSamuel Oni, FCA et M.Tony O.Elumelu, CON..

Veuillez indiquer en cochant « X » dans l'espace approprié, comment vous souhaitez votre vote être porté sur les résolutions susmentionnées, sauf instruction contraire, le mandataire va voter ou s'abstenir, à sa discrétion.

ADMISSION CARD

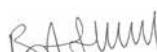
Avant de poster le formulaire ci-dessus, veuillez détacher cette partie et la conserver pour l'admission lors de la réunion.

RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE United Bank for Africa Plc (RC 2457)

Veuillez admettre l'actionnaire nommé sur cette carte ou son mandataire dûment nommé à la réunion générale annuelle de la société tenue à Lagos, Oriental Hotel, 3 Rue Lekki, Victoria Island, Lagos State à 10:00 le vendredi, 24 avril 2015.

Nom et adresse de l'actionnaire :

Numéro de compte :



Bili A Odum
Secrétaire Général du Groupe

Veuillez cocher la case qui convient | Mandataire
auparavant Actionnaire

Signature:

Cette carte doit être signée en lieu et présence du commissaire.





Informations sur l'entreprise

Informations sur la Banque

BUREAU D'INSCRIPTION

UBA House
57 Marina
Lagos, Nigeria

IMMATRICULATION DE LA BANQUE

RC: 2457

SECRÉTAIRE GENERAL DU GROUPE

Bili Odum

COMMISSAIRES AUX COMPTES

PriceWaterhouseCoopers
Plot 252E, Rue Muri Okunola
Victoria Island
Lagos, Nigeria

BUREAUX D'ENREGISTREMENTS

Africa Prudential Registrars Limited
220B IKorodu Road
Palmgrove Bus Stop
Palmgrove, Lagos, Nigeria
Phone +234-1 – 8752604
www.africaprudentialregistrars.com

UBA FILIALES

UBA DÉPOSITAIRE DES RETRAITES

30 Rue Adeola Hopewell
Victoria Island
Lagos, Nigeria
Phone +234-1-271 – 8000-4
Fax +234-1-271-8009
www.ubapensions.com

UBA CAPITAL (EUROPE)

3e étage, 2 – 4 Rue King
London SW1Y 6QL
Royaume-Unis
Téléphone +44-20 7766 4606
Fax +44-20 7766 4601
www.ubacapital.com

UBA FX MART LIMITED

11e étage
UBA House
57 Marina
Lagos
Phone +2341-2808-446
Fax +2341-2808-677

Informations pour les actionnaires

La Banque maintient une section des relations avec les investisseurs sur son site Web (www.ubagroup.com/ir), qui donne accès à partager des données de prix, la gestion biographique, des copies de rapports annuels, des présentations sur les rapports intermédiaires, des rapports de solvabilité et d'autres renseignements utiles aux investisseurs.

CONTACTEZ-NOUS :

Pour toutes les demandes de renseignements sur l'actionnariat, mise à jour de finances et d'affaires, veuillez contacter notre bureau de relations avec les investisseurs comme suit :

Abiola Rasaq

Directeur des Relations avec les Investisseurs

UBA House (14^e étage)
57 Marina, Lagos
Tel: +234 1 2808 349
Email: abiola.rasaq@ubagroup.com

Bili Odum

Secrétaire Général du Groupe

UBA House (18^e étage)
57 Marina, Lagos
Tel: +234 1 2807 012
Email: bili.odum@ubagroup.com

Vous pouvez également visiter la section relations d'investisseurs de notre site internet pour plus d'informations. www.ubagroup.com/IR.

Filiales avec leurs détails de contact

NOM DU PAYS	ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL	NUMERO DE TELEPHONE
Ghana	Heritage Towers Near Cedi House Ambassadorial Enclave Off Liberia Road, West Ridge, Accra, Ghana	Bureau: +233 302 683526-30
Liberia	avenue/Rue Nelson Monrovia	+231 77113330-4
Sierra Leone	15 Rue Charlotte, Freetown	+232-22-228099
Côte d'Ivoire	Abidjan Plateau Boulevard Botreau-Roussel Immeuble Kharrat 2ème Etage, 17 BP 808, Abidjan 17	Bureau: +225-20-312221-2
Burkina Faso	Banque Internationale du Burkina (BIB) 1340 Avenue Dimdolobosom 01 BP 362, Ouagadougou	Bureau: +226 50 300000
Cameroun	Boulevard De la Liberté Akwa B.P. Douala 2088 Douala, Cameroon	Bureau: +237-33-433683
République du Bénin	Continental Bank du Benin (CBB) Boulevard Inter-Etat Carrefour des Irois Banques Avenue Pape Jean-Paul II Cotonou	+229 21 31 24 24 +229 21 31 51 77
Ouganda	Spear House, 22A Rue jinja PO Box 7396, Kampala, Uganda	Bureau: +256 417 715102 +256 417 715100
Sénégal	Zone 12, Lot D, Route des Almadies Dakar, Senegal	Bureau: +221 33 869 20 00
Kenya	1e étage, Apollo Center Ring Road, Vale Close, Westlands	Bureau: +254-20-3612000-2
Tchad	UBA Tchad Avenue Charles de Gaulle PO Box 1148, N'djamena, Tchad	Bureau: +235 252 19 53 +235 252 19 54
Tanzanie	30C/30D Rue Nyerere Dar es Salaam, Tanzania	Bureau: +255 222 86 3452-3
Gabon	282 Avenue Marquis de Compiègne BP 12035, Libreville, Gabon	Bureau: +241 740624 +241 0572 9898
Zambie	Stand 22768, RueThabo Mbeki Lusaka, Zambia	Bureau: +260 211 255 951-3
Guinée Conakry	BP 1198 Conakry Rue chateau d'eau , Marché Niger – Kaloum	Bureau: +224-68356868
Mozambique	UBA Moçambique, SA Praça 16 Junho-Malanga-Maputo Moçambique	Bureau: + 258-21408340258
Congo RDC	1853 Avenue de la libération Kinshasa Gombe DR Congo	Bureau: +243992006651
Congo Brazzaville	37, Av. William Guynet, face Rond Point City Centre	Tél: +242 06 92 36 09 8



UBA Gold MasterCard



Get the UBA Gold MasterCard for your Domiciliary Account in \$, € or £ and spend directly from your Dom Account anywhere in the World.

Enjoy higher transaction limits and the flexibility of being able to use your Card on millions of ATM and POS Terminals Worldwide. Your UBA Card is protected with advanced security and round the clock transaction monitoring.

Phone +234 1 631 9822, +234 1 280 8822



• Africa

• New York

• London

• Paris

*Introducing the **Priority Pass**
for UBA Gold and Ruby
MasterCard holders*

**Priority
Pass**

5123 4567 8912

UJU AYO ABUBAKAR

EXPIRY DATE 03/16

VIP LOUNGE ACCESS



- Access to over 700 VIP airport lounges irrespective of ticket class
- Conference rooms and Wi-Fi access
- Complimentary drinks and snacks
- Complimentary newspapers and magazines
- Entertainment facilities such as showers, beds and more

Visit www.prioritypass.com for more details



To obtain your Priority Pass, please contact UBA CFC: +234 1 280 8822 or cfc@ubagroup.com.

■ Africa

• New York

• London

• Paris

www.Ubagroup.com